

Résumé

Trois arguments empiriques tirés de l'arabe sont mis en œuvre dans cette thèse en faveur de la décomposition syntaxique du groupe verbal VP : les datifs dits 'possessifs', les objets internes --'Cognate Objects'-- et la formation de la 10^{ème} forme verbale ; ces trois phénomènes partageant la propriété de n'être pas sémantiquement des arguments du prédicat verbal bien qu'ils manifestent un comportement morpho-syntaxique de type argumental. Ce comportement hybride trouve une explication satisfaisante si on postule que les constituants qui se projettent à l'intérieur de VP ne sont pas purement thématiques. Nous suggérons justement que le domaine VP contient plusieurs projections fonctionnelles --e.g. vP et NumP-- et des projections thématiques plus primitives que celles reconnues dans les traitements thématiques classiques, permettant de systématiser les gabarits verbaux en arabe.

Mots clés : *arabe, arabe syrien, binyan sémitique, datifs possessifs, objet interne, la structure argumentale.*

Abstract

This dissertation investigates three empirical phenomena in Arabic: the so called 'possessive' datives, cognate objects and the tenth bynyan; It is shown that these three phenomena --which share the property of being non arguments of the verbal predicate despite the fact that they behave syntactically and morphologically as if they were -- require 'splitting' the VP domain into a variety of functional projections --vP, NumP-- and more primitive lexical predicates (heads). The 'hybrid' behaviour of these entities can be explained if one adopts the view that the constituents merged inside VP need not be purely thematic. The 'splitting' of the VP suggested here allows for a more systematic analysis of the various bynyans of Arabic.

Key words: *Arabic, argument structure, binyanim, cognate object, possessive datives, Syrian Arabic.*

Université Paris 8 – Saint Denis
École Doctorale : Cognition, Langage Interaction
Formation : Sciences du langage

N° attribué par la bibliothèque

LLLLLLLLLLLL

THÈSE

Nouveau régime

Pour obtenir le grade de
Docteur en Sciences du Langage
Discipline : Linguistique Générale

Présentée et soutenue publiquement

par

Nisrine AL ZAHRE

Le 29 Novembre 2003

LA STRUCTURE DU GROUPE VERBAL EN ARABE :
TROIS ARGUMENTS EMPIRIQUES EN FAVEUR
D'UNE VISION SYNTAXIQUE DE LA STRUCTURE ARGUMENTALE

Directeur de thèse :

M. Pr. Jean-Yves POLLOCK

Jury :

Pr. Alain KIHM
Pr. Brenda LACA
Pr. Léa NASH
Pr. Ur SHLONSKY

À Siham, Nicolas, Sawsan et Iskandar

Remerciements

Je suis profondément reconnaissante envers mes professeurs de linguistique générative de l'université de Damas : Loubana Mouchaweh et Youhanna Ellaty, qui m'ont donnée le goût de la linguistique et m'ont aidée à connaître la communauté linguistique de Paris.

Je remercie Monsieur Jean-Yves Pollock d'avoir accepté de diriger mes recherches ; depuis lors, Monsieur Pollock n'a rien épargné pour m'aider et m'encourager ; je n'oublierai pas son habilité à me guider et à répondre à des questions souvent mal posées sans jamais s'ingérer dans mes propres réflexions ; de plus, il a eu la gentillesse de me lire plusieurs fois, de corriger ma thèse dans le fond et dans la forme, avec dévouement et générosité. Je le remercie infiniment !

Ma rencontre avec Léa Nash a été un vrai tournant dans ma vie à Paris VIII. Elle m'a accueillie avec générosité et patience et n'a cessé de m'encourager, et de me présenter à la communauté scientifique avec une confiance dans mon travail. Je lui dois également nombre d'idées qui figurent dans ce travail et qu'elle a su faire circuler dans son enseignement et ses séminaires.

Brenda Laca a apporté une contribution déterminante quant à la deuxième impulsion de ma courbe de recherche. Je suis profondément marquée par son enseignement que j'ai eu la chance de connaître à travers son séminaire sur l'aspect et le temps ; je suis marquée également par son sens de la rigueur, sa finesse linguistique et sa capacité séduisante à écouter les étudiants ; je lui dois beaucoup.

Je remercie Ur Shlonsky pour l'intérêt qu'il a montré à lire ma thèse et pour avoir accepté d'être membre de mon jury.

Je remercie également Alain Kihm pour avoir accepté d'être membre de mon jury et de rédiger mon pré-rapport.

Je remercie tous les professeurs qui ont contribué à rendre mon séjour à Paris VIII d'une grande utilité, notamment Anne Zribi-Hertz pour les facilités qu'elle m'a offertes et pour m'avoir permis de présenter mon travail (personnel et commun avec

Nora Boneh) dans le cadre du groupe de recherche « Langues et Grammaire ». Je remercie également Mario Barra-Jover, Denis Bouchard, Jacqueline Guéron, Jean Lowenstamm, Ora Matushansky, Hans Obenaur, Sharon Peperkamp, Alain Rouveret, Patrick Sauzet, Célia Jakubovicz.

Ma rencontre avec Nora Boneh était d'un grand apport sur plusieurs niveaux ; elle a contribué à l'accomplissement de mon travail par plusieurs voies : des discussions et des lectures de mes écrits, des échanges compréhensibles (et incompréhensibles) de nos propres idées, des travaux communs, et surtout par ses encouragements inlassables.

Je ne sais pas comment remercier Patricia Cabredo Hofherr ! Patricia a manifesté vis-à-vis de moi un dévouement et une générosité qui ne s'inscrivent dans aucun engagement officiel ; elle a accepté avec gentillesse de lire minutieusement les versions les plus schématiques de ma thèse en me posant des questions stimulantes et en faisant des remarques constructives qui m'ont toujours orientée ; aussi, Patricia n'hésite pas à me guider sur d'autres niveaux, extralinguistiques. Je la remercie profondément.

Avec Carla Soares, je ne me sentais jamais dépaysée, elle savait diffuser une aura de chaleur humaine extraordinaire ; je la remercie pour sa simple présence.

Je remercie tous mes amis et collègues linguistes à Paris avec qui j'ai partagé des moments précieux, notamment mes deux "garçons" préférés de Paris VIII, Thomas Holder et Makoto Kaneko, mais aussi Nadira Aljović, Aïcha Anab, Asaf Bachrach, Leïla Boutoura, Elsa Godon, Karen Lahousse, Benjamin Massot, Soyoung Roger-Yun, Isabelle Roy, Michela Russo, Kristiina Sarrinen-Hanne, Gerhard Schaden, Jean-Bosco Sima-Mve, Benjamin Spector, Nelleke Strik, Marlies van der Velde et Jennifer Wong.

Je remercie infiniment Charif Kiwan qui a pris la peine de corriger mon français et de chercher des traductions possibles à mes phrases damascènes. Je le remercie également pour ses encouragements et son soutien. Je m'excuse solennellement auprès de lui pour avoir banalisé la charge affective que représente sa langue maternelle !

Grâce à Martyne Oliva-Massaró, j'ai pu apaiser mes rancunes et mes paranoïas vis-à-vis de l'Administration et de ses représentants. Je la remercie pour les facilités qu'elle offre aux étudiants et aux enseignants.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	<i>iv</i>
<i>Table des matières</i>	<i>vii</i>
<i>Abréviations et Notations</i>	<i>xi</i>
<i>Préliminaires</i>	<i>1</i>
1 Organisation des chapitres	2
2 Cadre théorique et prédictions	4
Chapitre I	
Introduction	7
0 Aperçu du chapitre	8
1 Le cadre théorique : la Morphologie Distribuée (MD)	8
1.1 Une nouvelle présentation des notions : morphèmes et affixes	9
1.2 Syntaxe et morphologie.....	10
1.3 La direction syntaxique selon MD.....	11
1.4 La compétition des affixes	11
1.4.1 L'insertion tardive ou 'late insertion'	12
1.4.2 Sous- spécification.....	12
1.4.3 Structure hiérarchique dans la syntaxe	12
1.5 Morphèmes fonctionnels vs racines	13
1.5.1 Les morphèmes fonctionnels	13
1.5.2 Les morphèmes racines	13
1.6 La grammaticalité vs L'agrammaticalité dans MD	14
2 La morphologie non-concaténative	14
2.1 L'apophonie	16
2.2 Réduplication et gémiation.....	17
2.3 La réalité psychologique de la racine tri-consonnantique	18
3 La/ Les théorie(s) thématique(s)	20
3.1 La théorie thématique classique	21
3.1.1 Les θ rôles : des notions floues	21
3.1.2 Le critère thématique	23
3.1.3 Argument sémantique vs syntaxique : les tests de l'argumentalité.....	25
3.1.3.1 Les arguments syntaxiques non dépendants sémantiquement	26
3.1.3.2 Arguments sémantiques non dépendant syntaxiquement.....	27
3.2 De la représentation lexicale vers la projection syntaxique	31
3.2.1 Les analyses projectionnistes.....	31
3.2.1.1 Les structures datives.....	32
3.2.1.2 Les verbes psychologiques.....	32
3.2.1.3 L'alternance inergatif vs inaccusatif	33
3.2.1.4 Les éléments extra-argumentaux.....	35

3.2.2	Les primitifs conceptuels lexicaux : Jackendoff (1990).....	35
3.2.3	Résumé.....	38
3.2.4	L'approche aspectuelle/ événementielle.....	39
3.2.4.1	Tenny (1987).....	39
3.2.4.1.1	Bilan.....	41
3.2.5	L'approche constructiviste.....	43
3.2.5.1	Bilan.....	45
4	Conclusion	47

Chapitre II

Les constructions datives non canoniques :

une approche constructiviste.....49

0 Aperçu du chapitre.....50

1 Les différents types de datifs.....52

1.1 Le morphème 'l'..... 54

1.2 Les datifs affectés en hébreu : Borer et Grodzinsky (1986)..... 57

1.3 Les datifs en arabe syrien 61

1.3.1 Les datifs dits 'possessifs' 61

1.3.2 Les datifs 'éthiques' 62

1.3.3 Les datifs discursifs 64

1.3.4 Les datifs réfléchis : des opérateurs aspectuels..... 66

2 Les datifs possesseurs : Landau (1999)..... 69

2.1 L'interprétation de possession et le specDP. Comparaison avec l'ASy 71

2.1.1 La structure argumentale de DP 71

2.1.2 PD vs DP possesseur génitif..... 75

2.1.3 Les indices du mouvement 80

2.1.3.1 Le possesseur c-commande le possédé dans le specDP 80

2.1.3.2 La trace du PD est détectable 84

2.2 Le specVP 89

3 Les datifs comme applicatifs : Pylkkänen (2002)..... 96

4 Bilan et alternatives..... 98

4.1 Shibatani (1994) et la notion pragmatico-sémantique de 'pertinence'. 100

4.2 Une proposition : le specVP et l'entité concernée par l'événement 103

4.2.1 Le statut de 'l'..... 105

4.2.2 L'adjacence au verbe 107

4.2.3 L'asymétrie entre l'objet direct et le datif 109

4.2.4 Quelques remarques 110

4.2.4.1 Les verbes dynamiques vs statifs..... 110

4.2.4.2 Le sens de la possession 111

4.2.5 Problèmes du statu quo 113

4.2.5.1 La combinaison entre datifs non canoniques et datifs canoniques 113

4.2.5.2 Un cas datif ? 115

4.2.5.3 L'arabe vs l'hébreu..... 116

5 Conclusion..... 117

Chapitre III	
L'objet interne 'Cognate object' et sa place à l'intérieur de VP.....	118
0 Aperçu du chapitre.....	119
1 Définition et problématiques.....	121
2 Analyses antérieures.....	123
2.1 L'analyse de Massam (1990) : les CO sont des arguments.....	124
2.2 L'analyse de MacFarland (1994) : les constructions à CO en anglais sont des accomplissements.....	127
2.3 L'analyse de Moltmann (1990) : Les CO sont des noms prédicatifs.....	130
2.4 Mittwoch (1998) : COs comme reflet de l'argument 'e' avidsonien.....	131
2.5 Khalaily (1997) : La base nominale de la phrase arabe.....	136
2.6 Harbour (1999).....	140
2.7 Pereltsvaig (2002) : Deux types de CO en hébreu.....	144
3 Les données de l'arabe : Un troisième type de CO.....	152
3.1 Morphologie distincte.....	154
3.2 M-CO et son statut argumental.....	156
3.3 Les propriétés aspectuelles de M-CO.....	163
3.3.1 classes de situations 'Aktionsarten'.....	164
3.3.1.1 Sémelfactifs.....	164
3.3.1.2 Les activités.....	165
3.3.1.3 Les achèvements.....	166
3.3.1.4 Les accomplissements.....	167
3.3.1.5 Les statifs.....	169
3.3.2 M-CO avec un verbe Imperfectif/ perfectif.....	170
3.3.3 L'incompatibilité de M-CO avec les verbes itératifs.....	170
3.4 Résumé.....	171
4 Représentation syntaxique et mécanisme de dérivation.....	173
4.1 Abs-CO : une distribution triviale.....	175
4.2 La quantification événementielle.....	178
4.3 Pourquoi ne peut-on pas compter à l'intérieur d'un état ou d'un achèvement ?.....	180
5 Questions ouvertes.....	181
5.1 NumP événementielle est-elle universelle ?.....	182
5.2 Le cas accusatif de CO.....	182
5.3 Les M-CO des accomplissements.....	185
6 Conclusion.....	185
 Chapitre IV	
L'agentivité, l'état mental et la 10^{ème} forme verbale en arabe.....	187

0	<i>Aperçu du chapitre</i>	188
1	<i>Formation syntaxique des gabarits verbaux en arabe</i>	189
1.1	Quand la morphologie exprime une ‘volonté’	193
1.1.1	Dowty (1979).....	195
1.1.2	Reinhart (2000).....	200
2	<i>ISTA est une phrase</i>	204
2.1	Polysémie	204
2.2	‘Causatif réfléchi’ vs causatif	207
2.2.1	Causeur conscient [+ animé]	207
2.2.2	Causeur affecté ou bénéficiaire	210
2.3	ʔistaCCaC inchoatif vs ʔiCCaCCa inchoatif	212
2.3.1	Agentivité	213
2.3.2	ISTA n’est pas un verbe inaccusatif.....	217
2.3.3	ISTA n’est pas un verbe inergatif.....	220
2.4	Les structures évaluatives	223
3	<i>Vers une systématisation : ISTA et l’état mental</i>	225
3.1	ISTA et les verbes agentifs	225
3.2	ISTA avec les verbes psychiques et les verbes de perception	227
3.3	Conclusion	228
	<i>Conclusion(s) et perspective(s)</i>	229
	<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	234

Abréviations et Notations

Notations phonologiques

Les consonnes

Symbole Phonologique	Description phonologique	Caractère arabe
θ	Fricative interdentale non voisée	ث
ħ	Fricative pharyngale non voisée	ح
x	Fricative post-vélaire non voisée	خ
ð	Fricative interdentale voisée	ذ
š	Fricative post-vélaire voisée	ش
S	Fricative dentale non voisée emphatique	س
D	Occlusive dentale voisée emphatique	س
T	Occlusive dentale non voisée emphatique	ط
Z	Fricative interdentale sonore emphatique	ظ
ʕ	Fricative pharyngale voisée	ع
R	Fricative uvulaire	ر
q	Occlusive uvulaire non voisée	ق
h	Fricative glottale	ه
ʔ	Coup de glotte	ء

Les voyelles

ə	Schwa (arabe syrien)
o	Voyelle brève (arabe syrien)
oo	Voyelle longue (arabe syrien)
a	Voyelle brève
aa	Voyelle longue
i	Voyelle brève
ii	Voyelle longue
u	Voyelle brève
uu	Voyelle longue
e	Voyelle brève (arabe syrien)
ee	Voyelle longue (arabe syrien)

Les semi voyelles

w
y

Abréviations

-	A l'intérieur d'un mot, ce trait marque un morphème discret concaténatif
√	Racine (verbale)
.	A l'intérieur d'un mot, cette notation marque un morphème non concaténatif (ex. discontinu ou un gabarit).
1.	1 ^{ère} personne
2.	2 ^{ème} personne
3.	3 ^{ème} personne
Abs-CO	Objet interne (absolu) de focalisation
ACC	Cas accusatif
ASt	Arabe standard
ASy	Arabe syrien
CAUS	Le <i>binyan</i> du causatif
CL	clitique
CO	' <i>Cognate Object</i> : objet interne'
Dim	Diminutif
dl.	duel
f.	Féminin
GEN	Cas génitif
HAB	Habituel
IMPF	Imperfectif (désignation morphologique)
IMPR	Impératif
<i>ISTA</i> -Verbe	J'entends par <i>ISTA</i> les verbes qui sont bâtis au 10 ^{ème} ' <i>binyan</i> '.
m.	Masculin
M-CO	Objet interne de mesure
MD	Morphologie Distribuée
NOM	Cas nominatif
PC	' <i>Predicate cleft</i> : prédicat clivé'
PD	<i>Possessor Dative</i>
PF	Perfectif (désignation morphologique)
pl.	Pluriel
PROG	Progressif
RECEP	Le <i>binyan</i> du Réciproque
s.	Singulier

Préliminaires

La présente thèse se donne pour objectif de mettre en œuvre une idée théorique selon laquelle la projection et l'arrangement des 'arguments' d'un prédicat verbal dans la syntaxe ne sont pas régis par l'entrée lexicale du prédicat verbal lui-même. Selon mon hypothèse, il est toujours légitime de fusionner (*merge*) des têtes (ou des projections) dans la structure de VP et de leur accorder une interprétation. Cette approche mène nécessairement à une décomposition de la structure syntaxique lexicale.

Trois phénomènes relatifs à la structure argumentale en arabe standard moderne et syrien (ASy) font l'objet d'analyse dans cette étude ; le phénomène des datifs non canoniques : datifs 'possessifs', datifs 'réfléchis', 'éthiques', etc. (Chapitre II), le phénomène de l'objet interne '*Cognate Object*' (Chapitre III) et enfin, le phénomène du 10^{ème} gabarit verbal '*binyan*' arabe dont le sens est, a priori, totalement imprédictible et non compositionnel (Chapitre IV).

1 Organisation des chapitres

En tant que phénomènes empiriques, les chapitres se lisent d'une manière non linéaire. L'intérêt de les assembler se comprend dans la mesure où ils traitent tous, des expressions dont le statut argumental est hybride : elles ne sont pas enregistrées dans l'entrée lexicale du prédicat verbal, bien qu'elles se comportent parfois comme des arguments thématiques du verbe. Je démontrerai que les tests opératoires d'argumentalité ne font pas toujours les bonnes prédictions et qu'à l'intérieur du groupe verbal VP on peut parfaitement fusionner (*merge*) des projections de nature non argumentale, sans qu'elles soient nécessairement de nature aspectuelle.

Le chapitre (II) traite des datifs non canoniques en arabe. Il s'agit d'éléments non argumentaux qui ne sont pas inscrits dans l'entrée lexicale du prédicat verbal mais qui sont projetés à l'intérieur de VP. Je démontre que si on accepte la projection du niveau *vP* comme prédicat introduisant l'argument externe, les données des datifs non canoniques trouvent une explication, car selon mon hypothèse, ces derniers sont engendrés dans le spécificateur de VP. Toutes les autres propriétés répertoriées auparavant à propos de ces datifs sont explicables dans une telle

approche. Cette analyse n'est pas fondamentalement atypique dans la mesure où ledit phénomène a été expliqué par le recours à des projections applicatives qui introduisent ce type de datifs : dans Pylkkänen (2002). Pourtant, mon analyse fait l'économie de la projection de la tête applicative de Pylkkänen en défendant l'idée que le spécificateur de VP comme position disponible pour l'engendrement des datifs non canoniques, notamment le datif dit 'possessif'. Afin de défendre cette approche des datifs non-canoniques, une idée est mise en avant : la relation entre le verbe et le datif est reflétée par un morphème d'accord.

Bien évidemment, une grande partie de ce chapitre est consacrée à la réfutation de l'idée selon laquelle l'interprétation de possession a pour origine un fondement structural : Borer & Grodzinsky (1986), Guéron (1992) et Landau (1999). Pour ma part, je défendrai l'idée que la possession n'est que l'épiphénomène d'une réalité structurale plus basique.

Le chapitre (III) aborde le phénomène de l'objet interne 'CO' en arabe. En essayant de trancher le statut argumental de cet objet à l'intérieur de VP, j'arrive à la conclusion selon laquelle, au moins en arabe, la distinction argument vs prédicat concernant cet objet n'est pas pertinente, car ce dernier s'avère l'épellation d'un opérateur 'singulatif' qui s'applique à une éventualité cumulative pour la rendre quantique et dénombrable. Autrement dit, on découvre à travers CO que les expressions de quantification ne sont pas réservées aux catégories nominales, mais qu'elles existent également dans les catégories verbales événementielles (cf. Corbett 2000 qui présente des arguments pour une typologie large de la catégorie 'Nombre' à travers les langues). Cela en soi prouve que la proximité de la racine verbale n'est pas réservée à des objets de nature 'argumentale', mais qu'elle peut caractériser des entités de nature fonctionnelle.

Le quatrième et dernier chapitre étudie de près la sémantique lexicale du dixième *binyan* en arabe : *ʔistaCCaCa* –celui qui apparaît le moins prédictible parmi les formes verbales connues dans cette langue-. L'idée d'étudier ce *binyan* s'est cristallisée à la suite d'une interrogation fondamentale que je formule ici : si, dans un cadre théorique donné, on argumente pour une construction syntaxique de la structure argumentale et des mots, comment peut-on donc rendre compte de ces gabarits sémitiques qui, apparemment, n'encodent pas une relation biunivoque entre

une forme et un sens ? Autrement dit, il semble difficile de concevoir le gabarit '*ʔista*' comme un 'morphème' dans le sens saussurien du terme.

Ce que j'essaye de démontrer dans ce chapitre c'est, avant tout, que le traitement syntaxique des mots, à savoir la compositionnalité sémantique, est toujours possible si on procède à une décomposition lexicale fine qui unifie le sens de '*ʔista*' dans toutes ses occurrences. Il s'avèrera effectivement, que *ʔista* comme gabarit épelle un sens primitif qui est l'état mental de l'argument externe. Il exprime ce sens où l'argument externe a un certain contrôle de, ou conscience sur le déroulement de l'éventualité.

Au-delà de la compositionnalité, la formation syntaxique de ce gabarit est intéressante dans la mesure où il n'introduit pas nécessairement de nouveaux arguments, comme on peut admettre dans une approche syntaxique des *binyans*, mais modifie les propriétés de l'argument externe qui existe déjà dans la numération. Ce qui est caractéristique dans cette approche c'est que la structure argumentale encodée dans le *binyan* n'est pas exclusivement de nature thématique ; on peut aussi y trouver des informations de nature adverbiale.

2 Cadre théorique et prédictions

S'inscrivant dans le cadre théorique de la morphologie distribuée (MD) (Chapitre I), cette thèse se veut une mise en œuvre des mécanismes et des idées développées par cette théorie et, surtout, une vérification de certaines implications qui ne sont pas toujours explicitées dans la littérature. J'adopte essentiellement l'idée de MD selon laquelle un prédicat verbal se projette en syntaxe comme une racine qui n'est ni spécifiée catégoriellement, ni entièrement fléchié ; au fur et à mesure que cette tête-racine se déplace dans les positions têtes d'autres projections, elle acquiert de ses spécifications complètes. Je considère également que l'argument externe est introduit par une autre tête que la tête verbale, à savoir v^o , dont le contenu sémantique est Voix : (Kratzer 1994).

Mes développements empiriques à venir démontreront que l'objet direct ne reste pas dans sa position d'engendrement. En effet, il se déplace dans une autre position située entre VP et vP . Qu'en est-il de la nature de cette position ? S'agit-il du spécificateur d'une projection casuelle légitimant le cas accusatif ou plutôt du

spécificateur d'une projection aspectuelle où la télécité est interprétée, comme le font certains linguistes (Kratzer 2001)? C'est une question que je laisserai ouverte pour des futures recherches.

Considérant les données de l'arabe, j'ai fait une hypothèse selon laquelle cette langue épelle phonologiquement des copies des traces d'une chaîne de mouvement ; il me semble que ce mécanisme, que je suppose à l'œuvre en arabe, justifie la répétition des objets syntaxiques de même nature (voir le chapitre III sur les objets internes). Cette répétition sert à focaliser certaines têtes d'une chaîne ou à donner une substance morphophonologique à une tête fonctionnelle.

Voici résumées certaines prédictions résultantes de la théorie MD, que je cherche à vérifier dans cette thèse :

- (i) Selon MD, toute catégorie lexicale commence sa 'vie' comme une racine non spécifiée catégoriellement ; par sa fusion avec d'autres projections fonctionnelles, cette racine obtient des traits catégoriels. Or, ces travaux ne disent jamais si l'épellation morpho-phonologique de cette catégorie est possible. Pour ma part, je démontre qu'une telle épellation est tacite. Si une langue adopte la stratégie d'épeler les copies des têtes déplacées, il est dès lors possible qu'une copie de la racine soit épelée (voir le chapitre III).
- (ii) Selon MD, un morphème est un faisceau de traits dissocié de sa réalisation phonologique post-syntaxique. Cette théorie ne contraint jamais le nombre des traits requis dans un 'morphème' ; il est donc tout à fait possible que ce soit un seul trait. En traitant la dixième forme verbale en arabe, je démontre que cette dernière est le 'vocabulaire' correspondant au trait sémantique [+EM] : 'état mental' qui modifie l'argument externe.
- (iii) En principe, rien dans MD n'empêche qu'un *binyan* soit bâti à la base d'un autre ou, autrement dit, qu'un mot soit bâti sur la base d'un autre mot ; étant donné que les *binyans* n'encodent pas tous une information du même type. Il est donc tout à fait possible qu'un *binyan* en enchâsse un autre, même si le 'vocabulaire' ne le reflète pas d'une manière transparente. C'est effectivement le cas concernant la 10^{ème} forme ; il s'agit d'un *binyan* qui sélectionne d'autres *binyans*. La conséquence d'une telle vision est qu'on peut dire que le gabarit verbal dans les langues sémitiques ne correspond pas à une position

syntaxique unique. Le gabarit par défaut (simple) est encodé dans la position vP . Mais, en revanche, il existe d'autres gabarits qui sont encodés dans d'autres positions, et qui sont de nature différente.

Chapitre I

Introduction

« C'est sur ces connaissances du cœur et de l'instinct qu'il faut que la raison s'appuie et qu'elle fonde tout son discours. » «...le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point »

Pascal.

0 Aperçu du chapitre

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit la présente étude est celui de la Morphologie Distribuée '*Distributed Morphology*' (dorénavant MD), développé par Halle & Marantz (1993, 1994). Dans ses deux volets morphologique et argumental constructiviste, cette théorie permet de résoudre syntaxiquement des problèmes liés à la formation morphologique des mots et la projection des arguments thématiques. Dans (§1), je présente les grands axes qui caractérisent cette théorie. Dans (§2), je présente certains aspects de la morphologie arabe, considérés comme posant problèmes du point de vue des théories morphologiques classiques, problèmes qui trouvent une analyse satisfaisante lorsque l'on adopte MD. Ensuite, dans (§3), je procède à un examen rétrospectif des problèmes qui ont marqué la théorie thématique depuis des décennies, en montrant qu'une théorie constructiviste de la structure argumentale leur fournit des réponses plus satisfaisantes.

Il me paraît aussi opportun de discuter des problèmes concernant deux 'composants modulaires' de la grammaire, à savoir la structure argumentale et la morphologie dérivationnelle. En effet, les problèmes liés à la structure argumentale dans une langue sémitique ne sont pas dissociés de la morphologie dérivationnelle et de la formation des mots. D'un autre côté, dans une théorie comme celle de MD, le caractère modulaire de la grammaire n'est pas aussi rigide qu'il l'était auparavant. On a affaire dans cette théorie à un seul composant générateur de la forme et du sens.

1 Le cadre théorique : la Morphologie Distribuée (MD)

En quoi consiste l'originalité de cette théorie développée par Halle & Marantz (1993, 1994) ? J'en présente les notions clés, dans la section suivante.

1.1 Une nouvelle présentation des notions : morphèmes et affixes

MD essaye de combiner deux théories antérieures : la théorie de l'affixation adoptée par Anderson (1992-1994) et la théorie lexicaliste de Leiber (1992).

La théorie d'Anderson repose sur l'idée que seuls les radicaux des catégories lexicales (N, V, A) sont des morphèmes au sens traditionnel : ils établissent bien un lien entre un sens et un son. Ce qui semble être des affixes dans ce genre de vision est simplement un effet secondaire, un sous-produit des règles morphophonologiques qui sont sensibles aux traits associés aux catégories lexicales, les lexèmes. Chez Anderson, chaque parallèle avec la position syntaxique n'est que le reflet accidentel du mode d'organisation des règles de formation des mots (RFM) en blocs ordonnés.

Leiber, quant à elle, a de la morphologie une conception traditionnelle dans laquelle les affixes aussi bien que les radicaux lexicaux relient la forme phonologique avec le sens et la fonction : ce sont des **morphèmes**. Pour cet auteur, la combinaison des items lexicaux crée les mots sur lesquels la syntaxe opère.

Comme la théorie d'Anderson, MD défend la séparation des éléments terminaux impliqués dans la syntaxe et la réalisation phonologique de ces éléments. Pour MD, l'assignation des traits phonologiques aux faisceaux de traits morpho-syntaxiques prend place dans un composant post-syntaxique, une notion qu'on désigne par 'insertion tardive : *late insertion*'

En accord avec l'approche de Leiber, Marantz et Halle proposent que la réalisation phonologique des éléments terminaux de la syntaxe soit gouvernée par des entrées lexicales qui lient les faisceaux de traits morpho-syntaxiques aux faisceaux de traits phonologiques. La théorie est appelée morphologie distribuée afin de manifester le fait que l'appareil de ce qui est appelé traditionnellement 'Morphologie' n'est pas concentré dans un composant unique de la grammaire, mais plutôt distribué entre différents composants. La MD partage des traits avec la morphologie traditionnelle dans son insistance sur le fait que les unités organisées hiérarchiquement sont présentes à tous les niveaux de représentation du mot. Elle diffère de la morphologie traditionnelle à

d'autres points de vue, notamment en ce qu'elle ne pose pas une invariabilité des unités, mais leur permet de changer en cours de dérivation. Comme chez Anderson, la MD opte pour l'élimination des affixes de la morphologie.

Les entrées du vocabulaire sont donc typiquement sous-spécifiées ; MD diverge ainsi de la théorie de Leiber où les entrées lexicales des affixes doivent porter assez de traits pour générer les vraies unités de la syntaxe et de la forme logique.

Le niveau ajouté par MD de la structure morphologique est l'interface entre la syntaxe et la phonologie

1.2 Syntaxe et morphologie

Ainsi, la morphologie distribuée conçoit le lexique comme l'ensemble de traits qu'une langue donnée a choisis, parmi ceux de la grammaire universelle. La conception classique du lexique en tant que 'stock' de mots d'une langue n'est pas valable. Dans l'ensemble de ces traits, il existe une sous-partie pertinente pour la partie computationnelle de la syntaxe. La combinaison de ces traits dans les nœuds syntaxiques est ce qu'on appelle traditionnellement 'les morphèmes'. Les opérations syntaxiques de 'merge : fusionner' et 'move : déplacer' opèrent sur ces nœuds pour former des catégories morphologiques N, V, A qui sont à leur tour l'input du composant morpho-phonologique, avec leurs propres opérations caractéristiques :

- (i) la 'fusion' morphologique
- (ii) La suppression des traits : '*impoverishment* : appauvrissement'
- (iii) L'insertion des traits purement morphologiques et de traits phonologiques.
- (iv) La fission : la répétition d'insertion d'un item dans un seul morphème.

1.3 La direction syntaxique selon MD

Dans la syntaxe, il y a seulement une composition hiérarchique des constituants, mais pas d'ordre (de gauche à droite) entre les morphèmes.

Contrairement à Leiber (1992), Halle et Marantz ne proposent pas que l'ordre des constituants à l'intérieur des mots et l'ordre des mots à l'intérieur des phrases obéissent aux mêmes principes avec une notion commune de 'tête', 'complément', 'spécificateur'. Ils font l'hypothèse que le statut qu'a un affixe, comme préfixe, suffixe, ou infixe, est en principe indépendant de son rôle syntaxique.

1.4 La compétition des affixes

Les entrées lexicales, en compétition pour l'insertion dans un nœud terminal particulier, s'organisent automatiquement en blocs où elles sont ordonnées par le principe que l'entrée la plus spécifiée a priorité sur celles qui le sont moins.

Ce qui est crucial ici est que la syntaxe a affaire à des traits morpho-syntaxiques qui ne sont pas des items lexicaux. Pour que ces ensembles de traits soient phonologiquement réalisés, il faut leur faire correspondre l'entrée sous spécifiée la plus appropriée. Une fois cette entrée trouvée, ses traits phonologiques et d'autres idiosyncrasies sont copiés dans le morphème. Les traits phonologiques sont donc fournis aux morphèmes seulement en structure morphologique et le mécanisme responsable de cela est l'insertion lexicale.

A l'opposé du modèle lexicaliste de Leiber dans MD, les entrées phonologiques ne sont pas censées porter tous les traits expliquant le comportement syntaxique des mots qu'elles réalisent. Elles peuvent être sous-spécifiées pour les traits qui déterminent quel morphème est inséré dans quel nœud terminal. Ces items ont trois propriétés :

- (i) insertion tardive
- (ii) sous-spécification
- (iii) structure syntaxique hiérarchique

1.4.1 L'insertion tardive ou 'late insertion'

L'insertion du vocabulaire ajoute les traits phonologiques aux nœuds terminaux. Mais elle n'ajoute rien aux traits syntaxiques / sémantiques constituant les nœuds terminaux (voir ci-dessus). Il faut noter qu'au cours de l'insertion du vocabulaire, les traits syntaxiques sémantiques et morphologiques fonctionnent comme des indices qui identifient l'item dont les traits phonologiques sont insérés dans le nœud terminal approprié.

1.4.2 Sous- spécification

Pour l'insertion de l'item dans un nœud terminal, les traits identifiants doivent faire partie des traits associés au nœud terminal. L'insertion pourrait ne pas prendre place si les traits d'identification sont moins spécifiques que les traits portés par l'item. Ainsi, les items lexicaux sont typiquement sous spécifiés par rapport aux traits des nœuds dans lesquels ils sont insérés. L'item lexical dont les traits correspondent le plus précisément à ceux du nœud terminal gagne la compétition et s'insère.

1.4.3 Structure hiérarchique dans la syntaxe

Les nœuds terminaux où s'insèrent les items sont organisés dans des structures hiérarchiques déterminées par les principes et les opérations de la syntaxe. Les structures hiérarchiques de la syntaxe peuvent être modifiées dans le composant phonologique par des opérations morphologiques. A cet égard MD s'éloigne de la vision affixale de Baker (1988) et, dans une certaine mesure, de Pollock (1989) et Belletti (1990). Travaillant sur les langues polysynthétiques à incorporation, Baker considère que la hiérarchie des têtes syntaxiques qui s'incorporent est reflétée par l'ordre des morpho-phonèmes (le principe du miroir). Cette vision a été étendue à la morphologie flexionnelle de Belletti (1990) qui a entrepris de lier le mécanisme de mouvement des têtes de Baker au travail de Pollock (1989) en supposant que les projections flexionnelles Agr, T, constituent du matériel morphologique, des morphèmes.

L'auteur a ainsi proposé que, par le mouvement des têtes, on pouvait dériver les formes verbales finies (au moins dans les langues romanes) où l'ordre des morphèmes reflète l'ordre des têtes fonctionnelles telles que Agr et T.

1.5 Morphèmes fonctionnels vs racines

1.5.1 Les morphèmes fonctionnels

Ce sont des traits qui déterminent complètement le sens des racines et peuvent servir comme contexte pour des sens spéciaux sans fournir eux-mêmes pareils sens. Les items lexicaux pour des morphèmes fonctionnels sont purement paradigmatiques. Ils montrent un comportement de blocage.

1.5.2 Les morphèmes racines

Ce sont des signes saussuriens du fait qu'ils sont identifiés par leur forme phonologique et par leur sens, lesquels sont absolument liés. Mais ils diffèrent des signes saussuriens dans la mesure où ils possèdent des sens 'contextuellement'¹ déterminés. Ils appartiennent à des classes sémantiques qui sont cependant classificatoires et non pas constitutives. Ils ont des sens dans des environnements particuliers, des sens fournis par une 'encyclopédie'.

Les traits que portent les racines ne sont ni constitutifs ni exhaustifs. Les racines ne sont pas paradigmatiques.

En revanche, il semble que MD n'ait jamais proposé explicitement que les racines soient dépourvues de tout trait morpho-syntaxique. Il me semble que cela reste une question ouverte et intéressante.

¹ Le mot contextuellement n'a aucune connotation pragmatique ici ; cela réfère plutôt à l'environnement syntaxique.

1.6 La grammaticalité vs L'agrammaticalité dans MD

Selon Marantz (1999), il existe, pour MD, trois types d'agrammaticalité :

- (i) **Incompréhensibilité** : une structure formée échoue à trouver une interprétation si la racine dans la structure ne parvient pas à trouver un sens (encyclopédique) contextuel plausible.
- (ii) **Ineffabilité** : Une structure bien formée échoue à trouver une interprétation prononçable parce que les contraintes de la compétition morphologique ne sont pas compatibles avec une réalisation phonologique.
- (iii) **Instructabilité** : La structure arborescente des items lexicaux et des racines n'est l'output d'aucune dérivation parce que la syntaxe ne peut pas les combiner dans le sens souhaité.

Les grandes lignes de la théorie MD présentées ci-dessus seront adoptées à l'occasion des cas empiriques étudiés dans cette thèse.

Dans la section suivante, je présenterai certains problèmes que pose la morphologie arabe aux théories morphologiques classiques, en montrant que ce cadre théorique y fournit des réponses satisfaisantes.

2 La morphologie non-concaténative

Soit l'ensemble suivant de mots, tirés de l'arabe standard :

- (1) a. katab-a : il a écrit
- b. yaktub-u : il écrit
- c. kaatib : écrivant (participe actif), écrivain
- d. maktuub : écrit (participe passif)
- e. kitaab : livre.sg
- f. kitaab-aan: livre-dl
- g. kutub : livres (pluriel brisé)
- h. kitaaba : écriture

- i. kattab-a : faire écrire
- j. kaatab-a : écrire à quelqu'un
- k. ?aktab-a : faire écrire
- l. takaatab-a : s'écrire (réciproque)
- m. ?inkatab-a : s'écrire (forme moyenne)
- n. ?iktatab-a : s'enregistrer
- o. ?istaktab-a : se faire écrire

Comme le fait apparaître l'ensemble (1), l'élément constant et repérable qui lie les quinze mots dans un seul champ sémantique relatif à l'écriture est la coexistence de trois consonnes (k, t, b) qu'on considère traditionnellement comme la racine de toute dérivation lexicale². Il n'y existe pas une séquence commune et stable qui puisse constituer le radical '*stem*'³ dérivationnel comme dans les langues indo-européennes. A partir de ces trois consonnes, se dérivent des mots de toute catégorie : (N), (Adj), (V), par le biais de différentes intercalations vocaliques ou consonantiques, qui constituent des gabarits verbaux, nominaux ou adjectivaux. Dans la tradition sémitisante, on appelle ces gabarits des '*binyan(im)*', un mot hébreu qui signifie littéralement construction et qui équivaut au mot *binaa?* dans la tradition grammaticale arabe. Il existe des *binyanim* nominaux, adjectivaux et verbaux. Les *binyanim* nominaux sont beaucoup plus nombreux que les verbaux. Je présenterai dans la thèse, à deux reprises, le paradigme des *binyanim* verbaux en arabe⁴.

Cette morphologie se caractérise par des spécificités qui en font la pire candidate pour une transparence complète entre les morpho-phonèmes et leurs traits sémantico- syntaxiques.

² Il existe pourtant des études morphologiques qui avancent des arguments en faveur d'une décomposition plus fine de la racine tri- consonantique. Dans sa théorie de 'matrices et étymons', Bohas (1997) démontre, que les racines tri- consonantiques ne sont pas des primitives, mais plutôt des développements d'étymons bilitères. Cette théorie permet, selon l'auteur, de rendre compte des régularités phonético-sémantiques que l'on observe dans le lexique arabe. Une vision semblable de l'organisation du lexique de l'hébreu est fournie par Harbour (2000).

³ J'entends par cette désignation une base dérivationnelle comportant des consonnes et au moins une voyelle.

⁴ Je souligne que les formes verbales en arabe syrien sont beaucoup plus riches que ceux de l'arabe standard. Pour plus de détails sur ces *binyanim*, voir Cowell (1964).

2.1 L'apophonie

C'est l'alternance (ou la mutation) vocalique qui affecte des éléments en cours de dérivation. C'est là un phénomène commun aux dialectes arabes. Ce type de modification morphologique, selon (Beard 1998), soulève la question des limites de la modification que subit la représentation phonologique de la base. En d'autres termes, jusqu'à quel degré peut-on affecter la base avant qu'elle devienne non reconnaissable ? Cette question n'est nullement une simple problématique dans la morphologie et son interaction avec les autres modules de la grammaire ; comparons, à titre d'exemple, la forme 'imperfective' à la troisième personne du masculin réalisée dans quatre dialectes arabes contemporains :

- | | | |
|-----|----------------|------------------|
| (2) | a- ʕam-yəktob | [arabe syrien] |
| | b- ʕam- yiktub | [arabe libanais] |
| | c- bi-yiktib | [arabe égyptien] |
| | d- ta-yəktb | [arabe marocain] |

Ces quatre réalisations montrent bien que les seuls ingrédients intacts sont les trois consonnes de la racine ; les préfixes aspectuels de 'progressif' et la mélodie vocalique interne varient d'un dialecte à une autre. Dans de tels cas de figure avons-nous le droit de parler d'une réalisation unique du morphème de la voix active en tant que schème [a u] ? Notons par ailleurs que la voyelle médiane 'ə' est sujette à une variabilité presque idiolectale dans les dialectes en question. A mes yeux, MD, par son théorème de sous-spécification des items lexicaux, est capable de rendre compte de ce phénomène. Car, à aucune occurrence, on ne trouve un phonème trop spécifié par rapport à la fonction de l'imperfectif. On n'y trouve pas, par exemple, une voyelle longue parmi les schèmes internes : un 'vocabulaire' trop spécifique pour le morphème de [active, imperfectif] parce que la voyelle longue réalise le gabarit du réciproque en arabe. Autrement dit, la mutation vocalique dans (2) permet toujours de reconnaître la réalisation correspondant au morphème de [active, imperfectif].

Quant à la raison d'être de cette apophonie, c'est une question phonologique trop technique par rapport aux objectifs de ma thèse. Pour plus de détails sur cette question, voir (Guerssel & Lowenstamm 1996).

2.2 Réduplication et gémination

La réduplication est une opération ou processus morphologique qui consiste à copier tout ou partie du radical de l'item lexical dans le but d'épeler une fonction grammaticale (flexionnelle ou dérivationnelle). Ce type d'opération est décrit dans Anderson (1994) et Beard (1998) ; en Dakota (Beard 1998), la réduplication d'une syllabe sert à dériver des verbes dé-adjectivaux :

(3) puza : sec → puspuza : devenir sec.

Cette opération est bien productive en ASy. Par exemple, pour dériver l'intensif/ itératif d'un verbe : (un événement avec des occurrences multiples et petites), il suffit de redoubler le verbe monosyllabique bi- consonantique :

- (4) a. kab : jeter → kabkab : verser/jeter à plusieurs reprises.
b. faš : se dégonfler → fašfaš : se dégonfler d'une manière rapide.
c. ʔaS : couper → ʔaSʔaS : couper en petits morceaux 'snip'.
d. šam : sentir → šamšam : renifler/ humer.

Un autre type de réduplication est la gémination qui consiste à redoubler la consonne moyenne d'une racine tri-consonnantique pour dériver l'intensif ou le causatif d'un verbe :

(5) *katab* : il a écrit → *kattab* : il a fait écrire.

Ce phénomène morphologique constitue, pour Anderson et Beard, un argument contre la vision affixale de la morphologie qui considère le morphème comme un item lexical, un signe saussurien où il existe un signifié (la fonction grammaticale) lié d'une façon biunivoque à un signifiant (le morpho-phonème).

Cet élément redoublé n'a tout simplement pas d'existence en dehors de la base dérivative. Il présuppose le radical auquel il est attaché. En d'autres termes, c'est une opération qui met en relation une fonction grammaticale ou un radical et jamais deux items lexicaux. Ceci est tout à fait prévu dans MD, si on adopte l'insertion tardive comme stratégie de réalisation post-syntaxique.

2.3 La réalité psychologique de la racine tri-consonnantique

Selon MD, la base dérivationnelle, au moins dans les langues sémitiques, est une racine tri-consonnantique non distincte catégoriellement. Dans des études psycholinguistiques récentes, il a été démontré que cette approche qui reprend la théorie classique, correspond bien à une réalité empirique. Prunet, Béland et Idrissi (PBI) (2000) fournissent en effet des arguments d'ordre psycholinguistique en faveur de l'existence de la racine en tant que morphème autonome dans le lexique arabe.

Leurs données sont basées essentiellement sur les erreurs de métathèse d'un patient aphasique, qui montrent assez clairement que les racines sont accessibles en tant que morphèmes autonomes. Pour montrer que leurs conclusions ne sont pas spécifiques au langage aphasique, les auteurs appuient leur hypothèse par des données de jeux de mots et des lapsus dans la langue de locuteurs 'normaux'.

PBI considèrent le cas d'un patient (ZT), bilingue canadien, français arabe (libanais) qui est dyslexique profond '*deep dyslexia*'. Son langage est caractérisé par des erreurs dont les métathèses sont les plus fréquentes. Ce type d'erreur consiste à modifier l'ordre linéaire des racines consonantiques dans quatre types de tâches demandées : lecture à haute voix, répétition, dictée, et nomination d'images. L'exemple en (6) illustre la métathèse dans les quatre tâches :

(6)	Cible	Output	Glose	Tâche
	ʕuʃb	ʃuʕb	'herbe'	lecture à haute voix
	faʃil	ʃafil	'échoué'	idem

ma-jhuud	ma-jduuh	'effort'	répétition
faašil	šaafil	'échouant'	répétition
baHr	Hbr	'mer'	dictée
mi-nTaq-a	m-Tnq-t	'région'	dictée
naxl	xanl	'palmiers'	nomination d'une image
saHaaʔif	SafaaʔiH	'journaux'	nomination d'une image

Deux aspects de ces métathèses sont remarqués : bien que l'ordre linéaire des consonnes soit affecté, les gabarits et les voyelles restent intacts dans toutes les tâches, comme on voit ci-dessous :

(7)	Cible	Output	Glose
	fanaajjin	fajaaniin	'tasses'
	laymuun	malyuun	'citrons'
	ma-naazil	ma-laazin	'maisons'

Dans ce cas, les métathèses effectuées par ZT affectent les consonnes uniquement et jamais les voyelles ; de plus, ces erreurs n'affectent pas les consonnes affixales (préfixes, suffixes, infixes) :

(8)	Cible	output	Glose
	ta -laaHum	ta -laamuH	'solidarité'
	ta -waqquf	ta -qawwuf	's'arrêter'
	is-t -ʔinaaf	is-t -ifnaaʔ	'appel .jr'

Selon PBI, le nombre d'affixes n'a pas d'influence sur l'accessibilité des racines quel que soit le nombre des affixes, la racine étant le domaine exclusif de métathèse.

Les métathèses de ZT affectent les racines consonantiques dans les verbes, les noms et les adjectifs, mais ils n'affectent pas les affixes consonantiques et vocaliques. Dans la représentation standard autosegmentale, les consonnes et les gabarits vocaliques sont représentés sur deux niveaux séparés. Les erreurs de ZT sont alors compatibles avec la

représentation autosegmentale dans la mesure où les racines seules sont sujettes aux métathèses.

Considérant une langue voisine, Borer (2000) montre que l'enfant hébreu est capable d'extraire les racines à partir des mots et de les insérer dans d'autres gabarits à un stade très précoce.

Dans ce qui précède, j'ai essayé de montrer rapidement que les gabarits morphologiques, les schèmes vocaliques et les affixes en général sont difficilement classifiables comme morphèmes discrets liant d'une relation biunivoque un sens à une forme. Ce statut fantôme des morphèmes de l'arabe a poussé beaucoup de morphologues lexicalistes à considérer chaque item lexical comme une entrée autonome. D'autres linguistes, traitant la structure argumentale des gabarits verbaux dans les langues sémitiques, sont arrivés aux mêmes conclusions en observant que les sens des prédicats verbaux ne sont jamais prédits par le sens de la racine combiné avec le sens des morphèmes (Carstairs Mac-Carthy (1992), Arad 1998). Or, il me semble qu'avec de telles approches on perd l'idée de système au sein de la morphologie d'une langue. La seule alternative possible sera une analyse où on dissocie la réalisation morpho-phonologique des morphèmes qui ne sont que des faisceaux de traits morpho-syntaxiques.

3 La/ Les théorie(s) thématique(s)

Toute théorie thématique est un essai de capter la corrélation entre, d'un côté, la relation sémantique intuitive 'thématique' que chaque expression (nominale) entretient avec son prédicat (souvent verbal) et, de l'autre, les propriétés formelles que manifeste cette expression : un cas morphologique, une position syntaxique assez rigide par rapport au prédicat, etc.

Dans les sections qui suivent, je présenterai les grands axes qui ont marqué la théorie thématique dans la littérature linguistique générative. Je démontrerai en particulier que la théorie thématique classique --dont les éléments principaux sont les 'rôles thématiques', le principe de projection et le critère thématique-- qui a fait l'objet d'un consensus parmi les linguistes pendant des années est problématique, en particulier lorsque l'on prend les

données empiriques des langues sémitiques en considération. Cette longue introduction 'thématique' est donc nécessaire pour présenter les critiques qui concernent les données empiriques traitées dans la présente étude.

3.1 La théorie thématique classique

L'intuition essentielle sous-tendant la théorie thématique classique dans ses différentes variantes (Gruber 1965, Fillmore 1968, Chomsky 1981) est qu'il existe des relations thématiques entre les têtes (les verbes) qui assignent des rôles sémantiques et les constituants qui reçoivent ces rôles sémantiques. Ces constituants sont appelés arguments du verbe. Les rôles sémantiques ou thématiques associés aux arguments sont les rôles thématiques *θ-rôles*. Cette théorie est basée sur l'idée que le nombre et la nature des compléments sous-catégorisés par une tête ne sont pas entièrement arbitraires. Chaque item lexical qui est sous-catégorisé pour un ou plusieurs compléments entretient une relation thématique avec ces compléments. Si une catégorie dénote un événement, ce dernier impliquera des entités qui y jouent des rôles. La sémantique de l'item lexical qui dénote l'événement détermine ce qui constitue un rôle légitime. L'opération d'assignation thématique est contrainte par le critère thématique :

(9) *chaque argument prend un seul rôle thématique* \wedge *Chaque rôle thématique est assigné à un seul argument.*

La théorie thématique dans sa version présentée ci-dessus et dans les développements résultants (voir infra) pose des problèmes dont certains, d'ordre formel et empirique, sont présentés rapidement dans ce qui suit.

3.1.1 Les θ rôles : des notions floues

Les contenus accordés aux rôles thématiques tels que 'Agent', 'Thème', 'Patient', 'Expérencer', 'Bénéficiaire', 'Source', etc. résultent de la caractérisation sémantique du prédicat verbal. Autrement dit, on définit

l'éventualité décrite par le verbe, puis on détermine les participants minimaux requis par cette éventualité, avant d'accorder en conséquence les rôles thématiques aux arguments. A partir de ce moment, le rôle thématique devient une information sémantique redondante dans la mesure où cette information est représentée deux fois : par le prédicat verbale et par le rôle thématique. Encore faut-il ajouter que si on tient à ce que la caractérisation des rôles thématiques des arguments soit tirée de celle du prédicat verbal, on aura des problèmes dans la mesure où certains rôles thématiques ne sont pas exigés dans l'événement dénoté par le verbe : 'Bénéficiaire', 'But', etc.

Il est aussi à relever que les critères à la base desquels on définit un rôle thématique ne sont pas homogènes. Parmi les rôles thématiques connus, 'Agent', 'Thème' réfèrent à une vision événementio-temporelle du prédicat verbal où l'agent est celui qui initie l'événement et le thème l'entité 'affectée' par le déroulement de l'événement ou reflétant le développement temporel de celui-ci. Ce critère événementiel n'est pas celui qui caractérise d'autres rôles thématiques non directement liés à l'événement, tel que 'source', 'Goal', 'bénéficiaire', 'location' ; le rôle '*experier*' implique dans la majorité des cas des constructions statives où il n'y a pas lieu de parler d'une structure événementielle. Ce caractère vague et indéfini des rôles thématiques a conduit à une prolifération de termes et des étiquettes 'thématiques', la liste des rôles thématiques ne faisant pas l'objet d'un consensus parmi les linguistes. Cette liste varie d'une théorie à une autre, mais les exemples typiques communs à la plupart des théories sont : 'Agent', 'Thème', '*Experier*', 'Goal'.

De plus, cette imprécision dans la définition des rôles thématiques a conduit à un usage laxiste du terme où toute intuition sémantique sur l'argument d'un prédicat est attribuée à son rôle thématique, même si cette intuition est parfois assez complexe ; pourtant, la théorie qui a engendré la notion des rôles thématiques les voulait des primitifs de la grammaire. Remarquons, par exemple, que dans '*Je lui ai rasé la tête*', le rôle thématique accordé à l'élément datif '*lui*' n'est pas du tout primitif ; il s'agit, selon les études portant sur les datifs 'possessifs', d'un 'possesseur' et d'un 'affecté' à la fois.

Dans une vision plus fine des notions thématiques, Dowty (1991) démontre que les rôles thématiques (au sens classique) ne sont pas des

primitifs, mais plutôt des proto-rôles. Reinhart (2000) présente une approche plus analytique des rôles thématiques ; j'aurai l'occasion de détailler son modèle dans un chapitre ultérieur.

Continuons à énumérer les points faibles de la notion du rôle thématique et observons que le rôle 'Agent', par exemple, n'est pas du tout primitif ni ne réfère toujours au même type d'entité impliquée dans l'éventualité. Dans '*Jean frappe Paul*', il est suffisamment clair que Jean est l'agent de frapper, parce que le verbe 'frapper' est sémantiquement agentif ; mais ce n'est pas aussi clair dans des exemples tels que '*Jean dort*' ; le sujet syntaxique de 'dormir' est conçu difficilement comme agent. De plus, cette théorie ne différencie pas clairement la notion de 'Agent' de celle de 'Cause'. La même observation sur l'imprécision des rôles thématiques est valable pour les arguments internes tels que 'Patient', 'But'..., etc. Ce ne sont pas des concepts clairs, mais plutôt des intuitions informelles.

Les points illustrés ci-dessus montrent, en guise de résumé, l'inadéquation des rôles thématiques. Beaucoup de linguistes (cf. Levin & Rappaport 1995) ont montré comment les rôles thématiques posent problème par rapport aux règles de projection '*mapping*' entre le lexique et la syntaxe, et comment ces rôles thématiques échouent à établir des règles de correspondance systématiques et univoques.

3.1.2 Le critère thématique

Parmi les contre-exemples à ce théorème, celui du verbe 'vendre' est bien connu. Dans '*Jean vend la voiture à Marie*', Jean est aussi bien un agent qu'une source de provenance de la voiture ; Marie, dans ce cas, est le but de l'acte de vente, mais aussi la source de l'argent.

En outre, dans ce cadre rigide, on ne peut pas expliquer l'apparition du même prédicat dans plusieurs constructions :

- (10) a. Jean mange
- b. Jean mange une pomme

Mulder (1992) démontre que toutes les solutions proposées pour cette alternance restent problématiques et affaiblissent la théorie thématique forte. Une première solution consiste à introduire une règle lexicale qui change la structure argumentale d'un prédicat ; il s'agit d'une règle de projection 'permissive' où on peut ne pas projeter une information lexicale dans la syntaxe. On peut également envisager une autre réponse où le rôle thématique interne est assigné à une catégorie vide. On peut finalement dire qu'il existe plusieurs entrées lexicales pour un seul prédicat. Des solutions de ce type, telle que la règle qui supprime le rôle thématique interne, violent à la fois le critère thématique et le principe de projection qui prédit que chaque information lexicale doit être projetée sur chaque niveau syntaxique. Si de telles règles existent, il s'agit d'exceptions ad hoc aux principes généraux qui sont rarement utilisées à l'extérieur des exemples empiriques pour lesquels elles ont été inventées.

Quant à la deuxième solution, celle de la catégorie vide, Rizzi (1986), citée dans Mulder (1992), avance l'idée qu'elle n'est pas valable, pour l'anglais par exemple, où on ne peut pas associer un prédicat secondaire à cet objet nul :

(11) John eats *(his meat) raw

Pour ce qui est de cette dernière solution on peut noter que l'homophonie proliférante qui en résulte à l'intérieur du lexique d'une langue est alors supposée de pure contingence morphologique, ce qui semble fort peu probable.

Le critère- θ exige que chaque argument prenne un théta-rôle. Dans Chomsky (1981), les arguments NP sont compris comme une sorte de 'fonction référentielle' incluant les noms, les variables, les anaphores et les pronoms. Mulder (1992) expose des exemples néerlandais et anglais où il n'est pas le cas que le NP reçoit un rôle thématique du verbe. Ce sont des constructions résultatives qui montrent que les compléments du verbe ne sont pas toujours compatibles avec les restrictions de sélection imposées par le verbe et où le référent de l'objet n'est pas nécessairement interprété comme 'l'objet sémantique' du verbe :

- (12) a. hij veegt de bezem kapot
Il balayait le balai cassé
b. hij verft zijn vingers blauw
Il peignait ses doigts bleus
- (13) a. The clock ticked the baby awake
b. He ran the pavement thin

Selon Mulder, ces phrases sont explicables dans une théorie de petites propositions '*small clause*', le *balai cassé* exprimant le point culminant de l'activité de balayer, ce qui donne la lecture télélique à l'activité dénotée par le verbe. Si cette hypothèse est correcte, ce type d'exemple pose problème à la vision standard des relations thématiques, notamment parce que le complément du verbe doit alors être un participant dans l'événement et être inscrit dans l'entrée lexicale de ce prédicat, ce qui n'est pas le cas.

3.1.3 Argument sémantique vs syntaxique : les tests de l'argumentalité

Pour résumer, dans la théorie thématique standard, les arguments thématiques sont des unités qui fournissent des arguments à la relation sémantique dénotée par le verbe, le type de relation étant décrit par ce qu'on appelle rôle thématique. Les unités qui ne sont pas exigées par la relation dénotée par le verbe sont appelées adjoint/ ajout/ circonstant. Cette distinction de nature sémantique est corrélée à une autre opposition, cette fois syntaxique, entre dépendant syntaxique vs adjoint. Les oppositions syntaxiques entre argument vs adjoint sont en quelque sorte l'ensemble des propriétés différentielles opératoires pour trancher à propos du statut argumental d'une unité. Ces propriétés semblent différencier le comportement syntaxique entre l'argument et l'adjoint par rapport à certains phénomènes tels que l'omission, la passivisation, le contrôle, l'extraction, la portée variable/étroite etc. Selon la langue étudiée, on peut ajouter des tests spécifiques comme le test de l'insertion de '*et cela*' ou le test de '*en faire autant*' en français (cf. Tellier 1997). Le paramètre de l'argumentalité est ainsi devenu un des paramètres cruciaux

pour aborder un phénomène syntaxique. L'association argument syntaxique et argument sémantique semble être l'hypothèse par défaut pour le traitement des arguments en général. Cependant, la réalité empirique ne confirme pas cette partition stricte dans la mesure où on rencontre des dépendants syntaxiques qui ne sont pas des dépendants sémantiques exigés par le prédicat. De plus, il existe des dépendants sémantiques qui ne se manifestent pas comme des dépendants syntaxiques. Il est intéressant d'exposer certains de ces tests opératoires qui ne produisent pas toujours les bonnes prédictions ; car ils constituent un outil central pour étudier la projection syntaxique des arguments sémantiques.

3.1.3.1 Les arguments syntaxiques non dépendants sémantiquement

Il existe de nombreux constituants qui, bien qu'ils fonctionnent comme des arguments syntaxiques, résistent à l'analyse thématique des arguments. J'entends par argument thématique, informellement parlant, le participant ou l'entité minimale exigée par l'éventualité décrite par la tête verbale. On désigne ces constituants comme des semi-arguments, des arguments non nucléaires ou des arguments hybrides (cf. Bonami 1999, Landau 1999, Pylkkänen 2002).

Pour illustrer cette asymétrie entre les deux statuts, syntaxiquement argument vs sémantiquement argument, observons le cas des datifs '*bénéficiaires*'. Dans l'exemple suivant, *Marie* est classifiée, selon la théorie thématique classique, comme étant un argument du verbe et ayant le rôle thématique 'bénéficiaire'.

(14) Jean a chanté une chanson pour Marie

Pourtant, cet argument n'est pas sémantiquement obligatoire pour le verbe *chanter*, comme le fait remarquer Bonami (1999) dans l'implication suivante qui n'est pas vérifiée :

(15) Jean a chanté une chanson \neq Jean a chanté pour quelqu'un

L'auteur montre qu'il existe d'autres arguments avec d'autres rôles thématiques qui montrent le même contraste. Par exemple, les arguments '*buts*' ne sont pas toujours exigés sémantiquement par le verbe comme le montre l'implication suivante. Pourtant, le 'but' est un rôle thématique accordé à un argument du prédicat verbal :

(16) Jean a lancé la balle ≠> Jean a lancé la balle à quelqu'un

Le datif dit 'possessif' est aussi un cas étonnant dans la présente discussion. Pour les linguistes qui ont étudié ce phénomène, le datif possessif n'est pas un argument sémantique du verbe, mais plutôt du constituant nominal possédé :

(17) Je **lui** ai cassé le bras à Pierre

Pourtant ce datif se comporte comme un argument du verbe par rapport à certains tests (Borer & Grodzinsky 1986, Landau 1999).

Dans le chapitre (III), je présenterai en détail un autre phénomène problématique pour la partition : argument/ adjoin. Il s'agit de l'objet interne '*cognate object*'. Ce constituant n'est pas classifiable. D'un côté, l'objet interne n'est pas référentiel et n'est pas exigé sémantiquement par le prédicat verbal, mais d'un autre côté, il obéit dans certaines langues aux tests syntaxiques de l'argumentalité.

Bref si on admet, comme dans la théorie thématique standard, que les 'bénéficiaires' et les 'buts' sont des rôles thématiques pour des arguments du verbe, on doit constater que tous les arguments ne sont pas pour autant sémantiquement obligatoires.

3.1.3.2 Arguments sémantiques non dépendant syntaxiquement

Il existe par ailleurs le cas inverse où l'argument exigé sémantiquement n'est pas épelé ou omis, comme dans l'exemple suivant :

(18) Jean mange (une pomme)

Si on continue à raisonner dans les mêmes termes, à savoir qu'un argument thématique est une entité exigée dans la représentation lexicale ou la sous-catégorisation du verbe, on peut conclure que *une pomme* est un dépendant sémantique, comme le montre l'implication suivante :

(19) Jean a mangé => Jean a mangé quelque chose.

Syntaxiquement, on peut omettre *une pomme*. L'omission étant un test principal pour trancher le statut argumental d'une unité, peut-on dire que *une pomme* n'est pas l'argument du verbe ? J'ai dit dans la section précédente que plusieurs solutions ont été proposées pour rendre compte de l'optionalité dans (18). Une possibilité est de dire que cette optionalité est trompeuse, et que l'argument est en fait réalisé dans la phrase intransitive comme une catégorie syntaxique sans contenu phonologique (catégorie vide) ; j'ai présenté en (11) l'objection de Rizzi à ce type de solution. Une autre possibilité est de dire qu'il s'agit de deux entrées lexicales de verbes homophones. L'un sélectionne l'argument, l'autre pas.

Les arguments sémantiques ne sont donc pas nécessairement manifestés avec leurs prédicats. Malheureusement, ces cas ne se limitent pas aux fameux contre-exemples présentés ci-dessus et qui sont repris dans toute étude critiquant la théorie thématique standard. Observons que selon la définition d'un argument thématique, il y aurait beaucoup d'entités qui sont nécessaires au déroulement d'un événement tout en étant systématiquement facultatives. Comme le fait remarquer Bonami (1999), dans un événement de sommeil, le locatif est indispensable :

(20) Jean dort => Jean dort quelque part

Mais l'argument locatif est dans ce cas facultatif.

Dans le même esprit, on peut observer que si tout événement a une cause alors tous les verbes décrivant des événements vérifient une implication de la forme :

(21) Jean a mangé le gâteau => Jean a mangé le gâteau à cause de quelque chose.

Or, encore une fois, cet argument sémantique n'est pas réalisé syntaxiquement.

Il est apparu dans la discussion précédente que les tests syntaxiques de l'argumentalité ne font pas toujours les bonnes prédictions. J'ai montré cela par rapport au test de l'omission. Il est souvent admis que les arguments syntaxiques se distinguent des adjoints en ce qu'ils sont syntaxiquement obligatoires ; la suppression d'un argument devrait rendre une phrase agrammaticale, contrairement à la suppression d'un adjectif. Ce test ne fait pas les bonnes prédictions puisqu'on peut trouver des arguments sémantiques qui sont syntaxiquement facultatifs.

Les tests syntaxiques qui tendent à distinguer les arguments des adjoints se multiplient en fonction des phénomènes syntaxiques en question ; les contextes de contrôle selon certains linguistes (cf. Chomsky 1981) s'avèrent opposer les arguments aux adjoints. Il est généralement admis, en effet, que les contrôleurs dans l'environnement du contrôle doivent être des arguments thématiques du prédicat qui enchâsse la proposition contenant PRO, comme le montrent les exemples anglais suivants où *Mary* n'étant pas un argument thématique de la proposition matrice échoue systématiquement à contrôler le PRO de l'enchâssée :

(22) (Landau 1999)

- a. Sara told Mary's brother [PRO to behave himself/ *herself].
- b. [PRO to behave himself/ *herself in public] is necessary for Mary's brother.
- c. Sara gave Mary's brother [a task [PRO to test himself/ *herself on]].
- d. [a task [PRO to test himself/ *herself on]] would be challenging for Mary's brother.

Selon ce théorème de la théorie du contrôle, on prédit donc que chaque argument thématique de la matrice doit contrôler le PRO contenu dans la proposition enchâssée. Or, dans le cas de l'argument '*source*' (un membre de

la liste des rôles thématiques), cette prédiction n'est pas vérifiée ; dans les exemples suivants, les arguments 'sources' échouent à contrôler le PRO dans l'enchâssée, bien qu'ils soient des 'arguments' du prédicat verbal de la matrice :

(23) Pylkkänen (2002)

- a. *I lost a carpet to clean.
- b. *I took the keys from Gil to search for.
- c. *I borrowed a table from Rina to get rid of before the party.
- d. *Gil dirtied a carpet from Rina to clean.

Ce que montre l'ensemble des exemples (23) c'est que le contexte du contrôle comme test du statut de l'argumentalité ne classe pas 'source' comme argument. Une solution plausible à ce problème consiste à dire que '*source*' n'est pas un vrai argument, ce qui contredit les théories qui le mettent à égalité avec les autres rôles thématiques comme 'Agent', ou 'Thème' (cf. Grimshaw 1990).

Pour conclure, il est assez clair que le statut sémantiquement obligatoire n'est pas réservé à ce qui est analysé typiquement comme argument. Par ailleurs, ce qui est typiquement argument syntaxique n'est pas toujours obligatoire sémantiquement. Le choix du statut argumental est donc rarement justifié.

Si la théorie thématique s'intéresse à formaliser la projection syntaxique des arguments à partir de la représentation lexicale des prédicats verbaux, et si il est aussi difficile de décider ce qui compte comme argument du verbe, alors, il est naturel que les théories concernant la projection syntaxique des arguments thématiques soient divergentes.

Dans les sections suivantes, j'exposerai les principales approches de l'interface lexicale/ syntaxe qui ont marqué la littérature depuis des décennies et montrerai que les difficultés rencontrées par les différentes approches sont dues en grande partie à l'imprécision des rôles thématiques en tant que notions lexico-sémantiques utilisées comme base de travail quasi-axiomatique.

3.2 De la représentation lexicale vers la projection syntaxique

3.2.1 Les analyses projectionnistes

Une théorie de la projection '*mapping*' explique le fait qu'on puisse comprendre *Marie* comme agent de l'événement dynamique *embrasser* dans une phrase telle que *Marie embrasse Jean*. Cette théorie est ainsi capable d'éliminer la possibilité dans laquelle *Jean* est agent dans une phrase française où il figure après le verbe. En d'autres termes, une théorie de l'interface syntaxe-sémantique s'intéresse à mettre à jour le type d'information nécessaire au niveau lexico-sémantique pour que les 'arguments thématiques' se projettent dans les positions où ils sont interprétés ; ces informations déterminent les propriétés d'un niveau spécifique de représentation, celui qu'on appelait traditionnellement *D-structure* ou 'structure argumentale'.

Une grande partie des ces approches se fonde, entre autres choses, sur une généralisation descriptive où l'agent /cause thématique se réalise en tant que sujet syntaxique et le thème/ patient se réalise en tant qu'objet syntaxique :

(24) Agent/ cause → Sujet syntaxique
Thème/ Patient → Objet

Un des présupposés de cette approche réside dans l'idée que l'information nécessaire à la projection des arguments d'un prédicat est contenue dans l'entrée lexicale de ce prédicat, ce qui motive la désignation de telles théories comme '*the lexical-entry-driven approach*'. Ces approches sont problématiques. Par exemple, la corrélation en (24) ne dit rien sur la réalisation syntaxique du reste des arguments thématiques. On ne peut pas savoir comment les autres objets 'internes', s'il y en a, s'organisent entre eux dans une seule occurrence. Une avancée dans ce sens est l'idée de hiérarchie des rôles thématiques (Jackendoff 1972, Larson 1988, Grimshaw 1990, Pesetsky 1995).

- (25) a. Agent>location/source/Goal>theme [Jackendoff 1972].
 b. (Agent (Experiencer (Goal/source/Location (Theme)))) [Grimshaw 1990].
 c. Cause>Experiencer>Goal/Location/Target>Theme [Pesetsky 1995].

Les approches projectionnistes restent problématiques pour certains phénomènes empiriques que je mentionne ci-dessous.

3.2.1.1 Les structures datives

Un autre cas problématique pour l'organisation des arguments est celui des constructions datives ainsi que leur alternance avec les structures à double objet, comme dans l'exemple anglais suivant :

- (26) a. I gave Mary a book
 b. I gave a book to Mary

On se pose naturellement la question de savoir pourquoi la réalisation des mêmes rôles thématiques diffère ainsi d'une occurrence à une autre. Deux types de solutions ont été proposées. La première consiste à dire qu'il existe deux surfaces pour une seule D-Structure (Baker 1988). Pesetsky (1995), en revanche, suppose que ce qui apparaît comme un seul rôle thématique est en fait deux rôles distincts ; il avance en faveur de cette solution des nuances sémantiques qui différencient les deux structures.

3.2.1.2 Les verbes psychologiques

Dans une paire minimale comme la suivante :

- (27) a. *The television set* worries John
 b. John worries about *the television set*

L'argument *the television set* est présumé dénoter la même relation sémantique avec le prédicat verbal dans les deux phrases. Pourtant, il se réalise dans deux positions syntaxiques différentes ; cela s'oppose sérieusement à l'hypothèse forte de UAH/UTAH et suscite beaucoup de réflexions depuis (Belletti et Rizzi 1988), Mulder (1991), Pesetsky (1990, 1995), (Arad 1998), pour ne citer que quelques travaux. La proposition de Pesetsky pour ce type d'alternance ne réfute pas l'idée de base de UTAH, car, selon lui, le rôle thématique du sujet dans la phrase en (a) n'est pas identique à celui du sujet en (b). Il propose d'analyser le verbe comme étant bimorphémique : la base doit être le prédicat psychologique lui-même combiné avec un morphème causatif, ce dernier fournit l'argument externe. Ainsi, le rôle thématique du sujet en (a) n'est plus un thème, mais plutôt une cause. Cette hypothèse est renforcée, selon lui, par le fait que le thème d'inquiétude de John dans la première phrase pourrait être autre chose que la télévision elle-même.

3.2.1.3 L'alternance inergatif vs inaccusatif

On admet généralement que l'opposition verbe inergatif vs verbe inaccusatif (ergatif) compte parmi les principales raisons qui motivent les approches lexicales de la structure argumentale, où l'information menant à projeter les arguments thématiques est incluse dans l'entrée lexicale du prédicat. On admet cela dans la mesure où on observe que malgré la surface apparemment unique pour les deux verbes intransitifs, le sujet d'un verbe inaccusatif a des propriétés qui correspondent à un 'patient' thématique ; cela est prédit par l'entrée lexicale du prédicat dit 'inaccusatif'.

Mais les choses ne s'avèrent pas simples pour autant, pour la théorie lexicale de la structure argumentale, parce que dans beaucoup de langues le même item verbal se réalise dans deux structures, l'une est inaccusative et l'autre inergative, comme le montrent ces exemples tirés de Borer (1994) :

(28) *Italien*

- a. Gianni ha corso [inergatif]
Gianni a couru
- b. Gianni e corso a casa [Inaccusatif]
Gianni est couru à la maison

(29) *Hébreu moderne*

- a. ha-praxim_i navlu lahem_i [Inergatif]
Les fleurs se sont fanées à elles
- b. ha-praxim navlu li [Inaccusatif]
Les fleurs se sont fanées à moi

L'auxiliaire *avoir* en italien est l'indice de l'occurrence inergative, par opposition à la structure inaccusative qui apparaît avec l'auxiliaire *être*. En hébreu, le datif réfléchi est le test opératoire qui permet de repérer un emploi inergatif, tandis que le datif dit 'possessif' est le symptôme d'un verbe inaccusatif.

Selon une analyse lexicaliste, on devrait prédire toutes les structures où un prédicat apparaît à partir de son entrée lexicale. Les alternances, comme celles citées ci-dessus, deviennent alors difficiles à expliquer, car chaque item lexical a deux possibilités. Il est aussi à noter que ce phénomène d'alternance pour un seul item lexical n'est pas une exception marginale ou propre à une langue. Il existe, par exemple, en anglais où le verbe *break* figure comme verbe intransitif inaccusatif ainsi que dans un contexte transitif :

(30) *Anglais*

- a. John broke the window
- b. the window broke

Levin et Rappaport (1993, 1995) persistent pourtant à défendre la vision lexicaliste. Elles soutiennent que les verbes qui apparaissent en surface, aussi bien comme verbes inaccusatifs que comme verbes inergatifs, ont deux sens. Cela est dû à une règle lexicale qui donne des classifications multiples pour un seul verbe. Il me semble pourtant que cela affaiblit considérablement l'approche

lexicaliste, car le catalogue des verbes montrant un comportement variable et exigeant de postuler des règles lexicales spécifiques s'élargit.

L'approche constructiviste de la structure argumentale qui défend l'idée que le sens puisse être construit dans la syntaxe elle-même trouve une explication pour ces phrases. Car, selon cette théorie, le sens du verbe résulte de la configuration dans laquelle il se trouve et des arguments qui co-apparaissent avec lui.

3.2.1.4 Les éléments extra-argumentaux

Comment se projettent dans la syntaxe les éléments qui ne sont pas inscrits dans l'entrée lexicale du prédicat : bénéficiaire, datif éthique, causeur etc. ? Cette question s'inscrit difficilement dans le programme de recherches de la théorie projectionniste.

3.2.2 Les primitifs conceptuels lexicaux : Jackendoff (1990)

La théorie projectionniste a vu progresser en son sein une tendance plus fine qui vise à résoudre certains des problèmes mentionnés. Selon cette tendance (Jackendoff 1990, Hale et Keyser 1986, Levin et Rappaport 1988, Pinker 1989), la structure argumentale est projetée à partir d'une information lexicale relative au prédicat verbal. Mais cette information est de nature logico-sémantique, où on décompose le sens du verbe en des primitifs conceptuels, ce qui permet de résoudre certains problèmes, relatifs à la structure argumentale. Le représentant éminent de cette branche de la recherche est Jackendoff (1990).

La grammaire est pour Jackendoff composée de trois modules autonomes : sémantique conceptuelle, syntaxe et phonologie. Chacun de ces composants est constitué ou généré par ses propres règles de formation. Il existe des règles de correspondance entre ces structures indépendantes. Le lexique fait partie des règles de correspondance entre la structure conceptuelle et la structure syntaxique. Les sens sont, comme la structure phonologique, organisés par le biais d'unités indépendantes mais interactives. A l'instar des

structures syntaxiques, les structures lexicales ou les items lexicaux (qui correspondent à des concepts) peuvent être infinis ; il existe alors un niveau inné plus restreint et qui a la capacité générative pour former un ensemble infini de concepts. Les unités essentielles de la structure conceptuelle sont des constituants conceptuels qui incluent un petit ensemble d'entités ontologiques comme ceux énumérés en (31)

(31) {*Objets, Événements, états, actions, places, passages, propriétés*}

Ces catégories correspondent en réalité à des domaines différents, mais elles partagent entre elles des caractéristiques formelles communes. Chacune de ces catégories peut entrer dans des relations plus complexes déterminées par des fonctions du type :

(32) {*To, From, Toward, Away-From, Via, Be, Causation*}

Les règles de combinaison génèrent un ensemble infini de concepts lexicaux (les sens des mots) ou phrastique (les concepts des phrases et des propositions).

Le répertoire des concepts internes exprimés par les phrases ne peut pas être encodé comme une liste, mais doit être caractérisé en termes d'un ensemble fini de primitifs mentaux et un ensemble fini de principes de combinaison, capables de décrire les concepts internes possibles qui s'expriment par des phrases syntaxiques. Jackendoff appelle ces deux ensembles la grammaire de concepts phrastiques. La structure conceptuelle du verbe '*climb*' prend alors la forme suivante :

(33) [Path to ([place top-of ([thing]])])]

La théorie de Jackendoff ne prédit pas du tout une correspondance complète entre la structure conceptuelle et la structure syntaxique. Bien au contraire, l'auteur expose des contre-exemples à cette correspondance tant souhaitée par les linguistes (Postal, Baker, Perlmutter & Postal). Jackendoff fait remarquer, par

exemple, que dans la phrase (34), la structure en *way* ne correspond pas littéralement à la structure sémantico-conceptuelle illustrée en (35) :

(34) Bill belched his way out of the restaurant

(35) Bill went out of the restaurant belching.

L'idée principale qui sous-tend cet exemple est que l'objet syntaxique de surface n'est pas l'objet sémantique de la phrase. Jackendoff montre par des arguments syntaxiques et sémantiques que ces constructions ne sont pas conceptuellement identiques à leur structure syntaxique. Il avance l'idée que la vraie construction qui correspond au sens de la phrase est celle en (36) :

(36) [GO ([Bill], [To [EXTERIOR-OF [RESTAURANT]]])] [with [Belch [Bill]]]

L'opérateur *WITH* est un élément d'une classe naturelle de fonctions conceptuelles subordonnantes qui lient un état ou un événement à un modifieur qui est lui-même un autre événement ou état. Ainsi, les constructions à *Way* exhibent le décalage entre la structure syntaxique et la structure conceptuelle parce que : (i) l'enchâssement syntaxique est différent de l'enchâssement conceptuel, le verbe principal de la phrase apparaissant comme un événement subordonné dans la structure conceptuelle ; (ii) la fonction grammaticale *GO* n'est exprimée par aucun item lexical, sinon par *Way*.

Bien que la théorie lexico-conceptuelle soit attrayante par ses formulations qui répondent à nos intuitions relatives aux sens des mots, elle ne me paraît pas constituer une réponse satisfaisante aux alternances possibles d'un même prédicat. Pour résoudre le problème exposé en (34-35), la réponse de Jackendoff ne constitue qu'une généralisation descriptive. Proposer des règles lexicales de correspondance dérivant la surface syntaxique sans aucune clarification sur les mécanismes internes de ces règles est de pure spéculation. Autrement dit, si on dispose d'un input (la structure conceptuelle) et d'un output (la structure syntaxique), il n'est pas naturel de ne pouvoir déterminer aucun algorithme assurant le passage de l'une à l'autre. De plus il faut poser la

question de savoir si les fonctions primitives (plutôt de nature spatiale), répertoriées par Jackendoff (32) sont suffisantes et exhaustives pour dériver tout sens possible.

3.2.3 Résumé

La théorie thématique classique semble problématique d'un point de vue empirique. Selon cette théorie, la syntaxe du verbe est projetée à partir de son entrée lexicale. L'entrée lexicale doit inclure toutes les informations nécessaires pour la projection syntaxique des arguments dans la structure profonde '*D-Structure*' : un niveau de représentation syntaxique où les éléments sont théta-marqués. Pinker (1989) exprime cette modularité de la grammaire par une fonction algorithmique qui opère à l'interface entre le lexique et la syntaxe : son input est une information lexicale et l'output est une information syntaxique. Cette fonction consiste à lier des variables dans le niveau lexico-conceptuel à des positions syntaxiques. Les thèses emblématiques de cette théorie sont l'UAH '*Universal Alignment Hypothesis*' (Perlmutter & Postal 1984) et l'UTAH '*Uniformity of Theta Assignment Hypothesis*' (Baker 1988, 1997). J'ai illustré quelques phénomènes problématiques pour une telle théorie que je répète dans les points suivants :

- (i) les constructions datives
- (ii) les verbes psychologiques
- (iii) l'alternance inergatif/ inaccusatif
- (iv) Les éléments extra-argumentaux

En outre, on peut noter un autre problème d'ordre théorique dans les théories projectionnistes ; (Levin & Rappaport 1986), (Zubizarreta 1982), (Grimshaw 1990) considèrent la structure argumentale comme un niveau de représentation spécifiant l'information qui est purement syntaxique. Les informations sémantiques comme les théta-rôles ne sont pas présents dans ce niveau. La structure argumentale est donc un niveau intermédiaire entre un niveau initial primitif, la structure conceptuelle lexicale et la structure

syntactique ; cela risque d'introduire une redondance dans les niveaux de représentation.

3.2.4 L'approche aspectuelle/ événementielle

La théorie événementio-aspectuelle (Van Voorst 1988 ; Tenny 1987, 1992, 1994 ; Van Valin 1990 ; Hoekstra & Mulder 1992 ; Borer 1994, 1996, 2000 ; Arad 1998) constitue une percée dans la théorie thématique en général dans la mesure où elle tend à présenter, de façon relativement précise, l'information nécessaire et suffisante dans l'entrée lexicale d'un prédicat pour projeter ses arguments dans la syntaxe, cette information étant de nature aspectuelle. Autrement dit, l'aspect lexical du verbe ou '*aktionsarten*' détermine la projection de ses arguments ; les arguments qui portent un rôle aspectuel spécifique occupent une position syntaxique spécifique. Par exemple, Arad (1998) démontre que la distinction argument externe vs argument interne traduit l'organisation temporelle interne de l'éventualité ; la couche verbale basse abritant l'argument qui subit le changement d'état ou l'affectation causée par l'événement. Ce changement d'état sert comme une échelle sur laquelle on voit l'événement se dérouler. Il marque le point final de cet événement d'une façon inhérente (les prédicats téliques Verkuyel 1993, Dowty 1979, Smith 1991). Par contre, la couche verbale haute abrite l'argument qui initie l'événement. Dans la section suivante, je présenterai rapidement la théorie de Tenny (1987), celle qui a eu le plus d'impacts sur les analyses thématiques. Puis je conclurai par des problèmes empiriques qui ne trouvent pas de réponse dans la théorie aspectuelle.

3.2.4.1 Tenny (1987)

La théorie développée par Tenny a inspiré beaucoup de linguistes qui tentent d'articuler l'aspectualité du verbe (*aktionsarten*) avec la projection syntaxique des arguments thématiques (structure argumentale). Tenny considère que seules les propriétés aspectuelles des arguments du prédicat

sont l'intermédiaire entre le lexique et la syntaxe. Elle insiste sur le fait que la propriété essentielle de l'argument interne est qu'il mesure l'événement dénoté par le prédicat. L'événement est considéré comme une pellicule de photos, '*series of snapshots*', qui reflète le changement dans l'objet. Chaque morceau de la pellicule 'manger une pomme' reflète un point temporel dans lequel la pomme se consume et diminue jusqu'à ce que la pomme ne soit plus là et que l'événement soit accompli. Dans les exemples suivants, l'emploi des objets internes est très similaire aux adverbes de mesure de type *halfway* :

- (37) a. perform a play halfway
b. perform half a play
c. translate a poem halfway
d. translate half a poem
e. destroy the city halfway
f. destroy half the city

Le changement effectué sur l'objet n'est pas nécessairement un changement de dimensions dans l'espace ; cela peut être un changement d'état :

- (38) *red*den the photograph

Peu importe si le verbe est téléique ou non. L'ajout d'un argument interne délimite l'événement. Dans l'exemple (39), on a un verbe qui est intrinsèquement atéléique, mais l'ajout de l'objet le délimite :

- (39) a. push the cart (*in an hour/ for an hour)
b. push the cart to New York (in an hour /? for an hour)

L'auteur fait remarquer, à juste titre, qu'une forte corrélation existe entre la délimitation du verbe et son argument interne. Elle démontre que si une modification quelconque affecte l'objet interne, cela affectera par conséquent la

délimitation de l'événement⁵. Par exemple, l'opposition 'masse' vs 'comptable' dans un objet interne n'est pas sans conséquence sur la télicité de l'événement du prédicat (40). En revanche, si l'argument externe passe de 'comptable' à 'masse' ou l'inverse, ceci n'a pas d'impacts sur la délimitation de l'événement (41) :

- (40) a. Charles drank a mug of beer (?? for an hour/ in an hour) [Délimité]
b. Charles drank beer (for an hour/ * in an hour) [Non délimité]

- (41) a. Snow surrounds the house. [Non délimité]
b. Seven trees surround the house. [Non délimité]

3.2.4.1.1 Bilan

La théorie aspectuelle de la structure argumentale produit de justes généralisations à propos des propriétés aspectuelles de certains arguments. Elle fait aussi des prédictions pour certains phénomènes grammaticaux restant épineux dans la théorie thématique, tel que l'inaccusativité (cf. Van Valin 1990), les verbes psychologiques et l'alternance structurelle des verbes locatifs (cf. le même article de Tenny 1987).

Cependant, la théorie aspectuelle laisse certains problèmes ouverts. Dans cette théorie, l'information aspectuelle qui sert à projeter les arguments dans leurs positions syntaxiques concerne surtout l'argument interne. Elle tourne autour de la délimitation de l'événement, une notion liée à l'objet interne ; l'agent n'étant pas un délimiteur, se voit accorder un trait négatif de [-DEL], suffisant pour qu'il soit projeté dans une position syntaxique externe. Or, la discussion ne dit rien à propos des autres 'arguments' qui ne sont pas 'majeurs' ; par exemple, on ne sait pas comment il faut projeter l'argument 'But', 'source' etc. en fonction de leurs propriétés aspectuelles. Tenny reste silencieuse à ce propos⁶.

⁵ La corrélation entre l'objet interne et la télicité du verbe trouvera une formulation sémantique dans Krifka (1992).

⁶ Arad (1998), traitant des constructions à double objet, propose d'autres projections à caractère aspectuel. Elle fait, en effet, une nuance entre la projection de délimitation (DelP) où

Je note également que la délimitation de l'événement est fortement liée dans cette théorie à la notion d'affectation qu'on perçoit sur le thème ; difficilement formulable de façon précise, l'affectation est tacitement perçue comme une consommation ou un changement d'état physique graduel. La difficulté se manifeste alors quand on a affaire à un thème n'étant pas visiblement affecté ; dans ce cas de figure, est-il toujours légitime de parler de l'objet direct comme délimiteur de l'événement ? De tels exemples ne manquent pas ; ce sont surtout les verbes transitifs d'activité comme en (42)⁷, ou les verbes statifs transitifs comme en (43) :

- (42) a. Jean embrasse Marie
b. Jean pousse la voiture

- (43) Jean connaît la vérité.

On a donc l'impression que la généralisation de Tenny concerne surtout les verbes transitifs d'accomplissements⁸. Quant à la classe des achèvements, on peut observer que ces verbes sont intrinsèquement délimités à cause de leur structure interne atomique.

Le projet de Tenny a été fructueux dans la mesure où la corrélation qu'elle a établie entre l'objet interne et la délimitation a, par la suite, poussé les linguistes à encoder la télicité dans une projection syntaxique précise et

elle abrite l'objet indirect 'le but' d'une phrase dative et la projection de mesure (EMP) où elle abrite l'objet direct.

⁷ Tenny mentionne un exemple qui s'avère problématique pour sa généralisation :

- (i) John pushes the cart to New York.

En analysant ce type de phrases, l'auteur pose l'existence de *PATH*. C'est la mesure défective qui constitue seulement une échelle mesurant le progrès de l'événement sans un point final inhérent. 'The cart' dans l'exemple précédente. Le point final dans cet exemple sera *TERMINUS* (ex. to New York).

⁸ Mulder (1992) considère que s'agissant d'un verbe d'accomplissement, il y a une redondance entre l'information aspectuelle lexicale et cette règle de projection, parce qu'un verbe d'accomplissement est intrinsèquement télique (délimité) et sa délimitation se reflète dans le changement d'état de l'objet direct. Cette redondance est admise par Grimshaw (1990) et réclamée même comme condition pour projeter l'objet dans sa position canonique en tant que sœur du verbe. Pour ma part, je ne suis pas complètement convaincue que les verbes d'accomplissement soient intrinsèquement délimités. Voir la suite de la discussion dans le corps du texte.

souvent liée à l'objet interne d'une manière ou d'une autre, voir Travis (2000), Van Hout (2000), mais aussi Kratzer (2000) où cette projection de télicité légitime le cas accusatif. J'attire pourtant l'attention sur le fait que la télicité implique plusieurs facteurs, entre autres des facteurs d'ordre pragmatique. Laca (2003) fait observer pertinemment que les verbes d'accomplissement ne sont pas nécessairement téliques de manière inhérente, car on peut dans les exemples suivants annuler les inférences de la télicité :

(44) Elle a mangé le sandwich, mais elle en a laissé un bout.

D'après Laca, le bornage et la télicité dépendent largement du contexte et des connaissances du monde ; autres facteurs interfèrent pour classier les accomplissements comme des événements téliques. L'agentivité en est un exemple, quand il existe un agent ayant une intention d'initier l'événement, on présuppose qu'il a l'intention d'accomplir l'événement jusqu'à son terme.

Pour résumer, il n'est pas entièrement correct de faire correspondre télicité et argument ou télicité et une projection unique dans la syntaxe ; la télicité étant une notion complexe qui inclut, entre autres choses, des facteurs pragmatiques.

3.2.5 L'approche constructiviste

L'imprécision des rôles thématiques et l'incapacité de la théorie thématique classique à expliquer des données empiriques dans les langues ont suscité une théorie alternative. Il s'agit des théories désignées comme 'constructivistes' (*Syntactic Bootstrapping*⁹) (Mulder & Hoekstra 1990, Gleitman 1990, Borer 1994, 1996, 2000, Van Hout 1996, Hale & Kayser 1997, Goldberg 1995, Harley (1995), Arad 1998).

Selon cette approche, c'est la configuration syntaxique qui sert à l'interprétation argumentale. Les rôles thématiques dans le sens classique ne

⁹ Il s'agit d'une proto-classification qui unifie, en quelque sorte, toutes ces approches ensemble. Pourtant, il faut noter que des nuances (quelques fois significatives) existent entre ces théories. Le point commun qui les met toutes sur un pied d'égalité demeure le besoin de décomposer davantage le domaine lexical dans la computation syntaxique.

sont que des désignations mnémoniques pour des projections syntaxiques. Autrement dit, une expression nominale est interprétée comme argument externe (Agent) parce qu'elle se trouve dans une configuration syntaxique externe au verbe ; l'interprétation du thème est dérivée de la position interne. Toute autre règle de projection '*mapping*' est superflue. La sémantique accordée à l'entrée lexicale du prédicat est réduite au minimum. Hale et Keyser (1993, 1998) ont tracé l'axe principal de l'approche constructiviste. Pour eux, le terme "structure argumentale" est utilisé pour désigner la configuration syntaxique projetée par l'item lexical. Les verbes des langues naturelles sont hautement limités dans la complexité et la variété des structures argumentales qu'ils représentent ; cela est conforme à une typologie restreinte formulée en termes configurationnels minimalistes tels que tête-sœur, tête-spéc. Cela explique, selon les auteurs, le fait que les rôles thématiques constituent un ensemble discret et fini : les rôles thématiques sont limités car les configurations syntaxiques possibles sont limités.

La théorie constructiviste de Mulder (1992), Borer (1994) et, plus tard, de Arad (1998), pour ne pas citer d'autres, est articulée avec la théorie aspectuelle de Tenny. Car, selon ces auteurs, les arguments d'un prédicat entrent dans la computation sans ordre précis, puis se déplacent vers les spécificateurs des projections fonctionnelles de nature aspectuelle¹⁰. Il faut noter également que cette approche dans certaines de ses manifestations (Mulder & Hoekstra 1990, Borer 1994, Arad 1998) est intimement combinée avec l'approche néo-davidsonienne, car les projections aspectuelles qui accueillent les arguments sont distinguées de la tête verbale. Les arguments se trouvent dans une configuration spec-tête de ces projections dont les têtes ont donc un contenu aspectuel de type '*MEASURE*' ou '*INITIATOR*'¹¹.

¹⁰ Ici, on peut enregistrer une différence majeure, au sein de la tendance constructiviste, entre la théorie de Hale & Keyser, et la théorie de Borer. Pour les premiers, les arguments du verbe sont projetés directement comme sœur et spécificateur de la tête verbale. En revanche, pour Borer, les arguments du prédicat verbal se trouvent dans des spécificateurs des projections fonctionnelles spécifiques.

¹¹ L'approche davidsonienne de la structure argumentale trouve ses origines dans la théorie de Davidson (1967) qui considère que tout prédicat verbal (dynamique) - mais aussi statif, voir Higinbotham (1985) - a un argument événementiel de type '*e*', car les événements sont des entités tout comme les objets référentiels (cela a enrichi l'ontologie acceptée jusqu'à alors). Il a été proposé, dans cette théorie, que l'argument de l'événement trouve son reflet syntaxique

3.2.5.1 Bilan

Cette approche de la structure argumentale sera adoptée tout au long de la présente étude pour ses avantages à la fois théoriques et empiriques. D'un point de vue théorique, elle fournit l'hypothèse la moins coûteuse pour l'acquisition. Comme le fait remarquer Borer (2000), la représentation syntaxique de la structure argumentale dissocie l'acquisition de la structure syntaxique de l'acquisition du lexique. Il est donc possible pour l'enfant de passer par une période où la structure syntaxique de l'événement est en place, bien que la connaissance des vocabulaires ne soit pas fixée. Elle avance dans cette étude des arguments empiriques relatifs à l'acquisition qui montrent que l'enfant hébreu n'est pas conscient de la relation entre la structure syntaxique et le *binyan* approprié. Or, cet enfant n'en produit pas moins des *binyanim* corrects morpho-phonologiquement (des mots attestés). Cela veut donc dire que ce qui n'est pas maîtrisé à ce stade est la correspondance entre la structure syntaxique et la réalisation morpho-phonologique adéquate.

dans des expressions anaphoriques telles que *which* ou *it* qui n'ont pas d'autres antécédents que l'événement lui-même :

- (i) a. The river burst its banks, **which** nobody had expected (to happen)
- b. John didn't wash his hands. Yes, he did. I saw **it**.

Dans le développement néo-davidsonien de cette théorie, on considère que chaque 'argument' est un argument de l'événement (Parsons 1991), Borer (1994), (Ramchand 1997), (Pylkkänen 2002). Selon ces approches, chaque argument est engendré dans le spécificateur d'une projection fonctionnelle (souvent de nature aspectuelle).

Kratzer (1989, 1994, 1996) considère que l'approche néo-davidsonienne s'applique exclusivement à la forme logique, et que cela ne signifie pas que la syntaxe doit être néo-davidsonienne, à l'exception de l'argument externe qui doit être introduit par un prédicat indépendant du prédicat verbal : **VOIX** : une tête qui dénote une relation thématique entre l'argument externe et l'événement décrit par le verbe. Cette proposition répondait, en quelque sorte, aux analyses démontrant l'asymétrie entre l'argument externe et l'argument interne : Williams (1981), Marantz (1984) et les VP Shell (Larson 1988). La théorie de Kratzer a été largement adoptée dans les théories syntaxiques ultérieures où on désignait dès lors cette projection verbale additionnelle par *vP*. (cf. Chomsky 1995, Hale & Keyser 1993, 1997, 2002, Arad 1998). Chaque théorie aura une propre interprétation de cette projection. Pour Borer, (1994), elle reflète l'organisation temporelle de l'événement : l'argument interne est déterminé par le passage temporel dénoté par l'événement, tandis que l'argument externe est exclu de ce passage temporel. Je note, en revanche, que les objets internes n'étaient jamais traités de la même façon ; et sont toujours engendrés en tant que sœurs des têtes verbales, même s'ils effectuent, selon certaines analyses, des mouvements vers des projections fonctionnelles pour des raisons de vérification casuelle ou aspectuelle de télicité, par exemple (cf. Travis 2000, Kratzer 2000).

Du point de vue empirique, cette approche avance des solutions peu coûteuses aux phénomènes d'alternance du même item verbal ou ce que Borer appelle '*variable-behavior verbs*' : *move, drop, break* etc., l'alternance datif vs double objet, ainsi que les verbes qui alternent entre inergatif et inaccusatif. Cela est manifestement moins coûteux que de supposer deux entrées lexicales, comme Levin & Rappaport-Hovav (1995), ou de supposer des règles lexicales spécifiques, comme Pinker (1984). Ceci est faisable car l'information qui détermine la projection syntaxique des arguments n'est pas gravée a priori dans l'item lexical lui-même.

L'approche constructiviste me paraît disposer d'un autre avantage qui la rend supérieure à l'approche projectionniste : elle accepterait des éléments extra-argumentaux. Pour quoi en va-t-il ainsi ? Parce que le mécanisme de la projection est simple et non pas pré-défini par des informations pré-syntaxiques. Pour Borer (1994, 2000), les arguments se trouvent assignés à une interprétation dans les spécificateurs de nœuds qui sont associés avec la structure événementielle. La structure événementielle dans ce système n'est pas déterminée par les propriétés des vocabulaires, mais par la **fusion 'merge' optionnelle** de têtes fonctionnelles qui portent des valeurs sémantiques particulières. Les projections fonctionnelles argumentales fusionnent **facultativement**, ce qui représente une avancée considérable dans les théories thématiques car on tolérerait dès lors l'apparition des structures où 'l'argument' se manifeste ou ne se manifeste pas : *manger (une pomme)*.

En même temps, cette approche intègre facilement les constituants non 'argumentaux' dans la structure syntaxique. Ce dernier avantage est exploité intensivement dans le travail de Pylkkänen (2002) qui s'inscrit dans le cadre de la morphologie distribuée et dont le volet argumental/sémantique est celui de l'approche constructiviste. Selon cet auteur, les arguments non-canoniques '*non core arguments*' sont introduits par des têtes applicatives dont il existe d'ailleurs une liste universelle. Les paramètres entre les langues résident dans la position dans laquelle s'introduit la projection applicative : applicative basse (au dessous de la projection de l'événement) vs applicative haute (au dessus de la projection de l'événement). Pylkkänen met sur un pied d'égalité la projection de VOIX qui introduit l'argument externe, la projection de CAUSE,

ainsi que les applicatives classiques comme les bénéfactives. Dans l'approche présente, il est nécessaire de revoir les tests de l'argumentalité afin de préciser pour quelle raison il existe de tels contrastes entre les 'arguments' et les 'circonstants'. Il se pourrait que ces contrastes s'expliquent par rapport aux différences structurelles et non pas par rapport à leur statut dit 'argumental'.

Bien que je fasse mienne l'approche constructiviste s'inscrivant dans la même entreprise que MD, il me semble que celle-ci souffre de quelques ambiguïtés qui méritent d'être soulignées. Premièrement, on peut se demander si les projections fonctionnelles aspectuelles sont capables de dériver tout élément thématique ; autrement dit, doit-on nommer des projections aspectuelles qui accueillent les bénéficiaires, les sources, les buts ou les datifs ? En réalité, une structure purement événementielle ne pourrait pas inclure tous les arguments. Il me semble cohérent de supposer que ces projections fonctionnelles qui fusionnent facultativement pour bâtir la structure argumentale sont de nature mixte, aspectuelle et 'thématique'.

Par ailleurs, le développement de Pylkkänen (2002) pose un problème concernant les contenus sémantiques des têtes applicatives. Tout en étant intuitifs, ceux-ci semblent parfois trop complexes pour une seule tête et une seule projection. Par exemple, la tête applicative que l'auteur propose pour les constructions des datifs possessifs en hébreu et en finnois portent le sens de '*perte de possession*'. Or, elle ne définit à aucun moment le sens 'possession', et sa notion 'perte de possession' recouvre des sens tels que 'l'atteinte à l'intimité ou à la sphère personnelle'.

J'adopterai, pour ma part, une approche plus prudente où le sens est bel et bien construit par et dans la syntaxe, mais où le sens accordé aux têtes fonctionnelles de la syntaxe restera aussi simple et 'primitif' que possible.

4 Conclusion

On a vu dans ce chapitre que la théorie qui offre le plus de promesses de réponses aux problèmes morphologiques et sémantiques/thématique est une théorie où la syntaxe est le seul module générant les mots et les sens. Deux idées très importantes caractérisent cette théorie et constitueront deux de mes

outils de travail tout au long de ce travail : la première consiste à dissocier le morphème (faisceau de traits morpho-syntaxique) de sa réalisation morpho-phonologique (vocabulaire) ; la deuxième réside dans la nécessité inévitable de décomposer le domaine lexical en des projections plus atomiques, entreprise inaugurée, d'une certaine façon, par les sémanticiens génératifs dans les années soixante.

Chapitre II

Les constructions datives non canoniques : une approche constructiviste

*« ...Nous vivons dans un monde à ce point
interdépendant que les opérations courantes
s'enchaînent... »*

Eric Hobsbawm.

0 Aperçu du chapitre

Ce chapitre traite du statut argumental des datifs non conventionnels, tels que les datifs '*possessifs*', '*éthiques*', '*réfléchis*', '*maléfactifs*' et '*bénéfactifs*' en arabe syrien¹². Il s'agit de montrer que ces étiquettes notionnelles, tirées de la théorie thématique, sont des épiphénomènes dus aux particularités des structures argumentales impliquées. Elles ne sont pas intrinsèquement liées aux datifs puisque, d'une part, la syntaxe de surface et la morpho-phonologie de tous ces datifs sont identiques, et d'autre part, l'interprétation de la possession – une classe fortement mise à part dans les études linguistiques – n'est pas primitive et peut changer dans un contexte pragmatique approprié.

Dans la perspective du présent chapitre, ces éléments syntaxiques ne constituent pas des classes naturelles réellement distinctes et les contrastes interprétatifs qu'ils exhibent n'ont pas de fondements morpho-syntaxiques.

Au premier abord, ceci paraît contradictoire avec l'approche générale de cette thèse qui voit dans la syntaxe le module génératif des mots et des sens. Mais, il n'en est rien. Car la syntaxe bâtit effectivement les sens, mais pas n'importe lesquels. Il semble en effet que des concepts tels que '*éthiques*', '*possessifs*' etc. reposent sur des implicatures et des inférences pragmatiques dépendant largement du contexte et des facteurs conversationnels. Or le sens généré par la syntaxe qui est intrinsèque au datif est beaucoup plus basique.

Une grande partie de ce chapitre sera consacrée à démontrer que le sens 'possession' n'a pas d'origine structurelle syntaxique, contrairement à ce que propose Landau (1999). De plus, des interprétations telles que '*éthique*', '*bénéfactif*', '*maléfactif*' ne dépendent que du sens du verbe (positif ou négatif) et de sa transitivité.

Je tenterai de démontrer que les DP datifs, du moins ceux qui ne sont pas canoniques, sont engendrés comme sujets d'une prédication. Cette prédication (VP/ \sqrt{P}) est l'événement dépourvu de temporalité. Le DP datif est engendré dans le spécificateur de VP (ou dans ce qu'on peut appeler la

¹² Contrairement aux données présentées dans les chapitres ultérieurs, où la divergence entre l'arabe standard et l'arabe syrien est insignifiante, les constructions datives que je présente ici sont très peu productives, sinon inexistantes en arabe standard. Les datifs éthiques, par exemple, n'y sont pas attestés à ma connaissance.

projection verbale basique) (cf. Harely 1995, où cette projection reçoit l'étiquette BaseP ; chez Marantz 1997, c'est une racine), le datif désigne l'entité 'concernée' par l'éventualité. Ce terme neutre et primitif de 'concerné' couvre l'ensemble des interprétations associées aux datifs : maléficiel, bénéficiel, possessif, éthique. L'item 'concerné' n'est pas le 'sujet' classique qui correspond à l'initiateur, à la cause ou à l'agent. Ces dernières notions sont associées plutôt au sujet temporel, engendré, selon moi, dans le spécificateur de vP. L'analyse proposée dans cette étude donne une vision unifiée des datifs en général, puisqu'elle suggère que les 'arguments' 'buts' dans les constructions datives sont engendrés dans le spécificateur de VP.

Il me faut, par ailleurs, préciser que mon argumentation ne réfute nullement le fait que ces datifs non-canoniques constituent des tests opératoires pour repérer le type de VP : inaccusatif, inergatif, etc. (cf. le travail pionnier de Borer et Grodzinsky 1986). Car, l'interprétation conversationnelle repose, entre autres choses, sur l'environnement syntaxique dans la phrase et sur ce que le datif c-commande. Par contre, mon argumentation se veut plutôt une réfutation des analyses qui associent les différentes interprétations des datifs à des positions d'engendrement argumentales distinctes, comme c'est le cas dans l'analyse de Landau (1999).

Le chapitre commence par une description un peu détaillée des datifs en arabe syrien (§ 1.3), comparés aux datifs hébreux et français, afin d'isoler leurs caractéristiques. En deuxième partie, je m'attarde sur l'analyse de Landau (1999) en essayant de montrer en quoi sa perspective syntaxique est problématique pour les données de AS, (§2). En (§3), j'illustrerai l'analyse de Pylkkänen qui se veut aussi une critique de celle de Landau ; j'en critiquerai surtout le contenu sémantique 'lourd' de l'applicative que cet auteur étiquette '*perte de possession*' et qui serait responsable de l'insertion des arguments datifs. Mon analyse ne s'oppose pas fondamentalement à la théorie sous-jacente à l'analyse de Pylkkänen qui considère le sens comme construit par la syntaxe et qui voit dans la syntaxe le mécanisme génératif de toutes les interprétations requises. Mais mon analyse se veut plus prudente dans la mesure où je laisse ouverte la possibilité que le sens ne soit pas entièrement élaboré syntaxiquement.

- (4) salma_j raʔSet-la_j šway
 Salma danser.PF.3fs-à 3fs un peu
 ‘Salma a dansoté (un peu)’

Ces constructions posent un certain nombre de problèmes pour la théorie thématique ; elles peuvent être ainsi formulées :

- (i) Ces datifs ne font pas partie de l'entrée lexicale du prédicat verbal. Quel est alors leur statut argumental et par quel moyen sont-ils projetés dans la syntaxe du VP à partir du lexique ?
- (ii) Qu'est-ce qui autorise les linguistes à faire de ces quatre occurrences quatre classes naturelles distinctes ? Les étiquettes comme 'possession', 'bénéficiaire' ou 'affectation' sont-elles suffisantes pour les distinguer l'une de l'autre ?
- (iii) Concernant les datifs dits 'possessifs' de (1), on peut observer que les constructions datives dans les langues sémitiques ne sont pas utilisées pour la possession pure. On peut toujours y discerner un autre sens souvent lié à l'affectation, et parfois au bénéficiaire. La question qui se pose alors est celle de savoir si le rôle sémantique pertinent est le rôle de possesseur ou bien le rôle '*Experiencer*' - affecté ou bénéficiaire. Dans le cadre de la théorie thématique 'standard', cela peut poser un problème supplémentaire important à un module majeur de cette théorie, le critère thématique ; car ce datif semble recevoir deux rôles thématiques.

Ce phénomène a maintes fois été étudié en hébreu depuis l'article de Borer et Grodzinsky (1986). Guéron (1985-1992) l'a fait également pour le français. La tendance commune de ces recherches consiste à tracer une ligne de partage nette entre les différents types de datifs, surtout en ce qui concerne les datifs dits 'possessifs'. Le statut hybride de ce datif qui se comporte syntaxiquement comme un argument de verbe et sémantiquement comme l'argument interne d'un DP du verbe, était expliqué structurellement comme un indicateur du fait que le datif a un contrôle sur le DP possédé (Borer &

Grodzinsky, Guéron), ou bien du fait qu'il y a un mouvement de l'intérieur du DP vers une autre position à l'intérieur de VP, Landau (1999).

Dans le développement qui suit, je tenterai de montrer que la distinction entre les différents types de datifs n'est pas syntaxiquement fondée. Pour ce faire, il me paraît indispensable de procéder à une description minutieuse des datifs et à une comparaison avec les datifs hébreux ou, quelques fois, avec les datifs français.

1.1 Le morphème 'l

Dans beaucoup de langues le marqueur du datif -soit une marque casuelle du DP dans le cas des langues slaves, soit le PP datif dans le cas des langues romanes ou sémitiques- n'est pas utilisé exclusivement pour introduire les objets indirects des verbes de type 'donner', mais également pour introduire des arguments 'but', les nuances de possessions et, aussi, des datifs non conventionnels qui ne sont pas sous-catégorisés par le prédicat verbal :

- (5) a. J'ai donné le livre **à Pierre**.
b. Je pense **à lui**.
c. On **lui** a coupé les cheveux.
d. Je vais **à** la gare.

Les langues sémitiques, comme l'hébreu moderne et l'arabe dialectale sont riches en pareils datifs qui se manifestent en surface comme un PP avec la 'préposition dative' 'l. Boneh (2003) montre que dans toutes les nuances de la possession en hébreu, la préposition dative 'l est impliquée, ainsi que dans les constructions datives 'standards' :

- (6) a. **le**-Tal yeš sfarim
à-Tal PRT des livres
'Tal a des livres'

'Salma lui a raconté à Ali'

En arabe standard, ce morphème a un usage plus vaste encore. Dans beaucoup de contexte, la consonne 'l' fonctionne comme complémenteur. Elle est, par exemple, utilisée pour introduire les verbes jussifs :

- (10) **li-ʔaktub** → que j'écrive
li-taktub → que tu écrives
li-yaktub → qu'il écrive
li-naktub → que nous écrivions
etc.

Cette consonne apparaît également avec le prédicat d'une phrase copulative, lorsqu' on veut focaliser¹⁴ ce prédicat in situ :

- (11) ʔinna I-Hukkaam-a **la-Zalim-uun**
Comp dét-gouverneurs-Acc la-injustes-NOM
'Les gouverneurs sont injustes'

Le statut de ce morphème est controversé ; il n'est pas toujours vu comme une préposition mais comme un marqueur du cas datif. Beaucoup d'observations en arabe et en hébreu (§ 4.2.1) montrent d'une façon convaincante qu'il ne s'agit pas d'une vraie catégorie prépositionnelle, mais plutôt d'une marque du cas datif. Quoi qu'il en soit, je fais l'hypothèse que ce marqueur de datif a bien comme origine une préposition directionnelle, grammaticalisée avec le temps comme marque de cas datif. Je note surtout qu'en tant que cas, ce 'l' n'obéit pas au système de marquage casuel en arabe, qui est plutôt suffixale et vocalique : 'a : Accusatif' ; 'u : Nominatif' ; 'i : Génitif'. En outre, l'arabe dialectal moderne a perdu son système casuel morphologique depuis le 14^{ème} siècle¹⁵, et si 'l'était une simple marque casuelle, il serait donc un résidu casuel tardif et

¹⁴ Ce 'l' constitue une des stratégies connues dans la grammaire traditionnelle pour focaliser un prédicat. La propriété caractéristique de cet usage est que la préposition n'assigne pas de cas génitifs comme dans d'autres contextes.

¹⁵ Il s'agit de l'opinion de l'historien arabe ʔibn xalduun (1332-1406), reprise par Ellaty (1994).

unique dans la grammaire de l'arabe moderne, qui n'aurait toujours pas perdu le sens directionnel de la préposition¹⁶.

En arabe dialectale et en hébreu, les datifs sont très productifs dans les structures où ils ne font pas partie de la structure argumentale thématique du prédicat verbal. Ils insèrent des entités nouvelles dans l'éventualité dénotée par le verbe, connues comme bénéficiaires, maléfectives, éthiques, réfléchies et même comme '*Experience*' -en hébreu-¹⁷.

Dans le cas de l'hébreu, les différences interprétatives entre ces datifs *sont* devenues un test opératoire pour définir la structure argumentale de la langue. Pour distinguer un verbe intransitif inergatif d'un autre inaccusatif, il suffit de les combiner avec les datifs : le verbe inaccusatif acceptera un datif possessif, tandis qu'un inergatif ne l'acceptera pas. Ce test a été proposé pour la première fois dans le travail référence de Borer et Grodzinsky (1986) où sont classifiés les différents types de datifs non conventionnels selon plusieurs critères morphologiques et distributionnels.

1.2 Les datifs affectés en hébreu : Borer et Grodzinsky (1986)

Les auteurs font observer que les datifs non argumentaux ou non sous-catégorisés (12, 13, 14), ne forment pas une classe naturelle unifiée en hébreu :

Les datifs possessifs

- (12) ha-yalda 'axla li 'et ha-tapu'ax
dét-fille a mangé à moi Acc dét-pomme
'La fille m'a mangé la pomme' = 'La fille a mangé ma pomme'

¹⁶ Malgré ces problèmes, on peut parfaitement maintenir que 'l' est un marqueur de cas. Dans d'autres langues, comme le finnois, fait remarquer Kiparsky (1998), le cas partitif a une origine prépositionnelle de provenance.

¹⁷ Des exemples de ce type sont mentionnés dans Borer et Grodzinsky (1986) :

- (i) kar (li)
froid (à moi)
'il fait froid'

Les datifs réfléchis

- (13) ha-yalda_k 'axla la_k 'et ha-tapu'ax
dét-fille a mangé à elle Acc dét-pomme
'La fille s'est mangé la pomme' = 'La fille a mangé la pomme'

Les datifs éthiques

- (14) hem kol ha-zman mitxatnim li
ils tous det-temps se marient à moi
'Ils se marient à moi tout le temps et cela me dérange'

Les datifs éthiques et réfléchis sont unifiés, avec des différences minimales, tandis que les datifs possessifs forment une classe à part dans la mesure où ils doivent impérativement c-commander un DP interne au VP et, par conséquent, ne peuvent jamais être co-indexés avec des arguments externes, contrairement aux datifs réfléchis. Ce fait sert d'indicateur de la structure argumentale de la phrase en hébreu et permet de distinguer les verbes inaccusatifs et inergatifs ou les verbes passifs et actifs. Pour Borer et Grodzinsky, les datifs ne sont pas des PP, mais plutôt des NP marqués par le cas datif. La relation de possession pour les datifs possessifs est expliquée structurellement par le fait que le possesseur c-commande un *pro* à l'intérieur de DP possédé.

Les différences de comportement entre les trois types de datifs sont résumées dans le tableau (15).

(15)

	Ethiques	Possessifs	Réfléchis
Occurrence non-cliticisé	-	+	-
Mouvement WH	-	+	-
Lien avec un argument	-	+	+
Lien avec un DP interne au VP	N/A	+	-
Lien avec un argument externe	N/A	-	+
Un opérateur modifieur du prédicat verbal	-	-	+

Bien que les contrastes utilisés par les auteurs soient fortement appuyés par un comportement syntaxique différent dans chaque cas de figure, on a toujours une forte intuition que les datifs possessifs et les datifs éthiques forment un continuum. Cela est dû en grande partie à l'homophonie de cet élément datif qui change d'interprétation selon l'environnement syntaxique. Regardons les phrases suivantes, citées par Borer et Grodzinsky eux même et où, avec un datif possessif, l'omission d'un objet interne ne rend pas la phrase agrammaticale, mais la fait glisser plutôt vers l'interprétation éthique (je respecte la notation '*' des auteurs) :

- (16) a. ha-kalev šaxav li *('al ha mita)
le chien se met à moi (sur le lit)
b. ha-yalda yašva li *('al ha kise)
la fille s'est assise à moi sur la chaise
c. ha-po'alim 'avdu li *(ha-xacer)
les ouvriers ont travaillé à moi dans la cour

Ici, les phrases ne sont pas agrammaticales, mais l'interprétation de possession des DP internes n'est pas disponible. Dans ce cas, on aura la lecture éthique dans laquelle la façon qu'a le chien de s'étendre sur le lit m'affecte ou me dérange d'une façon ou d'une autre, déterminée pragmatiquement.

De plus, comme il existe d'autres structures pour exprimer le sens de la possession, il doit y avoir une autre raison à l'intérieur de la langue pour utiliser les constructions datives. Evidemment, cela est reconnu par les linguistes qui abordent ce type de construction dative : ce sont les datifs dits d'affectation. Or, on peut se demander si les rôles de possesseur (cf. l'analyse de Landau § 2) et d'élément 'affecté' constituent des rôles thématiques. Cela est problématique pour la théorie thématique et le critère thématique qui constituent un des fondements de l'argumentation des auteurs.

Un autre problème se pose à l'article de Borer et Grodzinsky, sans que les auteurs ne s'y attardent (le même problème se pose à l'analyse de Landau). Il s'agit du fait que l'interprétation de possession n'est pas licite entre le datif et un DP **indéfini** lorsque ce dernier n'est pas un objet direct, mais le complément d'une préposition. En effet, si on a un DP indéfini, c'est la lecture éthique qui sera préférée dans ce cas :

- (17) ha-kelev šaxav li 'al **šatiax** ve-yilel
le chien se met à moi sur tapis et gémit
(Šatiax ≠ ha-šatiax)

Rien dans la théorie de Borer et Grodzinsky, encore moins dans l'analyse de Landau, ne prédit l'exclusion de la lecture de la possession avec des DP indéfinis. Si on adopte une approche où la possession est une notion découlant pragmatiquement d'une notion plus fondamentale d'affectation, on peut commencer à identifier la raison d'être de tels faits. Le lien qu'on peut établir pragmatiquement entre l'entité affectée directement par l'événement et la deuxième entité exprimée par le datif repose en grande partie sur les faits présumés connus à propos de l'objet. L'article défini permet cette

présupposition, non pas l'article indéfini qui introduit une entité dans le discours et dont on ne peut donc rien présupposer

A partir de ces intuitions, j'aurais tendance à considérer les datifs possessifs comme une sous-classe des datifs éthiques. L'interprétation de possession ainsi que les autres contraintes syntaxiques illustrées dans le tableau (15) trouvent des explications dans les structures où on introduit le datif. Il reste à expliquer pourquoi le mouvement WH est possible dans le cas des datifs possessifs et impossible avec les datifs éthiques et pourquoi la clitisation est obligatoire dans le cas des datifs éthiques.

1.3 Les datifs en arabe syrien

L'arabe syrien, comme d'autres langues sémitiques, montre une gamme d'éléments datifs¹⁸ qui apparaissent en surface dans la structure argumentale du VP. Sans vouloir établir une classification rigide entre les datifs en fonction de leurs interprétations, je les présente ci-dessous dans toutes les occurrences possibles en illustrant leurs propriétés en détails.

1.3.1 Les datifs dits 'possessifs'

Comme en hébreu, le datif affecté réfère dans ce cas à une entité qui n'est pas impliquée dans l'éventualité dénotée par le prédicat verbal ; on a alors une interprétation possessive, comme en (18)

(18) sami kasar-**lo** en-naDDaar-aat **la-ʕali**
Sami casser.PF-3ms-à lui dét-lunettes à Ali
'Sami lui a cassé les lunettes, à Ali'

Pourtant, la possession n'est pas obligatoire dans l'interprétation de cette phrase. Ce qui est obligatoire est le sens 'affectation' ou 'maléfactif'. Les

¹⁸ Cette étude s'intéresse principalement aux datifs non canoniques ; elle délaisse les datifs canoniques du verbe 'donner', qui alternent avec les constructions à double objet comme leurs homologues anglaises.

lunettes cassées peuvent être la création d'Ali considéré comme concepteur, ou bien l'héritage d'Ali, ayant au départ appartenir à une autre personne.

Dans certaines langues, les datifs possessifs ne sont attestés qu'avec les DP inaliénables, comme en français : Kayne (1975) :

- (19) a. On lui a cassé la tête
 b. *On lui a cassé la vaisselle

En ASy, comme en hébreu, le DP interne à l'intérieur de VP peut être aussi bien inaliénable qu'aliénable, comme on a vu en (18). Mais ce qui distingue l'arabe de l'hébreu est le fait qu'avec des DP inaliénables un pronom clitique génitif est obligatoire ; autrement dit, le possesseur génitif et le possesseur datif ne sont pas mutuellement exclusifs. Ce fait prendra plus d'importance dans la section (§ 2) lorsque je ferai un bilan de l'analyse de Landau par rapport aux données de AS :

- (20) salma ʔaSS-ət-lo šaʕr-*(o) la-ʕali
 Salma couper.PF-3fs-à lui cheveux-*(ses) à Ali
 'Salma lui a coupé ses cheveux à Ali'

Notons que ce pronom génitif est possible dans le cas des aliénables (18), mais il n'est pas obligatoire.

1.3.2 Les datifs 'éthiques'

Le datif peut référer à un participant tiers affecté sans que le sens de la possession soit perçu. Ce type de lecture se voit essentiellement avec les verbes intransitifs qui n'ont pas de DP ou de PP internes. Ces constructions peuvent avoir la lecture bénéfactive ou maléfactive selon que le verbe est positif ou négatif de nuisance. J'entends par 'verbe positif' un événement qui, par son déroulement, peut faire bénéfice à une autre personne : *arroser, nettoyer, laver* etc. ; par verbe négatif, j'entends un événement qui conduit à des résultats communément connus pour être nuisibles : *brûler, détruire, casser*, etc. Bien

évidemment, cette formulation repose sur nos connaissances du monde et dans un autre monde ces valeurs changeraient :

(21) ʕali ʕam-yərʔəS-**la** **la-salma**
 Ali PROG-danser.IMPF-3ms-à elle à Salma
 ‘Ali lui danse, à Salma’

(22) ʕali ʕam-yətfalsaf-**la** **la-salma**
 Ali PROG-philosopher.IMPF-3ms-à elle à Salma
 ‘Ali lui philosophe, à Salma’
 [= cela agace Salma d’une certaine manière]

Il existe pourtant des constructions où il est difficile de savoir si le datif éthique est affecté ou bénéfactif :

(23) salma šaafet-lo kəl ʔaflaam-o la- Orson Weles
 Salma voir.PF-3fs-à lui tous films-ses à Orson Weles
 ‘Salma lui a vu tous ses films à Orson Weles’

Le seul sens qu’on puisse accorder à ce datif dans cette phrase est un sens ‘d’empathie’, où le locuteur voudrait mettre Orson Welles dans sa propre sphère d’intérêt ou bien dans celle de Salma. Notons que ce sens spécial qui manque d’affectation directe n’est pas dû au prédicat verbal de perception [-dynamique], mais aux raisons pragmatiques qui font d’Orson Weles une célébrité décédée qu’on ne peut donc pas connaître de près. La même phrase peut exhiber un sens d’affectation plus tangible si on change le réalisateur de films :

(24) salma šaafet-lo kəl ʔaflaam-o a- ʕali
 Salma voir.PF-3fs-à lui tous films-ses à Ali
 ‘Salma lui a vu tous ses films à Ali’

Dans ce contexte, on peut comprendre que Ali ait demandé à Salma de faire une critique globale de ses œuvres.

Les équivalents français des datifs éthiques sont connus sous le nom de complément d'intérêt ; ce sont les constructions où le datif n'est pas directement concerné par l'événement dénoté par le verbe, mais en subit des conséquences matérielles ou morales¹⁹. De telles phrases sont souvent exclamatives :

- (25) a. Le petit **m'**a encore attrapé une rhino-pharyngite carabinée !
b. Alors comme ça, il **vous** a encore fait des siennes ?!
c. Elle **lui** a cochonné sa nappe !

Les datifs non-canoniques prolifèrent particulièrement dans des registres familiers ou non standards en français. Mais on peut aussi en trouver trace chez Proust²⁰ :

- (26) 'Bouleversez-vous comme ça, et vous **me** ferez demain de 39° de fièvre'

1.3.3 Les datifs discursifs

Il se trouve que l'appellation *éthique* dans les textes linguistiques ne réfère pas exactement au même usage du datif dans toutes les langues qui possèdent ce phénomène. Dans le cas de l'hébreu, le datif est équivalent au datif éthique syrien (22), et à celui du français en (25), comme on a vu en (14). Dans les études concernant le français (non standard) par exemple, on appelle éthique un autre type de datif, distinct par le sens et par le mode qu'il véhicule :

- (27) a. Alors, il **te** file un de ces coups de matraque !
b. Je vais **te** lui dire ce que je pense, à cet imbécile !
c. Je **te** lui ai flanqué une tarte aussi sec !

Ce datif se limite aux pronoms de deuxième personne dont le référent est l'interlocuteur qui ne participe pas à l'événement décrit par le verbe ; il est

¹⁹ Les données présentées ci-dessus sont tirées de la chronique du centre international d'études pédagogiques.

²⁰ Idem.

distinct des datifs éthiques. Les datifs discursifs marquent les phrases par une modalité qu'on appelle '*mode de l'interlocuteur intéressé*', au sens où ils impliquent une certaine '*empathie*' avec l'interlocuteur qui se trouve mis en relation directe avec ce qu'on raconte. L' 'affectation' de l'interlocuteur est impossible à percevoir, sauf si on considère qu'il est affecté par l'acte de parole lui-même. Notons que la modalité de ces phrases est associée en quelque sorte à la modalité exclamative, ce qui explique la plus grande difficulté de la phrase en (28) où on a supprimé l'expression exclamative '*une de ces*' (J-Y Pollock c.p.) :

(28) Je **te** lui ai envoyé une *(de ces) lettres !

Dans des analyses génératives, comme chez Rooryck (2001), ce datif de la deuxième personne en français est le marqueur d'une modalité d'*évidentialité*'. Aussi, Rooryck note que les marqueurs d'évidentialité en général sont une spécificité de la langue orale et, dès qu'on passe à la langue écrite, ces marqueurs disparaissent. Il observe également que ces datifs en français contiennent un sens évaluatif, outre les sens d'évidentialité.

Ce dernier datif, que j'étiquette '*discursif*' pour le différencier des autres datifs est très productif en arabe dialectal en général, contrairement à l'hébreu :

(29) šəftə-**lek** šaʔfət šab !
 voir.PF-1s-à 2sf. morceau jeune homme
 'Je t'ai vu un de ces (beaux) mecs !'

Comme on le voit, ces datifs marquent la phrase, de même que leurs homologues français tendent à le faire, de la modalité exclamative. Il existe des études liées à la pragmatique qui considèrent les datifs discursifs dans les langues romanes, telles le français et l'espagnol, comme des marqueurs de la notion pragmatique de 'subjectivité'. Sur cette notion discursive, voir e.g. Langacker (1998), Traugott (1999).

1.3.4 Les datifs réfléchis : des opérateurs aspectuels

Enfin il existe un dernier type de datif, dit *réfléchi*²¹ qui, selon Borer et Grodzinsky, est uniquement co-référent avec l'argument externe. Il est exclu avec les inaccusatifs (30) et les passifs (31) :

(30) *ha-xalon_i nišbar lo_i
dét- fenêtre cassé à lui

(31) *ha-'uga_i ne'exla la_i
dét-gâteau été mangé à elle

Les données de ASy correspondent partiellement aux observations de B&G. Les verbes inergatifs sont parfaits avec les datifs réfléchis (32), les verbes inaccusatifs sont impossibles avec les datifs réfléchis (33). Mais ce n'est pas le cas pour les verbes au passif, où le sujet syntaxique correspondant à l'argument thématique interne peut être co-référent du datif (34) :

(32) salma_j raʔSet-la_j šway
Salma danser.PF.3fs-à elle un peu
'Salma a dansoté un peu'

(33) *l-kaləb_j mat-lo_j
le chien mourir.PF.3ms-à lui

²¹ Il serait difficile de trouver les équivalents français de ce que véhiculent exactement les datifs réfléchis en arabe et en hébreu. Cependant, on peut observer que dans le français moderne non standard, on commence à faire des datifs de co-référents avec le sujet de la phrase :

- (i) a. ton rhume, tu (te) le gardes.
b. Je vais (me) le fumer plus tard, ton cigare.
c. Il s'est mangé un morceau énorme.
d. Son cadeau, il peut (se) le garder.

- (34) sami tfatš-lo šway bə j-jamaarək
 Sami a été fouillé-à lui un peu prép dét- douanes
 ‘Sami a été fouillé un peu aux douanes’

Il a été souligné par Borer et Grodzinsky que les datifs réfléchis en hébreu constituent un opérateur qui change le sens du prédicat et en fait une activité imperfective (35), et qu’ils sont incompatibles avec le verbe aspectuel de type ‘finir’ (36). Finalement, les auteurs notent que l’usage des datifs réfléchis met en relief l’autonomie de l’événement.

- (35) Rani šavar lo xalonot le-hana’ato
 Rani a cassé à lui fenêtres pour son plaisir

- (36) *Rani gamar lo ’et ha-sefer
 Rani a fini à lui acc det-livre

Les données de ASy confirment la proposition des auteurs sur le statut du datif réfléchi comme opérateur modifieur de l’éventualité. Cependant, le sens exact de cet opérateur dans cette langue, ainsi que dans beaucoup de dialectes arabes modernes, mérite une formulation sémantique plus fine. On peut observer tout d’abord qu’un DP interne non comptable dans une structure contenant un datif réfléchi n’est pas permis :

- (37) *sami ʔakal_j-lo_j təfaaH
 Sami manger.PF-3ms-à lui pomme-mass

Un DP défini est également exclu :

- (38) *sami ʔkal-lo et-təfaaHa
 Sami manger.PF-3ms-à lui dét-pomme

Le datif réfléchi se combine surtout avec des expressions de mesure telles que ‘šway : un peu’. Il accepte également les numéraux :

- (39) *ʔakal-lo šway/ tɔfaaHa/ tɔt tɔfaaHaat/*
 Sami manger.PF-3ms-à lui un peu/ une pomme/ trois pommes
 ‘Sami a grignoté un peu/ une pomme/ trois pommes’

Les restrictions observées ci-dessus sont cohérentes avec le sens qu’attribue le datif réfléchi à l’aspectualité²² du verbe ; on peut constater qu’il existe dans ces structures un type de quantification vague sur l’événement. Le datif réfléchi active une sorte d’opérateur qui fonctionne comme l’expression de mesure ‘*un peu*’ ou ‘*une certaine quantité de...*’. En résumé, le datif réfléchi se combine avec un événement atélique (activité) et, ensuite, active un opérateur de mesure.

Cet opérateur de mesure est un quantificateur de petite quantité sur le temps (40) ou l’espace de l’éventualité (41), ou encore sur un certain argument de la phrase (42)

- (40) *rakaDet-li* (šii) *rəbeʕ* *saaʕa*
 courir.PF-1s-à moi (certain) quart heure
 ‘J’ai trottiné/ couru un quart d’heure’

- (41) *rakaDet-li* (šii) *mit* *mətər*
 courir-PF-1s-à moi (certain) cent mètres
 ‘J’ai trottiné/ couru cent mètres’

- (42) *ʔareet-li* *kam* *ktaab* *bə-l-ʕəTle*
 lire.PF-1s-à moi quelques livre prép-dét-vacances
 ‘J’ai bouquiné /lu quelques livres pendant les vacances’

Une question se pose dès lors à laquelle je ne pense pas pouvoir répondre précisément c’est celle de savoir si la modification aspectuelle qu’on repère ici résulte de l’ajout du datif réfléchi en tant qu’élément argumental ; par quel

²² D’autres spécificités aspectuelles des phrases à datifs réfléchis ont été repérées pour l’espagnol parmi les langues romanes. Il paraît que le datif réfléchi dans cette langue reflète le caractère télique de l’événement. (Cf. Castaño (2000) pour l’espagnol de l’Amérique latine, et Barra Jover (1996 -2003) pour l’espagnol européen).

mécanisme et à quel moment de la dérivation la modification de l'aspectualité s'effectue-t-elle ? En effet, cette question ne fait pas l'objet de cette étude ; il est difficile de savoir si la lecture aspectuelle spécifique que j'ai décrite est une lecture encodée structurellement ou, au contraire, un épiphénomène d'une réalité structurelle plus fondamentale.

Après avoir présenté un aperçu de l'ensemble des datifs non canoniques existant en arabe dialectal, qui trouvent des homologues en hébreu et en français, j'aimerais arriver à une analyse unifiante dans laquelle les différences interprétatives, les effets modaux -dans le cas des datifs discursifs- et aspectuels -dans le cas des datifs réfléchis- n'imposent pas une position d'engendrement différente. Dans la littérature traitant les datifs non conventionnels, un nombre considérable d'études est consacrée aux datifs 'possessifs' et essaie souvent de fonder le sens de possession structurellement.

Dans les sections qui suivent, je présenterai l'une de ces études -Landau (1999)- et mettrai à jour les problèmes de cette analyse appliquée à l'ASy ; nous verrons également que certains faits de l'hébreu et du français se prêtent mal à l'analyse de Landau.

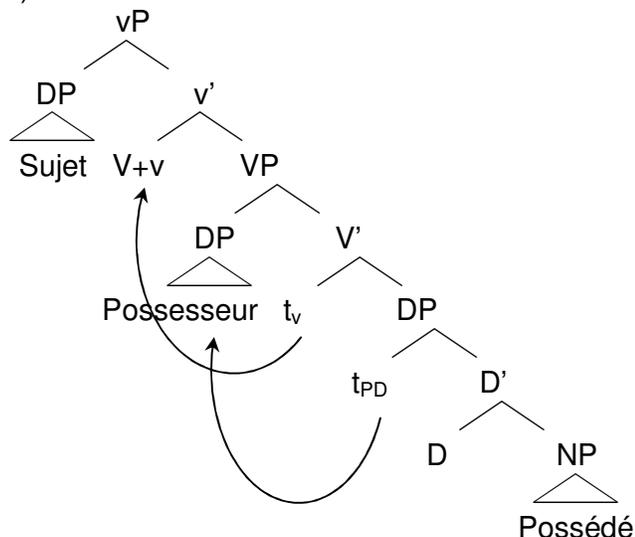
2 Les datifs possesseurs : Landau (1999)

L'implémentation syntaxique que propose Landau pour les datifs possessifs en hébreu est censée capter les propriétés suivantes :

- (i) L'élément datif se comporte syntaxiquement comme argument du verbe ;
- (ii) L'intuition des locuteurs natifs est que ces datifs sont sémantiquement liés au DP interne du verbe. Ce lien est défini comme une relation de possession ;
- (iii) La différence entre ces constructions et celles de possession génitive conventionnelle est le sens d'affectation vague associé aux premières, mais pas aux dernières.

L'auteur propose que le datif possesseur : (P)ossessor (D)ative soit engendré dans le spécificateur du DP possédé (ii) avant de se déplacer dans une position specVP²³ qui vérifie/assigne le cas datif. Cette position est celle réservée aux sujets '*experiencers*', les sujets de perception ou les sujets des verbes psychiques (i, iii) :

(43)



Si nous voulons unifier la représentation syntaxique de ces datifs, il nous faut des arguments pour montrer que l'interprétation possessive des datifs 'possesseurs' n'est pas fondée syntaxiquement, contrairement à ce qu'avance Landau.

Dans les sections suivantes, j'exposerai les arguments de Landau et montrerai qu'ils posent problèmes pour l'arabe syrien et, quelques fois même, pour l'hébreu.

L'analyse par mouvement à partir d'une position de spécificateur de DP est a priori falsifiable de deux manières :

- (i) On pourrait discuter la position d'engendrement du datif, qui est le specDP, et voir si les propriétés attribuées à cette position

²³ Le mouvement vers une position thématique (contrairement à la vision classique jusqu'au programme minimaliste du mouvement) commence à être utilisée dans plusieurs études. Stateva (2001) utilise la même approche du mouvement vers une position thématique pour analyser les possessifs datifs en bulgare.

correspondent bien aux propriétés du datif telles qu'elles se présentent dans les constructions dites 'possessives' ; on peut aussi voir si d'autres éléments censés être engendrés dans cette position sont bien en distribution complémentaires avec le datif, comme on s'y attendrait.

- (ii) Selon l'auteur, la position d'arrivée, celle de specVP, ne peut abriter qu'un élément '*experier*' à la fois, ce qui rend ces datifs incompatibles avec les verbes de perception ou psychologiques. Est-ce vrai dans tous les cas de figures ?

2.1 L'interprétation de possession et le specDP. Comparaison avec l'ASy

La thèse de Landau selon laquelle le datif est engendré dans specDP implique que :

- (i) Le datif ne peut pas être l'agent d'une nominalisation, car ce rôle thématique est donné à la position de spec NP (NP a une structure argumentale similaire à celle d'un prédicat verbal).
- (ii) Le datif ne peut pas être le thème de NP, car ce rôle est attribué au complément de NP et non pas au specDP

Dans les sections suivantes, je montre que les implications supposées ci-dessus ne sont pas confirmées par les données de ASy.

2.1.1 La structure argumentale de DP

Le datif possesseur doit être interprété comme créateur/ possesseur et non pas comme objet/ thème. D'après Landau, l'interprétation de possession n'est pas l'unique interprétation avec les datifs possesseurs. Le datif possesseur peut être le créateur de DP possédé, mais jamais le thème de DP.

- (44) a. Gil higdil et ha-tmuna šel Rina.
 Gil a agrandi Acc det-photo de Rina
 'Gil a agrandi la photo de Rina'
 [Rina = Possesseur / créateur / thème]
- b. Gil higdil le- Rina et ha-tmuna.
 Gil a agrandi prép-Rina Acc la-photo
 'Gil a agrandi à Rina la photo' [Rina ≠ thème]

Comme on voit en (44a), la construction génitive est ambiguë à trois titres : Rina peut être possesseur, créateur ou thème, tandis que le datif possesseur en (44b) n'accepte pas la lecture où Rina est le thème de la photo. Landau considère que la condition d'affectation qui s'applique sur les datifs possesseurs en général peut difficilement s'appliquer sur le thème d'une photo : un être humain photographié ne peut être affecté par l'agrandissement de sa photo, par opposition au photographe qui crée la photo. Ce qui explique cette interprétation de possesseur ou créateur est le fait que le possesseur est le sujet du DP possédé. Landau adopte la structure syntaxique de DP où ses arguments thématiques sont projetés. Il soutient l'idée que les thèmes sont générés dans le complément de leur tête (V, ou N).

On voit donc que l'exclusion de la lecture où Rina est le thème découle de la stipulation de l'auteur que le datif est engendré dans le spécificateur de DP et non pas dans son complément NP.

Or, en AS qui utilise largement ces datifs 'possesseurs', cette lecture supposée impossible est tout à fait licite. Si on prend la notion d'affectation dans son sens large de 'concerne', on peut définir deux contextes où Salma peut être le thème de la photo :

- (45) a. sami kabbar-**la** Suuret ʕərs-aa **la-salma**
 Sami a agrandi- à elle photo noces-ses à Salma
 'Sami lui a agrandi la photo des noces à Salma'
 [Contexte : Sami a voulu faire plaisir à Salma parce que ses noces sont un merveilleux souvenir pour elle]

- b. sami kabbar-la Suurt-a la-salma əuu hiye ʕam-
 taakol kərše
 Sami a agrandi- à elle à photo –sa Salma comp elle PROG-
 manger.IMPF.3fs tripes
 ‘Sami a agrandi à Salma sa photo où elle apparaît mangeant des
 tripes’
 [Contexte : Sami a voulu vexer Salma en agrandissant cette photo
 où elle n’est pas présentable]

Si les exemples ci-dessus en (44) sont avancés pour montrer que le possesseur n’est pas dans la position de complément de N les arguments ne s’appliquent pas à ASy (45), puisque le NP Salma peut être très bien dans le complément de N.

En outre, des locuteurs natifs de l’hébreu acceptent les équivalents des phrases arabes syriennes où Rina est le thème des photos²⁴ :

- (46) a. Dani higdil le-Rina ?et ha-tmuna, ki hi hayta mamaS yafa ba-xatuna
 Sela
 Dani agrandir-3sg à-Rina acc la-photo, parce que elle était vraiment
 belle dans-mariage son
 ‘Dani a agrandi à Rina sa photo parce qu’elle était vraiment belle à
 son mariage’
- b. Dani higdil le-Rina ?et ha-tmuna kedey le-‘acben ?ota,
 Dani agrandir-3sg à-Rina acc la-photo pour agacer acc.3sg.f,
 ki hi nirata nora kSe-hi ?axla ?et ha-kravayim
 parce qu’elle semblait terrible quand-elle manger-3sg.f acc les-tripes,
 ‘Dani a agrandi la photo à Rina pour l’agacer, car elle paraissait
 terrible en mangeant les tripes’

D’après les locuteurs natifs, Rina ne peut être que le thème de la photo.

²⁴ Merci à Nora Boneh pour m’avoir fourni ces données.

La deuxième contrainte qui s'impose sur la distribution des datifs est qu'ils ne peuvent pas être l'agent d'une nominalisation de processus, car ce rôle est assigné dans le specNP et non pas dans le specDP. L'exemple que Landau donne est celui de Kempchinsky (1992) concernant l'espagnol et son équivalent hébreu :

(47) *Espagnol*

*Los periodistas le presenciaron ejecuciones de varios prisioneros al ejército.

Les journalistes CL ont témoigné exécutions de plusieurs prisonniers à l'armée

'Les journalistes lui ont témoigné l'exécution de l'armée de plusieurs prisonniers : lui = l'armée'

(48) *Hébreu*

*cilamti la-cava et ha-harisa šel ha-'ir.

J'ai photographié à l'armée Acc la destruction de la ville

Kempchinsky analyse ces faits en termes de θ -critère. Le datif, dans son analyse, est marqué bénéficiaire par le complexe V+ clitique. Par conséquent, il ne peut pas prendre un rôle supplémentaire AGENT assigné par le processus nominal ; puisque 'créateur' ou 'possesseur' ne sont pas des rôles thématiques²⁵, ils sont compatibles avec l'interprétation bénéfactive. Dans les exemples syriens en (45) j'ai montré que le thème est compatible avec un sens maléfactif (45b) ou bénéfactif (45a)²⁶. Selon Landau, l'analyse des datifs possesseurs dans le cadre de mouvement vers une projection de VP fait l'économie de la stipulation d'un rôle thématique de '*bénéficiaire*'.

Les données de l'ASy montrent que des constructions où le datif est l'agent dans la nominalisation ne sont pas exclues. Pour en créer, il suffit de

²⁵ Encore une fois, on remarque que le contenu sémantique des rôles thématiques tel qu'il est largement représenté est aléatoire. On se demande qu'est-ce qui différencie un créateur d'un agent pour que le premier ne soit pas un rôle thématique par opposition au deuxième.

²⁶ Il importe de relever que Landau, en discutant la chaîne créée par le mouvement, parle de positions thématiques dans cette chaîne. Ainsi, il considère le 'possesseur' comme rôle thématique

changer le contexte de la destruction dont il est question et supposer un cas où les résultats médiatiques cesseraient d'être nuisibles pour l'image du destructeur :

- (49) əS-SaHafiyiin Sawwaruul-lo la-l-waziir
 tadšiin l- mēstašfaa
 dét-journalistes photographe.PF-3mp-àlui prép-dét-ministre
 inauguration dét-hôpital
 'Les journalistes lui ont photographié, au ministre, l'inauguration de l'hôpital'
 [Le ministre pourrait être la personne qui avait inauguré l'hôpital. D'avoir photographié cet événement, sert à améliorer l'image médiatique du ministre]

Landau lui-même précise dans une note de bas de page que la phrase (48) est grammaticale avec une lecture 'impertinente' où l'armée tire bénéfiques si on la photographie détruisant la ville. Remarquons que les contraintes de grammaticalité dans ces exemples sont d'ordre pragmatique, mais pas de nature syntaxique structurale.

2.1.2 PD vs DP possesseur génitif

Ce qui différencie un possesseur génitif d'un possesseur datif, ce sont évidemment les nuances d'affectation qu'ajoute le datif. Pourtant le sens premier qui demeure stable dans les datifs possesseurs c'est, selon Landau, le sens de la possession. Donc, l'interprétation de possession ou de création est obligatoire, d'après lui. Des degrés variés d'affectation ne suffisent pas pour compenser la sémantique de possession.

Il existe, malgré tout, des phrases où le DP possédé peut avoir un autre possesseur exprimé par un DP génitif :

- (50) Gil šavar le-Rina et ha-miškafayim šel Sigal
 Gil a cassé à Rina Acc dét- lunettes de Sigal

‘ Gil a cassé les lunettes de Sigal à Rina’

Landau explique ce fait par l’observation suivante : la possession est une notion intrinsèquement flexible. Un seul objet peut être possédé par plusieurs individus de manières différentes. On peut se demander, à la suite de Pylkkänen (2002), comment analyser ces phrases où la position du sujet à l’intérieur du DP possédé est déjà occupée par un autre DP que le datif. On peut aussi se poser la question de savoir quelle est la portée de l’idée d’une possession flexible. Landau explique que la phrase (50) n’est pas ‘appropriée’ ‘*felicitous*’ si l’acte de casser les lunettes a été commis dans la simple intention d’ennuyer Rina ; pour qu’elle le soit, il faut aussi que Rina possède en quelque sorte ces lunettes, même si cette possession n’est pas directe. Il se peut que Sigal ait loué ou emprunté les lunettes à Rina.

Au vu de ces complications, il me semble que le seul aspect de l’interprétation qui reste stable, dans ces cas, c’est la lecture d’affectation ou d’implication indirecte. Cette notion étant difficile à définir, on essaie de rendre l’affectation plus concrète en lui accordant une dimension de possession ; une appropriation ou une perte de possession d’un DP interne à VP.

Il me semble que les constructions possessives ne sont pas réellement distinctes des constructions éthiques, et qu’un contexte transitif rend obligatoire, en quelque sorte, la lecture possessive.

On peut par ailleurs observer que les datifs dits ‘éthiques’ en hébreu apparaissent rarement avec des VP transitifs qui forcent la lecture de la possession, d’après mon hypothèse. Dans ce cas, les DP seront difficilement des éléments possédés parce qu’ils sont indéfinis (51) ou pragmatiquement connus comme non possédés (52) :

(51) ma hem kor?im li ‘itonim pit?om ?!
quoi ils lisent à-moi journaux tout d’un coup
‘Ils me lisent des journaux tout d’un coup ?!’

(52) ma hu kore li ?et ha-xet ve-‘onSo ?!
quoi il lit à-moi acc le-crime et-châtiment

'Il me lit le crime et châtement ?!'

(53) ma hem ?oxlim li cimxoni pit?om ?!
quoi ils mangent à-moi végétarien tout d'un coup
'ils me mangent végétarien tout d'un coup ?!'

(54) ma hu ?oxel li ?et ha-'uga ?!
quoi il mange à-moi acc le-gâteau
'Il me mange le gâteau maintenant ?!'

Il existe en outre des contextes où le datif ne peut pas être interprété comme le possesseur du deuxième DP et où la phrase reste cependant parfaitement grammaticale et appropriée. Imaginons que Salma soit une baby-sitter qui garde les enfants des voisins et que Sami essaye de frapper ces enfants ; Salma peut alors figurer comme 'datif possesseur' (55). Pourtant, Salma ne possède aucunement les enfants, elle n'est pas leur mère ; elle est tout simplement affectée ou concernée par l'acte de Sami, étant donné qu'elle porte la responsabilité de ces enfants. C'est pour cette raison que je considère le datif possesseur comme n'étant pas opposé au datif éthique. L'interprétation de possession peut alors être tenue pour un épiphénomène et résulter d'une construction transitive où apparaissent deux DP à l'intérieur de VP :

(55) sami Darab-la wlaad əj-jiiraan la-salma
Sami frapper.PF-3sm-à elle enfants les voisins prép-Salma
'Sami lui a frappé les enfants des voisins à Salma'

Dans sa discussion concernant la position d'engendrement des datifs possesseurs, Landau insiste sur le fait que cette position est celle de specDP et non pas celle de specNP. Son argument repose sur des phrases dont le DP possédé est un nom relationnel. Avec ces structures, le pronom génitif est obligatoire :

- (56) Gil cilem le-Rina_i et ha-ax/ xaver/ ima *(šela_i)
 Gil a photographié à Rina Acc le –frère/ ami/ mère
 ‘Gil a photographié le frère/ l’ami/ la mère de Rina’

Il est bien connu que ces noms sont prédicatifs. Ils ont donc besoin de saturer leur argument externe qui se trouve normalement dans le spécificateur de NP. Ces noms sont impossibles sans le pronom génitif qui sature cet argument. Si le datif possesseur se trouve dans le spécificateur de NP, il aurait saturé cet argument lui-même, ce qui n’est pas possible.

Ces données sont similaires à celles de ASy. Or, rappelons qu’en AS même les DP aliénables et non relationnels peuvent apparaître avec un pronom génitif :

- (57) salma šaʔət-lo ktaab(◦) la-ʕali
 Salma déchirer.PF-3fs-à lui livre (son) à Ali
 ‘Salma lui a déchiré son livre à Ali’

Peut-on alors postuler pour ces cas que le pronom génitif sature l’argument externe du NP possédé, comme dans le cas des noms relationnels ? L’hypothèse simple consistera à attribuer à tous les possesseurs (non relationnels) la même position ; les données de AS en (57) poseraient donc problème à l’analyse de Landau, car le datif et le possesseur doivent être en distribution complémentaire, ce qui n’est pas le cas.

L’analyse de Kayne (1975) des datifs inaliénables en français est éclairante pour notre discussion. L’auteur fait remarquer, à juste titre, que les datifs inaliénables ne peuvent pas être dérivés à partir d’une position adnominale telle que [NP à NP], comme on peut proposer de le faire avec les PP adnominaux de type ‘de NP’. Il montre que des phrases telles que ‘*On a cassé le bras à ce garçon*’ sont de même type que ‘*On a montré la photo à ce garçon*’ V-NP-PP. Observons les contrastes entre les phrases suivantes, par rapport au clivage (61), à la pronominalisation (62) et par rapport aux structures de ‘neque’ (63) :

(58) On lui a cassé le bras.

(59) On a cassé le bras à ce garçon

(60) On a cassé le bras de ce garçon

(61) C'est le bras qu'on a cassé à ce garçon
*C'est le bras qu'on a cassé de ce garçon
*C'est le bras à ce garçon qu'on a cassé
C'est le bras de ce garçon qu'on a cassé

(62) On le cassera à ce garçon
*On le cassera de ce garçon

(63) On ne cassera le bras qu'à ce garçon
* ?On ne cassera le bras que de ce garçon

Kayne avance un autre argument très intéressant pour défendre l'idée que le datif n'est pas adnominal et est engendré indépendamment :

(64) Elle lui a mis la main sur l'épaule.

(65) Elle lui a mis la main là où il ne fallait pas.

La relation de coréférence entre *lui* et *l'épaule* semble être la même qu'entre *lui* et *là où il ne fallait pas* ; pourtant, il n'y a pas de source appropriée pour le datif à l'intérieur du syntagme *là où il ne fallait pas*.

L'interprétation de possession avec des articles définis n'est donc pas réservée aux constructions datives. Kayne observe qu'il existe diverses constructions où l'article défini indique une relation de possession, que le 'possesseur' soit ou non un datif. Voici des exemples où le possesseur n'est pas au datif ; ces mêmes exemples sont utilisés pour montrer que la relation

superficielle de possession n'est pas réservée aux datifs, cette relation est explicite entre le sujet et l'objet :

(66) Elle est tombée sur le dos.

(67) Elle a hoché la tête.

Je conclus donc cette section en affirmant qu'il est problématique de poser une origine structurelle pour la relation de possession existant dans les constructions datives.

2.1.3 Les indices du mouvement

2.1.3.1 Le possesseur c-commande le possédé dans le specDP

L'analyse des datifs par mouvement est justifiée en grande partie par une propriété cruciale que montrent les éléments datifs dans ces constructions, c'est qu'ils c-commandent le possédé puis qu'ils doivent c-commander leur trace dans le spécificateur de DP. J'essayerai de montrer dans cette section que le lien entre le c-commande et l'interprétation possessive n'est pas bi univoque : il existe des contextes où la relation de c-commande est assurée mais où l'interprétation de possession n'est pas licite, et d'autres contextes où la relation de c-commande locale n'est pas vérifiée mais où l'interprétation de possession est toujours possible.

Partons de Borer et Grodzinsky (1986) qui montrent que l'élément possédé ne peut pas être un argument externe, ce qui sert comme test d'inaccusativité :

(68) a. ha-kelev ne'elam le-Rina
le chien a disparu à Rina
'Le chien de Rina a disparu'

b. *ha-kelev hitrocec le-Rina

le chien a couru autour à Rina
'Le chien de Rina a couru autour d'elle'

L'explication de Borer et Grodzinsky est que le possesseur doit c-commander le possédé et que le datif possesseur, étant généré à l'intérieur de VP, ne peut donc pas c-commander un argument externe qui se trouverait dans le spécificateur de VP ou IP.

Ce qui n'est jamais dit explicitement, c'est que la phrase en (68) n'est pas agrammaticale mais que l'interprétation de possession entre le DP datif et le DP sujet est exclue. La phrase est parfaite dans une lecture bénéfactive ou maléfactive. Considérons les phrases équivalentes en ASy :

(69) əl-kaləb ʕam-yərʔəS-la la-salma
dét-chien PROG-danser.IMPF- à elle prép-Salma
'Le chien est en train de danser à Salma'

Selon Landau, la c-commande joue un rôle crucial dans les constructions datives en hébreu. Un argument en faveur de cette idée repose sur des phrases comme les suivantes :

(70) a. Gil lakax et ha-tik le-Rina
Gil a pris Acc le sac à Rina
'Gil a pris le sac à Rina'

b. Gil takax le-Rina et ha-tik
'Gil a pris le sac de Rina'

Les deux phrases sont possibles en hébreu avec des différences interprétatives. L'ordre non marqué dans les phrases datives est : V-DAT-ACC, mais l'ordre V ACC DAT n'est pas exclu. Dans la phrase (70a), le datif a un sens de bénéficiaire, tandis que dans la deuxième phrase, le datif est un possesseur. Landau explique cela par le fait que dans la construction de possession, le possesseur doit c-commander le possédé. (La structure de VP

dans l'analyse de Landau est celle proposée par Larson (1988)). Etant donné cette structure, le possesseur c-commande le possédé en (70b), mais pas en (70a). Le même cas de figure s'observe dans les structures de possession inaliénable :

- (71) a. Gil šataf et ha-panim le-Rina.
 Gil a lavé Acc dét-visage à Rina
 'Gil a lavé le visage de Rina pour elle' ou 'Gil a lavé son visage pour Rina'
- b. Gil šataf le-Rina et ha-panim.
 Uniquement : 'Gil a lavé le visage de Rina'

Landau ajoute d'autres contraintes à la c-commande des datifs possessifs. Il montre que PD doit c-commander son possédé dans un environnement local. Il ne faut pas alors qu'un IP ou plus d'un DP séparent le possédé de son possesseur ; c'est pourquoi, selon lui, le datif ne peut pas être interprété comme possesseur du DP enchâssé dans les phrases suivantes :

- (72) a. Gil ripe le-Rina et ha-gur šel ha-kalba.
 Gil a arraché à Rina Acc dét-petit chien de dét-chienne
 'Gil arraché le petit de la chienne, qui appartient à Rina'
- b. Gil ripe le-Rina et ha-ima šel ha-gur
 Gil a arraché à-Rina Acc dét-mère de petit chien
 'Gil a arraché la mère du petit chien, qui appartient à Rina'

On peut observer qu'en ASy, ces contraintes de localité n'empêchent pas l'interprétation de possession. Dans la phrase suivante, le datif peut très bien être interprété comme possesseur d'un DP enchâssé dans une proposition relative :

- (73) salma ʔallaʕet-lo la-ʕali, le-wlaad eʕlii ʔeddaam **I-beet**_i

Salma chasser.PF-3fs- à lui à Ali dét-enfants qui devant la maison

‘Salma lui a chassé, à Ali, les enfants qui se trouvent devant la maison’

Encore une fois, selon le contexte pragmatique, on peut avoir une lecture où Ali est le propriétaire de la maison.

De plus Borer (1993) avance que les possesseurs datifs en hébreu peuvent lier n’importe quel argument ou circonstanciel à l’intérieur de VP :

(74) ha-mitriya nafla li al ha-Svil leyad ha-mitbax
le parapluie est tombé à moi prép le passage à côté dét-cuisine
‘Mon parapluie est tombé dans le passage, à côté de la cuisine’
‘Le parapluie est tombé dans mon passage, à côté de la cuisine’
‘Le parapluie est tombé sur le passage, à côté de ma cuisine’

On peut donc se demander si les contraintes de localité de Landau sont respectées ici. Si la relation de c-commande doit être très locale, comment se fait-il que les trois lectures soient possibles ? Aussi, faut-il se demander si tous ces constituants ne forment pas des barrières pour le mouvement du possesseur datif vers le spécificateur de VP.

Un autre exemple militant contre les contraintes de la localité proposées par Landau provient des constructions causatives. Si on adopte une approche qui considère les causatives comme deux propositions ou deux événements liées par un connecteur logique de type ‘CAUSE’, on ne devrait pas s’attendre pas à trouver des datifs qui apparaissent dans la proposition haute du causeur avec le verbe causatif et qui c-commandent un DP possédé dans la proposition basse contenant le causé, car dans cette configuration, la relation de c-commande locale entre le possédé et le possesseur est impossible. Or les données ne confirment pas cette prédiction²⁷ :

²⁷ Il existe d’autres exemples où le datif possesseur est possible avec un verbe au gabarit causatif, comme on voit ci-dessous. Mais je ne prendrai pas ces exemples en considération, car les locuteurs natifs ne sont pas sensibles au sens causatif de ces verbes :

(i) Dani hiSlix le-Rani 'et ha-sfarim
Dani a jete a-Rani ACC les-livres

- (75) Dani hiSkiv le-Rani 'et ha-yeladim
 Dani fait-couher a-Rani ACC les-enfants
 'Dani a fait coucher les enfants de Rani'

Dans cette phrase, les enfants peuvent très bien être les enfants de Rani.

Il est à noter que même si on considère les causatives comme monoclausales, comme le fait Doron (2003), on retrouvera des problèmes en adoptant l'analyse de Landau ; car dans cette approche des causatives, l'agent du processus 'le causé' se trouve dans le specVP, position qui est censée abriter le possesseur.

2.1.3.2 La trace du PD est détectable

La catégorie vide est supposée être dans le spécificateur de DP où le possesseur est engendré ; quand il s'agit d'un adverbe où une telle position n'est pas définie, les constructions à datifs possesseurs ne sont pas possibles, selon Landau :

- (76) a. ha-sid mitkalef le-Rina [_{PP} ba-[_{DP} t_i salon u-ve-xadar ha-šena]].
 La peinture détache à Rina dans le salon et dans la chambre à coucher
 'La peinture est détachée dans le salon de Rina et dans sa chambre à coucher'
- b. [_{PP} be-[_{DP} t_i eyze xadarim] ha-sid mitkalef le-Rina_i?
 dans quelles chambres la peinture détacher à Rina ?
- c. * [_{AdvP} eyfo] ha-sid mitkalef le-Rina ?
 Où la peinture détacher à Rina ?

Dani a jeté les livres de Rani (?pour Rani)

- (ii) Dani hitrid le-Rani 'et ha-yeladim
 Dani a harcelé a-Rani ACC les-enfants
 Dani a harcelé les enfants à Rani

Une phrase équivalente est tout à fait possible en ASy :

- (77) ween Taalef-la Hbuub la-salma?
Où apparaître-PART à elle des boutons à Salma
'Où est ce que Salma a des boutons ?'

La réponse à cette question pourrait être très bien une partie inaliénable de Salma, telle son visage ou ses bras.

Rappelons-nous l'exemple de Kayne (65), reproduit en (78), où la co-référence entre l'adverbe et le datif est toujours valable :

- (78) Elle lui a mis la main là où il ne fallait pas.

L'analyse par mouvement prédit que la trace de PD issue de son mouvement doit être détectable par exemple pour les phénomènes d'extraction et de contrôle. Alors que les PP argumentaux²⁸ -sources, instrumentaux, locatifs- ne bloquent pas le mouvement du possesseur les PP circonstanciels (cause, but '*purpose*', opposition) le bloquent :

²⁸ On se demande encore une fois ce qui fait que les instrumentaux sont plus argumentaux que les créateurs ou les bénéficiaires. En plus, il n'est pas du tout évident que les PP locatifs soient des arguments ou des adjoints. Il existe des PPs qui se comportent comme des arguments syntaxiquement, selon les tests syntaxiques, mais qui demeurent sémantiquement des adjoints facultatifs :

- (i) Jean a poussé la voiture dans le garage

'Dans le garage' n'est pas un argument qui sature la relation dénotée par le prédicat verbal, mais il se comporte syntaxiquement comme un argument obligatoire. Pour plus de détails sur cette discussion (cf. Bonami 1999).

On peut observer que Landau sera obligé d'introduire des définitions supplémentaires de la notion du rôle thématique pour rendre compte du contraste suivant :

- (ii) a. Gil yašan le-Rina be-zman ha-harca'a.
Gil a dormi à Rina en-temps la conférence
'Gil a dormi pendant la conférence de Rina'
b. *Gil yašan le-Rina lifney/ axarey ha-harca'a.
Gil a dormi à Rina avant/ après la conférence

L'auteur est obligé de supposer que '*be-zman, durant le temps*' est un argument à l'opposé à '*lifney : après*' qui est plutôt un adjectif. Pour argumenter en faveur cette distinction, il propose que, être un argument implique une certaine dimension spatiale et que, pendant la conférence implique une relation spatiale, ce qui en fait donc un argument. Une telle définition n'est pas convaincante, si on prend en considération le nombre des arguments qui dénotent des notions abstraites et qui n'ont pas de dimension spatiale : '*je connais la vérité*'

- (79) a. Gil hitkaleax le-Rina im ha-sabon
 Gil s'est lavé à Rina avec le savon
 [Gil s'est lavé avec le savon de Rina]
 b. *Gil hitkaleax le-Rina bli ha-sabon
 Gil s'est lavé à Rina sans le savon
 'Le savon ne peut pas être le savon de Rina'

En ASy, on peut construire des exemples avec des 'arguments' sans que l'interprétation possessive soit obligatoire :

- (80) ʔaʕad-la ʕali la-salma b-nəS əl-masraH
 s'asseoir.PF.3ms-à elle ʕali à Salma prép-milieu le théâtre
 'Ali s'est planté à Salma au milieu du théâtre'

Le théâtre ne peut pas être un des biens de Salma ; la seule lecture de cette phrase est une lecture d'affectation où l'action d'Ali peut scandaliser Salma ou lui faire plaisir. Il faut ajouter que la phrase arabe équivalente à la phrase hébreu en (79a) peut avoir deux interprétations selon le contexte pragmatique :

- (81) sami tHammam-laa la-salma bS-Saabuun
 Sami se laver-PF.3ms-à elle à Salma prep-savon
 'Sami s'est lavé à Salma avec le savon'
- (i) le savon est la propriété de Salma, donc Sami l'affecte en utilisant ce qui lui appartient,
 (ii) on dispose d'une autre lecture, un peu forcée, où Sami était très sale et pour faire plaisir à Salma il prend une douche avec du savon, ce qui n'est pas son habitude.

J'en conclus qu'entre la lecture éthique et la lecture possessive on ne peut pas tracer une limite très nette ; le seul facteur qui tranche est un facteur pragmatique.

La deuxième série d'arguments mis en avant par Landau pour son approche par mouvement provient du test de contrôle. Si PD se déplace laissant une catégorie vide dans sa position de base, cette catégorie vide doit recevoir un rôle thématique à l'intérieur de ce DP et non pas à l'intérieur de VP. Par ailleurs, on fait l'hypothèse qu'un élément non argumental dans une phrase matrice ne peut pas contrôler un élément dans une enchâssée. Donc si le PD échoue à contrôler, cela constitue une preuve qu'il n'est pas un argument dans la matrice. Remarquons que les datifs sélectionnés en hébreu sont capables de contrôler :

- (82) a. Gil himlic le-Rina₁ [PRO₁ lir'ot rofe].
 Gil a recommandé à Rina PRO de voir le docteur
 b. Gil masar la-Rina₁ [et ha-šatiax [PRO₁ lenakot]].
 Gil a donné à Rina Acc le-tapis PRO pour nettoyer

Dès qu'on change le prédicat pour un autre qui ne sélectionne pas le datif comme argument, l'interprétation possessive est forcée et, par conséquent, le contrôle est impossible :

- (83) *Gil lixlex la-Rina_k [et ha-šatiax [PRO_k lenakot]].
 'Gil a sali à Rina le tapis pour nettoyer'

Landau note qu'une telle phrase permet le contrôle si et seulement si le sujet est le contrôleur :

- (84) Gil₁ lixlex la-Rina [et ha-šatiax [rak kedey PRO₁ lenakot axar-kax]].
 Gil a Sali à Rina Acc le tapis seulement pour PRO nettoyer
 après
 'Gil a Sali à Rina le tapis seulement pour qu'il le nettoie après'

L'auteur fait remarquer que dans la phrase suivante où le datif est ambigu entre une lecture bénéficiaire et une lecture de possesseur (85a), le contrôle n'est

possible qu'avec la première (85b), car le bénéficiaire est un argument de V contrairement au possesseur²⁹ :

- (85) a. Gil he'etik le-Rina ciyur [bénéfative ou possesseur]
 Gil a copié à Rina un tableau
 'Gil a copié le tableau de Rina/ Le tableau pour Dina'
 b. Gil he'etik le-Rina_k [ciyur [PRO_k litlot ba-salon]]
 Gil a copié à Rina le tableau pour l'accrocher dans le salon.

Cette analyse est critiquable dans la mesure où elle tend à réfuter le statut argumental du datif à l'intérieur de VP; mais ce n'est pas un argument suffisant pour que la position d'engendrement soit le spécificateur de DP. Autrement dit, le fait qu'un élément ne puisse pas contrôler un PRO dans la proposition enchâssée ne constitue pas un indicateur discriminant sur son statut argumental. En outre, on est confronté, encore une fois, à l'imprécision de la distinction notionnelle entre argument et circonstant : en fonction de quoi considère-t-on le bénéficiaire comme un argument s'il est syntaxiquement et, surtout, sémantiquement facultatif ?

Critiquant l'argument de Landau fondé sur le contrôle, Pylkkänen (2002) souligne que les datifs échouent à contrôler les phrases enchâssées pour des raisons sémantiques quel que soit leur statut argumental. Elle montre que les sources, en général, échouent à contrôler même s'ils sont des arguments du prédicat qui sélectionne l'enchâssée à contrôler :

- (86) a. I received a carpet to clean
 b. *I lost a carpet to clean

²⁹ A cet égard, la comparaison avec ASy ne sera pas d'un grand apport, car les constructions à contrôle infinitive n'existent pas à vrai dire. Le verbe de l'enchâssée dans une telle construction est toujours fléchi ; par conséquent, on peut très bien trouver un adjoind de la principale qui est le sujet de l'enchâssée :

- (i) a. sami ʔaTaf-la la-salma l-banadora mən l-jneene la-TəTbəx-aa
 Sami cueillir-PF.3ms- à elle à Salma les tomates de le jardin pour-cuisiner.
 IMPF.3fs-3f
 'Sami a cueilli les tomates à Salma pour qu'elle les cuisine'

- (87) a. I gave the watch to Gil to repair.
b. *I took the keys from Gil to search for.

Finalement, l'analyse de Landau n'avance pas d'explications au fait que le sens de possession n'est pas licite entre le datif et un DP indéfini lorsque ce dernier est un complément d'une préposition. C'est une observation mentionnée à l'origine dans Borer et Grodzinsky :

- (88) ha-kelev šaxav li 'al **šatix** ve-yilel
le chien se met à moi sur tapis et gémit
(šatix ≠ ha-šatix)

A quoi est dû ce fait ? A priori, cela ne s'explique pas par les contraintes strictes de localité qui régissent la relation entre les datifs possesseurs et leurs possédés, car le sens de la possession est tout à fait possible si le DP est défini. L'indéfinitude du possédé reste le seul candidat pour expliquer ce fait ; or un DP indéfini dispose de la position de spécificateur, comme le montre la phrase anglaise suivante³⁰ :

- (89) They told [PRO stories about each other]

Selon une analyse classique le lieu de l'anaphore *each other* est un PRO se trouvant dans le spécificateur de DP. Donc, si le spécificateur d'un DP indéfini existe bel et bien, on ne peut pas prédire, se basant sur l'analyse de Landau, que la possession soit illicite en (88).

2.2 Le specVP

L'analyse par mouvement suppose que le mouvement ait lieu pour des raisons casuelles, le datif portant un cas datif qui ne peut pas être vérifié dans le DP lui-même. La position capable de vérifier ce cas est le spécificateur de VP

³⁰ Merci à Jean-Yves Pollock pour cet exemple.

ce qui entraîne le déplacement. Cette position casuelle est également responsable de l'interprétation d'affectation associée au datif.

Concernant ce deuxième volet de l'argumentation, je partage avec l'auteur son opinion selon laquelle la position specVP est celle où se trouve le constituant datif. Pour moi, il s'y trouve sans mouvement, car il s'agit de sa position d'engendrement. L'argumentation de Landau repose sur l'idée que les sujets non-agentifs des verbes psychologiques et des verbes de perception se trouvent dans le spécificateur de VP et non pas dans le spécificateur de vP. Cette dernière projection, qui a été introduite par Kratzer (1994), introduit l'argument externe de type agent ou causeur.

Une façon de conforter l'hypothèse du mouvement du datif dans le spécificateur de VP sera de trouver une distribution complémentaire entre le datif et le sujet non agentif, qui sont tous les deux dotés du cas datif, étant donné que l'hébreu est une langue qui n'accepte pas deux spécificateurs.

Dans cette section, il s'agit d'abord d'illustrer les données de Landau et, en deuxième lieu, de présenter les contres-exemples finnois avancés dans Pylkkänen (2002). Ces derniers, bien qu'ils soient valables en ASy également, ne s'opposent pas à l'analyse selon laquelle les datifs sont engendrés dans le spécificateur de VP. Les verbes psychologiques ou perceptifs qui acceptent le datif se comportent en réalité comme des verbes événementiels agentifs dont les sujets sont engendrés dans le spécificateur de vP, laissant ainsi le spécificateur de VP libre pour les datifs. Cela sera étayé dans ce qui suit.

Landau fait remarquer que le datif possesseur est agrammatical avec les verbes de perception comme 'ra'a : voir' :

- (90) a. *Gil ra'a le-Rina et-ha-bayit
Gil a vu prep-Rina Acc- det-maison
'Gil a vu la maison de Rina'
- b. gil histakel le-Rina al ha-bayit
Gil regarde à Rina la maison
'Gil a regardé la maison de Rina'

Pylkkänen (2002) conteste les exemples de Landau en montrant que ce type de constructions datives est tout simplement l'application d'une tête applicative qui met en relation deux entités. Cette tête applicative a le contenu sémantique de 'perte de possession'. Elle montre que ce type de phrases en (90a) est acceptable si on respecte la sémantique de l'applicative '*perte de possession*', si on fait du DP possédé une entité intimement liée au possesseur et si l'événement de regarder peut être pragmatiquement compris comme risquant d'affecter l'intimité de l'observé. Elle fait remarquer que les équivalents finnois de (90a) sont grammaticaux :

- (91) Riikka näki Sanna-lta aluspaida-n
 Riikka.Nom a vu I-ABL sous-vêtement-Acc
 'Riikka a vu le sous-vêtement de Sanna'

Par cette analyse, l'auteur explique un contraste mentionné par Landau lui-même concernant l'hébreu où la grammaticalité de la phrase varie selon que le DP interne soit une partie inaliénable ou aliénable. Si l'objet perçu est une partie inaliénable du corps, les phrases sont grammaticales; mais plus ces objets sont aliénables plus les phrases sont marginales :

- (92) a. Gil ra'a le-Rina ha-pupik
 Gil a vu à Rina dét-nombri
 'Gil a vu le nombril de Rina'
 b. *Gil ra'a le-Rina et ha-bayit
 Gil a vu à Rina dét-maison
 'Gil a vu la maison de Rina'

Kayne rapporte dans un contexte différent des phénomènes similaires en français où les verbes statifs sont incompatibles avec les datifs :

- (93) Elle lui a mis une écharpe autour du cou.
 La crème lui a coulé sur la tête.
 On lui a coupé les cheveux.

- (94) *Elle lui pensait aux oreilles
 *Jean lui rêvait des yeux
 *Cette pierre lui ressemble à la main
 *tu lui aimes bien les jambes

Quant au verbe *voir*, Shibatani (1994) rapporte des exemples du français (tirés de Diffloth 1974) où le datif est possible :

- (95) a. Je lui ai vu le nombril
 b. Je lui ai vu la tête.

Pour Pylkkänen, il s'agit là d'une preuve destinée à montrer que la tête applicative implique une perte et que le contraste n'est pas dû à l'opposition aliénable vs inaliénable. Des DP aliénables sont toujours possibles avec le verbe 'voir' si l'implication de perte est respectée :

- (96) Gil ra'a le-Rina et ha-mismaxim
 Gil a vu à Rina Acc dét-documents
 'Gil a vu les documents que Rina avait'

Pylkkänen présente des données similaires en finnois :

- (97) Mä olen nähnyt nii-ltä ne dokumenti-t
 Je.NOM avoir vu les-ABL ces documents-PL.Acc
 'J'ai vu les documents qu'ils ont'

On peut observer que les phrases arabes équivalentes sont possibles :

- (98) salma šaafət-lo Sadr-o la-ʕali
 Salma voir.PF.3fs-à lui poitrine-son à Ali
 'Salma lui a vu sa poitrine, à Ali'

L'interprétation de cette phrase est déterminée par le contexte. Il se peut que Salma soit médecin et qu'elle examine la poitrine d'Ali. Une autre lecture, similaire à celle illustrée par Pylkkänen, peut faire que Salma offense la pudeur d'Ali en voyant sa poitrine ou bien en constatant que celui-ci a une poitrine anormale.

Il est utile de noter qu'il n'existe pas en ASy de contraintes d'inaliénabilité sur le DP interne. Le sens constant du datif est celui d'implication ou d'affectation de l'entité exprimée par le datif. Imaginons que Ali dans la phrase en (99) soit un agent immobilier et ami de Salma. Il pourrait 'lui voir la maison' s'il fait une estimation de sa valeur. La maison peut appartenir à Salma qui est alors intéressée par son prix dans la perspective d'une vente. Elle peut aussi ne pas appartenir à Salma qui s'intéresse à son prix réel dans la perspective d'un achat :

- (99) ʕali šaf-la l-beet la-Salma
 Ali voir.PF.3ms-à elle la maison à Salma
 'Ali lui a vu la maison à Salma'

Pour Landau, sa proposition s'applique automatiquement aux constructions dont le sujet est un '*experiercer*', car les sujets '*experiercers*' se trouvent également dans le spécificateur de VP. Dans ce cas, le datif possesseur est aussi impossible :

- (100) a. *Gil ahav le-Rina et ha-tisroket.
 Gil a aimé à Rina Acc det-coiffure
 '=Gil a aimé la coiffure de rina'
 b. *Gil hitpale le-Rina al ha-ma'amar
 Gil était intrigué à Rina à propos dét-article

En AS les datifs sont possibles avec des constructions où le verbe est de type 'désirer' ou 'envier', les verbes statifs dont le sujet est experiercer :

- (101) a. əštaheetə-lak ha-l-kanzee

désirer-PF.1s-à toi ce-dét-pull

‘J’ai aimé pour toi ce pull = Je l’ai trouvé convenable pour toi’

b. Sami Hasad-la I-beet la-Salma

Sami envier-PF.3ms-à elle la maison à Salma

‘Sami lui a envié la maison à Salma’

Prenant en compte des données de AS et du finnois, renoncera-t-on à l’approche selon la quelle le spécificateur de VP est la position où se trouve le constituant datif ? En effet, il est toujours possible de maintenir cette approche si on prend en considération les nuances sémantiques que montrent les phrases ci-dessus. Les phrases qui sont compatibles avec le datif (au moins en ASy) sont événementielles et leurs sujets sont à vrai dire plus agentifs qu’on le pense. Alors, il y a des fortes raisons de penser que ces sujets sont introduits par *vP*, et non pas par VP.

Dans les exemples avec le verbe ‘*šaaŋ* : voir’ (99), il est clair que le sens du verbe s’éloigne du sens cognitif de voir ; il paraît plus proche d’une activité initiée intentionnellement par un agent, ce qui fait que le sens de ‘voir’ glisse vers ‘regarder’. On peut expliciter ce fait par la paire minimale suivante où le verbe ‘*səmŋet* : écouter/ entendre’ combiné avec le datif se prête plus facilement à un contexte d’activité agentive : écouter un disque, mais très difficilement à un contexte d’un verbe cognitif où le sujet est moins agentif. Je fais dès lors l’hypothèse que dans le premier contexte le sujet est engendré dans le spec *vP* tandis que dans le deuxième cas le sujet est engendré dans le spec VP :

- (102) a. salma səmŋet-lo I-ʔəStwaane la-ʔali
Salma écouter-PF.3fs-à lui dét-disque à-Ali
‘Salma lui a écouté le disque, à Ali’
b. *salma səmŋet-lo əD-Dajjee la-ʔali

Salma écouter-PF.3fs-à lui dét-bruit à Ali

'Salma lui a écouté le bruit, à Ali'

Plus clairs encore sont les exemples contenant le verbe 'aimer' et le datif. Dans ce cas, *aimer* est agentif au sens où ce verbe veut dire : soigner, caresser, embrasser :

(103) ? Habeet-lak ?iidak
aimer-PF.1s-à toi ta main
'Je t'ai aimé la main'

Branchadell (1992), mentionné dans Landau (1999), rapporte qu'en espagnol et en catalan, les phrases suivantes sont grammaticales

(104) *Espagnol*
Le admiré el brazo
J'ai admiré son bras

(105) *Catalan*
Li he admirat el brac
'J'ai admiré son bras'

Il faut noter, par contre, que ces exemples impliquent l'existence d'un contact entre l'admirateur et l'objet admiré, une subtilité semblable à celle que je note pour ASy.

Selon mon hypothèse, dans des phrases où le sujet ne peut aucunement être agentif, le datif ne peut pas être attesté. Il s'agit des prédicats qui dénotent une propriété permanente '*Individual Level*'. Cette prédiction est vérifiée en ASy :

(106) *salma bə-təšbah-lo ?əxt-oo la-ʕali

Salma HAB-resssembler-3fs-à lui sa sœur à Ali

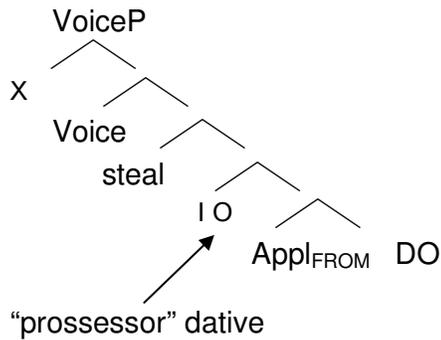
Retenons, en guise de conclusion à cette section, que malgré les contres-exemples apparents –avancés par Pylkkänen en opposition à l'analyse de Landau- à l'idée que le datif est engendré dans le spécificateur de VP, on peut maintenir cette approche si on fait l'hypothèse que les sujets des verbes de perception et ceux des verbes psychiques ne sont pas nécessairement engendrés dans le spécificateur de VP ; mais peuvent bel et bien figurer dans le spécificateur de vP. Ceci a l'effet de faire glisser le sens des prédicats de ces sujets vers le sens de l'activité agentive. Par ailleurs, mon hypothèse demeure opposée à celle de Landau quant à l'engendrement du datif. Pour Landau, ce dernier a son origine dans le spécificateur du DP possédé, alors que je considère que la seule position où le datif peut figurer est celle de spec VP.

3 Les datifs comme applicatifs : Pylkkänen (2002)

A l'encontre de Landau, Pylkkänen analyse les structures à datifs possessifs comme les structures datives à double objet en anglais : *Mary gave John a book*. Dans les deux cas, on a affaire à une tête applicative introduisant l'argument oblique qui n'est pas, selon Pylkkänen, un argument nucléaire³¹. Il existe, cependant, une seule différence entre les deux structures : le contenu lexical de la tête applicative dans les deux cas n'est pas identique. Dans les constructions à double objet, le sens de la tête est '*recipient*'. Dans le dernier cas, la sémantique est celle de '*source*'. Dans les deux cas, la tête applicative est une tête basse dans la structure qui met en relation deux entités :

³¹ Je rappelle que '*argument non nucléaire : non-core argument*' est le terme de Pylkkänen pour désigner les '*arguments*' qui ne sont pas sous-catégorisés par le verbe ; ils ne réfèrent pas à des entités minimales exigées par l'événement dénoté par le verbe.

(107)



Le défi que se propose Pylkkänen est de démontrer que la différence entre les structures à double objet et les datifs possesseurs est réduite à cette différence dans le contenu sémantique de la tête applicative.

La sémantique d'affectation est expliquée dans l'analyse de Pylkkänen par le fait que la sémantique de la tête applicative implique **la perte de la possession**.

Cette analyse, à mon avis, ne rend pas compte des phrases où le datif 'possessif' est bénéfactif et non pas maléfactif, autrement dit, où il ne s'agit pas de perte de possession. Dans ce cas de figure, la sémantique maléfactive de perte est inappropriée et l'on doit considérer ce datif comme bénéfactif. Il est à noter, cependant, que dans ce cas de figure, les locuteurs natifs de l'hébreu sont toujours sensibles à l'interprétation de la possession :

(108) ³²hiSketi le-Rina ?et ha-praxim
arroser-1sg à-Rina Acc les-fleurs
'J'ai arrosé les fleurs de Rina'

(109) Samarti le-Rina 'al ha-xatul
garder-1sg à-Rina sur le-chat
'J'ai gardé le chat de Rina'

(110) nikiti le-Rina ?et ha-mekarar

³² Ces phrases sont dues à Nora Boneh.

nettoyer-1sg à-Rina Acc le-frigo
'J'ai nettoyé le frigo de Rina'

Pour récapituler, les exemples en (108-110) affaiblissent l'analyse de Pylkkänen dans la mesure où ces structures datives et possessives n'entrent pas dans le cadre de l'applicative 'perte de possession'. En effet, ces structures sont tout simplement bénéfactives et où il n'y a pas lieu de supposer de perte. Aussi faut-il ajouter que l'usage par l'auteur du terme 'possession' est imprécis, car ceci varie d'un exemple à un autre ; la possession étant de nature morale dans les exemples de '*Il m'a vu la poitrine*'. Pour Pylkkänen, c'est l'intimité qui est l'objet de la perte. Concernant d'autres exemples, la perte est de nature physique. On se pose dès lors, naturellement, la question de savoir ce qu'est une possession.

De plus, adoptant l'analyse des applicatives basses de Pylkkänen, on est confronté à un problème sérieux. Il s'agit de phrases où le datif possesseur lie un DP à l'intérieur d'un PP :

(111) Gil gar le-Rina ba-xacer.
Gil vit à Rina prép-la cour
'Gil vit dans la cour de Rina'

Cette phrase est problématique, car selon cette approche, la tête applicative met en relation directe deux entités sans l'intermédiaire de la préposition. L'auteur est obligée de supposer que de telles phrases ne sont pas analysables en tant que datifs possesseurs. A mon avis, ces phrases pourtant s'analysent comme des phrases datives si on adopte l'analyse selon laquelle les datifs sont engendrés dans le spécificateur de VP, comme je démontrerai dans le développement qui suit.

4 Bilan et alternatives

On peut ainsi récapituler les problèmes que posent en général les deux analyses présentées ci-dessus, et en particulier pour les données de ASy :

- (i) L'interprétation de la possession dans les constructions datives n'est pas inhérente à la structure ; la même structure étant utilisée dans le cas des maléfactives, bénéfactive, éthique, etc. Il suffit chaque fois de déterminer un contexte approprié pour obtenir la lecture voulue.
- (ii) Il n'existe pas vraiment de contraintes de localité entre le 'possesseur' et le 'possédé'. La lecture de possession est toujours licite si on cherche un contexte approprié, même si la relation entre le 'possédé' et 'le possesseur' n'est pas locale d'un point de vue structural.
- (iii) Si on adopte un mécanisme par mouvement, les phrases causatives où le datif est 'possesseur' posent un problème pour les contraintes de localité sur le mouvement.
- (iv) Le déterminant défini renforce l'interprétation de possession, tandis qu'avec un déterminant indéfini la lecture éthique est plutôt préférée. Pourtant, la position de spécificateur de DP est licite dans les deux cas et rien dans la théorie ne prédit que l'interprétation de possession ne soit pas licite avec un DP indéfini.
- (v) L'emploi de la notion 'argument thématique' est imprécis dans l'analyse de Landau.
- (vi) La présence du datif dans le spécificateur de VP est en soi suffisante pour expliquer toutes les propriétés structurales que montre cet élément : la relation de c-commande avec l'objet direct ou tout DP enchâssé dans VP. Les contre-exemples à ce fait avancé par Pylkkänen sont illusoire.

Quant à l'analyse de Pylkkänen, on a pu observer que le sens qu'elle accorde à la tête applicative basse est vague, fluctuant et incapable de couvrir tous les cas de figures où les datifs apparaissent. Par ailleurs, les deux analyses traitant les structures datives comme étant différentes : 'possessives', 'bénéfactive', 'maléfactives/éthiques' etc. et ne fournissent pas d'analyse satisfaisante à la ressemblance structurale de surface dans tous les cas. Shibatani (1994) voit dans toutes les constructions datives un seul phénomène structurel malgré les différences sémantiques ; il essaye d'unifier toutes ces constructions par un seul sens basique et abstrait véhiculé par le datif. Bien que je ne sois pas entièrement d'accord avec l'auteur en ce qui concerne le sens

qu'il accorde au datif, j'estime utile d'exposer son analyse dans la mesure où il réfute, à juste titre, l'idée selon laquelle le sens de la possession a une origine structurale.

4.1 Shibatani (1994) et la notion pragmatico-sémantique de 'pertinence'

Une analyse alternative serait celle de Shibatani (1994) qui présente une approche sémantico-pragmatique plaçant les constructions à datifs possessifs dans un cadre plus large incorporant les datifs éthiques dans les langues indo-européennes, les passifs adversatifs en japonais et les structures à double sujets dans diverses langues.

La première observation de Shibatani est que les constructions datives possessives ne sont pas isolées des autres constructions datives. La seule différence qu'on peut noter est que, dans les premières, une partie inaliénable est impliquée, alors que dans les secondes, il ne s'agit pas de partie inaliénable; une lecture adversative est alors obtenue comme on le voit dans l'exemple allemand suivant :

(112) a. Man hat ihn den Arm gebrochen.

'Ils ont cassé son bras'

b. Sie wäscht dem Paul die Haare

'Elle lave les cheveux de Paul'

(113) a. Otto hat ihr ihren Teller zerbrochen³³.

'Otto lui a cassé son plateau'

b. Man hat ihm seine Frau getötet.

'Ils lui ont tué sa femme'

L'idée est que les nominaux datifs reçoivent des interprétations distinctes en fonction du caractère inaliénable ou non de la partie impliquée. La lecture

³³ Shibatani note que ces phrases, comme leurs homologues françaises et espagnoles sont sujettes à une variabilité étonnante concernant leur grammaticalité. Un sur trois des locuteurs français acceptent ces phrases, le reste considère les phrases douteuses. Il rapporte également (de Berman 1982) que les locuteurs hébreux considèrent les datifs éthiques comme une innovation non normative.

adversative est possible quand il n'y a pas de parties inaliénables dans la phrase ; cette lecture est absente ou très peu saillante quand la partie inaliénable est possible. Si tel est le cas, la relation de possession n'est pas inhérente à la structure, selon l'auteur. Celui-ci montre que même dans des structures qui ne sont pas datives, comme celle à topique en japonais, la mise en jeu d'une partie du corps inaliénable impose la relation de possession :

- (114) Zoo-wa hana-ga nagai.
Eléphant-TOP nez-NOM long
'Quant à l'éléphant, son nez est long'
(cf. Zoo-no hana-ga nagai = le nez de l'éléphant est long)

Cette observation sur le continuum entre les constructions datives et les adversatives doit en principe mener à un traitement unifié.

Shibatani estime, à juste titre, que les tentatives faites pour accorder un statut argumental à ces datifs extra-argumentaux -qui ne sont pas inscrits dans l'entrée lexicale du verbe- reflètent un approche sous l'influence du 'charme de la grammaire casuelle de Fillmore ou du théta critère de Chomsky'.

Cet auteur propose qu'une description appropriée de ces constructions réside dans la '**pertinence : relevance**' du datif dans la scène de l'événement. Cette notion de pertinence contient plusieurs composants parmi lesquels il y a l'effet de la proximité spatiale et l'affectation. Ces deux composants constituent les deux paramètres requis pour définir le degré de la pertinence du datif par rapport à l'événement. Les langues varient entre elles concernant le degré de pertinence. Il y a des langues, comme le français, qui considèrent que l'entité 'pertinente' pour la scène de l'événement est le possesseur d'une partie inaliénable ; l'espagnol admet un ensemble un peu plus grand d'éléments capable d'être affectés et pertinents pour l'événement ; l'allemand constitue un cas intermédiaire :

- (115) a. *Sa femme lui est morte.
b. Mir ist meine Mutter gestorben
'Ma mère m'est morte'

c. Se me murieó mi madre.
'Ma mère m'est morte'

- (116) a. *Son bébé lui a pleuré toute la nuit.
b. ? Mein Baby hat mir die ganze Nacht geweint.
'Mon bébé m'a pleuré toute la nuit'
c. Mi bebé me lloré toda la noche
'Mon bébé m'a pleuré toute la nuit'

- (117) a. *El bebé del vecino me lloré toda la noche.
'le bébé du voisin m'a pleuré toute la nuit'

Cela montre que l'allemand et l'espagnol ont des dimensions d'affectation grammaticalisées plus étendues que le français. Comme on voit dans l'exemple (117) du bébé du voisin, la proximité physique joue un rôle crucial pour la relevance du datif.

En résumé, l'idée de Shibatani consiste à dire que le datif est une entité extra-thématique qui s'intègre dans la structure sur la base d'une notion pragmatique, à savoir 'la pertinence' : le datif doit être 'pertinent' dans l'événement. La pertinence contient deux composants : la proximité spatiale, et l'affectation³⁴. Cette approche a l'avantage de considérer toutes les constructions datives du même point de vue. En revanche, cette analyse reste insatisfaisante car la proximité spatiale n'est pas du tout exigée pour les structures à datifs comme on a vu tout au long des exemples tirés de ASy ; la proximité spatiale n'est pas un préalable pour l'affectation. Par ailleurs, l'auteur n'explicite pas le mécanisme par lequel un élément pragmatique s'intègre dans la structure au cours de la computation syntaxique. De plus, cette analyse ne

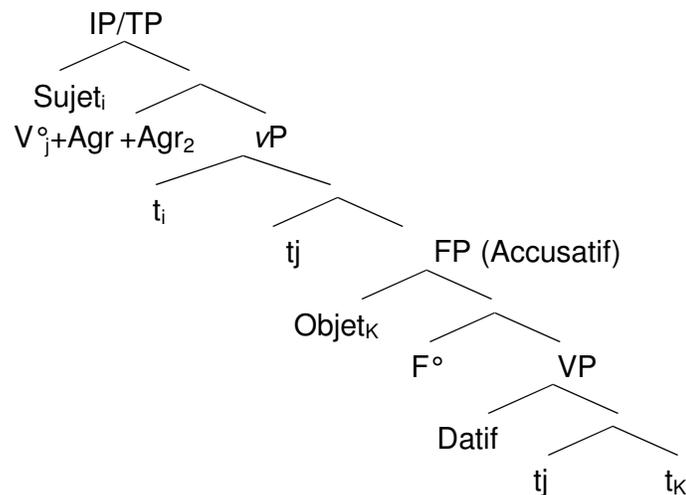
³⁴ Dans un autre cadre théorique, celui de la grammaire cognitive, des résultats similaires ont été obtenus. Šarić (2002), étaye une étude typologique de l'usage de datif possessif dans quatre langues slaves. Elle arrive à la conclusion que la possession n'est pas le sens prototype lié aux datifs, mais plutôt le lien direct ou indirect avec l'événement dénoté par le verbe. cet auteur montre que n'importe quelle relation d'association est susceptible d'un encodage de possession ; la seule chose que partagent toutes les structures de possession est qu'une entité (le possesseur) est évoquée comme un point de référence afin d'établir un contact mental avec une autre entité (le possédé). La possession pourrait fonctionner comme véhicule pour l'entité affectée (le datif).

fait pas la moindre allusion à la position syntaxique dans laquelle le datif est légitimé.

4.2 Une proposition : le specVP et l'entité concernée par l'événement

La proposition syntaxique que je ferai dans le développement consiste à dériver toute phrase à datif (non canonique) par la représentation arborescente suivante :

(118)



Comme je démontre dans les autres chapitres, le verbe commence sa vie dans une projection basique telle que VP. Il se déplace dans plusieurs positions de la syntaxe afin d'obtenir son gabarit et sa flexion temporelle ; l'objet direct est engendré dans une position sœur de la racine verbale. Il se déplace ensuite dans une autre position située entre VP et vP afin de vérifier un certain trait qui le légitime (le cas accusatif ou un trait de nature aspectuel). Le datif est dans le spécificateur de VP ; il est légitimé dans cette position.

Récapitulons les différents points de l'analyse qui sont censés expliquer les observations répertoriées à propos des structures datives :

- (i) Le 'rôle thématique' ou le sens accordé aux datifs en général est celui de 'but' dans le sens directionnel du terme. Ce but est ce vers quoi se dirige l'événement dans sa totalité. Le DP datif sera considéré comme le sujet

d'une prédication plus basique que la prédication entre le verbe fléchi et le sujet phrastique. Il s'agit d'un deuxième sujet, ou plutôt d'un premier sujet engendré dans le spécificateur d'une projection de racine verbale, autrement dit, dans le spécificateur de VP. Le datif comme sujet de prédication ne doit pas être compris comme sujet dans le sens thématique traditionnel du terme. Il n'est pas initiateur/ Agent/ Causeur de l'événement. Ici, la relation de prédication est une relation qu'on peut gloser informellement comme '**Concerne**'³⁵ : l'événement qui se déroule contenant les autres rôles thématiques-concerne un individu. 'Concerner' doit intégrer le sens d'affectation dans tous ses aspects : affectation négative 'maléfactive/ adversative', positive 'bénéficiaire' ou encore être dans la sphère d'intérêt d'un des participants de l'événement ou des actants du discours.

- (ii) Le marqueur datif 'l' de l'arabe dans ce cas est vu comme résidu d'une préposition directionnelle ayant perdu ses caractéristiques de préposition autonome. Ce n'est que le marqueur de l'accord entre la tête verbale et son sujet et qui apparaît sur le verbe et sur le DP datif. Notre datif énigmatique n'est pas différent des sujets seconds dans les langues à *quirky case*. A cet égard, ma proposition est semblable au deuxième volet de l'analyse de Landau qui voit dans le spécificateur de VP un lieu pour engendrer les datifs non-canoniques. Elle en diverge cependant dans la mesure où, pour moi, un mouvement à partir d'une position nominale n'est pas nécessaire. La position d'engendrement des datifs est le spec de VP.
- (iii) En dépit de la surface où l'objet direct apparaît à gauche du DP datif : *V DP_{Objet} la-Datif*, les données qui suivent montrent qu'en effet, c'est le datif qui c-commande l'objet direct et tout autre constituant enchâssé dans le verbe. La surface est le résultat d'un mouvement supplémentaire que l'objet direct effectue dans une autre position de légitimation. Le datif est légitimé dans sa position de base.

³⁵ Ce terme est emprunté à Castaño (2000) qui traite les clitiques datifs réfléchis en espagnol comme étant des éléments introduisant une troisième dimension à la structure événementielle de Pustejovsky (1991).

- (iv) Les interprétations de ‘possession’, ‘maléfactive’, ‘bénéfactive’, ‘éthique’ ne sont qu’une appropriation pragmatique de la relation de ‘concerne’

L’avantage de cette analyse est qu’elle permet un traitement unique des différentes sortes de datifs³⁶; elle permet même une analyse unique pour les datifs réfléchis et discursifs.

Dans les sections qui suivent, je montrerai que la proposition en (118) rend compte des données de ASy.

4.2.1 Le statut de ‘/’

Il s’avère que ce ‘/’, attaché au verbe avec l’apparent ‘pronom’ qui épelle les traits de personne, de nombre et de genre constituent un seul bloc. ‘/’ n’est pas une préposition autonome qui cliticise un pronom clitique. Comme le montre Aoun (1996), contrairement aux autres prépositions attachées aux clitiques, ‘/’ ne peut pas se cordonner :

- (119) a. Hakeet **maʕ-ak** w **maʕ-aa**
 parler.PF-1s **avec-toi** et **avec-elle**
 ‘J’ai parlé avec toi et avec elle’
 b. *ʔakaltə-**l-ak** w **l-aa** ət-təfaaHa
 manger.PF.1s-l- toi et l-elle la pomme

Un autre fait montre que le pronom qui se trouve attaché au verbe n’est pas un clitique, mais plutôt l’accord. C’est que, si on veut nominaliser le verbe, ce pronom devient impossible (121); ce n’est pas le cas général de tous les clitiques (120) :

- (120) a. rasamt-**aa**

³⁶ Voir l’analyse de Harley (1995) pour les structures datives à double objet en anglais. L’auteur propose un arbre syntaxique similaire au mien en (118) avec des différences terminologiques; Harley abrite le complément oblique dans le spécificateur d’une projection équivalente à VP et qu’elle appelle BaseP, distincte de EventP introduisant le sujet syntaxique, l’équivalent de vP dans mon analyse.

dessiner.PF.1s-3.sf
'Je l'ai dessiné'

b. rasm-**aa**
dessin-3.sf
'son dessin'

- (121) a. kabbarət-lon əS-Suura la-l-wlaad
agrandir.PF.1s-à eux dét-photo aux enfants
'J'ai agrandi la photo aux enfants'
- b. *takbiir-**lon** əS-Suura la-l-wlaad
agrandissement-à eux la photo aux enfants.

Il faut observer également que le 'l' qui apparaît à gauche du DP plein ne se comporte pas comme une vraie préposition, car on ne peut pas cliticiser le DP qui est à sa droite :

- (122) Haraʔ-ət əT-Tabxa **la-Salma / *la-aa**
brûler.PF.1s dét-le repas cuisiné la-Salma / *la-3.fs

Il existe un autre fait qui renforce l'idée que ce 'l' n'est pas une consonne ordinaire. Il s'agit du contexte de relativisation du DP datif : si on a affaire à une préposition, on doit s'attendre, dans le cas d'une relativisation du DP datif, à un pronom résomptif qui apparaît à droite de la préposition témoignant ainsi de la position à partir de laquelle on a relativisé (123a). Il n'en est rien dans le cas d'un datif (123b) :

- (123) a. **əj-jəsər** əllii waʔʔaf-et taHt-**oo**
dét-pont que je me suis arrêté sous-3ms
'Le pont sous lequel je me suis arrêté'
- b. ***əl-bənet** əllii Haraʔ-et-laa əT-Tabxa **la-aa**
dét-fille que j'ai brûlé-à elle le repas la-3fs

En effet, en ce qui concerne la relativisation, le datif se comporte comme le sujet, s'accordant avec le verbe ; il n'a pas besoin d'un pronom résomptif.

Je fais l'hypothèse que cette consomme est un cas préfixale. Les suites 'I' + NP sont des DP et non pas des PP. Borer et Grodzinsky (1986) et Landau (1999) avaient la même intuition à propos du statut de l'élément datif en hébreu. Pour eux, ces constituants sont aussi des DP et non pas des PP. Dans le cas de l'arabe syrien, ce cas apparaît donc sur le verbe et l'élément datif à la fois.

4.2.2 L'adjacence au verbe

Il est instructif de rappeler que les clitiques en ASy sont des enclitiques, comme dans les autres langues sémitiques, et qu'ils sont adjacents³⁷ à la tête qui les sélectionne :

(124) šəft-oo
voir.PF.1s-**lui**
'Je l'ai vu'

(125) maʕ-oo
avec-**lui**
'avec lui'

Cette généralisation par rapport au système des clitiques en arabe nous pousse à poser la question suivante : est-ce que le lieu d'engendrement du datif est la position la plus proche du verbe à sa droite, comme nous laisse supposer le 'pronom' qui se trouve à sa droite ? Si tel était le cas cela voudrait dire que la relation entre le verbe et l'objet direct n'est pas une relation de sœur. Cela impliquerait donc que l'objet direct n'est pas sélectionné par la tête verbale, ce qui irait contre une idée consensuelle préservée dans toutes les théories linguistiques, même dans les approches les plus 'révolutionnaires' concernant la structure argumentale.

³⁷ Pour une discussion plus approfondie de l'engendrement des clitiques et des conditions d'adjacence avec le verbe dans le cas des clitiques accusatifs, voir l'étude de Nash et Rouveret (2003) qui se situe dans un cadre récent de la théorie minimaliste.

Je ne m'aventurerai pas dans cette voie et préserverai l'idée que l'objet direct se trouve dans la position sœur du verbe. Or, beaucoup d'observations montrent que le datif est plus 'haut' structurellement que l'objet accusatif, (voir infra). La seule solution qui rende compte de deux réalités consiste à engendrer le datif dans une position asymétrique par rapport à l'objet et, en même temps, à laisser l'objet direct adjacent au verbe ; cela serait faisable si on considère le datif comme le spécificateur de VP. Dans ce cas, ce qui apparaît à droite du verbe n'est pas un vrai clitique, mais un accord entre le sujet et le verbe³⁸.

Si le quantificateur flottant est un indicateur de la position d'engendrement d'un argument, comme dans une approche classique, on peut facilement conclure que la position du pronom de surface complément du verbe n'est pas sa position d'interprétation ; cela est vrai dans toutes les lectures de la construction dative, qu'elles soient possessives, maléfactives ou bénéfactives :

(126) kabbart-lon (***kəlon**) Səwar-on la-l-wlaad (**kəlon**)
 agrandir.PF.1s-à eux (*tous) photos-leurs à-dét- enfants (tous)
 'Je leur ai agrandi leurs photos aux enfants tous'

(127) Harət-lon (*** kəlon**) əT-Tabxa la-l-banaat (**kəlon**)
 brûler.PF.1s (tous) dét-repas cuisiné à-les filles
 'J'ai brûlé le repas aux filles toutes'

(128) saʔeet -lon (***kəlon**) lə-zriiʕa la- l-banaat (**kəlon**)
 arroser-PF.1s-à elles (toutes) les plantes aux filles (toutes)
 'J'ai arrosé les plantes, aux filles toutes'

Observons également que le clitique accusatif ne peut pas s'intercaler entre l'accord datif et le verbe : (129b) par opposition à (129a), bien que dans une séquence de clitics, l'accusatif soit toujours plus proche du verbe que les autres types de clitics :

³⁸ On s'interroge naturellement pourquoi l'accord du sujet temporel est plus proche de la racine verbale que l'est l'accord datif, bien que structurellement parlant, l'accord avec le sujet temporel intervienne plus tard dans la structure syntaxique. De fait, dans le cadre de MD, cela ne constitue pas un vrai problème dans la mesure où la réalisation morpho-phonologique des morphèmes ne reflète pas nécessairement leur hiérarchie morpho-syntaxique.

- (129) a. Haraət-la yaha la-salma
 brûler.PF.1s- à elle cl.Acc (= repas) à Salma
 'Je l'ai brûlé à Salma'
- b. *Haraət-aa la la-salma
 brûler.PF.1s-cl.Acc (= repas) à elle à Salma
 '=Je l'ai brûlé à Salma'

J'ai ainsi démontré que la position d'interprétation de l'élément datif n'est pas celle adjacente au verbe, mais plutôt celle du DP datif, qui apparaît à droite de l'objet direct. Ce qui apparaît adjacent au verbe ressemblant à un clitique est plus proche dans son comportement d'un accord. Dans la section suivante, j'exposerai les propriétés d'asymétrie entre l'objet direct et le datif, démontrant le fait que le datif est engendré dans une position qui c-commande celle de l'objet direct, en dépit de la surface³⁹.

4.2.3 L'asymétrie entre l'objet direct et le datif

Il s'avère que l'asymétrie qui existe entre l'objet indirect et l'objet direct dans les phrases datives conventionnelles avec le verbe 'donner' (cf. Mulder 1991, Pesetsky 1995) s'observe dans les structures datives non canoniques. Les relations structurelles montrent que c'est le DP datif qui est plus haut que l'objet direct et non pas l'inverse.

Par exemple, une asymétrie de liage existe clairement entre l'objet direct et le DP datif. Cette asymétrie montre que le DP datif est engendré plus haut que l'objet direct :

- (130) a. kabbart-lo Suura la-kəl walad
 agrandir.PF.1s-à lui une photo à chaque enfant

³⁹ Mon analyse structurale des datifs non canoniques dans ce chapitre est inspirée largement de l'analyse de Aoun (1996) traitant les doubles clitiques en arabe libanais. Aoun considère que dans les constructions à doubles clitiques ou à doubles arguments, le NP redoublé est analysé comme un sujet d'une prédication complexe entre le NP redoublé et le CFC '*Complete functional complex*' contenant le pronom clitique. L'élément redoublé c-commande les arguments contenus dans le prédicat. L'auteur montre également que la consomme 'l' n'est pas une préposition, mais une marque d'accord.

‘J’ai agrandi une photo à chaque enfant’

- b. * kabbart-lo kəl Suura la-SaaHəbaa
 agrandir.PF.1s-à lui chaque photo à son propriétaire

Dans les analyses qui traitent des structures à double objet, comme Kayne (1981) ou Mulder (1992), ces faits d’asymétrie constituent une preuve de ce que l’objet indirect est engendré dans la position de sujet d’une petite proposition ‘*Small clause*’ --chez Kayne (1981) -- ou d’une prédication dont le prédicat est un verbe de possession ‘*have*’ phonologiquement nul --chez Mulder (1992). Dans mon analyse, l’idée de base est la même : le DP datif est sujet d’une prédication, mais cette prédication est une prédication commune à tout verbe, à savoir la prédication entre l’événement dépourvu de temporalité ou de voix et l’entité exprimée par le datif.

Encore faut-il savoir pourquoi l’objet direct précède le DP datif dans l’ordre non marqué de la phrase dative. Je fais l’hypothèse, comme je le fais dans d’autres chapitres, que l’objet direct ne reste pas dans sa position thématique mais se déplace dans une position plus haute pour vérifier un cas ou un trait aspectuel quelconque le rendant légitime⁴⁰. Bien entendu, beaucoup d’analyses adoptent cette idée, selon laquelle, la position de surface de l’objet direct n’est pas sa position thématique (cf. Harely (1995), Travis (2000), Kratzer (2000), Van Hout (2000)).

4.2.4 Quelques remarques

Il me paraît utile d’exposer quelques observations intéressantes qui ont émergé au cours de cette étude sans pour autant les analyser en profondeur.

4.2.4.1 Les verbes dynamiques vs statifs

⁴⁰ Comment peut-on alors expliquer la surface de la phrase en hébreu où le datif précède l’objet direct ? Je n’ai pas de réponse satisfaisante à cela. Or, une observation me semble instructive dans cette discussion : le cas accusatif en hébreu ne s’aligne pas avec les autres marques de cas, ce qui légitimerait peut-être une hypothèse selon laquelle ce cas est rendu licite sur place, dans la position thématique de l’objet.

D'après la proposition avancée ci-dessus, le datif se trouvant dans le spécificateur de VP, il se comporte comme le sujet d'une prédication : une relation s'établit entre l'éventualité décrite par le verbe et le datif. Cette relation est glosée comme 'concerne'.

Cela implique un fait important : l'argument de l'événement 'e' est introduit déjà au niveau de VP. Cela va à l'encontre de certaines études qui considèrent que cet argument est introduit au niveau de vP, voir Harley (1995). Je considère, à l'instar de Kratzer (1994), que le contenu de vP est la 'voix'. Ainsi, c'est au niveau de VP que se décide si le verbe est événementiel ou non. Le datif est incompatible avec les verbes qui ne sont pas événementiels (ce qui explique l'agrammaticalité des phrases présentées en 106). Cette incompatibilité s'expliquerait par une distribution complémentaire entre le datif et le sujet d'un verbe non événementiel qui se trouve également dans le spécificateur de VP. Cependant, comme je l'ai déjà montré, tous les verbes statifs et cognitifs de perception ne sont pas non événementiels. Il s'avère que des verbes statifs ou perceptifs peuvent dénoter un événement délimité dans le temps (avec une nuance sémantique) ; dans ce cas, le datif est tout à fait compatible. Il semble également que les verbes statifs ne sont pas homogènes⁴¹. Il existe des verbes statifs qui ne sont jamais événementiels : *ressembler* en est un exemple ; ce sont plutôt les verbes qui dénotent des propriétés permanentes '*Individul Level*'.

4.2.4.2 Le sens de la possession

Comment peut-on intégrer les données des datifs 'possessifs' à l'intérieur de l'approche que j'avance ici ? Une réinterprétation des données consiste à dire qu'un DP datif engendré dans le spécificateur de VP acquiert d'un sens de possession s'il se trouve dans une configuration où VP est transitif, c-commandant un autre DP qui fait partie de l'événement. Dans ce cas, le sens de '*concerne*' se traduit pragmatiquement d'une relation directe entre les deux

⁴¹ Dans une étude récente, Mittwoch (2003) démontre qu'il existe une partition entre les verbes connus comme statifs ; en effet, selon l'auteur, certains verbes statifs ont l'argument 'e' de Davidson, et d'autres ne l'ont pas.

entités. La notion de relation étant difficile à concevoir en dehors de la possession, on a une tendance à l'établir.

Il me semble, par ailleurs, que les notions de 'bénéfactif' vs 'maléfactif' se produisent à un niveau distinct et préalable au sens de la possession ; lorsqu'il s'agit d'un prédicat verbal négatif (*brûler, déchirer, détruire*, etc.) étant donné que le datif est l'entité concernée par l'événement, on interprète les constructions comme maléfactives. Si, en revanche la dénotation lexicale du verbe inclut un sens positif (*arroser, coudre, nettoyer*, etc.), on interprète les constructions comme bénéfactives. L'interprétation de la possession se manifeste du moment où le datif c-commande un DP constituant une partie intégrale de l'événement ; à ce moment-là, le DP datif concerné par l'événement devient impérativement concerné par la référence dénotée par le DP interne. Cela reste en harmonie avec les intuitions des linguistes qui insistent sur le fait que le datif 'possessif' doit c-commander le DP 'possédé'. Mais, ce que je réfute par la présente approche, c'est que le sens de possession soit un primitif structural ; il ne peut en être ainsi, car si on cherche un contexte pragmatique où le DP interne ne pourrait pas être possédé, la structure reste licite. Il s'agit des exemples hébreux répétés ci-dessous :

- (131) ma hem kor?im li 'itonim pit?om ?!
 quoi ils lisent à-moi journaux tout d'un coup
 'Ils me lisent des journaux tout d'un coup'
- (132) ma hu kore li ?et ha-xet ve-'onSo ?!
 quoi il lit à-moi acc le-crime et-châtiment
 'Il me lit le crime et le châtement maintenant'
- (133) ma hem ?oxlim li cimxoni pit?om ?!
 quoi ils mangent à-moi végétarien tout d'un coup
 'Ils me mangent végétarien'
- (134) ma hu ?oxel li ?et ha-'uga ?!
 quoi il mange à-moi acc le-gâteau

'Il me mange le gâteau maintenant'

Etant donné que ces structures sont identiques à celles qu'on classifie comme 'datives possessives', rien ne nous laisse penser qu'il s'agit de deux classes naturelles de datifs. Autrement dit, il n'y a pas lieu de faire une distinction : 'datifs possessifs' vs 'datifs éthiques'. En effet, on est face à une même structure.

4.2.5 Problèmes du statu quo

Voici quelques problèmes qui ne trouvent pas d'explications satisfaisantes pour le moment.

4.2.5.1 La combinaison entre datifs non canoniques et datifs canoniques

Depuis le début de cette étude, je me suis engagée à dissocier les datifs conventionnels des datifs qui constituent l'objet d'étude ici. Il faut cependant noter que ces deux unités syntaxiques sont incompatibles ensemble :

(135) *ʕaTeet-lo_K gato la-l-walad la-ʕali_K
 donner.PF-1s-à lui gâteau à l'enfant à ʕali

Reste à savoir si cette incompatibilité est l'indice d'une distribution complémentaire entre les deux constructions datives ; autrement dit, si le datif du verbe 'donner' est engendré dans la position du spécificateur de VP. Cette voie de recherche pourrait être fructueuse dans la mesure où elle unifie tous les datifs, d'autant plus que toutes les analyses qui traitent des constructions datives sont arrivées à la conclusion que le DP datif est structurellement plus haut que l'objet direct. Comme je l'ai dit auparavant, Mulder (1992) avait proposé que le datif soit le sujet d'une prédication dont le prédicat est un prototype de possession 'have'. Une analyse unifiante aurait à réviser le contenu sémantique de cette prédication. Harley (1995) traite les objets

indirects comme étant engendrés dans le spécificateur de la projection BaseP, au dessous de vP et c-commandant l'objet direct.

Ces faits semblent proches de ceux de l'hébreu, présentés dans Landau (1999) où le 'datif possessif' est incompatible avec les arguments 'buts' :

(136) a. ?* Gil hirbic le-Rina la-yeled.

Gil a battu prép-Rina prép-l'enfant

b. ?* Gil natan le-Rina la-misrad konanit sfarim gdola

Gil a donné à Rina au bureau case livres grand

Selon Landau l'agrammaticalité n'est pas due au statut argumental de PP, mais à une compétition pour le cas datif entre les deux DP. Quant la préposition '/', elle ne serait pas capable d'assigner un cas au DP ; mais est plutôt un marqueur de cas. Landau note, en revanche, que si on résout le problème du cas, les phrases deviennent grammaticales. Une manière de résoudre le problème de cas est de rendre les 'datifs possesseurs' clitiques, si ces derniers n'aient pas besoin d'un cas, comme il le pense ; les phrases deviennent alors grammaticales :

(137) Gil natan li la-misrad konanit sfarim gdola

Gil a donné à moi au bureau un rayonnage grand

Donc, d'après les exemples de l'arabe et de l'hébreu, il me semble raisonnable d'unifier les datifs comme étant tous des constituants engendrés dans specVP.

En revanche, dans l'alternance à double objet⁴², la combinaison avec un datif éthique devient légèrement meilleure bien que bizarre :

(138) ??? ʕaTeet-lo_K l-walad gato la-samir_K

donner.PF.1s-à lui l'enfant gâteau à Samir

'Je lui ai donné l'enfant du gâteau à lui'

⁴² Je rappelle que l'arabe se comporte comme l'anglais concernant les constructions datives. Cette langue possède deux structures alternantes, une prépositionnelle et une autre à double objet.

Cela peut être un argument pour dire que les deux alternances datives, connues sous le nom de 'construction à double objet', et 'la construction prépositionnelle' ne sont pas dérivées l'une de l'autre et qu'on a affaire à deux dérivations distinctes.

4.2.5.2 Un cas datif ?

Une des idées fondamentales sous-tendant mon analyse est le statut que j'ai attribué à la consonne 'l' qui en fait une marque casuelle plutôt qu'une préposition. On peut dès lors se demander pourquoi ce cas se démarque-t-il ainsi de tout le système casuel en arabe.

En réalité, 'l' s'oppose aux autres cas à plusieurs titres :

- (i) En premier lieu, ce cas datif apparaît dans une langue qui est le développement d'une autre langue ayant appauvri son système casuel depuis six siècles. Autrement dit, l'ASy ne comporte pas de traces, ou très peu, du système casuel vocalique qu'a connu l'arabe classique, à savoir : le nominatif *u*, l'accusatif *a* et le génitif *i*.
- (ii) Le cas en arabe (standard) est suffixal, tandis que le 'l' apparaît en tant que préfixe.
- (iii) Morphologiquement, ce cas se démarque des autres cas en arabe classique dans la mesure où il est de nature consonantique, alors que les autres cas sont vocaliques

Ces différences existent bel et bien. Cependant, elles ne rendent pas l'analyse intenable dans la mesure où elles sont cohérentes avec certains faits diachroniques qui opposent les deux langues.

Du point de vue diachronique, on ne peut pas traiter le cas datif et les autres cas sur un pied d'égalité. Car ce cas n'existait pas en arabe standard ; toutes les structures qu'on a traitées dans ce chapitre sont inattestées dans cette langue. On peut dès lors considérer le cas datif comme une nouvelle émergence du système casuel dans les dialectes modernes.

Il me semble que toutes les autres différences trouvent une explication dans cette perspective diachronique. Ayant perdu les suffixes voyelles comme

marques de cas, un dialecte tend à grammaticaliser d'autres unités, de nature lexicale comme les prépositions, leur donnant le statut d'un cas. Ces observations ne constituent que des généralisations descriptives qui me paraissent plausibles mais qui méritent d'être approfondies dans des futures études.

4.2.5.3 L'arabe vs l'hébreu

Mon hypothèse selon laquelle le datif est engendré dans le spécificateur de VP est censée s'appliquer aussi bien aux données de ASy qu'à celles de l'hébreu moderne. Car la majorité des différences rapportées par Borer et Grodzinsky (1986) (cf. le tableau (15)) ou censées exister entre les datifs possessifs et les datifs éthiques sont dues à la position prise par les auteurs selon laquelle l'interprétation de la possession est primitive dans la structure.

Cependant, il reste deux différences mentionnées par les auteurs et qui ne trouvent pas d'explication dans ma propre analyse. Il s'agit, en premier lieu, de l'occurrence comme clitique réservée aux datifs éthiques, par opposition aux datifs possessifs qui apparaissent comme DP plein :

- (139) a. hem kol ha-zman mitxatnim li
 ils tout le temps se marient à moi
 'Ils me se marient tout le temps (et cela m'agace)'
 b. * hem mitxatnim **lə-Rani** kol ha-zman
 ils se marient à Rani tout le temps

La deuxième différence qui existe entre les 'deux types' des datifs concerne le mouvement *WH*. En hébreu, les datifs possessifs acceptent le mouvement *WH*, tandis que les datifs éthiques ne l'acceptent pas :

- (140) a. lə-mi ha-yalda kilkela 'et ha-radio?
 À qui la fille a cassé Acc dét-radio
 'La radio de qui la fille a-t-elle cassé ?'
 b. *lə-mi hem mitxatnim kol ha-zman ?

A qui ils se sont mariés tout le temps

Ces deux différences ne trouvent pas de réponses satisfaisantes dans l'analyse que je propose. Pourtant, concernant l'occurrence clitique du datif éthique, les données s'avèrent moins rigides en ASy qu'en hébreu, car le datif éthique peut très bien être un DP plein, comme j'ai montré tout au long de ce chapitre. Je suppose que c'est également le cas en hébreu.

5 Conclusion

Traitant les datifs 'possessifs', la majorité des études -Guéron (1985) Borer & Grodzinsky (1986), Landau (1999) et dans une certaine mesure, Pylkkänen (2002)- considèrent comme assuré le fait que le sens d'affectation est une donnée secondaire qui accompagne un phénomène fondé structurellement : la possession. Dans l'approche présente, j'ai abordé le phénomène à l'envers. J'ai tenté de démontrer que la notion d'affectation qu'on peine à formaliser est fondée structurellement et que la possession constitue un épiphénomène. Le sens primitif accordé au datif est celui d'être concerné par le déroulement de l'événement ; il est engendré et légitimé dans le spécificateur de VP. Je considère ainsi que la position responsable du cas datif est celle de VP. De plus, je considère que le cas datif est un cas inhérent au sens où il est légitimé dans la même position où le datif est interprété.

Le verbe a deux sujets engendrés dans deux positions distinctes ; cette relation entre le verbe et le datif est marquée par un morphème d'accord. En soi, cette proposition prend en compte toutes les observations des linguistes qui consistent à dire que le datif doit c-commander le DP objet 'possédé'. Plus généralement, elle met sur un pied d'égalité tous les datifs non canoniques ; dès lors, il n'y a pas lieu de distinguer les datifs éthiques des datifs possessifs. Un datif possessif est un datif éthique se trouvant dans une configuration d'un verbe transitif et c-commandant un autre DP, voire plusieurs.

Chapitre III

L'objet interne 'Cognate object' et sa place à l'intérieur de VP

«...Un principe d'individuation idéal requiert des sortes ou des espèces qui nous fournissent un principe de dénombrement. Mais ici aussi on peut parler d'événements sans difficulté : des coups de sonnette, des guerres importantes, des éclipses de la lune, et des représentations de Lulu peuvent être dénombrés aussi aisément que les stylos, les pots, et les gens».

Donald Davidson

0 Aperçu du chapitre

Quel est l'enjeu du phénomène de l'objet interne '*cognate object*'⁴³ (CO) ? Ce dernier articule plusieurs domaines : sémantique argumental, casuel et syntaxique.

CO n'est pas toujours un objet canonique ayant un référent extralinguistique : un individu. Cela rend son statut, en tant qu'argument de prédicat, difficile à concevoir, d'autant qu'il constitue lui-même un prédicat dans les constructions à verbes légers '*light verbs*'. De fait, son statut argument vs prédicat /adjoint est la question principale autour de laquelle tourne le débat à son sujet. Il a été argumenté que les CO sont des noms prédicatifs (Moltmann (1990), Khalaily (1997), Mittwoch (1998)), des arguments thématiques (Massam (1990), MacFarland (1994)) ou les deux à la fois dans certaines langues, comme l'hébreu par exemple : Perletsvaig (2002).

Sa légitimation casuelle et la position syntaxique où il est engendré ne sont pas faciles à analyser, surtout dans les langues où il est assez productif pour apparaître avec des verbes transitifs ayant eux-mêmes un objet direct et où il est lui-même doté d'un cas accusatif comme objet canonique, ce qui est le cas en arabe, comme je le montrerai plus loin (§4).

Dans ce chapitre, j'essaie de relier ces différents aspects du problème liés à l'objet interne en guise de contribution au débat. Pour cela, j'examine les données de l'arabe standard (désormais ASt) et syrien (ASy) qui montrent que le tableau typologique des CO est plus vaste qu'on ne l'avait pensé. L'arabe possède deux COs distincts morphologiquement : Abs-CO, une forme (presque) identique à la racine tri-consonantique et M-CO, une forme munie d'un suffixe de nombre. Abs-CO a comme usage la focalisation du prédicat verbal alors que M-CO s'approche dans son utilisation des expressions de quantification, quantifiant sur les événements.

Ces données sont intéressantes à deux titres. D'un point de vue morphologique, Abs-CO est presque une reduplication de la racine tri-consonantique. Cet aspect du phénomène CO est considéré avec attention

⁴³ Dorénavant, j'adopterai l'appellation anglaise de l'objet interne : '*Cognate Object*' pour ne pas confondre l'objet interne avec la notion de complément direct.

dans cette étude ; il constitue, selon l'hypothèse que je développe, une preuve tangible de l'existence d'une racine verbale, comme catégorie syntaxique, le Abs-CO n'étant que l'épellation d'une copie de cette catégorie primitive où commence la 'vie' d'un verbe, avant qu'il soit muni de sa flexion complète.

D'un point de vue thématique, la distribution de M-CO rend son statut argumental difficile à cerner. Il apparaît aussi bien avec des verbes intransitifs qu'avec des verbes transitifs ayant leurs objets directs canoniques. En effet, une observation minutieuse du comportement de M-CO démontrera que sa distribution obéit à un critère aspectuel. M-CO se comporte comme un opérateur singulatif qui rend une structure interne d'un événement 'quantique' (cf. Krifka 1992) en y distinguant des atomes discrets identifiables et dénombrables. La distinction argument vs adjectif s'avèrera non pertinente dans la discussion menée. M-CO n'obéit aux tests d'argumentalité qu'avec les prédicats d'accomplissement à cause de la particularité de ces derniers où l'événement et l'objet affecté entretiennent une relation d'homomorphisme.

L'étude menée dans ce chapitre est une investigation empirique en faveur de ma thèse générale. J'argumenterai en faveur d'une dérivation morphologique en syntaxe. J'essaierai de démontrer que ce que prédit la théorie de MD à propos de l'existence d'une racine de dérivation dans la syntaxe se vérifie, dans la mesure où on considère Abs-CO comme épellation de cette racine. Enfin, je démontrerai que le domaine lexical de VP accepte la fusion facultative de catégories supplémentaires qui abritent des éléments extra-argumentaux. Cette analyse s'inscrit manifestement dans l'approche constructiviste de la structure argumentale.

La démarche que je suivrai est la suivante. Je présente tout d'abord (§2,3) quelques analyses de CO afin d'en mesurer les principaux enjeux : son statut argument/ vs prédicat, sa position syntaxique, son cas et sa nature catégorielle. Je décris ensuite les données de l'arabe en distinguant deux types différents de CO (§4). Je conclus par une analyse syntaxique qui tente de dériver tous les phénomènes liés à CO au sein de la structure VP.

1 Définition et problématiques

Il est nécessaire, en guise de préalable, de définir précisément le CO afin de la comprendre et de préciser sa représentation dans VP.

Baron (1971), l'un des premiers à traiter ce phénomène, a essayé de caractériser cet objet sur des bases sémantiques et syntaxiques afin d'en faire une classe naturelle. Il le définit syntaxiquement comme un élément qui est dans la position d'un objet direct et qui est morphologiquement lié au verbe⁴⁴ :

(1) Sleep a sleep/ smile a smile...etc.

Il est à noter que le lien morphologique entre le verbe principal et CO peut être entier sans affixation, comme c'est généralement le cas en anglais (1). Mais dans certaines langues, comme le français, la majorité des CO sont dérivés par le biais d'un suffixe dénominal '-son' :

(2) Chanter → une chanson.

En arabe, il existe deux types de CO. L'un est morphologiquement très proche de la racine tri-consonantique CVCC, et l'autre muni en plus d'un suffixe de nombre (singulatif) (§4).

Après une tentative de classer les CO selon des critères syntaxiques et sémantiques, Baron conclut qu'aucun des arguments syntaxiques traitant des CO n'est suffisant pour isoler une classe naturelle. En outre, il montre que les intuitions sémantiques concernant la relation entre le verbe et son CO s'appliquent à une large gamme d'items lexicaux. Aussi, comme 'cas' et 'θ-rôle' n'étaient pas distinguées en raison de la prédominance de l'analyse de Fillmore (1968) '*Case for Case*' il propose que CO reçoive un cas factif ainsi défini : '*the case of the object or being resulting from the action or state identified by the verb, or understood as part of the meaning of the verb*'. Plus tard, il remplace le

⁴⁴ Je considère ici tout objet morphologiquement relié avec son verbe comme un objet interne.

cas factif par le cas résultatif qu'il définit comme *'the entity that comes into existence as a result of the action'*.

Ce cas spécial était censé caractériser les CO, selon Fillmore. Mais le problème de ce cas tient au fait qu'il existe des objets factifs ou résultatifs qui ne sont pas morphologiquement *'cognate'* : c'est le cas des verbes d'accomplissement tels que *'make a cake'* ou *'écrire un livre'*. La sémantique d'objet résultatif n'est donc pas suffisante, d'après Baron, pour définir une classe naturelle aux CO, puisqu'il existe un continuum entre les objets ordinaires et les CO à cet égard.

Tant que le cas était lié au rôle thématique, le vrai problème conceptuel pour des linguistes comme Baron n'était pas réellement le cas structural mais plutôt le rôle thématique. Autrement dit, leur problème s'inscrit dans le débat actuel portant sur le statut de CO en tant qu'argument vs prédicat. Dans cette perspective on ne possède pas une classe naturelle isolable de CO, ni d'un point de vue syntaxique ni d'un point de vue sémantique.

Toujours est-il que ces CO sont caractérisés par une certaine distribution syntaxique qu'il importe de connaître. Résumons-en les caractéristiques principales.

Il a été noté que la modification adjectivale leur est optionnelle ; or ce n'est pas tout à fait vrai comme on voit en (3) tiré de Perletsvaig (2002) :

- (3) a. Dan smiled a * (happy) smile.
Maria slept a *(peaceful) sleep.
Karen laughed a *(merry) laugh.
- b. Paul danced a (slow) dance.
Bill drank a (poisoned) drink.
Louise sang a (beautiful) song.

Ensuite, les COs sont tous post-verbaux.

Finalement, les CO sont réputés possibles uniquement avec les verbes inergatifs (4) et les verbes qui sont facultativement transitifs, mais non pas avec les verbes transitifs ou inaccusatifs (5) :

(4) Last night the candidate slept a restless sleep Baron (71)

(5) a. *She wiped the table a good wipe

b. *Humpty Dumpty fell a great fall Mittowch (98)

Or, ces faits sont remis en cause par les données des langues sémitiques (§3.4, 3.7, et 4) où CO apparaît avec tout type de prédicat, voire même avec les adjectifs.

Il est aussi à noter qu'une étude de CO n'est pas dissociable des constructions à verbes légers où celui-ci apparaît avec un proto-verbe sémantiquement vide, ce qui en fait le prédicat de la phrase.

Selon les langues, ce comportement hétérogène de CO conduit à plusieurs questions d'ordre syntaxique, casuel et sémantique argumental qu'il convient de préciser :

- (i) Est-on en présence d'un argument thématique ayant besoin d'un cas structural ou d'un nom prédicatif ?
- (ii) S'il s'agit d'un argument, est-il inscrit dans la représentation lexicale d'un prédicat verbal ?
- (iii) Appartient-il à la catégorie du nom, du verbe ou à une catégorie neutre ?
- (iv) Constitue-t-il une base de la dérivation morphologique du prédicat verbal ou pas ?

Dans les sections qui suivent je présente les analyses d'auteurs qui ont abordé ces questions. Puis je conclus en montrant que ces analyses ne couvrent pas les données de ASt et ASy.

2 Analyses antérieures

Commençons par les analyses qui considèrent CO comme un argument thématique.

2.1 L'analyse de Massam (1990) : les CO sont des arguments

Massam reprend l'idée de Moltmann (1990) (§3.3), qui suppose que les objets internes sont des prédicats, pour la réfuter et en conclure que ces objets sont de vrais objets directs ayant besoin d'un cas structural et d'un θ -rôle de patient comme tout objet canonique. Elle avance deux types d'arguments en faveur de sa position qui relève de la théorie casuelle.

Le premier concerne le fait que les COs en anglais, contrairement aux modifieurs, ne peuvent pas apparaître avec un objet direct, comme on peut voir en (6) :

- (6) a. *Mordred killed the knight a gruesome kill.
- b. Mordred killed the knight gruesomely.
- c. *Ethel moved her lips a slight move(ment).
- d. Ethel moved her lips slightly.

En outre, les inaccusatifs, par définition, n'assignent pas de cas accusatif, ce qui explique l'agrammaticalité des CO avec ces verbes.

Le deuxième argument porte sur l'adjacence entre le verbe et l'objet interne. Les adverbes de manière qui apparaissent entre le verbe et CO sont agrammaticaux, comme on voit en (7) :

- (7) a. Ben always runs *quickly* that way.
- b. *Let Ben run *quickly* this run.
- c. *Ben sneezed *that way* a glorious sneeze.
- d. *John read *quickly* the book.

Le premier argument n'est pas tout à fait convaincant, selon Khalaily (1997), du fait que les phrases en (6) restent agrammaticales même si on omet l'objet direct, ce qui suffit à montrer qu'il ne s'agit pas simplement d'un simple problème casuel.

(8) *John killed a gruesome kill.

L'agrammaticalité de (8) n'est pas due à une violation d'un principe de la grammaire universelle, mais plutôt au fait que les langues germaniques, à l'encontre des langues sémitiques, n'acceptent les objets internes qu'avec les verbes inergatifs et refusent les verbes ergatifs : '*die* : mourir'. Khalaily voit dans les phrases suivantes un contre argument à la proposition de Massam :

- (9) a. John smiled a nice smile (to Bill).
b. * John smiled Bill a nice smile.
c. John wrote a letter (to Bill).
d. John wrote Bill a letter.

Si on accepte, avec Massam, que le verbe '*smile*' sélectionne le CO '*nice smile*' comme un vrai objet thématique et permet l'occurrence d'un objet datif comme '*to Bill*' exactement comme le verbe '*wrote*', il devient difficile de comprendre pourquoi '*wrote*' permet-il l'alternance (9.c, d), mais pas '*smile*' (9.b).

La théorie de Massam est problématique à un autre égard : elle prend les objets internes pour des objets affectés dans le sens de Tenny (1987). Si on accepte, avec Massam, que ces objets sont des objets affectés, on s'attend à ce qu'ils forment des passifs moyens ; pourtant, ce fait n'est pas attesté. Khalaily (1997) :

- (10) a. John painted the wall.
b. The wall paints easily.
- (11) a. John smiles nice smiles.
b. *Nice smiles smile easily⁴⁵.
c. *A nice smile smiles easily.

⁴⁵ Il m'a été signalé par Jean-Yves Pollock (CP) que ces passifs ne sont pas entièrement exclus, à ses oreilles, pourvu que ces CO soient modifiés par des adjectifs.

Le deuxième argument de Massam n'est pas satisfaisant non plus dans la mesure où l'adjacence vaut également pour les prédicats, comme on voit en (12) :

- (12) a. John laughed himself silly quickly.
b. *John laughed himself quickly silly.
c. John broke the door open quickly.
d. *John broke the door quickly open.
e. John became a doctor very quickly.
f. *John became very quickly a doctor.

Ainsi Khalaily pense qu'une relation locale très étroite lie CO au verbe (relation tête-sœur). Mais, dans aucun cas, CO n'est un participant à l'événement, et n'est notamment pas le thème affecté par l'événement décrit par le verbe. L'idée principale de Khalaily est qu'un élément linguistique peut figurer en position de complément sans pour autant être un objet direct. En d'autres termes, la relation tête-sœur n'équivaut pas nécessairement à la relation 'argument de'.

J'ajoute à ces objections le fait que le statut d'argument dans la théorie de Massam est fondé surtout sur des motivations casuelles, ce qui n'est pas du tout satisfaisant dans des langues où même les prédicats adverbiaux sont dotés de cas accusatif (ex. le finnois, le russe : Pereltsvaig (2000), le coréen : Wechsler & Lee (1996), et l'arabe standard). D'un côté, l'accusatif dans ces langues n'est pas restreint aux objets directs et, d'un autre côté, il est plus largement distribué que les arguments et va jusqu'à affecter les adverbes. En plus, les linguistes cités ci-dessus, y compris Khalaily, ne rendent pas compte des propriétés aspectuelles de CO qui excluent son apparence avec certains prédicats et la permettent avec d'autres. Ils ont tendance à classer ces prédicats en termes de transitivité et non pas en termes d'aspectualité (§4).

Dans une direction plus aspectuelle, l'analyse de MacFarland considère également les CO comme des arguments thématiques.

2.2 L'analyse de MacFarland (1994) : les constructions à CO en anglais sont des accomplissements

Selon Khalaily (1997) MacFarland analyse les constructions à CO comme des constructions d'accomplissement où les objets sont alors des vrais arguments. Khalaily conteste l'idée que les objets internes ajoutent une information aspectuelle au sens du verbe en transformant le prédicat d'un processus en une transition. Il avance les contre-arguments suivants.

Premièrement, il existe des éléments circonstanciels tels que '*to the station*' qui font passer le prédicat d'un processus à une transition :

(13) John walked (to the station).

Ensuite, le fait que les CO ne puissent pas apparaître avec des particules telles que '*up*' montre qu'ils ne sont pas dans des constructions d'accomplissement car cette particule n'apparaît qu'avec des accomplissements :

- (14) a. John ate *(an apple) up.
b. *John ate apples up.
c. * John laughed a laugh up.
d. * John laughed (himself) up.

En outre, les CO résistent à l'élément de négation '*no*' à l'inverse des objets directs, donc si les COs étaient des objets thématiques réels du verbe, comme ceux des verbes *built ate*, on s'attendrait à ce que *no* soit grammatical, ce qui n'est pas le cas.

- (15) a. John ate *no* apples.
b. John built *no* houses.
c. *John laughed *no* laugh⁴⁶.

Un quatrième contre-argument provient du fait que le préfix aspectuel *-re* peut s'affixer au verbe dans les phrases d'accomplissement mais ne le peut pas dans les constructions à CO.

- (16) a. John *rebuilt* a house.
b. ? John *relaughed* himself silly.
c. * John *relaughed* a loud laugh.
d. * John *resmiled* a nice smile.

Or, il est connu que cette particule accompagne les verbes d'accomplissement, mais jamais les verbes qui dénotent une activité :

- (17) a. *John *reran*.
b. John *reran* the marathon.
c. John *rewrote* the letter.
d. * John *rewrote*.
e. We *rethought* the English cognate object construction.
f. *We *rethought*.

Il convient d'introduire une nuance à ce stade de la discussion. Les données de l'arabe montrent que CO a la capacité de convertir les prédicats

⁴⁶ Voir la note précédente.

verbaux cumulatifs en des prédicats quantiques/téliques ; les objections de Khalaily ne rendent donc pas compte de ces faits empiriques. En plus, un volet de la généralisation de MacFarland reste toujours valable. Reformulons cette généralisation ainsi :

- (i) Les phrases à CO ne dénotent pas une activité atélique.
- (ii) Dans les constructions dont le verbe est de la classe aspectuelle d'accomplissement, le CO devient un vrai argument thématique ; une observation confirmée par les données de l'arabe et l'hébreu.

Si l'idée de MacFarland est reformulée ainsi, alors, les contre-arguments avancés dans Khalaily (1997) sont contestables dans la mesure où ils reposent tous sur des phrases contenant des verbes inergatifs uniquement.

Pour Khalaily, la perspective aspectuelle de MacFarland ne fournit pas de réponses satisfaisantes à la question suivante : pourquoi ne peut-on pas former de passifs moyens avec les CO ?

- (18) a. Walls paint easily.
- b. Soft bread cuts easily.
- c. *Nice smiles smile easily.
- d. *Loud laughs laugh easily.

Les analyses présentées ci-dessus tendent à considérer les CO comme des objets thématiques. Dans les sections suivantes, j'exposerai une autre série d'analyses qui considèrent le CO comme un prédicat.

2.3 L'analyse de Moltmann (1990) : Les CO sont des noms prédicatifs

Moltmann soutient l'idée que les CO, en anglais et en allemand, sont des noms prédicatifs pour les cinq raisons suivantes :

- (i) ils sont facultatifs
- (ii) ils résistent à la passivisation comme tous les noms prédicatifs :

(19) a. *A loud laugh was laughed by John.⁴⁷
b. * A man was become/ remained by John.
- (iii) ils exhibent les effets d'indéfinitude exactement comme les NP prédicatifs :

(20) a. * A death occurred today in the clinic.
b. *It was John who died that death.
c. *John screamed *this* / *every* scream we heard today.
- (iv) ils n'acceptent pas la topicalisation, à l'instar des noms prédicatifs et des adverbes de manière :

(21) ⁴⁸a. * A loud laugh_i, John laughed t_i.
b. * A nice doctor_i, John is t_i
c. * Slowly, John ate the cake.
- (v) Ils n'affectent pas l'alternance être/ avoir en allemand. L'idée, ici, est que les CO en allemand prennent le cas accusatif, comme tous les objets ordinaires et que les objets directs exigent l'auxiliaire 'avoir'. Ainsi, si les

⁴⁷ Pollock me signale qu'on ne peut nullement mettre en égalité l'agrammaticalité de ces deux phrases.

⁴⁸ Pollock me signale que ces faits sont très discutables, on peut, selon lui, former une phrase de type :

- (i) An idiot John is and will remain!

objets internes étaient des arguments, ils exigeraient l'auxiliaire 'avoir', ce qui n'est pas le cas.

- (22) a. Hans ist/ *hat gestorben.
Hans est / a mort
- b. Hans ist/ *hat einen qualvollen Tod gestorben.
Hans est/ a pénible mort mort
- c. Maria ist/ *hat gesprungen.
Maria est /a sauté
- d. Maria is/*hat einen weiten Sprung gesprungen.
Maria est / a une large saut sauté
- e. Maria hat/ *ist geweint.
Maria a/ est pleuré
- f. Maria hat/*ist ein paar Tranen geweint.
Maria a/ est quelques larmes pleuré

Critiquant la théorie de Moltmann, Khalaily remarque que l'optionnalité des CO n'est pas vraiment révélatrice du statut argument vs prédicat de ces objets, dans la mesure où même des arguments ordinaires peuvent être optionnels :

- (23) a. John ate (a cake) quickly.
b. John can see (everything) from here.
c. This poison can kill (anyone).
d. Kick hard.
e. Push hard.

2.4 Mittwoch (1998) : COs comme reflet de l'argument 'e' avidsonien

Mittwoch montre que la productivité des CO dans beaucoup de langues (le grec ancien, le russe, le néerlandais et, essentiellement, l'hébreu moderne) est considérable.

En hébreu, les objets internes sont utilisés comme un support pour introduire les adverbes de manière avec tous les types de verbes, y compris même, avec des prédicats de qualité permanente *'individual level'* ou des prédicats adjectivaux et des verbes passifs :

- (24) Hu xiyex xiyux muzar. [Verbe inergatif]
 il a souri sourire étrange
 'Il a souri étrangement /a donné un sourire étrange'
- (25) Hu met mavet klini [Verbe inaccusatif]
 il est mort une mort clinique
 'Il est cliniquement mort'
- (26) ⁴⁹Hu ašir aširut ša'aruriyatit [Prédicat adjectival]
 il riche richesse scandaleuse
 'Il est scandaleusement riche'
- (27) En hu mofi'a hofa'a txbirit ba-mispat. [Prédicat de 'IL]
 Neg il apparaît apparence syntaxique dans la phrase
 'Il n'apparaît pas syntaxiquement dans la phrase.'
- (28) le-hakir otam hakara išit [Verbe transitif]
 connaître eux connaissance personnelle
 'Les connaître personnellement'
- (29) Ha-ta'anot nivdeku bedika yesodit. [Verbe passif]
 dét- accusations étaient examinés examen minutieux
 'Les accusations étaient examinées minutieusement.'

L'auteur suppose que cet objet est la lexicalisation de l'argument (e), dans le sens de Davidson⁵⁰. Elle avance plusieurs arguments à l'appui de cette

⁴⁹ Des locuteurs natifs m'ont signalé que cette phrase n'est pas naturelle en hébreu.

proposition : les COs comme les objets des verbes légers en anglais sont des syntagmes non- référentiels avec des têtes nominales ; ils manquent de déterminant qui puisse lier la position ouverte d'un nom, comme il est censé d'être le cas pour les arguments en général. Les modifieurs qui les accompagnent ne sont jamais référentiels.

Ils n'acceptent pas les déterminants forts comme les objets des verbes légers en anglais :

(30) Give the table a thorough wipe/ a couple of wipes/ its daily wipe/
its first wipe of the day// *the wipe/ *this wipe/ *every wipe

On retrouve cela en hébreu où les quantificateurs forts sont agrammaticaux avec les CO :

(31) *Hem savtu et kol/ rov ha-svitot biglal ha-menahel.
ils grèvent OM tous/majorité dét- grèves à cause-de dét- manager

Lorsqu'ils apparaissent définis, ils le sont dans des contextes limités : avec des superlatifs comme en (32), des possessifs comme en (33) ou comme antécédents de phrases relatives comme en (34) :

(32) hu paras 'et prisat-to ha-'axrona ve-ha-goralit be-xay-av
il a démissionné OM démission sa dét dernière et dét-fatale
prep-vie.
'Il a démissionné pour la dernière et la plus fatale fois de sa vie'

(33) ha-kessem sel ha-mizrax p'al al-av et pe'ula-to
le-charme de dét- Est a travaillé pre lui OM travail son
' Le charme de l'est a eu son effet sur lui'

⁵⁰ Si ces objets sont la lexicalisation de la position événement et s'ils apparaissent avec des prédicats '*individual level*', cela montre, à l'encontre de Kratzer (1989), que ces prédicats ont des arguments de type 'e'.

- (34) ha-idud se-odedu et ha-mexablim
dét encouragement que ils ont encouragé OM les terroristes
'L'encouragement qu'ils ont montré eux terroristes'

Ce qui rend l'objet interne en (32) défini est la référence unique que fournit le superlatif.

En hébreu, les CO ne peuvent pas être des antécédents des éléments résomptifs dans des phrases relatives, car un nom non référentiel ne peut pas être l'antécédent d'un pronom résomptif :

- (35) a. ha-yalda se raiti (ota)
dét-fille que j'ai vu (elle)
b. ha-svita se-savtu (*ota)
dét-grève que ils grèvent la
c. smone ha-sa'ot se-yasanti (*otan)
dét huit heurs que j'ai dormi les

Si CO est un argument comme dans la théorie de Hale & Keyser (1993), ce NP doit, a priori, permettre tous les déterminants possibles pour un NP. Cela montre que ces objets ne constituent pas des DP référentiels, mais plutôt des prédicats événementiels.

Pour expliquer la relation entre les objets internes et leurs verbes, Mittwoch rappelle l'analyse des verbes dénominaux par Hale et Keyser, comme *laugh* où le NP domine un N nu qui s'incorpore avec un v abstrait dans la syntaxe lexicale '*L-syntax*', dérivant ainsi le verbe *laugh*. Dans un autre cas de figure, ce NP reste lexical comme tel si la position verbale est réalisée par le verbe léger : (*have a (good) laugh*). Contrairement à Hale et Keyser, elle montre que ce NP n'est pas un argument mais plutôt un prédicat.

L'idée essentielle de Mittwoch est que CO est plus proche du verbe que tous les autres arguments ; pour elle, c'est une sorte d'adjonction projetée dès le lexique. Ainsi, une telle adjonction existe aussi bien dans les langues sémitiques que dans des langues comme l'anglais. Mais, dans ce dernier cas,

elle ne se manifeste pas en surface pour d'autres raisons propres à l'anglais. Mittwoch explique la dérivation de la surface en hébreu en termes de copies. Le contenu lexical de CO est copié dans le verbe abstrait. La direction du copiage n'est pas pertinente pour Mittwoch ; à un niveau lexical primitif, il s'agit d'un nœud d'événement non- différencié qui se divisera plus tard en deux catégories, l'une verbale et l'autre nominale.

Concernant l'assignation casuelle aux COs, Mittwoch considère que l'anglais assigne l'accusatif une seule fois (mis à part les verbes à double objets), ce qui fait que le CO sont limités aux verbes intransitifs inergatifs et qu'ils sont exclus des contextes transitifs ou inaccusatifs :

(36) *She wiped the table a good wipe.

*Humpty Dumpty fell a great fall.

(37) *He smiled suddenly an enigmatic smile.

He smiled suddenly in an enigmatic way.

Quant à l'assignation de l'accusatif dans les langues sémitiques et le grec, par exemple, Mittwoch propose deux solutions : soit ces langues ont la possibilité d'assigner l'accusatif à plus d'un objet ou bien le mécanisme par lequel ces objets ont acquis leur cas est différent, sans qu'elle donne plus de précisions sur ce point.

L'analyse de Mittwoch reste insuffisante pour couvrir les données de l'arabe, et même celles de l'hébreu (voir infra) ; en effet Mittwoch ne reconnaît pas l'existence de deux types de COs, par rapport à l'argumentalité. Je retiens de l'analyse de Mittwoch l'idée du copiage qui permet de dire que la proximité morphologique du verbe et de CO n'est pas accidentelle : on a affaire à deux occurrences d'un même élément.

2.5 Khalaily (1997) : La base nominale de la phrase arabe

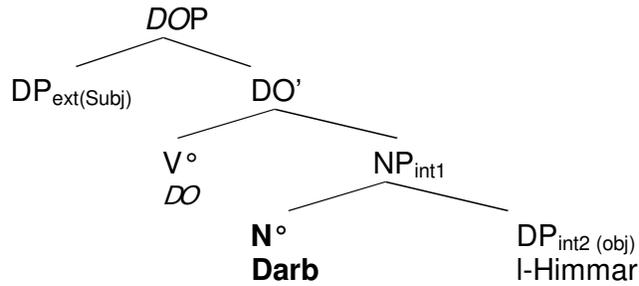
La thèse de Khalaily s'inscrit dans la ligne des travaux qui tentent de décomposer la structure de VP. Il essaye à cet égard d'articuler trois théories linguistiques : l'idée de la grammaire arabe traditionnelle (qui remonte à Sibawayeh) selon laquelle la base de tout verbe est un nom d'action, la théorie dérivationnelle de Chomsky et la théorie de Davidson (1967), selon laquelle : (i) les phrases verbales d'action impliquent l'existence d'une quantification existentielle portant sur les événements, (ii) la projection de la structure des événement(ualités) doit être reflétée dans la syntaxe de la phrase.

Selon lui, toute phrase est engendrée à partir d'un atome nominal enchâssé dans une structure articulée de VP ; cet 'atome' étant la lexicalisation de l'événement de Davidson. Aussi, le squelette de VP dans le cadre générativiste (pré-minimaliste) ne pourrait pas fournir d'explications à certaines données de l'arabe (standard et palestinien), notamment en ce qui concerne la complexité de la morphologie verbale et la modification adjectivale des adverbes de manière qui ne sont que des CO. Dès lors, tout objet direct canonique devient complément d'une autre tête nominale et non pas verbale, comme il est admis d'habitude ; la projection nominale encode ainsi toute relation de tête-complément. La relation entre ces deux noms serait aussi de nature sélectionnelle argumentale. Tout verbe (d'action) serait dérivé au moyen d'une projection fonctionnelle plus haute : un proto-verbe de type *do* auquel s'incorpore l'atome nominale de base. Contrairement à Hale et Keyser, Khalaily considère ces opérations comme syntaxiques et non pas lexicales. Ainsi, pour la phrase :

(38) Darab-a zayd-un l-Himaar-a
 Frappé.PF-3ms Zayd-Nom det-âne-Acc
 'Zayd a frappé l'âne'

il propose la structure suivante :

(39)



La tête V° représente un verbe d'activité abstrait qui sélectionne deux arguments : l'initiateur (Dp_{Sujet} extérieur) et le complément statif résultant Np_{int1} qui est un argument de V° . La tête N° de Np_{int1} sélectionne un argument : le DP_{int2} *l'âne* qui délimite l'événement achevé par Zayd ; ce DP étant projeté comme le complément de N° .

Quant au mécanisme technique qui dérive la surface, il adopte la théorie de l'incorporation et suppose que l'épel des copies est régi par les contraintes d'économie '*last resort*'. L'épellation d'une copie telle que N° dans (40) (voir ci-dessous) est, selon Khalaily, un argument en faveur de la structure proposée en (39).

En arabe (palestinien et standard), il existe deux faits qui militent pour un épel de N° , notamment les adverbes de manière de l'arabe standard, comme en (41), (42), où CO doit être réalisé :

[Verbe dynamique]

- (40) Darab-a zayd-un I-Himaar-a *(**Darb-an**) qawiyy-an
frapper-PF-3ms Zayd-Nom det-âne-Acc Frappe-Acc fort-Acc
'Zayd frappe l'âne fort'

[Verbe statif]

- (41) ?aHabb-a Zayd-un Yasmiina *(**Hubb-an**) ?uðriyy-an
aimer-PF-3ms Zayd-Nom Yasmina-Acc aime-Acc pure-Acc
'Zayd a aimé Yasmina platoniquement'

Le fait remarquable dans les exemples (40) et (41) est que la modification de l'événement soit, non pas adverbiale, mais adjectivale. La présence de l'adjectif '*qawiyan*: fort' nécessite la réalisation du nom événementiel '*Darban*', en dernier recours '*last resort*'. Ces faits montrent que l'hypothèse selon laquelle la formation des mots s'effectue dans un module pré-syntaxique ne peut pas être maintenue. La seule alternative possible, pour Khalialy, est une théorie de l'incorporation à la Baker (1988).

L'auteur décrit un autre contexte où le nom est épelé sous forme d'objet interne : ce sont les phrases qui focalisent CO en arabe palestinien :

- (42) Zeed bi-lʕab bi-l-maSaari **luʕub**
 Zeed HAB-jouer-3ms prép-dét-argent jouer-*mass*
 'Zeed joue avec l'argent joue-**CO** : Zeed est riche'

Dans ces phrases, la copie de CO incorporée est épelée pour des raisons de focalisation du prédicat. Khalialy montre que cet élément est le centre de l'intonation de la phrase, ce qui prouve que le CO est engendré dans une position basse dans l'arbre syntaxique (cf. Cinque 1999). Il conclut de ces faits que l'objet interne focalisé ne peut pas apparaître dans les phrases négatives puisque la négation monopolise la focalisation de la phrase. Les données de l'arabe palestinien confortent effectivement la prédiction :

- (43) *Zeed ma-ʔakal-ish t-tuffaaHa ʔakil
 Zeed neg-manger. PF-3ms dét-pomme manger-*mass*

L'auteur avance d'autres faits empruntés à d'autres langues qui militent, selon lui, pour l'existence de cette projection d'événement et pour le mouvement de ce nom événementiel. J'en choisis quelques uns ici.

Les adverbes de manière en anglais 'adjectif + *ly*' constituent en eux-mêmes un argument pour une structure de VP plus étoffée. Il propose que la décomposition des verbes d'action en deux têtes, l'une d'activité abstraite '*DO/ACT*' et l'autre nominale résultative, permette deux types de modification

adverbiale : l'une portant sur le sous-événement qui dénote le processus ou l'activité et l'autre sur la partie qui dénote le résultat. Cela est confirmé par les données de l'anglais : en (44), la modification porte sur le résultat de l'événement et non pas sur le processus lui-même. Par contre, les exemples en (45) montrent que la modification porte plutôt sur le processus :

- (44) a. Jan cut the onions **coarsely**.
(Cf. The cutting of the onions by Jan was coarse)
b. Jan packed the parcel **nicely**.
(Cf. The packing of the parcel by Jan was nice)

- (45) a. Jan chopped the onions **carefully**.
b. Jan packed the parcel **slowly**.

Un autre point intéressant de l'analyse de Khalaily (1997) est qu'une catégorie verbale puisse être dérivée d'une projection primitive plus enchâssée. Un autre point concerne la relation entre cette projection et CO.

Toute fois spéculer que cette projection est de nature nominale n'est pas sans soulever de problèmes. Il n'est pas clair que chaque verbe soit dérivé d'un nom. Autrement dit, il me paraît clair que certains verbes sont dérivés de racines et d'autres de noms, voire même d'adjectifs, et ont des gabarits spéciaux.

De plus, on se demande, dans une telle perspective, où est l'universalité de la catégorie nominale proposée par Khalaily. Est-ce qu'il faut dire que toutes les langues sont nominales ou, au contraire, qu'il existe des 'langues verbales' et des 'langues nominales' ?

Ajoutons à ce qui précède que Khalaily identifie bien deux types d'objets internes : un qui s'utilise pour focaliser l'événement et un autre pour le délimiter, mais il les met dans une même configuration indistincte en faisant d'eux des noms. Or, je montrerai plus loin que ces deux types d'objets internes ne partagent ni la même configuration ni le même usage, une distinction qui n'est pas faite dans l'analyse de l'auteur.

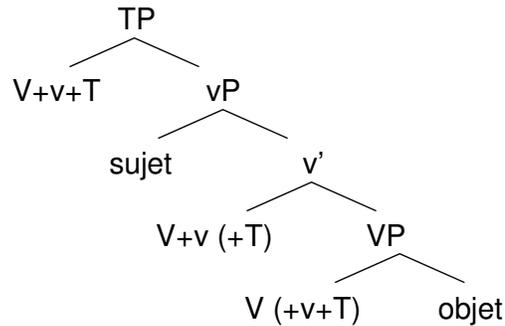
Le mécanisme de l'épellation des copies proposé me semble toute fois très convaincant. Il fournit une explication à la similitude morphologique entre le verbe et son objet interne. J'avancerai pour ma part d'autres arguments empiriques en faveur d'une telle approche morpho-syntaxique. Pour cette raison, je vois nécessaire de présenter l'analyse de Harbour, car cet auteur aussi met en œuvre la stratégie de l'épellation des copies dans la syntaxe en traitant le prédicat clivé en hébreu biblique comme une base de dérivation morphologique du prédicat verbal de la phrase.

2.6 Harbour (1999)

L'analyse de Harbour traitant des P(rédicats) C(livés) en hébreu biblique me semble intéressante pour trois raisons différentes. D'abord, parce que le PC apparaît dans les données de Harbour en tant qu'élément morphologiquement lié au verbe principal, comme tout CO. Ensuite, parce que Harbour aborde le problème du point de vue morphologique en analysant ce PC comme l'épellation de la racine verbale enchâssée ; cette approche qui lie étroitement la formation de mots à la syntaxe explicite, ce qui correspond justement à ma démarche. Enfin, parce que le PC dans son usage emphatique en hébreu biblique ressemble fortement à Abs-CO en arabe, qui s'approche morphologiquement de la racine tri- consonantique.

L'auteur définit ces constructions comme des phrases contenant une copie du prédicat disloqué à gauche. Considérons le mécanisme de la dérivation tel qu'il le caractérise. Un verbe fléchi est constitué d'une racine, un *binyan*, une information temporelle et probablement des clitiques. L'auteur propose que la racine verbale doive être fusionnée (*merged*) comme la tête de VP. Celle-ci monte ensuite et s'adjoint à v où elle vérifie le '*binyan*', une opération appelée '*checking binyan*'. Le verbe fléchi monte ensuite plus haut pour atteindre T où il vérifie le trait de temps. Ainsi, une phrase VSO typique correspond à (47).

(47)



Le trait entre parenthèses n'est pas encore vérifié. V+v (+T) réfère à un verbe au niveau où le *binyan* est vérifié, mais pas le (T)emps.

L'objectif du clivage est de rendre emphatique le prédicat. Cela est réalisé par la duplication. Il s'agit de la prononciation d'une forme réduite de V. Le prédicat clivé est une copie basse du verbe qui bouge plus haut au cours de la dérivation (un PC est constitué uniquement d'une racine et un *binyan*). Pour dériver ce prédicat clivé une des copies basses est supposée ne pas s'éliminer, et se déplacer dans une position plus haute que le verbe où les éléments emphatiques se déplacent normalement.

Voilà une phrase de l'hébreu biblique où on rencontre des prédicats clivés⁵¹ :

(48) **ša'xov** yiškav `iyš `oθa'ħ
lie he-will-lie man Acc-her
lev.15: "[if] a man lie with her at all"

Il montre la différence entre PC et CO. Seuls les CO acceptent les clitiques possessifs, mais pas les prédicats clivés. Seuls les CO ont le même *binyan* que le verbe, mais pas nécessairement les PC. Un PC peut apparaître dans la même phrase avec un CO. Quant aux prédicats clivés, ils ont un autre usage : la désignation d'une activité. Ces contrastes poussent Harbour à supposer que le PC est plus verbal que nominal. C'est une tête verbale qui constitue la base de la dérivation du verbe. C'est une tête et non pas un

⁵¹ Je présente la traduction anglaise du texte biblique, faute d'une autre.

syntagme entier, ce qui explique leur distribution : par exemple (i) ; ces prédicats clivés apparaissent avec des circonstanciels et jamais avec des arguments ; (ii) PC apparaît dans des positions où le verbe principal peut apparaître.

Le PC peut apparaître avec le *binyan* par défaut ‘*pa’al*’, même si le V qui l’accompagne est muni d’un *binyan* plus complexe. Aucune différence sémantique n’émerge dans ce cas de figure, et il n’existe évidemment pas de conflit de traits entre le verbe et PC. On peut dès lors conclure que les traits de PC constituent un sous-ensemble des traits de V. Autrement dit, PC pourrait être la racine ; le *binyan* ‘*pa’al*’ étant la morphologie par défaut de cette racine.

Un autre argument en faveur de cette hypothèse apparaît dans le fait que les PC ne sont pas nécessairement préverbaux, comme le montre (48), et qu’ils peuvent rester plus ‘bas’ que le verbe, comme on voit en (49) :

- (49) kal-‘omsāyha sarot’ yissaret u
 all-burden-PART-PL-her cut they-will-be-cut
 Zac12: ‘All that burden themselves with it shall be cut into pieces’

Toutefois, cette analyse peut être critiquée dans la mesure où elle manque de généralité et n’unifie pas les CO avec PC. Il me semble insuffisant de postuler que la similitude morphologique des PC et des CO est accidentelle. Il serait souhaitable de regarder le lien morphologique entre V, CO et PC d’un même point de vue. Malgré cette limitation, l’analyse de Harbour reste très intéressante du point de vue morphologique : pour lui les *binyans* sont des projections morpho-syntaxiques autonomes de la racine verbale. De plus, la technique de l’épellation des copies sera reprise en considération dans ma propre analyse.

2.7 Résumé

Les analyses qui abordent le phénomène de CO s’opposent quant au statut argumental de ce dernier. Toutes les analyses reconnaissent le lien du CO

à l'événement de la phrase, ce qui pousse quelques unes de ces analyses à le considérer comme un prédicat. D'autres réfutent l'hypothèse d'un prédicat événementiel à cause du comportement thématique inattendu de ce CO dans certains contextes.

Par contre, Ces analyses ne définissent pas de caractéristiques morphologiques, sémantiques ou syntaxiques qui fassent de CO une classe naturelle. Or, à ce stade de la discussion, on peut formuler certaines généralisations. Tout d'abord, dès qu'on est en face d'un élément qui est morphologiquement apparenté au prédicat verbal, on peut désigner le phénomène comme un phénomène de CO. Ensuite, bien que la distribution de CO dépende largement du type de prédicat verbal avec lequel il apparaît, cette dépendance n'est pas de nature thématique lexicale.

Les analyses antérieures, avec leurs tests d'argumentalité, devraient en principe s'appliquer à l'arabe ; or cette langue, d'après moi, possède deux formes de CO, liées morphologiquement au prédicat verbal : une qui est manifestement plus adverbiale que l'autre (50.a) et qui focalise le verbe (51a,b). L'autre est proche d'un objet thématique (50.b, 52) :

(50) Notation

a. raʔS → Abs(olu)-CO

b. raʔS-a → M(esure)-CO

(51) a. raʔS-ət Salma **raʔS**

danser.PF.3fs Salma danse-**CO**

'Salma a vraiment dansé/ Salma a dansé et non pas sauté'

b. raʔS-ət Salma **raʔS** sariiʔ

danser.PF.3fs Salma danse-**CO** rapide

'Salma a dansé rapidement'

(52) raʔS-ət Salma **raʔS-a**

danser-PF.3fs Salma danse-**CO**

'Salma a fait une danse'

Le contraste sémantique observé ci-dessus, me conduit à adopter une hypothèse de travail qui consiste à dire qu'au sein de cette langue, il existe deux types de CO : l'un adverbial, et l'autre argumental. Une telle approche a déjà été suggérée par Pereltsvaig (2002) que je présente dans la section suivante et dont j'emprunte les outils de travail –les tests syntaxiques d'argumentalité- afin de les appliquer aux données de l'arabe (§4).

2.7 Pereltsvaig (2002) : Deux types de CO en hébreu

Pereltsvaig (2002) fait une distinction entre les deux types de CO qui existent en hébreu, l'un argumental (Arg-CO), et l'autre adverbial (Adv-CO), possédant des propriétés différentes. Cette distinction n'est pas universelle, les langues comme le français ou l'anglais ne possédant que Arg-CO.

L'auteur considère que Arg-CO n'est qu'un objet direct ayant, par pure contingence, une affinité morphologique avec le verbe. Par contre, Adv-Co aurait les propriétés des noms prédicatifs. Cette analyse est représentée structurellement par l'association du Adv-CO à la structure de la prédication seconde au sens où le Adv-CO, comme le nom prédicatif dans la prédication seconde, est le complément d'une tête fonctionnelle de type Pred°.

L'hébreu moderne et biblique utilise Adv-CO pour la modification adverbiale de manière et la focalisation. Ce type de CO n'existe pas dans les langues comme l'anglais et le français.

Pour décider si les CO sont des arguments ou des adverbiaux, Pereltsvaig prend les propriétés suivantes comme caractéristiques des arguments de type NP :

- (i) Compatibilité avec les déterminants forts.
- (ii) Ambiguïté de portée.
- (iii) Pronominalisation.
- (iv) Aptitude à affecter les propriétés aspectuelles d'un prédicat.

Les Arg-Cos apparaissent avec les déterminants forts, ce qui n'est pas le cas pour les Adv-COs :

(53) a. déterminants faibles + Arg-CO

rakadnu rikudim rabim / šney rikudim.
Nous avons dansé danses plusieurs/ deux danses
'Nous avons dansé plusieurs / deux danses'.

b. les déterminants forts + Arg-CO

rakadnu et kol ha-rikudim / 'et ha-rikud ha-ze.
Nous avons dansé Acc toutes les danses/ Acc la danse la –cette
'Nous avons dansé toutes les danses/ la majorité de ces danses/
cette danse'

(54) a. déterminants faibles + Adv-CO

tali bikra 'et dani bikurim rabim / šney bikurim.
Tali a visité Acc Danny visites plusieurs/ deux visites
'Tali a visité Danny plusieurs fois / deux fois'.

b. déterminants forts + Adv-CO

*tali bikra 'et dani 'et kol ha-bikurim / 'et ha-bikur ha-ze.
Tali a visité Acc Danny Acc toutes les visites / Acc la visite la-cette
'Tali a visité Danny toutes les visites / la majorité des visites / cette
visite'.

De plus, les Adv-Cos ne produisent pas d'ambiguïté de portée, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(55) a. ha-rofe biker xole yapani šeš pe'amim.

Le-médecin a visité patient japonais six fois
'Le médecin a visité le patient japonais six fois'

b. ha-rofe biker xole yapani šiša bikurim.

Le-médecin a visité patient japonais 6 visites
'Le médecin a visité un patient japonais 6 visites.'

La phrase en (55a) est ambiguë : soit le médecin a visité le même patient japonais six fois, soit il a effectué six visites de six patients différents. Par contre, la phrase en (55b) n'est pas ambiguë : il s'agit du même patient japonais les six fois. Ici, Adv-CO 'šiš bikurim : six visites' ne peut pas avoir une portée sur l'objet direct. Cette propriété n'est pas attestée avec les Arg-COs, lesquels peuvent avoir une portée ambiguë, comme on voit en (56) :

- (56) kol zug yirkod xamiša rikudim.
 Chaque couple va danser cinq danses
 'Chaque couple va danser cinq danses.'

(56) est ambiguë : soit chaque couple va danser cinq danses de son propre choix, soit chaque couple va danser les mêmes cinq danses. Ainsi les Arg-COs se comportent exactement comme les NP ordinaires en ce qui concerne la montée du quantificateur en LF.

Quant à la pronominalisation, elle n'est pas acceptée par les Adv-COs, comme on voit en (57), contrairement aux Arg-Cos en (58) :

- (57) * ha-mora bikša 'et ha -talmidim likro' 'et ha-sfarim šelahem
kri'a yesodit, ve- ya'akov kar'a 'et ha-sefer šelo 'ota/ hi/ ze
 le-professeur a demandé Acc les-élèves prép-lire Acc les-livres
 leur lecture minutieuse et Jacob lit Acc le -livre son /
 elle/ le
 'Le professeur a demandé aux élèves de lire leurs livres
 minutieusement, et Jacob **la** lit son livre = [une lecture
 minutieuse]'

- (58) a. dani rakad 'et ha-rikud ha-'axaron be-'ayefut.
 Danny a dansé Acc la danse la- dernière prép-fatigue
 'Danny a dansé la dernière danse fatiguée'
 b. ha-rikud ha-'axaron, dani rakad 'oto be-'ayefut.
 La-danse la dernière Danny a dansé la prép- fatigue

'La dernière danse, Danny l'a dansé fatigué'

La dernière caractéristique qui sert à distinguer un Arg-CO d'un Adv-CO concerne leur aptitude à affecter les propriétés aspectuelles du prédicat. Seuls les Arg-CO peuvent le faire. Dans une phrase avec un prédicat atélique, l'apparition d'un adverbe de type '*be-xameš dakot* : en cinq minutes' n'est pas grammaticale. Mais l'ajout d'un Arg-CO peut lever l'agrammaticalité comme en (59a), tandis que l'ajout d'un Adv-CO ne change rien à la grammaticalité de la même phrase (59b) :

- (59) a. ha-zug ha-zoxe rakad *('et ha-rikud šelahem) be- xameš
dakot.
Le-couple le-gagnant a dansé Acc la-danse sa prep-
cinq minutes
'Le couple gagnant a dansé sa danse en cinq minutes'
- b. *dani kar'a safarim (kri'a yesodit) be- xameš dakot.
Danny a lu livres lecture minutieuse prep-cinq minutes
'Danny a lu des livres minutieusement en cinq minutes'.

Considérant la passivation, l'auteur remarque que les Arg-COs l'acceptent de même que tout objet ordinaire, tandis que les Adv-COs ne l'acceptent pas :

- (60) a. 'avodatxa nikre'a kri'a yesodit.
Travail-ton a été lu lecture minutieuse
'Ton travail a été lu minutieusement'
- b. *kri'a yesodit nikre'a
lecture minutieuse a été lue
'Une lecture minutieuse a été lue'
- c. ha-mixtav ha-ze nixtav 'al-yadey dani kohen.
La-lettre la -cette a été écrite par Danny Cohen
'Cette lettre a été écrite par Danny Cohen.'

Une autre caractéristique différencie les deux types d'objets internes, à savoir leur comportement concernant l'extraction de type A' dans les relatives, les clivées et les pseudo-clivées. On remarque que les Arg-COs peuvent très bien former des relatives, des clivés et pseudo-clivés, ce qui n'est pas le cas pour les Adv-COs.

(61) a. Relatives :

ha-'oxel še dani 'axal 'etmol haya ta'im.

Le-manger que Danny a mangé hier était bon

'Le manger que Danny a mangé hier était bon'

b. Clivés :

ze haya 'oxel sini še- dani 'axal.

Que était manger chinois que Danny a mangé

'C'était du manger chinois que Danny a mangé'

c. Pseudo- clivés :

ma še- dani 'axal haya 'oxel sini

ce que -Danny mangé a été du manger chinois

'Ce que Danny a mangé était du manger chinois'

Par contre, l'extraction des Adv-Cos est contrainte :

(62) a. Relatives :

***ha-kri'a še-dani kar'a 'et ha-sefer** hayta yesodit.

La-lecture que Danny a lu Acc-le livre était minutieuse

'La lecture que Danny a lu le livre était minutieuse'

b. Clivés :

*zu hayta **kri'a yesodit** še-dani kar'a 'et ha-sefer.

Que était lecture minutieuse que Danny a lu Acc le livre

'C'était une lecture minutieuse avec laquelle Danny a lu le livre'

c. Pseudo –clivés :

*ma še-dani kar'a 'et ha-sefer hayta **kri'a yesodit**.

Ce que -Danny a lu Acc le livre était une lecture minutieuse
'Ce que Danny a lu le livre était une lecture minutieuse'

De plus, l'extraction de *wh* est agrammaticale avec les Adv-Cos mais pas avec les Arg-Cos :

- (63) a. *'eyzo kri'a 'ata lo yode'a mat'ay dani kar'a 'et ha-sefer ?
Quelle lecture tu Neg sais quand Danny a lu Acc le livre
'Quelle lecture tu ne sais pas quand Danny a lu ce livre ?'
b. 'eyzo 'oxel 'ata lo yode'a mat'ay dani 'axal ?
Quelle manger tu Neg sais quand Danny a mangé
'Quel manger tu ne sais pas quand Danny a mangé'

La coordination fournit un test supplémentaire qui montre que les deux types d'objets internes ne sont pas identiques. Les Arg-Cos peuvent être coordonnés avec les objets thématiques (64), tandis que les Adv-Cos ne le peuvent pas (65) et se coordonnent exclusivement avec des adverbes de manière :

- (64) ha-yeled 'axal 'oxel sini ve- sukariot.
L'enfant a mangé manger chinois et des sucreries
'L'enfant a mangé du manger chinois et des sucreries'
- (65) a. hu kar'a 'et ha-sefer [**kri'a yesodit**] ve- [le'at].
Il a lu Acc le- livre lecture minutieuse et doucement
'Il a lu le livre minutieusement et doucement'
b. *hu kar'a ['et ha-sefer] ve- [**kri'a yesodit**].
Il a lu Acc le-livre et lecture minutieuse
'= Il a lu le livre et minutieusement'

Par conséquent, les deux types de COs ne peuvent pas se coordonner entre eux :

- (66) * ha-yeled 'axal 'axila ra'avtanit ve-'oxel sini.
 L'enfant a mangé manger affamé et manger chinois
 'L'enfant a mangéet du manger chinois'

Au final, Pereltsvaig distingue les deux types de CO morphologiquement. Les adv-Cos sont des noms événementiels déverbaux, formés à partir du même *binyan* que le verbe de la phrase, alors que la forme morphologique des Arg-Cos est nominale, avec des préfixes nominaux tels que 'ma-' qui n'apparaissent jamais avec des noms événementiels.

Analysant la légitimation casuelle des Adv-CO, Pereltsvaig suggère que Adv-CO se comporte comme un objet indirect circonstanciel.

Etant donné que les Adv-Cos sont des circonstanciers, Pereltsvaig propose que ce soient des compléments d'une tête fonctionnelle (Pred°, ou P°) qui leur assigne le cas oblique. Le spécificateur de cette tête est occupé par un PRO contrôlé par l'argument de l'événement, lequel est lui même projeté dans la syntaxe, dans le spécifieur de EP (la projection qui domine immédiatement VP) :

- (67) [_{PredP} PRO_{i/e} [_{Pred'} _{Pred°} [NP(prédication secondaire/ Adv-CO)]]]

Le PredP est adjoint à droite de VP. Quand un Adv-CO est focalisé contrastivement, il se déplace à gauche vers le spécifieur de FocP. Il est important que ce FocP soit localisé au niveau de VP, dans une position située juste au dessus de EP. Le PredP contenant le adv-Co ne peut pas rejoindre une position plus haute que VP pour que PRO puisse être c-commandé par l'argument de l'événement 'e'.

L'analyse de Pereltsvaig me paraît être une avancée décisive dans la compréhension des données de l'hébreu, mais elle ne semble pas être opérante lorsqu'il s'agit de l'arabe en général, et de l'arabe syrien en particulier, pour les raisons suivantes :

- (i) L'arabe possède deux types d'objets internes, morphologiquement distincts, dont un adverbial ayant les deux fonctions de focalisation et de modification de manière qui existent dans les deux registres de l'hébreu, moderne et biblique. Mais, en contre-partie, il possède un autre type d'objet interne qui n'est pas entièrement argumental. Ce dernier apparaît dans tous les contextes, même avec des verbes transitifs et non seulement avec les verbes facultativement transitifs ou les inergatifs comme c'est le cas en hébreu (voir ci-dessous). Puisqu'il apparaît avec des verbes transitifs, le statut de ce CO en tant qu'argument doit être réexaminé ; sa légitimation casuelle reste problématique.
- (ii) Pereltsvaig considère l'affinité morphologique entre le prédicat verbal de la phrase et son Arg-CO comme le fruit du hasard. Or, cela me paraît d'autant plus inacceptable qu'en arabe les deux types de CO ne peuvent jamais co-exister, ce qui indique un lien entre l'engendrement des deux.
- (iii) Pereltsvaig réfute l'idée selon laquelle CO serait la base de la dérivation morphologique du verbe dans un mécanisme d'incorporation (cf. Hale et Keyser). Elle en veut pour preuve que les objets internes dans le contexte causatif ou passif n'ont pas le même *binyan* que le passif ou le causatif. Or, cet argument ne paraît pas convaincant dans la mesure où, d'après la théorie des copies dans la dérivation de ces phrases, la copie d'une base de dérivation peut s'épeler sans être déplacée vers les positions syntaxiques qui contiennent les autres traits de type causatif ou passif.

Dans la section suivante, je démontrerai que les données de l'arabe, concernant M-CO, en particulier celles qui montrent, en apparence, un comportement plus argumental, mérite un examen plus fin. Il s'avèrera que CO a des propriétés aspectuelles qui interagissent avec celles du prédicat verbal. Son statut argumental n'est attesté qu'avec les verbes d'accomplissements sélectionnant, un objet graduel. Je tenterai dans ma propre analyse de donner une explication de la raison d'être de ces faits.

3 Les données de l'arabe : Un troisième type de CO

On a vu dans les sections précédentes que le tableau typologique des COs se divise de la façon suivante :

(68)

	Adv-CO (focus) (avec tous les prédicats)	Adv-CO modifié (avec tous les prédicats)	Arg-CO (les inegratifs et les verbes facultativement transitifs)
Hébreu biblique	+	+	+
Hébreu moderne	-	+	+
Anglais/ français	-	-	+

Dans les lignes qui suivent, je me limiterai à comparer les faits empiriques de l'arabe syrien avec les données analysées dans Perltsvaig (2002), puisqu'elle reconnaît, contrairement aux autres analyses, l'existence de deux types de CO, comme c'est le cas en arabe. Les tests d'argumentalité de cette auteur sont récapitulés avec leurs résultats dans le tableau suivant :

(69)

	Arg-CO	Adv-CO
Morphologie	+ nominal	-nominal
Type de prédicat avec lequel CO apparaît	Inergatifs facultativement 'danser', transitif 'manger'	Tout type de prédicat (transitifs, inaccusatifs, inergatifs, etc.)
Passivisation	+	-
Extraction	+	-
Pronominalisation	+	-
Ambiguïté de portée	+	-
Coordination avec un DP	+	-
Modification aspectuelle	+	-

Je montrerai, que la distribution de ces deux COs en arabe obéit à un principe spécifique qu'il importe de souligner : le CO non adverbial en arabe est productif avec tous les types de prédicats et non pas exclusivement avec les inergatifs ou les verbes facultativement transitifs. En appliquant les tests d'argumentalité de Perltsvaig (2002), je ferai apparaître une tri-partition différente de la bi-partition de l'hébreu, ce qui mènera la discussion dans une voie différente de celle adoptée jusqu'à maintenant :

(70)

	Abs-CO / Adv-CO _{Hébreu}	M-CO des accomplissements / Arg-CO _{Hébreu}	M-CO (avec d'autres verbes transitifs)
Tests d'argumentalité	-	+	-
Modification aspectuelle	-	+	+

Mais avant d'y arriver, il convient de décrire les deux types de CO en détails.

3.1 Morphologie distincte

L'arabe possède, comme l'hébreu, deux formes morphologiquement distinctes de COs. Pour des raisons que je développerai plus tard, je désigne ces formes par Abs(olue)-CO et M(esure)-CO.

(71)

	verbe : il a dansé	Abs-CO : danse	M-CO : une danse
A.st	raqaSa	raqS-an	raqsa-tan
A.sy	raʔS	RaʔS	raʔS-a

La différence des suffixes entre les deux variétés de l'arabe est due au fait que l'arabe dialectal en général, par opposition à l'arabe standard, ne dispose pas de cas morphologique. Le morphème 'n' dans le CO de l'arabe standard constitue le marqueur de l'indéfini.

Abs-CO est connu dans la tradition grammaticale arabe comme '*ʔal-mafʔuul l-muTlaq* : l'objet absolu', ce qui justifie partiellement la désignation que j'ai retenue. Il est d'un point de vue morphologique étroitement similaire de la racine tri-consonantique, contenant dans la majorité de ses occurrences une seule voyelle supplémentaire non catégorielle pour rendre la racine prononçable. Cela me conduit à postuler que Abs-CO est l'épellation de la racine et qu'une insertion tardive de la voyelle supplémentaire s'effectue dans la composante phonologique. Cette voyelle est nécessairement la première dans le squelette vocalique, insérée entre la première et la deuxième consonne :

- (72) a. $\sqrt{rqS} = \{\text{danse}\}$
 b. **raqS** = Abs-CO
 c. **raqaS** = il a dansé

Ce ne sera jamais la deuxième voyelle (72.c) qui est présumée porter des traits catégoriels verbaux dans les langues sémitiques. Observons en (73) tous les *binyanim* verbaux possibles où on trouve nécessairement une deuxième voyelle dans le gabarit :

(73)

- I- CaCaC-a
- II- CaCCaC-a
- III- CaaCaC-a
- IV- ?aCCaC-a
- V- taCaCCaC-a
- VI- taCaaCaC-a
- VII- (i)nCaCaC-a
- VIII- (i)CtaCaC-a
- IX- (i)CC aCC-a
- X- ?istaCCaCa

Cette observation confirme, me semble-t-il, que Abs-CO n'est pas une catégorie verbale.

M-CO, connu dans la grammaire traditionnelle sous le nom de *ʔism l-marra* : le nom de l'occurrence', est suffixé de l'allomorphe [e] / [a], lequel n'est que la manifestation du singulier '*singulatif*', comme on voit dans les exemples suivants où les noms suffixés par ce morphème s'opposent aux noms massiques :

- (74) šajar = arbre-mass → šajara = un arbre
 ward = roses –mass → ward[**a** ASi/ **e** ASy] = une rose
 samak = poissons-mass → samak[**a** ASi/ **e** ASy] = un poisson
 tamr = date-mass → tamra = une(unité de) datte

Les observations faites sur la morphologie distincte de ces deux COs prendront de l'importance plus tard, dans la mesure où cette morphologie est un reflet fidèle de leur fonctionnement syntaxique et sémantique.

3.2 M-CO et son statut argumental

A priori l'existence de deux types de CO nous conduit à supposer les mêmes contrastes qu'exhibent les deux COs hébreux de Pereltsvaig (2002) (Adv-CO vs Arg-CO) (§ 2.7). Pourtant, les données sont plus subtiles qu'on pourrait penser, car l'Arg-CO de Pereltsvaig est plus restreint que M-CO. L'auteur insiste sur une caractéristique distinctive importante de Arg-CO : Il n'apparaît qu'avec les verbes inergatifs et les verbes facultativement transitifs : (ex. *rikud* : danser, *'axal* : manger), et jamais avec les verbes pleinement transitifs. En revanche, la spécificité de l'arabe provient du fait que M-CO, tout comme Abs-CO, apparaît avec les verbes transitifs ayant leur thème canonique :

(75) salma baas-ət ʔali **boose**
 Salma embrasser.PF-3fs Ali un baiser
 'Salma a fait un baiser pour Ali'

Comment peut-on analyser '*boose* : un baiser' comme argument thématique dans cette construction où Ali est déjà l'objet direct et le thème affecté si on parle en termes thématiques ?

Avant de mettre en place une hypothèse de travail qui explique les données de l'arabe, un point mérite d'être relevé quant à la phrase en (75). Dans de telles phrases, l'objet thématique –'affecté' par l'événement sémelfactif- ne délimite pas cet événement. Ce sont ces phrases qui demeurent problématiques par rapport à la généralisation de Tenny (1987) selon laquelle l'objet direct est un délimiteur de l'événement. Or, M-CO délimite cet événement dans la phrase (75) : le sens de ce M-CO ressemble au sens d'une expression de type *une fois*.

Une autre généralisation sera importante à intégrer dans mon hypothèse : il s'agit du rôle aspectuel que joue M-CO qui rend l'événement télique, comme fait Arg-CO dans l'analyse de Perletsvaig (2002). Ce CO, comme le montre l'auteur, rend l'événement de la phrase télique.

Me basant sur ces deux observations initiales, je suggère que l'hypothèse nulle consiste à unifier M-CO dans toutes les occurrences avec les verbes sémelfactifs en (75) et avec les autres verbes -classifiés selon Perletsvaig comme inergatif ou, facultativement transitif. Cette hypothèse est formulée en (76) :

(76) **M-CO n'est pas un argument thématique. Ceci est plutôt l'épellation d'une catégorie de nature aspectuelle qui a pour rôle de délimiter l'événement.**

Afin de vérifier cette hypothèse, une première étape consiste à tester l'argumentalité de M-CO –utilisant les tests de Perletsvaig- avec des prédicats de type '*baas : embrasser*'. Quand on applique ces tests en arabe sur les mêmes types de prédicats utilisés chez Perletsvaig les prédicats d'accomplissement comme '*dessiner*' les contrastes coïncident avec ceux de leurs homologues hébreux. Mais dès qu'on les applique dans des contextes où le prédicat est différent ils montreront qu'il n'existe pas les mêmes types de contrastes entre M-CO et Abs-CO. Autrement dit, pour chaque test, on aura une tri-partition : pour le verbe *dessiner*, il y aura une phrase grammaticale et une autre agrammaticale pointant la différence entre les deux COs proche de celle qui existe entre les deux type de COs en hébreu, et une autre phrase dont le prédicat verbale ne serait pas *dessiner*, mais *embrasser* et dans laquelle M-CO ne montre pas de contrastes pertinents avec Abs-CO.

Commençons par la passivation⁵² : avec le verbe '*rasam : dessiner*', M-CO se passivise parfaitement comme son homologue hébreu (Arg-CO),

⁵² Astrabadhi (grammairien arabe, 1286- ?) avait fourni un test opérationnel pour distinguer l'objet direct des autres objets dits '*non directs*'. Ce test consiste à considérer le verbe + objet comme l'équivalent d'une phrase copulative où l'objet est le sujet, et le prédicat est le participe passif du verbe:

s'opposant ainsi à Abs-CO, tandis qu'avec le verbe sémelfactif pleinement transitif 'baas : embrasser' la passivisation de M-CO n'est plus possible (77c) :

Passivisation

(77) a. M-CO + verbe d'accomplissement

ən-rasm-et ər-rasme
dessiner.passif-3fs dét-dessine-M.CO
'Le dessin a été dessiné'

b. Abs-CO

*ən-rasam ər-ras^am
passif-dessiner-3ms det-dessine-Abs.CO

c. M-CO + verbe transitif sémelfactif

*ən-baas-et l-boose Salma
passif-embrasser-3fs dét-baiser Salma

On rencontre la même situation lorsqu'on essaye d'appliquer le test des déterminants. Avec un verbe d'accomplissement on retrouve le contraste entre M-CO et Abs-CO, mais avec un verbe sémelfactif transitif les choses sont différentes (78c) :

Déterminants

(78) a. M-CO avec les déterminants forts + verbe d'accomplissement

rasam-ət ər-rasme / kəl ər-rasm-aat
dessiner.PF.1s dét-danse-M.CO/ tous dét-dessins-pl
'J'ai dessiné le dessin/ tous les dessins'

(i) Darab-a zaydan = zayd-un maDruub-un
frapper-PF-3sm. Zayd-Acc = Zayd-NOM frappé-NOM

Selon ce test, le CO- absolu n'est pas un objet direct :

(ii) a. Darab-a Darb-an
frapper-PF-3sm. Frappe-CO
b. *Darban maDruubun

Pour plus de détails sur la transitivité vue par les grammairiens arabes, cf. (Owens 1986).

b. Abs-CO avec les déterminants forts⁵³

*rasam-ət ər-ras^əm / *kəl ər-rasəm

dessinerr.PF-1s det-dessine-Abs-CO/ toutes dét-dessine-Abs-CO

c. M-CO avec les déterminants forts + verbe transitif semelfactif

*bəs-et salma l-boose/ *kəl l-boosaat

embrasser.PF-1s Salma dét-baiser/ tous dét-baisers

Quant au test de l'ambiguïté de la portée, il convient de noter que de toute façon, Abs-CO n'est pas susceptible d'accepter des numéraux, préalable nécessaire à ce test :

Ambiguïté de Portée

(79) *raʔaS-et xaməs raʔəS

danser : PF.-1s cinq danse-Abs-CO

Considérons, ensuite, la pronominalisation. La même tri-partition réapparaît : i) Abs-CO n'accepte pas la pronominalisation comme Adv-CO en hébreu : (80a) ii) M-CO des verbes d'accomplissement l'accepte (80b) et iii) M-CO avec des verbes semelfactifs transitifs ne l'accepte pas (80c) :

Pronominalisation

(80) a. Pronominalisation de M-CO d'un verbe d'accomplissement

Talb-et Salma ʔənoo nə-rsom rasme

Demander.PF-3fs Salma que 1.pl.dessiner dessine-M-CO

f-rasama-aa Sami

prep-dessiner.PF -3ms-3msAcc Sami

⁵³ On voit dans cet exemple que Abs-CO n'accepte pas le déterminant défini (ʔal). Par contre, Abs-CO peut être modifié par une relative et, dans ce cas, le déterminant devient obligatoire :

(i) raʔas-et *(ər)-raʔəS əlli – bə-t-Həb-o
danser : PF-1s det-danse-Abs-CO que-HAB-2s.aime-3msACC
'J'ai dansé le type de danse que tu aimes'

‘Salma a demandé qu’on dessine un dessin, alors Sami l’a dessiné’

b. Pronominalisation de Abs-CO

*Talb-et salma ʔənoo nərsom **rasəm**
 demander.PF.3fs Salma que 1p.dessiner dessine-Abs- CO
Həluu f-rasam-o Sami
 joli prep-dessiner-PF-3ms-**3msAcc** Sami
 ‘= Salma a demandé qu’on dessine joliment, alors Sami l’a dessiné’

c. Pronominalisation de M-CO d’un verbe transitif semelfactif

* Talb-et Salma ʔənoo nbuus Mari
 demander.PF.3fs Salma que 1.pl.embrasser Mari
boose f-baas-aa Sami Mari
 un baiser alors embrasser : PF : 3ms-**3msAcc** Sami Marie
 ‘= Salma a demandé qu’on embrasse M. un baiser, alors Sami l’a embrassé Marie’

Dans les exemples de coordination, Pereltsvaig montre que Arg-CO, accepte la coordination, mais pas Adv-CO. Si on calque les mêmes exemples sur l’arabe, on conclut à un contraste majeur entre M-CO et Abs-CO, similaire au contraste qui existe entre Adv-CO et Arg-CO en hébreu : M-CO accepte la coordination avec un autre DP (81a) ; Abs-CO ne l’accepte pas (81b)

Coordination

(81) a. Coordination de M-CO d’un verbe d’accomplissement

ʔakl-et salma ʔakl-e Siniye əu həluu
 mange.PF-3fs Salma mange-M-CO chinois et pâtisserie
 ‘Salma a mangé un plat chinois et de la pâtisserie’

b. Coordination de Abs-CO

* raʔSet Salma raʔS əu Samba
 danser.Pf-3fs Salma danse-Abs-CO et Samba

L'exemple en (81b) montre, bien entendu, que Abs-CO n'est pas un argument. Mais, observons encore une fois que les résultats des tests appliqués sur les M-CO sont valables uniquement quand il s'agit d'un prédicat d'accomplissement graduel. Par contre, dès qu'on essaye ce test avec un autre type de prédicat, on voit que M-CO n'est pas un argument thématique ordinaire :

(82) *bəs-et salma boose əu ʔabTa
 embrasser.PF.1s Salma un baiser et un enlacement

Perletsvaig remarque également que Arg-CO a un impact sur l'aspectualité de la phrase. Elle note qu'une phrase dont le prédicat est atélique, normalement incompatible avec un adverbe aspectuel de type '*en cinq minutes*', devient grammaticale si on ajoute un Arg-CO, mais non pas un Adv-CO. L'arabe exhibe un contraste semblable (83), lequel constitue le point de départ de mon hypothèse selon laquelle M-CO et Arg-CO ont avant tout une caractérisation aspectuelle :

(83) Modification aspectuelle

a. Abs-CO ne modifie pas l'aspectualité du verbe

*salma baas-ət jooz-a boos b- xaməs
 dʔaayeʔ

Salma embrasser.PF.3fs son mari embrass-Abs-CO prep-
 cinq minutes

b. M-CO modifie l'aspectualité du verbe

salma baas-ət jooz-a ʔašər boos-at b-xaməs
 dʔaayeʔ

Salma embrasser.PF.3fs son mari dix embrass-M-CO-pl
 prép-cinq minutes

'Salma a embrassé son mari dix fois en dix minutes'

c. salma raʔS-et raʔSa b-xaməs dʔaayeʔ

Salma danser.PF-3fs danse-M-CO prép-cinq minutes

'Salma a dansé une danse en cinq minutes'

Je voudrais ajouter quelques faits illustrant le statut non-argumental de M-CO, ce qui va à l'encontre de la position de Perletsvaig. Pour former en arabe une interrogation qui porte sur le CO d'un verbe pleinement transitif, l'élément Wh argumental : 'šuu : quoi' est exclu (84a) ; le seul Wh possible est celui de 'ʔadeeš : combien' (84b)

(84) a. * šuu bəs-et salma ?

Quoi embrasser.PF-2ms Salma

- boose/ boost-en.

un baiser/ deux baisers

b. ʔadeeš bəs-et Salma ?

combien embrasser.PF-2ms Salma

- boose/ boost-en

un baiser/ deux baisers

En résumé, j'ai montré dans cette section que les contrastes qui existent entre Adv-CO et Arg-CO en hébreu caractérise en arabe certains types de prédicats. Mais la partition des faits change dès qu'on sort de ces types pour appliquer les tests sur les verbes 'pleinement transitifs' apparaissant avec un M-CO. M-CO en arabe, surtout avec les verbes pleinement transitifs est loin d'être un argument thématique. J'ai montré également que la classification des verbes selon le critère de transitivité : inergatifs, transitifs, etc. n'est pas satisfaisante. En fait, ces verbes cités par Perletsvaig partagent une propriété qui en font une classe naturelle distincte : c'est la propriété de gradualité '*incrementality*'. Il serait regrettable de postuler deux catégories différentes pour M-CO, car il s'agit du même élément, au moins du point de vue morphologique. J'essayerai de montrer que s'il y a lieu de postuler des contraintes sur la distribution des COs, elles ne portent pas sur leur argumentalité, mais plutôt sur leur nature massique vs comptable. La contrainte sera de type événementiel, aspectuel.

Cela me pousserait à tester la distribution des COs selon les types d'événement vendleriens (1967), (cf. Smith 1991).

3.3 Les propriétés aspectuelles de M-CO

Pour résumer, M-CO est muni d'un suffixe 'singulatif' identique à celui qui convertit un nom massique en non dénombrable. Il se combine naturellement avec des numéraux, comme on voit dans l'exemple suivant :

(85) raʔəSt-**een** / **tlet** raʔS-aat
danse-duel/ trois danse-pl

De plus, M-CO n'est pas uniformément argumental avec tous les types verbaux. En fait, il ne l'est qu'avec les verbes d'accomplissement qui n'introduisent pas leurs objets canoniques. Avec les verbes transitifs semelfactifs, M-CO se comportent comme un quantificateur de l'événement.

Les premières intuitions sémantiques sur cet objet me poussent à faire l'hypothèse suivante : M-CO se comporte comme un opérateur de singulatif sur la structure interne d'un événement, en y distinguant des entités identifiables discrètes et dénombrable. Ensuite, on peut compter les sous-événements –'les individus événementiels'- en combinant des numéraux avec M-CO.

Il ne s'agit pas d'un argument thématique affecté par l'événement. Le comportement argumental de M-CO n'est pas intrinsèquement lié à M-CO, mais plutôt à la spécificité d'un verbe d'accomplissement. Avant d'exposer le modèle syntaxique qui rend compte des faits liés à CO (§4), je commence par décrire le comportement de CO avec les différents types d'événements. Cette première hypothèse a, en principe, des prédictions qu'il convient de vérifier. A titre d'exemple, on doit s'attendre à ce que M-CO soit incompatible avec une éventualité qui ne comporte pas de structure interne apte à être atomisée par un singulatif : les statifs en est un exemple ; le singulatif ne devrait pas s'appliquer à un événement quantique et singulier, comme c'est le cas des achevements. Cela se vérifie par la suite.

3.3.1 classes de situations ‘*Aktionsarten*’

J’ai démontré que la division des verbes apparaissant avec M-CO, en ‘inergatifs’, ‘facultativement transitifs’, etc. n’est pas la classification pertinente qui rend compte de la distribution de CO, au moins en arabe.

Dans cette section, j’essaye de tester CO avec les types d’événements selon la classification Vendlerienne, afin de capter le trait aspectuel pertinent à sa distribution.

3.3.1.1 Sémelfactifs

J’entends par sémelfactifs les verbes d’activités qui sont instantanés et atéliques (Smith 1991). L’événement dénoté par le prédicat verbal est constitué d’un ensemble de sous-événements identiques et homogènes. (*Taper, faire des clins d’œil, embrasser, éternuer*) les activités rythmiques qui se résument en la répétition d’un événement se comportent exactement comme les sémelfactifs (*sauter*). C’est le contexte par excellence pour détecter les propriétés aspectuelles de M-CO. En fait, M-CO se combine très naturellement avec ce groupe de verbes, lexicalisant ainsi un atome événementiel :

- (86) a. ʕaTaS-et ʕaTSa/ ʕaTəSt-eeen/ tlət ʕaTSaat
 éternuer.PF.1S un éternuement / deux éternuements / trois
 éternuements
 ‘J’ai fait un/ deux/ trois éternuement(s)’
b. daʔ-et l-baab daʔa
 frapper.PF.1s dét-porte (une) frappe
 ‘J’ai frappé la porte une fois’
c. ʔaraT-et ət-teffaaHa ʔarTa
 croquer.PF.1s dét-pomme croque -M-CO
 ‘J’ai croqué un coup de pomme’
d. naTT-eet naTTa
 sauter .PF.1s un saut

'J'ai effectué un saut'

Ces exemples permettent de pointer encore une fois le paradoxe dans le traitement de Tenny (1987). En effet, il s'agit ici de verbes dont l'argument est affecté sans pour autant être la mesure ou la délimitation de l'événement. Je montrerai que le seul type d'objet qui est à la fois affecté et mesuré est le thème graduel '*incremental theme*' dans la terminologie de Dowty (1990), qui est l'objet direct des verbes d'accomplissement ayant la propriété lexicale de 'gradualité' '*incrementality*'

M-CO, dans un contexte d'un verbe sémelfactif, n'est différent de l'expression française '*une fois*' -événementielle⁵⁴- que par la morphologie.

On peut observer également que des verbes tels que *pousser* se comporte comme un verbe sémelfactif ; il accepte un M-CO comme étant un quantificateur sur les petits événements qui constituent l'activité de pousser :

(87) dafaš-et əs-sayaara dafše
pousser.PF-1s dét-voiture une poussé
' J'ai poussé la voiture un coup'

3.3.1.2 Les activités

Avec les verbes d'activité qui se caractérisent par le trait [-télos] et par le fait d'être homogènes et cumulatifs, un nombre d'occurrences événementielles nous paraîtrait inattendu. Or, les données nous montrent que c'est tout à fait possible. Prenons l'exemple du verbe '*rakad* : courir'. Le M-CO de ce verbe, lorsqu'il est possible, réfère à un atome événementiel, déterminé pragmatiquement comme étant un trajet conventionnel présupposé par les locuteurs : un tour de stade, un tour d'un jardin, etc. ou une durée standard pendant laquelle l'événement s'effectue : une heure prescrite pour un coureur ou une habitude quotidienne de ce coureur, etc.

⁵⁴ Je dis, événementielle, car cet adverbe est ambigu, possédant une lecture où il quantifie sur le temps, et une autre où il quantifie sur la structure interne de l'événement.

- (88) rakad-et rakde
courir.PF-1s M-CO
'J'ai effectué un tour de stade'

Dans l'exemple (88), l'application de M-CO a converti l'activité non-télique et cumulative en accomplissement quantique/télique. L'exemple en (88) montre également qu'un prédicat d'activité est apte à être télique et quantique, même si dans sa définition d'aktionsarten il est [- télos], à l'exception des verbes statifs qui n'acceptent nullement la télicité et la mesure. Cela me pousse à remettre en cause le paramètre de télicité dans la classification des types de situation. Il s'avère qu'il existe une classe supérieure qui regroupe tous les processus d'un côté et les états d'un autre. Tous les processus sont sujets à une délimitation possible ; les achèvements exigeant intrinsèquement une telle délimitation. Les autres types de processus tels que les activités n'exigent pas cette délimitation, mais ils l'acceptent. En revanche, les états qui ne sont pas des processus n'acceptent pas la délimitation.

3.3.1.3 Les achèvements

Les verbes d'achèvement, dans les exemples simples⁵⁵ sont connus pour être atomiques. Autrement dit, il est très difficile d'y distinguer des secteurs ou intervalles internes entre le début et la fin de l'événement ; leur point culminant est éminent. Est-il possible, dans ce cas, que M-CO se combine avec les verbes d'achèvement ? En effet, M-CO n'est pas exclu dans ce contexte, mais il demeure restreint. Il apparaît accompagné d'un adjectif, assurant une modification adverbiale qui porte sur le résultat de l'événement. Sans la

⁵⁵ Je précise 'dans les exemples simples' parce que cette propriété d'être non atomique dépend d'autres facteurs dans la phrase. Si le sujet est pluriel, l'intervalle temporel interne devient plus étendu ; par conséquent, l'événement devient un accomplissement (cf. Smith 1991) :

- (i) la bombe explose [achèvement]
(ii) les bombes explosent [accomplissement]

modification adjectivale, le M-CO avec un prédicat de changement d'état n'est pas accepté :

- (89) a. maat moote *(Tabiiŷye)
mourir.PF.3ms une mort naturelle
'Il est mort d'une mort naturelle'
- b. waʔeŷ waʔŷa *(ʔawye)
tomber.PF.3ms une tombe forte
'Il a fait une chute forte'

Quand le M-CO apparaît seul, sans adjectifs, le prédicat verbal d'achèvement acquiert une lecture itérative, et c'est lui-même qui quantifie les événements s'étendant sur un intervalle large de temps :

- (90) əuʔəŷ-et waʔəŷt-een b-Hayatii
tomber.PF.1s tombe-M-CO-duel prep-vie-1sg-Gén
'Dans ma vie, je suis tombé deux fois'

3.3.1.4 Les accomplissements

Il est connu que les événements dénotés par ces verbes sont délimités par leur objet graduel. Au fur et au mesure que l'objet est accompli (ex. *peindre, écrire, construire, tricoter*) ou consommé (*boire, manger, détruire*), l'événement se mesure (cf. Dowty 1991, Krifka 1992). On associe donc, dans ce cas de figure, la délimitation à l'affectation. Cela explique que les M-CO en arabe sont dans ce cas des DP lexicalisés :

- (91) ʔakal (manger) → M-CO : ʔakle : un met, un plat
banaa (construire) → M-CO binaaye : un immeuble

Le M-CO qui sert, en général, à singulariser un événement atélique se voit vêtir d'une dénotation référentielle. Il me semble que ce fait pointe la

spécificité de cette classe aspectuelle où l'événement quantifié et délimité entretient une relation d'homomorphisme avec l'objet affecté.

Quand ces verbes d'accomplissements prennent un argument ordinaire, le M-CO devient agrammatical :

- (92) a. *ʔakal-et tiffaaHa ʔakle
 manger.PF-1s pomme mange-M-CO
 b. *ban-eet beet binaaye
 construire.PF-1s maison un immeuble

Les exemples en (92) sont cruciaux pour le développement de l'analyse, dans la mesure où la distribution de M-CO nous permet de faire apparaître un contraste syntaxique majeur entre les verbes d'accomplissement graduel d'un côté et les autres verbes transitifs. Il me semble que cela justifie que la distribution de M-CO soit étudiée dans une perspective aspectuelle, et non pas en termes de transitivité.

Il faut cependant noter que les verbes désignés comme étant des verbes d'accomplissement ne se comportent pas uniformément quant à l'exemple (92). Dowty (1979) énumère parmi les verbes dits 'd'accomplissement' des exemples tels que : *polish a shoe, proofread an article, play a sonata, memorize a poem, enter, exit, reach, leave, depart, abut, abandon, melt, emerge, submerge, decompose, etc.*

Or, si on observe de près l'exemple en (93), on remarque que des verbes d'accomplissement comme 'TaHan : moudre' se comportent comme des verbes sémelfactifs, étant donné qu'ils sont la somme de plusieurs petits sous-événements, M-CO dénotant une quantification sur l'événement de moudre qui réfère à un tour de la machine de moudre, ou au degré de finesse que doit atteindre l'opération de moudre le café :

- (93) TaHan-et l-ʔahwe TaHne
 Moudre.PF-1s det-café moudre-M-CO
 'J'ai moulu le café un coup'

Autrement dit, parmi les verbes d'accomplissement, ceux qui dénotent des événements de consommation ou de création se comportent différemment.

Par ailleurs, ce CO avec les verbes d'accomplissement n'est pas aussi thématique qu'on le pense. L'élément wh argumental 'šuu : quoi' n'est pas aussi naturel que celui qui est prédicatif adjoind 'ʔadeeš : combien', à moins que le M-CO soit modifié par un adjectif :

- (94) a. - šuu ʔakal-et ?
Quoi manger :Pf-2s
- [ʔakle ??(Siinye)]
mange-M-CO chinoise]
'Qu'est-ce que tu as mangé [un plat chinois]'
- b. - ʔadeeš ʔakal-et ?
combien manger.Pf-2
- ? [ʔakle]
mange-M-CO
'Combien as tu mangé ? [un plat]

3.3.1.5 Les statifs

Il est admis que les statifs ne possèdent pas de temporalité interne, ce qui fait qu'ils sont toujours comparés aux noms massiques (Smith 1991). Cela doit prédire l'inexistence de M-CO avec les statifs, puisqu' on ne peut pas quantifier une chose qui est massique et non comptable. Effectivement, un verbe statif en arabe ne dispose pas de deux COs à la fois. Il faut noter également que la morphologie des COs avec les statifs est plutôt nominale, avec le préfixe (*m-*) qui est un préfixe nominal par excellence. Ce sont les substances nominales de la racine :

- (95) a. yaʔref → maʔrifee
connaît → connaissance

- b. $yəHəb \rightarrow$ Hub, mHabe
 aime \rightarrow amour

3.3.2 M-CO avec un verbe Imperfectif/ perfectif

Sans pour autant vouloir formaliser le lien entre l'aspect grammatical et l'aspect lexical '*aktionsarten*', je voudrais attirer l'attention sur l'interaction entre M-CO et l'aspect grammatical du verbe. Avec un verbe imperfectif (96b) M-CO n'est pas ; avec un verbe perfectif (96a), il l'est tout à fait naturel. En revanche, Abs-CO n'exhibe aucune contrainte sur l'aspect grammatical du verbe :

- (96) a. sabbeet-o **sab** / **msabe**
 insult.PF-1s-3m ACC insult-Abs-CO/ insulte-M-CO
 'Elle l'a insulté (effectivement) / une insulte'
- b. $\zeta am-səbb-o$ **sab** / ?? **msabe**
 PROG-insult-1-3m.Acc insult-Abs-Co/ insulte-CO
 'il est en train de l'insulter effectivement/ *une insulte'

Informellement parlant, ces faits se comprennent dans la mesure où un événement qui est en train de se dérouler n'est pas apte à être quantifié. Mais ce phénomène mérite une ample recherche détaillée caractérisant l'interaction entre l'aspect grammatical et l'aspect lexicale.

3.3.3 L'incompatibilité de M-CO avec les verbes itératifs⁵⁶

⁵⁶ J'entends par 'itératif' un événement unique qui comporte une pluralité de petits événements identiques et répétitifs, tel que *sautiller*. Ma désignation ne réfère pas à un verbe habituel, itératif dans le sens temporel du terme. En arabe standard, les itératifs, dits parfois fréquentatifs répétitifs, ou intensifs se forment avec le deuxième binyan géminé : 'CaCCaC' :

- (i) kasara \rightarrow kassara
 briser \rightarrow casser en morceaux

En arabe syrien, un verbe itératif se forme par plusieurs moyens morphologiques. Quand il s'agit d'un verbe monosyllabique, bi-consonantique, on a recours à la reduplication de la syllabe :

- (ii) kab \rightarrow kabkab

Il existe un autre argument qui renforce mon approche aspectuelle et événementielle de M-CO. Celui-ci est en effet agrammatical avec les verbes itératifs, contrairement aux Abs-COs :

- (97) naTwaT naTwaTA / *naTa/ *naTiT-een/
sauter.ITER.PF.3.ms Abs.CO / M-CO/ M-CO- duel
'Il a sautillé (effectivement) /*un saut/ * deux sauts'

Il est évident que rendre un verbe itératif c'est justement l'opération opposée à celle qui décompose la structure interne d'un événement pour le rendre comptable. Autrement dit, le gabarit itératif fait abstraction des limites qui existent entre les sous-événements. Ils pluralise ces événements afin de rendre l'événement non quantique.

3.4 Résumé

Récapitulons les propriétés de M-CO en arabe. J'ai démontré tout d'abord que cet élément est doté d'un suffixe singulatif et qu'il accepte la combinaison avec les numéraux. Quant à sa distribution, M-CO accepte de se combiner avec les verbes pleinement transitifs. Le seul critère qui régit sa distribution est de nature aspectuelle et dépend largement de la classe d'aktionsarten du prédicat verbal.

Il est compatible avec les verbes transitifs sémelfactifs de type *embrasser* ou *pousser* qui disposent déjà de leur objet canonique. Il est compatible avec les verbes d'activité et les verbes d'accomplissement qui ne sélectionnent pas d'objet direct. Il n'est pas compatible avec les verbes d'accomplissement qui sélectionnent un objet direct. Les verbes statifs, aussi

Jeter → jeter à plusieurs reprises
sab → sabsab
Insulter → insulter-itératif
šar → šaršar
Se verser (du liquide) → se verser plusieurs fois, ou dans plusieurs endroits.
faš → fašfaš
se dégonfler → se dégonfler rapidement.

bien que les verbes itératifs, n'acceptent pas les M-CO. Avec les prédicats d'achèvement, M-CO n'est pas naturel, sauf dans une lecture itérative.

La généralisation qu'on peut tirer de la distribution de M-CO est la suivante : celui-ci accepte la combinaison avec les prédicats qui ne sont pas quantiques. J'entends par le sens de 'quantique', celui que donne Krifka (1992) aux prédicats dont les parties ne sont pas des prédicats du même type. Par exemple, les sous-parties du prédicat *manger une pomme* ne sont pas des prédicats du type *manger une pomme*. Un prédicat de type *courir* est cumulatif et non pas quantique, car une sous partie de l'événement courir peut toujours constituer un événement de *courir*.

Ainsi les prédicats compatibles avec M-CO sont cumulatifs : les sémelfactifs et les activités. De plus, ces événements doivent être divisibles, car M-CO se comporte en tant qu'opérateur singulatif qui divise l'événement en atomes pour les quantifier et les dénombrer ; il n'apparaît pas avec les verbes atomiques qui sont déjà dénombrés et singulier : les achèvements. Avec les statifs qui ressemblent aux massiques au sens où il n'y existe pas de structure interne divisible, M-CO n'apparaît pas.

Il me semble donc raisonnable de dire que l'hypothèse unifiante est de considérer M-CO comme l'épellation d'un opérateur singulatif qui divise la structure interne d'un événement en le rendant par la suite comptable. L'entité (individu atomique) à laquelle réfère un M-CO est déterminée pragmatiquement : un sous-division temporelle du temps de l'événement, une sous-division du parcours sur lequel se déroule l'événement, etc. Dans le cas des événements sémelfactifs, M-CO réfère à une occurrence des petits événements répétitifs.

Ainsi, la question de savoir si M-CO est argument ou adverbe ne se pose plus, car je le considère comme une expression quantificationnelle.

Les questions qui se posent maintenant sont les suivants :

- (i) Où cet objet syntaxique est engendré et légitimé syntaxiquement ?

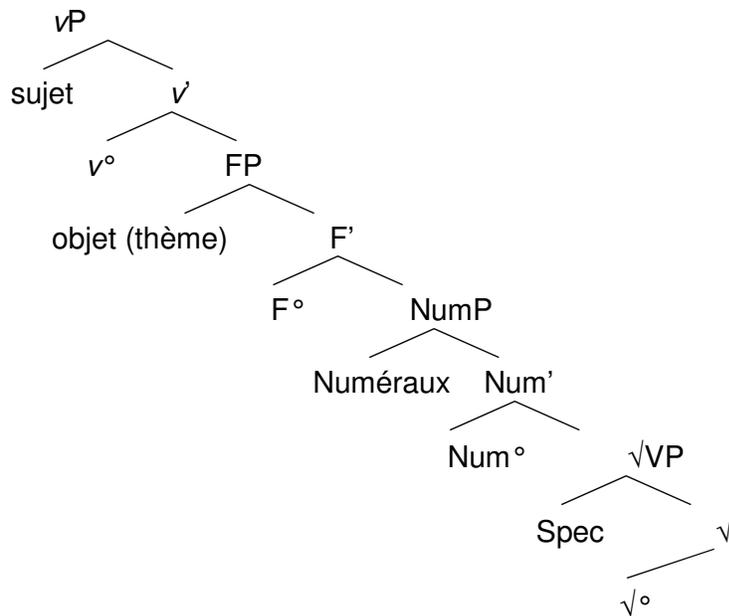
- (ii) Quelle est sa relation avec Abs-CO et avec la racine tri-consonantique ?
Est-ce que le lien morphologique étroit entre ces trois éléments a une traduction morpho-syntaxique ?

L'implémentation morpho-syntaxique que je propose doit répondre à ces questions.

4 Représentation syntaxique et mécanisme de dérivation

Je présenterai ici un squelette syntaxique qui rend compte des données :

(98)



Et j'y avance les propositions suivantes :

- A. A l'instar de la morphologie distribuée, je considère que le verbe commence sa vie dans la syntaxe en tant que racine primitive. Cette racine est spécifiée à ce stade de la dérivation comme statif ou

dynamique⁵⁷, et a comme complément l'objet direct. Sa forme finale avec toutes les flexions, y compris le gabarit thématique, s'effectue dans la syntaxe par fusion '*merge*' ou mouvements de V° dans des projections fonctionnelles appropriées ; cette approche considère donc la formation des mots comme relevant de processus syntaxique.

- B. Il existe une projection fonctionnelle, de nature quantificationnelle que j'étiquette dans l'arbre NumP. Elle se situe au-dessus de la racine verbale. Celle-ci contient dans la tête un opérateur de singulatif qui, en fusionnant avec une racine verbale événementielle, rend la structure interne de l'événement dénombrable. Les numéraux se trouvent dans le spécificateur de cette projection.
- C. NumP fusionne avec les racines dynamiques exclusivement. Les racines statives n'acceptent pas la fusion avec cette projection fonctionnelle ; elles ont une structure interne indivisible.
- D. Le gabarit itératif (répétitif) s'oppose, dans son usage, au M-CO, tandis que M-CO individualise les sous-événements composants de l'événement dénoté par le verbe ; le gabarit répétitif pluralise ces sous-événements en les rendant petits et incomptables. Cela m'amène à postuler que le gabarit répétitif est encodé dans une projection fonctionnelle quantificationnelle de la même nature que celle de l'opérateur (singulatif), spécifiée pour pouvoir pluraliser l'événement. Cette expression de quantification encodée dans le gabarit de l'itératif/répétitif est similaire au sens d'une expression de quantité de type *beaucoup*. Elle s'applique à un niveau syntaxique relativement bas et plus proche de la projection de l'événement ; car il ne s'agit pas d'une répétition liée au temps, mais au seul événement.
- E. Il existe une autre projection fonctionnelle, à un niveau supérieur, que je désigne par FP, et qui se situe entre la racine verbale et la projection de vP. Cette projection abrite l'objet direct qui y effectue un mouvement

⁵⁷ Cela n'empêche pas qu'une racine stativienne devienne plus tard événementielle dynamique. Dans ce cas je propose que l'événementialité soit plus haute dans l'arbre syntaxique, occupant une projection fonctionnelle supérieure. Beaucoup de gabarits verbaux en arabe ont une base dérivationnelle adjectivale (cf. le chapitre IV pour le cas de *istaCCaCa*) et ils deviennent plus tard événementiels.

depuis sa position de base afin de vérifier des traits casuels ou aspectuels. Cela explique l'ordre non marqué d'une phrase contenant l'objet direct et le CO qui est : V-Obj-CO. Dans un autre chapitre (chapitre II) j'ai avancé d'autres arguments en faveur de cette projection.

- F. Le CO se réalise morphologiquement comme l'épellation d'une copie de la racine verbale. L'épellation de la racine verbale se réalise comme Abs-CO. Quant à M-CO, ce n'est que l'épellation de la racine verbale fusionnée avec la projection fonctionnelle (NumP). Rappelons-nous que dans le cadre de la morphologie distribuée, la réalisation morpho-phonologique d'un item 'vocabulaire' peut correspondre à plus d'une projection morpho-syntaxique.

4.1 Abs-CO : une distribution triviale

Abs-CO s'utilise avec tout type de prédicat verbal dans le but de le focaliser naturellement ou contrastivement :

- (99) a. DHək-ət **DəH°k** [Activité]
 rire.PF-1s rire-Abs-CO
 'Quant au rire J'ai ri/ j'ai ri et non pas sourire'
- b. ʔakal-et ət-təffaaHa ʔak°l [Accomplissement]
 manger.PF-1s la pomme mange-Abs-CO
 'J'ai mangé la pomme (et non pas senti)'
- c. nkasr-et əš-šajara **kas°r** [achèvement]
 se casser.PF-3fs dét-arbre casse-Abs-CO
 'L'arbre s'est cassé (et non pas brûlé)'
- d. bəs-et salma **boos** [Semelfactif]
 embrasser.PF-1s Salma embrasse-Abs-CO
 'J'ai embrassé Salma (et non pas frappé)'
- e. salma b-tə-krah əj-jaaz **kəreħ** [statifs]
 Salma HAB-3fs-détester.IMP dét-jaaz détest-Abs-CO
 'C'est de la détestation que Salma voue pour le jazz'

Il me semble que l'engendrement morpho-syntaxique de Abs-CO doit prendre en considération, parmi d'autres facteurs, cette distribution non contrainte quant au type de prédicat verbal.

Mais il faut en outre se rappeler que la morphologie de Abs-CO est manifestement proche de celle de la racine verbale, avant que cette dernière ne soit munie de la flexion grammaticale et du gabarit thématique, un fait discuté ci-dessus et qui est répété ci-dessous :

- (100) a. $rqS\sqrt{\quad}$ = {danse}
 b. $raqS$ = Abs-CO
 c. $raqaS$ = il a dansé

Je rappelle également que Abs-CO est pourvu d'une seule voyelle supplémentaire par rapport à la racine tri-consonantique et que ce ne sera jamais la deuxième voyelle qui est présumée porter des traits catégoriels verbaux dans les langues sémitiques.

Ces propriétés morphologiques et sémantique de Abs-CO rappellent l'analyse de Harbour (1999) du prédicat clivé en hébreu biblique, car ces deux éléments (le prédicat clivé en hébreu et Abs-CO), se rapprochent par leur usage sémantique d'un côté, et, d'un autre, par le fait qu'ils constituent une quasi répétition du prédicat verbal dans son état initial avant qu'il ne soit muni de la flexion grammaticale.

Je propose donc que Abs-CO soit l'épellation de la trace de la racine verbale.

Dans le modèle morphologique illustré, une seule copie de la chaîne dont la tête est la racine verbale s'épelle ; un postulat nécessaire pour expliquer la distribution complémentaire entre les deux types de CO. Cela est illustré dans l'exemple suivant :

- (101) * $b\bar{a}s$ -et salma **boose** **boos**
 embrasser. PF-1s Salma embrasse-M-CO embrasse- Abs-Co

Ma proposition, qui postule une projection fonctionnelle pour l'objet direct distincte de sa position argumentale, prend en considération l'ordre des mots non marqué dans une phrase contenant un Abs-CO :

- (102) a. bəs-et salma **boos**
 embrasser.PF-1s Salma embrasse-Abs-CO
 ‘J’ai embrassé Salma (et non pas frappé)’
 b. *bəs-et **boos** Salma
 embrasser.PF-1s embrasse-Abs-CO Salma

Bien évidemment, cet ordre est également l'ordre non marqué avec un M-CO, comme le montre la paire minimale suivante :

- (103) a. bəs-et salma **boose**
 embrasser.PF-1s Salma embrasse-M-CO
 ‘J’ai fait un baiser à Salma’
 b. *bəs-et **boose** salma
 embrasser.PF-1s embrasse-M-CO Salma

Par ailleurs, la théorie de l'épellation des copies prédit que chaque copie d'une chaîne, trace d'une tête déplacée, a la possibilité d'être épelée. Cette prédiction est vérifiée en AS dans la mesure où Abs-CO pourrait avoir le binyan du verbe, ou ne pas l'avoir. Remarquons en (104) que chaque gabarit verbal en arabe possède un Abs-CO correspondant :

- (104) CaCaC → CaCC
 CaCCaCa → taCCiiC
 ʔCCaC → ʔiCCaaC
 nCaCaC → ʔinCiCaaC

Cependant, avec un verbe dont le gabarit est *nCaCaC*, il n'est pas nécessaire, bien que possible, que Abs-CO épilé dans une phrase soit du gabarit du verbe de la phrase :

- (105) *nkasr-et* *əš-šajara* **kasr**
 se casser. PF.3fs dét-arbre casse-Abs-CO
 'L'arbre s'est cassé (et non pas brûlé)'

Ce fait constitue un argument en faveur de la théorie du mouvement des têtes et de l'épilation des copies basses des têtes déplacées.

4.2 La quantification événementielle

Que la quantification et les notions qui y sont liées soient exprimées par d'autres moyens que les déterminants nominaux ce n'est pas une chose rare. Partee, Bach et Kratzer (1987) (mentionnés dans Filip 2000) voient dans D-quantification et l'A-quantification une distinction typologique essentielle pour l'expression de la quantification dans les langues. Les D-quantifieurs forment avec la catégorie lexicale nominale un constituant syntaxique. Les A-quantifieurs forment ce constituant avec la catégorie verbale. Ils constituent une classe large et hétérogène, incluant des adverbes de quantification comme *usually, always, in most cases*, ou des quantifieurs 'flottants' de type *both, all, each, etc.*

L'usage de M-CO, son sens et son effet sur l'aspectualité du prédicat verbal avec lequel il se combine se retrouve dans d'autres langues typologiquement différentes. Je présente un cas du russe de Filip (2000) afin de cerner davantage ce phénomène de quantification sur les événements.

Filip (2000) présente un exemple du russe illustrant un sous-ensemble d'A-quantifieurs. Il s'agit des préfixes verbaux respectivement cumulatifs et atténuatifs : *-na* et *-po*. Le préfixe *-na* ajoute au verbe au sens de quantité ou de haut degré par rapport à une certaine norme standard ou subjective ; tandis que le préfixe *-po* ajoute le sens opposé de petite quantité ou degré bas :

(106) a. Ivan guljal.

Ivan marche.Passé

'Ivan a marché/ était en train de marcher'

b. Ivan NA-guljalsja po gorodu.

Ivan ACM-marche.Passé.Refl autour la ville

'Ivan a marché beaucoup/ assez/ jusqu'à sa satiété autour de la ville'

c. Ivan PO-guljal po gorodu

Ivan ATN-marche.Passé autour la ville

'Ivan a fait un petit tour autour de la ville'

Les verbes préfixés par ces deux préfixes constituent un problème récalcitrant à toute approche de l'aspectualité russe. Bien qu'ils soient 'quantiques', ils ne réfèrent pas à des prédicats perfectifs ; la perfectivité et la quantisation étant deux notions distinctes pour l'auteur. Ce qui m'intéresse ici ce n'est la notion du perfectif, comme elle est représentée dans l'analyse de Filip, mais plutôt la formulation adoptée de la notion d'entité ou d'événement quantique, dont je m'inspire pour définir la fonction des M-CO en arabe.

L'auteur propose que *na-* et *po-* soient analysés comme des expressions nominales qui encodent des fonctions de mesure vague : *a lot (of), many, a little, a few, a large quantity, piece, extent of, etc.* ; elle fait remarquer que les préfixes atténuatifs et cumulatifs s'appliquent sur des prédicats homogènes et cumulatifs : *danser, marcher, courir* pour les convertir en des prédicats quantiques en y distinguant des sous-parties autonomes, identifiables, atomiques et discrètes ; car une quantité plurielle présuppose l'existence d'un nombre d'entités singulières, discrètes et additives. Par conséquent, les prédicats verbaux se comportent comme des prédicats quantiques téléliques.

Pour résumer, par la mise en œuvre d'opérateurs lexicaux tels que ceux discutés dans Filip (2001) on obtient des prédicats quantiques en imposant une mesure sur un variable d'individu ou d'événement introduit par un des arguments du prédicat.

Sémantiquement parlant, il me semble que M-CO en arabe s'inscrit dans la classe d'opérateurs décrits par Filip. C'est une expression qui rend le prédicat verbal quantique : une sous-partie du prédicat *éternuer trois éternuements* n'est pas un prédicat du même type, à savoir *éternuer trois éternuements* ; un constat confirmé par le fait que les phrases avec M-CO n'acceptent pas les adverbes atéliques duratifs :

(107) * bəs-et salma tlət boosaat šii xames dʔaayeʔ
 embrasser.PF.1s S trois baisers certain cinq minutes

En effet, l'opérateur singulatif exprimé par M-CO s'applique à un prédicat cumulatif et homogène en lui imposant une individuation en sous parties identifiables et discrètes : des atomes dénombrables sur lesquels on peut appliquer des numéraux cardinaux comme on a déjà vu auparavant. Cette approche du sens de M-CO est appuyée par le fait qu'un adverbe de type *une fois, deux fois* est redondant avec M-CO. En effet, par rapport aux conditions de vérité, les deux phrases semblent être équivalentes :

(108) ʕaTaS-et tlət {ʕaTsaat/ marraat}
 éternuer.PF-1s trois {éternuements/ fois}
 'J'ai éternué trois fois'

M-CO est donc un type de A-quantification, présente dans les langues sous des formes variées qui s'applique à une catégorie verbale. Il se différencie du préfixe russe discuté ci-dessus par son sens qui le rapproche d'un singulatif, et par sa morphologie qui n'est pas affixale.

4.3 Pourquoi ne peut-on pas compter à l'intérieur d'un état ou d'un achèvement ?

Concernant les verbes statifs, je propose qu'une racine spécifiée stative, ne fusionne (*merge*) pas avec NumP. Autrement dit, la projection NumP n'est

pas présente dans toutes les structures. Cela dit pourquoi M-CO est incomptable avec les verbes statifs, comme j'ai montré en (§4). Les statifs ont la structure interne d'un nom massique homogène indivisible.

Les linguistes traitant des classes aspectuelles comparent souvent les statifs aux activités dans la mesure où les deux classes ont une structure interne homogène. Il me semble cependant qu'une nuance très importante mérite d'être introduite quant à ces deux classes. Bien que la structure interne d'une activité semble homogène, elle est divisible en des entités comptables en dépit de l'imprécision des mesures et des limites de ces entités, celles-ci étant déterminées pragmatiquement. Or les statifs n'acceptent pas la division, étant massiques. Si je devais me permettre une analogie, je dirais qu'un événement d'activité ressemble à un sac de riz où il est toujours possible de compter les grains, malgré leur pluralité ; le statif, par contre, ressemble à un liquid dans lequel il est difficile de percevoir les parties composantes.

Dans le cas des prédicats d'achèvement, l'événement est intrinsèquement atomique et délimité par un résultat imminent ; autrement dit, il est sémantiquement inacceptable de combiner un opérateur singulatif avec une entité déjà singulière du moment où on ne peut pas percevoir ses parties internes.

5 Questions ouvertes

L'approche que je propose pour aborder le phénomène de CO est économique puis qu'elle tend à analyser les CO de différents prédicats verbaux uniformément ; de plus, elle essaye de fournir une explication au sens aspectuel que véhicule M-CO : quantification sur les sous-parties d'un événement. Finalement, cette approche a l'avantage d'intégrer les faits morpho-phonologiques dans la dérivation syntaxique.

Cependant, il reste des questions auxquelles la présente analyse n'avance pas de réponses ; dans les sections suivantes, j'en présente quelques unes me paraissant intéressantes à traiter dans l'avenir.

5.1 NumP événementielle est-elle universelle ?

Si on tient à des hypothèses qui minimisent les divergences entre les langues, on doit s'interroger sur l'universalité de la projection fonctionnelle NumP.

En effet, le sens que véhicule un M-CO dans l'usage présenté dans ce chapitre le rapproche d'expressions adverbiales dans d'autres langues et qui quantifient sur les sous-parties d'un événement. A titre d'exemple, les expressions nominales, en français, telles que : *une fois*, *un coup* dans les phrases suivantes seraient des M-CO si on faisait abstraction de la morphologie :

(109) J'ai tapé une fois / un coup sur la porte.

Il me semble que la seule différence que montre l'arabe par rapport au français réside dans le fait que la première angue adopte une stratégie de la répétition morphologique, tandis que la seconde ne le fait pas. Si c'est le cas, il n'est peut être pas exclu que la projection NumP entre facultativement dans la numération des deux langues. Dans les deux langues, cette projection introduit dans son spécificateur des expressions adverbiales telles que *une fois* ; en revanche, dans le cas de l'arabe, une épellation de la tête fonctionnelle est possible.

5.2 Le cas accusatif de CO

Le modèle syntaxique (§5) ne fournit pas une explication explicite pour un autre problème, d'ordre différent. Comment est-ce que le cas accusatif est-il légitimé pour les deux CO en arabe standard ?

(110) raqaS-tu raqS-at-an / raqS-an
danser.Pf-1s danse-M-CO-Acc danse-Abs-CO-Acc

Faut-il supposer que le cas accusatif est disponible d'une façon ou d'une autre dans √VP, NumP et FP à la fois ?

L'arabe possède un phénomène assez intéressant concernant l'accusatif ; dans cette langue, le cas accusatif n'est pas réservé aux arguments thématiques directs. Ce cas apparaît même avec les adverbes ; considérons les exemples suivants :

(111) *L'objet direct*

kataba ʕali ar-risaalat-**a**
 écrire. PF-3ms Ali det-lettre-Acc
 'Ali a écrit la lettre'

(112) *Les deux objets d'un verbe causatif*

kattaba ʕali l-walada-**a** ar-risalat-**a**
 écrire. Caus. Pf-3ms Ali dét-enfant-**Acc** dét-lettre-**Acc**
 'Ali a fait écrire la lettre à l'enfant'

(113) *Les deux objets d'un verbe à double objet*

ʔaʕTaa ʕali l-walad-**a** l-kitaab-**a**
 donner.PF.3ms Ali dét-enfant-**Acc** dét-livre-**Acc**
 'Ali a donné le livre à l'enfant'

(114) *L'adverbe de cause*

ʔaRlaq-tu l- ʔabwab-a xawf-**an** mina- r-riiH-i
 fermer.Pf-1s dét-porte-Pluriel-Acc peur-**Acc** prép- dét-vent
 'J'ai fermé les portes par peur du vent'

(115) *L'adverbe de but 'purpose'*

tazawwaja ʕali salma ʔirDaa ʔ-**an** l- ʔum-i-hi
 se marier.PF-3ms Ali Salma satisfaction-**Acc** prép-mère-Gen-3ms
 'Ali s'est marié avec Salma pour satisfaire sa mère'

Le cas accusatif ne marque pas exclusivement les éléments de VP. Il marque également des éléments à l'intérieur de DP, comme on voit en (116), ou des adverbes qui sont typiquement liés à la temporalité (117) :

(116) *Le spécificateur*

labis-tu θawb-an Hariir-**an**⁵⁸
 s'habiller-PF-1s robe-Acc soie-**Acc**
 'Je me suis habillé une robe de soie'

(117) *Les adverbes temporels*

ra ?ay-tu ʕali SabaaH-**an**
 voir-PF-1s Ali matin-Acc
 'J'ai vu Ali le matin'

Le sujet d'une phrase copulative qui contient un Comp d'assertion de type 'ʔinna'⁵⁹ est en accusatif

(118) ʔinna l-fataat-**a** jamiila-t-un
 ʔinna dt-fille-**Acc** jolie-Nom
 'La fille est certes belle'

Le prédicat d'une phrase copulative avec le copule 'kaana' est aussi accusatif :

(119) kaanat l-fataat-u jamiilat-**an**
 cop-3fs dét-fille-Nom jolie-Acc
 'La fille était belle'

Le prédicat d'une proposition adjointe '*Haal*'

⁵⁸ Ce cas n'est pas le reflet d'accord avec le DP, car soie n'est pas un adjectif.

⁵⁹ Ellaty (1994) fournit une analyse originale pour la distribution du cas sur les DP et les verbes, en postulant une vérification casuelle multiple de plusieurs éléments syntaxiques dans une seule projection fonctionnelle.

(120) raʔayt-u Ali raakiD-**an**
 voir-PF-1s Ali courir-Haal-**Acc**
 ‘J’ai vu Ali courir’

Ce problème mériterait une recherche considérable, qui ne sera pas menée dans la présente thèse, car son assignation ne paraît pas être liée à un critère thématique ou à un critère aspectuel. Une observation me semble toutefois pertinente dans cette discussion, non mentionnée dans les études arabes, autant que je sache : il s’agit de faire une distinction entre un cas accusatif apparaissant avec le déterminant défini et avec la consonne ‘n’, marqueur de l’indéfini. L’imcomptabilité des adverbes arabes avec le déterminant défini me semble suggérer qu’il faut aborder le suffixe ‘an’ dit ‘casuel’ d’un autre œil.

5.3 Les M-CO des accomplissements

La discussion menée jusqu’à présent a laissé entendre que M-CO de toutes les classes aspectuelles est l’épellation de la tête Num° fusionnée avec la racine verbale, et que l’argumentalité que montre M-CO avec un verbe d’accomplissement est due à la spécificité de cette classe. Cependant rien n’est dit sur les opérations qui se déroulent dans la syntaxe pour qu’un prédicat du type accomplissement impose l’argumentalité sur une catégorie quantificationnelle. Cette question me semble toujours opaque ; une investigation de cette question supposerait une révision profonde des tests d’argumentalité et reposerait la question de savoir quels types de phénomènes structuraux, les tests opératoires d’argumentalité sont censés indiquer.

6 Conclusion

Ce chapitre avait comme objet d’étude l’objet interne ‘*Cognate Object*’ en arabe en général et en arabe syrien en particulier. Le but initial était la

détermination du statut argumental de CO en arabe : s'agit-il d'un argument thématique ou, plutôt, d'un prédicat événementiel. Les faits empiriques nous ont suggéré l'existence de deux types de CO en arabe distincts morphologiquement et utilisés dans deux buts sémantiques différents. Il s'est avéré néanmoins que ni l'un ni l'autre ne sont des arguments du verbe. L'un est une épellation d'une copie de la racine verbale, et a pour fonction de la focaliser ; l'autre est une lexicalisation d'une tête fonctionnelle ; NumbP, qui quantifie les sous-parties d'un événement. L'hypothèse de ce niveau supplémentaire à l'intérieur de VP nous a permis d'éclairer un ensemble de phénomènes qui y sont liés.

Chapitre IV

L'agentivité, l'état mental et la 10^{ème} forme verbale en arabe

0 Aperçu du chapitre

Montrer que la compositionnalité des gabarits verbaux en arabe n'est pas impossible, en dépit de leur imprédictibilité, est le but principal de ce chapitre. Le choix du 10^{ième} gabarit '*binyan*' '*ʔistaCCaC* (désormais *ISTA*-verbe)⁶⁰ de l'arabe est motivé par le fait que cette forme est parmi celles qui sont les moins transparentes ; ce gabarit a plusieurs emplois qui ne sont pas apparentés. Les généralisations faites à propos des phrases où ce *binyan* apparaît montreront qu'un ingrédient sémantique identique est en jeu partout, à savoir : un état mental (dorénavant EM) de l'argument thématique externe. Autrement dit, l'argument externe du verbe doit impérativement être un être pensant et, en plus, posséder une intention ou un certain contrôle mental sur l'éventualité dénoté par le verbe. Il s'agit de démontrer que l'intention –un trait prototype de l'agentivité- a, elle seule, un reflet morphologique distinct de la causativité (cf. Dowty 1979, Doron 2003), mais aussi plus primaire que l'action. *ISTA* sous-catégorise une structure complexe avec une catégorie fonctionnelle phrastique, à savoir vP pour le modifier, sans pour autant augmenter la valence du verbe.

Cette décomposition fine des sens rend la compositionnalité de ce gabarit possible, malgré son syncrétisme apparent. Le sens invariant que j'accorde à ce gabarit dans ses emplois variés rend le statut morphémique du *binyan* possible. Ce dernier encode une relation entre une forme et un sens.

Dans beaucoup de cadres théoriques, cette compositionnalité n'est pas une condition suffisante pour défendre la génération syntaxique et sémantique des mots (cf. Fodor (1970), Chomsky (1972) et des lexicalistes plus radicaux comme Di Sciullo & Williams (1987)) ; mais ceci est une condition nécessaire. Dans d'autres cadres théoriques, comme celui de MD, il n'y pas lieu de distinguer ce qui est compositionnel de ce qui est syntaxique.

Cette étude démontre que la morphologie distribuée et la formation syntaxique des gabarits verbaux fait une prédiction vérifiable : qui est que rien

⁶⁰ Cette désignation est adoptée pour faciliter la notation ; en revanche, je suis parfaitement consciente que le gabarit, n'est pas réduit, du point de vue morpho-phonologique, à cette préfixation, mais s'étend à l'ensemble du préfixe et de la mélodie vocalique interne.

n'empêche qu'un binyan se construise sur la base d'un autre *binyan* et que les binyans soient des morphèmes qui ne sélectionnent pas exclusivement des racines tri- consonantiques ; ils peuvent parfaitement sélectionner d'autres binyans simples ou complexes. De plus, J'essaye de pousser les prédictions d'une telle théorie syntaxique de la morphologie en montrant qu'à l'intérieur d'un mot morpho-phonologique on peut parfaitement rencontrer un modifieur, qui ne soit pas sous catégorisé par la racine tri- consonantique : EM (état mental) n'est pas une propriété ou un composante de chaque racine.

Le chapitre est organisé comme suit : (§1) illustre les types de problèmes qu'on rencontre si on veut systématiser les *binyans* en vu de les rendre plus transparents, en prenant les *ISTA*-verbes comme échantillon d'étude. Je démontre ensuite qu'une décomposition sémantique plus fine permet d'associer une entrée lexicale stable à ce gabarit et par conséquent de systématiser son sens. Je fais l'hypothèse que ce gabarit est l'épellation d'un trait sémantique [+EM] de l'argument externe. Avant de mettre à jour les généralisations concernant les emplois de *ISTA*-verbe (§2), j'illustre deux travaux qui ont isolé les reflets morpho-syntaxiques du trait EM dans les grammaires des langues ; il s'agit des travaux de Dowty (1979) et de Reinhart (2000). Ces deux travaux fournissent un background théorique pour la discussion menée à propos des sens de 'l'intention', la 'volonté', ou EM, faisant partie des traits prototypiques des sujets (dans le sens de Dowty 1991), mais distincts de la causalité. Dans (§3), je formule l'analyse de la formation de *ISTA*-verbe. Ce morphème n'ajoute pas d'argument thématique, contrairement au morphème causatif par exemple, et modifie tout simplement l'argument externe ; autrement dit, il sous-catégorise une projection qui abrite un argument externe, à savoir vP.

1 Formation syntaxique des gabarits verbaux en arabe

Les gabarits verbaux '*binyanim*' en arabe et dans les langues sémitiques en général encodent des relations argumentales (ou aspectuels). Il existe des gabarits causatifs, répétitifs, réciproques, passifs, inchoatifs, etc.

g. *ʔiktabba

Ajoutons qu'une seule sémantique pourrait se manifester avec plusieurs gabarits. C'est le cas du causatif qui se manifeste par le binyan 'ʔaCCaCa' et par le *binyan* 'CaCCaCa' en arabe standard :

- (4) *Arabe standard*
- a. aʔxraja = faire sortir
 - b. xarraja = faire sortir

Tout cela pourrait laisser penser que chaque item lexical est idiosyncrasique et que ces *binyans* ne sont aucunement des morphèmes discrets et isolables possédant une forme et un sens ; ils relèveraient dans ce cas d'une règle opérationnelle appartenant à une composante morpho-phonologique. Ainsi, chaque item lexical serait une entrée lexicale indépendante entrant dans la computation syntaxique telle qu'elle est (Carstairs McCarthy 1992), (Anderson 1992).

Toutefois, une telle approche semble inadéquate (au moins pour certaines formes), pour plusieurs raisons d'ordre théorique et empirique :

- (i) La productivité spectaculaire de certains *binyans*, comme celui qui fait l'objet d'étude dans ce chapitre, la 10^{ième} forme verbale en arabe. Par exemple, dans son sens évaluatif, on peut créer autant de verbes qu'on a d'adjectifs (voir infra), même si le néologisme résultant n'est pas attesté auparavant.
- (ii) L'aptitude d'un arabophone à comprendre et à interpréter un verbe s'il connaît la racine alors même qu'il n'a jamais entendu le mot. Cette capacité générative et interprétative est de la même nature que celle qui a poussé les linguistes à voir une syntaxe derrière la capacité à générer et à interpréter des phrases.

- (iii) Le nombre des gabarits verbaux est très restreint par rapport aux gabarits nominaux. Cela semble indiquer une prédictibilité du sens des gabarits.

Une approche alternative consiste à penser que l'acquisition de ces gabarits repose sur des principes de computation limités, facilitant leur acquisition. La nature de ces principes n'est pas comparable aux règles phonologiques et morphologique, mais plutôt au système computationnel syntaxique, dans la mesure où il y a une dérivation interprétative d'une combinaison de sous composants. On s'attendrait donc à ce que ce système de computation soit de nature syntaxique. Le syncrétisme illustré en (1) ne serait plus un contre-exemple de cette approche ; bien au contraire, cela prouverait que l'interprétation d'un mot est comparable à l'interprétation d'une phrase où tout élément ajoute un ingrédient au sens de la phrase.

Cette hypothèse concernant les gabarits et la formation syntaxique des mots est très forte et doit relever beaucoup de défis. Ainsi par exemple, les tests qu'on applique aux constituants de la phrase comme l'extraction, la coordination, l'antéposition, ou la pronominalisation, etc. ne sont évidemment pas applicables à l'intérieur des mots (cf. Selkirk et Williams 1987)⁶³.

Cependant, l'approche syntaxique de la formation des mots reste attrayante pour les raisons d'acquisition que j'ai avancées. Pour développer cette approche syntaxique de la formation du mot une étape importante consiste à isoler à l'intérieur des mots des opérateurs semblables aux opérateurs au sein d'une phrase⁶⁴. Dans le cas de l'arabe, les gabarits seront la

⁶³ (Voir Marantz (1997), Pytkkanen (2002)). Ces deux auteurs considèrent l'impossibilité de ces tests syntaxiques comme relevant de contraintes d'ordre morpho-phonologique.

⁶⁴ Ceci a déjà fait l'objet d'études chez les sémanticiens générativistes (Lakoff 1968) qui ont essayé d'introduire des opérateurs de type '*BECOME*', '*CAUSE*', à l'intérieur du mot. Par la suite, ces tentatives ont été combattues par les générativistes, suite aux articles de Fodor (1970) puis de Chomsky (1972) '*Remarks on nominalization*'. Toutefois, cette approche reste fructueuse et falsifiable dans la mesure où les opérateurs logiques correspondent à des morphèmes explicites dans les langues. L'approche reste problématique, parce que jusqu'à maintenant on ne possède pas de certitude sur le sens exact des affixes dans les langues. Ajoutons que le marquage argumental dans les langues n'est pas uni-directionnel. Par exemple, en géorgien, selon Nash (1999), il y a des paires comme 'a-sen-eba / sen-d-eba' qui sont respectivement la version transitive et intransitive du verbe 'construire'. 'a' est un morphème causatif et 'd' un morphème inchoatif. Les langues sémitiques exhibent des

lexicalisation de ces opérateurs, en rendant la sémantique de ces opérateurs à la fois plus élémentaire et plus précise que les notions thématiques, qui n'ont pas cessé de préoccuper les linguistes depuis Gruber (1965) et Fillmore (1968). Les rôles thématiques tels que '*Bénéficiaire*', '*source*', '*instrument*', ne sont, me semble-t-il, que des interprétations dérivées, relevant, dans beaucoup de cas, de la pragmatique (voir la discussion à propos des datifs non canoniques dans le chapitre II) et nullement des primitifs de la grammaire. Autrement dit, la démarche souhaitée est semblable à celle qui conduit des phonèmes, ou des formes phonétiques, aux traits phonologiques qui sont les primitifs du système phonologique. Une deuxième étape très importante dans cette approche consiste à repérer parmi les arguments du gabarit, des relations structurales complexes en dépit de la surface observable simple.

C'est justement l'objectif de ce chapitre que de chercher une sémantique élémentaire primitive à un gabarit qui montre du syncrétisme et de tenter d'y repérer des relations structurales plus complexes qu'en surface.

Je prendrai la 10^{ième} forme verbale comme échantillon d'étude⁶⁵. Ce *binyan* : '(?)*staCCaCa*') a plusieurs sémantiques qui ne sont pas clairement apparentées, à savoir : 'le causatif réfléchi'⁶⁶, 'le causatif réfléchi de demande', 'l'évaluatif' et 'l'inchoatif'. Dans les sections qui suivent, je démontrerai qu'il est possible de trouver un élément invariant à ces différents sens. Si ce qui suit est vrai, on peut attribuer à *ISTA* le statut d'un morphème et le considérer comme la lexicalisation d'une catégorie ayant le sens de [+E(tat) M(ental)].

1.1 Quand la morphologie exprime une 'volonté'

Il s'agit donc de trouver un sens unique au gabarit *ISTA*. Ma première intuition est que *ISTA* représente un morphème qui lexicalise l'état mental,

phénomènes similaires, où le causatif et le moyen sont marqués morphologiquement (Doron 2003) etc.

⁶⁵ Je n'ai pas estimé nécessaire distinguer le registre de l'arabe syrien de celui de l'arabe standard, car cette forme verbale est utilisée dans les deux langues de la même façon. Si un contraste significatif entre les deux registres s'avère pertinent pour l'étude, je le présenterai.

⁶⁶ Je désigne les emplois de ce gabarit par les étiquettes qui sont utilisées en général dans les études sémitisantes, sans pour autant vouloir accorder à ces étiquettes leurs valeurs sémantiques réelles.

l'intention, la volonté ou, plus généralement dit, 'l'Agentivité' ; une sémantique par le biais de laquelle les linguistes ont essayé de caractériser les agents et de les contraster avec les causeurs ou les instruments.

La démarche par laquelle je vérifierai cette hypothèse est très simple. J'essaierai en premier lieu d'appliquer les tests heuristiques de 'l'agentivité'⁶⁷ dans tous les cas de figures où *ISTA-verbe* apparaît ; ces tests sont les suivants :

- (i) pouvoir figurer comme complément d'un verbe de type '*persuader*', '*forcer*'
- (ii) pouvoir figurer comme impératif,
- (iii) compatibilité avec des adverbes d'intention : '*délibérément*'.

Je démontrerai que le seul ingrédient sémantique qui différencie *ISTA* des autres gabarits est justement cette agentivité, laquelle ne doit pas être comprise dans le sens dynamique d'agent, mais plutôt dans le sens de contrôle mental ou de conscience, une notion appelée par Reinhart (2000) *M(ental) S(tate)*. Je fais également l'hypothèse que ce sens est ajouté, non pas à une racine, mais plutôt à différents gabarits, ce qui expliquera la polyvalence de *ISTA-verbe*. Dans l'emploi du 'causatif réfléchi', il s'agit du trait état mental appliqué à un causeur.

Dans son travail pionnier de décomposition lexicale, Dowty (1979) tente prudemment de lier l'agentivité à un opérateur de type DO. Cet opérateur était censé, avant tout, caractériser la classe aspectuelle des activités et les différencier des états. J'examine par la suite la proposition de Dowty ; sa définition de DO, distincte de CAUSE, me semble compatible avec la conception de l'état mental présentée dans Reinhart (2000). L'exposition de ces

⁶⁷ Ces trois tests sont utilisés par Dowty (1979) et, par la suite, par Smith (1991) afin de distinguer les verbes statifs des verbes dynamiques ; or il paraît que ces trois tests opératoires ne distinguent pas forcément la structure temporelle interne de chaque éventualité, mais plutôt l'agentivité impliquée dans cette éventualité. Dowty lui-même, citant Lee (1971), précise que ces tests sont des tests d'agentivité : (Séminaire de Brenda Laca 2003). Cela légitime à mes yeux l'usage de ces tests pour détecter l'agentivité.

deux travaux est, me semble-t-il, un préalable théorique enrichissant pour mon hypothèse que EM a le statut d'une catégorie morpho- syntaxique autonome.

1.1.1 Dowty (1979)

Ross (1972), mentionné dans Dowty (1979), propose que chaque verbe d'activité en anglais soit enchâssé à l'intérieur d'un prédicat de type DO. L'auteur pose que l'apparition de '*do*' dans certaines phrases en anglais trouve une explication satisfaisante si l'on suppose l'existence de '*do*' dans la structure 'profonde'. Les phrases pour lesquelles Ross propose ce '*do*' sont illustrées en (5) :

- (5)
- a. You've bungled a lot of hands, Goren, but fortunately Jacoby has **done** so too.
 - b. That Bob resigned, which I think I should **do**, was a good idea.
 - c. What I **did** then was to call the grocer.
 - d. You **do** one thing right now: apologize.
 - e. Waxing the floors I've always hated to **do**.
 - f. Solving English crossword puzzles is impossible to **do**.
 - g. Kissing gorillas just isn't **done** (by debutantes).

Ce qui est important pour Ross est le fait que ce '*do*' ne peut jamais apparaître avec les verbes statifs :

- (6)
- a. *You've **known** a lot of answers, George, and Harry has done so too.
 - b. *That John **believes** me, which everyone should do, is obvious.
 - c. * John did what I wanted to do: **dislike** Henrietta.
 - d. *What I did then was **be** in Boston.
 - e. ***Knowing** how to type I've always hated to do.
 - f. ***Consisting** of five members is impossible for the committee to do.
 - g. ***Preferring** hot dogs just isn't done (by debutantes).

Si les verbes statifs ne contiennent pas DO dans leur structure profonde, l'agrammaticalité de ces phrases découle de l'hypothèse de Ross. Dowty note que les verbes d'achèvement ne sont non plus compatibles avec les contextes d'agentivité :

- (7) a. *Harry persuaded John to **recognize** his long lost brother in the crowd.
- b. *Harry ordered John to **detect** a strange odor in the room.
- c. *John deliberately **recognized** his long-lost brother in the crowd.
- d. *John carefully **detected** a strange odor in the room.
- e. ***Recognize** your long-lost brother in the crowd!
- f. ***Detect** a strange odor in the room!

Dowty souligne que cette observation pose des problèmes par rapport à l'hypothèse d'un opérateur *DO* si l'on suppose que la décomposition lexicale permet de calculer la valeur aspectuelle⁶⁸ des classes vendériennes, et si on considère que DO est l'opérateur qui dérive les activités et les différencie des statifs. Le problème se pose alors de trouver une structure profonde commune aux activités et aux statifs ; un primitif statif par exemple. Or on sait que les activités n'ont pas une contrepartie stative. Autrement dit, il n'existe pas de verbes qui apparaissent avec et sans DO, ce qui rend douteux le statut de DO comme opérateur. Dowty propose donc de considérer DO comme modifieur du prédicat plutôt qu'opérateur.

Pourtant Dowty suggère également qu'il existe trois contextes, parmi lesquels deux utilisés ci-dessous, où un même prédicat avec ou sans DO acquiert deux sens différents en surface. Le premier contexte, est celui des verbes de perception statifs vs actifs. La différence sémantique entre les deux cas n'est, selon lui, que la sémantique agentive de l'opérateur DO :

- (8) cognitive activité
- See look at

⁶⁸ Je rappelle que mon propos, dans ce chapitre, n'a pas de lien direct avec les classes aspectuelles ; ce qui m'importe c'est de reprendre la discussion de Dowty concernant la notion d'agentivité et son reflet morpho-syntaxique dans les langues.

Hear	listen to
Feel	feel
Smell	smell
Taste	taste

Comme le fait remarquer Dowty, les verbes d'activité impliquent que leur sujet ait une intention, une responsabilité ou une volonté d'écouter ou de regarder, et rien d'autre que cette volonté, tandis que les verbes cognitifs n'impliquent rien de tel.

Le deuxième contexte où DO pourrait expliquer une paire minimale est celui des adjectifs statifs vs agentifs comme on voit ci-dessus :

(9) ⁶⁹John is being { polite
careful
a hero
an obnoxious bastard } → agentifs

(10) John is polite → statif

(11) I consider John polite. → statif

Les phrases en (9) décrivent une propriété non permanente, pertinente au moment du discours, qui paraît être une sorte d'activité sous le contrôle d'un individu. Les propriétés qui sont aptes à être sous le contrôle de l'agent ne peuvent pas, bien évidemment, être celles liées à la forme ou à la couleur : '**Mary is being blond*', etc. Ce sont les propriétés de l'attitude de la personne qui peuvent être maîtrisées à un moment donné si la personne le veut. L'agentivité,

⁶⁹ Pour une approche différente des statifs progressifs en anglais (cf. Pesetsky (1995) citant Baker). Cet auteur note que ces prédicats assertent l'existence d'un jugement concernant un individu ou un ensemble d'individus. Cela implique que le jugement soit basé sur une partie des faits impliqués. Une phrase comme (i) s'utilise seulement si son sujet n'a pas encore atteint une compréhension complète :

(i) Karen is finally understanding this proof.

d'après cet exemple, ne doit pas se comprendre dans le sens d'une action dynamique, à cause des exemples comme (12) :

- (12) a. John is being polite
b. John is ignoring Mary
c. What John did was not eat anything for 3 days

elle signifie seulement le contrôle mental, ou la conscience de celui qui apparaît comme sujet. Cette caractérisation est définie par le terme 'état mental' dans Reinhart (2000).

Il est souvent, mais pas systématiquement, possible de décrire la sémantique de DO dans les termes de volonté et d'intention. Les phrases comme '*John is being obnoxious*', '*John is being a fool*' n'impliquent pas forcément l'intention ou la volonté de John d'être dans cet état. Mais elles impliquent, par contre, qu'une certaine propriété soit sous son contrôle et qu'il puisse l'arrêter ou la dissimuler au moment où il veut. C'est exactement ce qui distingue les exemples cités en (9) d'un exemple mal formé tel que :

- (13) a.* John is being six feet tall

Un niveau bas de compréhension est suffisant pour affirmer que '*John est fou*', mais cela n'est jamais suffisant pour affirmer qu'il est '*being a fool*'. L'intention et la volonté n'équivalent pas au contrôle, à cause d'exemples comme :

- (14) John is deliberately being obnoxious

Cette phrase dit beaucoup plus que '*John is being obnoxious*', parce que l'adverbe de volonté ajoute une information supplémentaire sur l'intention du sujet. La phrase sans l'adverbe implique seulement le contrôle de l'agent sur la propriété décrite dans la phrase.

Je note que l'équivalent français de l'adjectif agentif explicite davantage l'équivalent de DO, bien que la sémantique des phrases françaises soit à

distinguer des phrases anglaises ; l'intention et la volonté étant tangibles en français :

- (15) a. Jean est intelligent
b. Jean **fait** l'intelligent⁷⁰

Ainsi, '*state under the unmediated control of the agent*' peut être la meilleure périphrase pour décrire le sens isolé de DO. Pour d'autres raisons de formulation sémantique que je n'expose pas ici, Dowty pense que la solution est de considérer DO comme modifieur du prédicat (expression de type $\langle\langle s, \langle e, t \rangle \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$) plutôt qu'opérateur. Pour Dowty, les arguments dont on dispose pour l'existence de DO en anglais sont moins convaincants que ceux en faveur de CAUSE et BECOME. Le rôle de DO dans le calcul de l'aspectualité des prédicats verbaux est moins important que celui de CAUSE ou BECOME. Selon Dowty, Il n'existe pas en anglais et dans la majorité des langues, une formation syntaxique de mot qui introduit le sens de DO sur les verbes anglais. Et le seul cas de contraste entre un prédicat avec DO et sans DO est celui de *John is polite/ John is being polite*, tandis que CAUSE et BECOME sont comme des modaux et des opérateurs temporels puisque leur sémantique implique un autre temps ou un autre monde possible. Ce que fait DO dans le meilleur cas, c'est de lier l'extension d'un prédicat à une autre extension de prédicat. De cette façon, la décomposition avec DO se fait par le biais de traits de type [humain], [animé]. La décomposition avec CAUSE permet d'analyser et d'expliquer certains phénomènes d'ambiguïté de portée, par exemple, ce qui n'est pas le cas pour DO où de tels phénomènes d'ambiguïté de portée n'existent pas.

Après tout, DO est incapable de distinguer les verbes statifs de tous les verbes d'activité. Quant à Dowty, on peut ainsi résumer son idée : tandis que l'agentivité est une notion importante dans la grammaire de l'anglais, DO ne paraît pas utile comme opérateur pour l'explication des phénomènes de langues.

⁷⁰ Notons que dans ce cas, le déterminant défini est nécessaire, par opposition aux phrases comme 'il fait homme/ intelligent'.

Malgré le poids négligeable donné à DO dans le travail de Dowty, je considère que la sémantique isolée de DO sur la base des adjectifs statifs vs agentifs est très intéressante pour l'étude de *ISTA* en arabe. La sémantique de contrôle dans le cas des adjectifs agentifs formés de '*is being Adj*' est très similaire de celle qu'on observe avec *ISTA*-verbe inchoatif (voir infra). On retrouve cette même sémantique dans les autres emplois de *ISTA*, ce qui nous incite fortement à accorder une morphologie spéciale à cette sémantique. Le fait de considérer DO comme un modifieur et non pas comme opérateur importe peu en l'occurrence. Ce qui m'intéresse c'est d'attribuer une catégorie morpho-syntaxique à la sémantique de DO/ *ISTA* et de prouver que cette sémantique pourrait être ajoutée à un prédicat verbal et s'y manifester comme morphème au sein d'un mot morpho-phonologique.

Comme je l'ai noté ci-dessus, la sémantique isolée de DO, formulée par Dowty rejoint la notion d'état mental. C'est une notion caractérisée dans Reinhart (2000) comme étant un trait sémantique fortement grammaticalisée et utile pour distinguer les rôles thématiques entre eux.

1.1.2 Reinhart (2000)

La notion d'état mental que j'utilise dans cette étude est une idée élaborée par Reinhart (2000) qui considère EM comme un 'trait'⁷¹ autonome possédant son reflet morpho-syntaxique dans les langues. L'auteur considère que les rôles thématiques, au sens traditionnel du terme, ne sont pas des primitifs de la grammaire et que le système conceptuel, composante responsable de ces notions, contient des traits binaires de type [+C] et [+M] qui sont respectivement la cause de changement et l'état mental. Les rôles connus tels que *Agent*, *Cause*, *Instrument*, *Source*, *Patient* ne sont que la combinaison de ces deux traits binaires. Le tableau suivant illustre la décomposition que Reinhart propose pour des rôles thématiques :

⁷¹ Le terme 'trait' s'est éloigné de sa désignation classique dans les études génératives précoces où il signifiait exclusivement une propriété formelle se voulant dissociée de toute sémantique. Dans les derniers développements syntaxiques, l'usage du terme a pris un spectre large pour couvrir même les propriétés sémantiques, d'où la distinction d'un trait interprétable vs trait non interprétable.

(16)

	Agent	Cause/Instrument	Thème/ Patient	<i>Experier</i>
C(<i>ause</i>)	+	+	-	-
M(<i>ental state</i>)	+	-	-	+

Le cadre théorique dans lequel je travaille, à savoir la morphologie distribuée, diffère de celui de Reinhart. Cet auteur considère que les opérations qui affectent la structure argumentale sont de nature lexicale, tandis que la morphologie distribuée, cadre théorique sur lequel est basé mon travail, considère que les seules opérations possibles, aussi bien en 'lexique' qu'en syntaxe, sont les opérations syntaxiques impliquant mouvement et fusion (*merge*). La formation des mots est effectuée par le mouvement des têtes et la fusion des morphèmes entre eux. Pourtant, rien n'empêche d'adopter l'élégante analyse de Reinhart à propos du trait de EM. Cette analyse montre, en effet de façon convaincante que la distinction entre les causes et les agents explique une gamme de phénomènes relatifs à la structure argumentale.

Prenons l'inaccusativité comme exemple. C'est un problème épineux auquel l'introduction du trait [EM] fournit une solution satisfaisante.

Pour attribuer aux verbes inaccusatifs une classe naturelle unique les linguistes divergent. Ils les classent tantôt en termes thématiques, tel Perlmutter (1978), tantôt en termes aspectuels, tels Van valin (1990), Borer (1994) et Arad (1998). La vraie nouveauté de Reinhart à ce propos, c'est de voir dans les verbes inaccusatifs le résultat d'une opération dérivationnelle et non pas une entrée lexicale. Selon cet auteur, si on suppose que les inaccusatifs sont des verbes qui existent dans le lexique comme tels, la question de leur acquisition devient difficile. Les inaccusatifs constituant donc l'output d'un autre input lexical. L'originalité de Reinhart, c'est de vouloir caractériser l'input des verbes inaccusatifs et non pas les verbes résultant de l'opération. Autrement dit, elle essaie de caractériser les verbes transitifs qui permettent la réduction de

l'argument externe pour obtenir les inaccusatifs. C'est à ce moment que la notion d'état mental se révèle de grande portée.

L'inaccusativité est une opération de réduction. La réduction implique l'interprétation des deux positions originaires avant la réduction. La réduction de l'argument externe dans le cas des inaccusatifs n'a pas la même sémantique que les verbes à sujet athématique explétif. Le système combinatoire présenté en (16) fournit une solution satisfaisante pour le problème des inaccusatifs : l'origine des verbes inaccusatifs est un verbe transitif dont l'argument externe est [+C, -M].

- (17) a. Break (θ_1 [+c], θ_2 [-c -m])
b. Shave/eat (θ_1 [+c +m], θ_2 [-c -m])

L'ensemble des verbes inaccusatifs est celui des verbes qui alternent avec des transitifs ayant un argument externe spécifié seulement pour [+C], donc 'break', mais pas 'shave'

Reinhart formule donc une contrainte sur l'opération de réduction. L'argument spécifié [+M] ne peut pas être réduit. La réduction peut s'effectuer sur les rôles externes et sur les rôles internes. Si l'argument externe est spécifié pour [+M], seule une réduction de type réfléchi inergatif peut se faire.

Voyons maintenant pourquoi certains verbes transitifs ne peuvent pas conduire, par réduction, à un verbe inaccusatif

- (18) a. Max opened the window (in order to enter)
b. The key opened the window (*in order to be used)
c. The storm opened the window (*in order to destroy us)
- (19) a. Max/ The stick/ the blast rolled the ball.
b. The painter/ the brush/autumn reddened the leaves.
c. Max/ The storm/ the stone broke the window.
d. The enemy/ the waves/the bomb drowned the boat
e. Max/ The storm/ the hammer enlarged the hole in the roof.

f. Max exercised / bicycles developed his muscles.

- (20) a. The father/*the spoon/*hunger fed the baby.
b. Max/ *The leash/*hunger walked the dog to his plate.
c. Max / ?the whip/ *the rain galloped the horse to the stable.

- (21) a. The baby/ *the spoon/ *hunger ate the soup.
b. Lucie/ *the razor/*the heat shaved Max.
c. Lucie/ *The snow/ *the desire to feel warm dressed Max.

Une partie de ces exemples (18,19) contient des verbes qui exigent de leur argument externe d'être caractérisé [+C]. Ces verbes-ci acceptent la réduction de leur argument externe et, par conséquent, donnent une contrepartie inaccusative. Les verbes dont l'argument externe est caractérisé [+M] (20-21) n'acceptent pas la réduction de cet argument, ce qui fait qu'on ne trouve pas d'inaccusatif de ces verbes.

Ces exemples donnent une idée très précise de ce qu'on veut dire par état mental : il s'agit de l'ensemble des propriétés d'être animé, possédant une intention ou une volonté. Si un argument est un agent d'un certain changement d'état, il est également la cause de ce changement ; on appelle cette propriété (C). L'agentivité implique des propriétés de volonté et d'intention qu'on désigne par (M). La même propriété distingue l'*experier* du thème ou du patient ; notons que EM implique que l'argument soit animé, mais pas l'inverse ; c'est-à-dire un agent animé n'exige pas l'état mental.

Ce système ne distingue pas entre l'instrument et la cause, mais il n'y a pas de raisons d'ajouter d'autres traits pour dériver ces rôles si on peut dériver la généralisation suivante : Un rôle de **Cause** est un instrument si le rôle **Agent** est déjà réalisé dans la dérivation. On remarque donc que les rôles internes sont tous [-C,-M]. Les phénomènes expliqués par le système combinatoire de Reinhart dépassent les verbes inaccusatifs qui n'ont été repris qu'à titre d'exemple pour éclairer l'importance de 'état mental' pour la morpho-syntaxe des langues.

Les travaux de Dowty et Reinhart montrent donc que la sémantique de l'intention ou de la volonté n'est pas aussi négligeable que Dowty le pensait. Elle a visiblement de multiples reflets dans des langues différentes. La prédiction qu'on peut retirer de la discussion menée est qu'il y a des fortes raisons de poser l'existence d'une catégorie morpho-syntaxique correspondant à DO s'il existe des paires minimales qui expriment le même radical verbal, avec et sans DO. Sans donner une formulation sémantique formelle de EM, j'illustrerai cela par exemple arabe où la volonté et l'intention se dévoilent par la morphologie d'une façon flagrante, et où existent des paires minimales avec et sans EM.

L'analyse fine de *ISTA*-verbe montre que la sémantique unique qu'on peut lui accorder est bien primitif [+EM]. Ce gabarit s'applique à une autre proposition qui peut être une phrase causative, ou intransitive inchoative.

Cette analyse permettra de régulariser tous les cas de figures de *ISTA*. Si cela est vrai, alors il en découle les points suivants :

- (i) *ISTA* est un morphème au sens classique du terme : un morphème fait correspondre un sens à une forme ; toutefois, le sens n'est pas de type 'cause' ou 'bénéficiaire'.
- (ii) L' 'agentivité' n'est pas toujours incluse dans la base lexicale du prédicat verbal, elle peut être ajoutée plus tard dans la syntaxe.
- (iii) Les étiquettes sémantiques habituelles comme 'causatif réfléchi', 'évaluatif' ou 'inchoatif' ne sont qu'une traduction de cette catégorie [+EM] dans différents environnements syntaxiques. En d'autres termes, ces étiquettes sont des approximations d'un sens plus primitif.

2 *ISTA* est une phrase

2.1 Polysémie

ISTA a de nombreux emplois. Le premier⁷² sens de ce *binyan*, décrit dans toutes les études arabisantes et chez les grammairiens arabes, est le ‘**réfléchi causatif**’. Cette sémantique dérive parfois des sens qui ne sont pas nettement liés au radical de la dérivation. Autrement dit, l’output de la composition de la racine avec *ISTA* est lexicalisé, un processus semblable à la lexicalisation des idiomes :

(22)	⁷³ √katab = écrire →	staktab ⁷⁴ = se faire écrire
	√xaraj = sortir →	staxraj = extraire
	√ʕamil = travailler →	staʕmal = utiliser
	√nahaD = se lever, se réveiller →	stanhaD = susciter, stimuler
	√maal = se pencher →	stamaal = séduire, attirer
	√ʕaan = aider →	istaʕaan = avoir recours à
	√raJiʕ = revenir →	starjaʕ = récupérer
	√ʔaθmar = fructifier →	staθmar = investir
	√faad = être utile →	stafaad = profiter
	√Rafil = être distrait →	staRfal = duper

Mais, le sens de *ISTA* ne s’arrête pas là ; on trouve une autre sous classe qui implique le sens de **demander**, ce que Fassi Fehri (2000) nomme ‘**Requestive causatives**’ :

(23)	√fahim = comprendre →	stafham = chercher à comprendre
	√ʕalim = savoir →	staʕlam = se renseigner
	√najad = secourir →	stanjad = crier au secours
	√Rafar = pardonner →	staRfar = demander pardon

⁷² Le mot ‘premier’ ne signifie pas un emploi plus basique ou plus productif ; il s’agit d’une simple énumération des sens accordés à *ISTA*-verbe

⁷³ Ici, je n’utilise pas le symbole √ pour dénoter une racine consonantique trilitère CCC, mais plutôt une base lexico- sémantique primitive de la dérivation.

⁷⁴ Spencer (1991), dans sa description des binyans dans les langues sémitiques, glose ‘*ʔistaktaba*’ comme ‘*make write*’ tandis qu’il glose le binyan de la gémination, ‘*kattaba* :CAUSE-écrire’ comme ‘*Cause to write*’.

Le deuxième emploi qu'on peut accorder à ce *ISTA* est un type d'**inchoatif** qui se distingue des inchoatifs connus (voir infra). Cette sémantique est très similaire à celle des adjectifs agentifs en anglais '*is being Adj/DP*' présentés plus haut, dans la mesure où l'agentivité dans ces constructions n'implique pas forcément l'intention ou la volonté mais le contrôle ou la conscience de la propriété dénotée par l'adjectif ou le nom :

- (24) $\sqrt{\text{nisr}}$ = aigle → stansar = devenir un aigle
 (Jouer le fort sans fondement)
 $\sqrt{\text{šaris}}$ = cruel → stašras = devenir cruel
 $\sqrt{\text{kalb}}$ = chien → staklab = s'enrager

Une autre sémantique est liée à ce *binyan*. Dans cette utilisation, que j'appelle '**Evaluative**', une relation d'évaluation subjective est impliquée entre deux individus à propos d'une propriété :

- (25) $\sqrt{\text{sahl}}$ = facile → x stashal y = x estime y facile / prendre à la légère
 $\sqrt{\text{maliiH}}$ = bien → istamlaH = considérer bien / apprécier
 $\sqrt{\text{ktiir}}$ = beaucoup (A.Sy) → staktar = trouver beaucoup / juger excessif

Au premier abord, la variation sémantique de *ISTA* dans ces différents emplois se prête mal à l'identification d'un sens commun à ce gabarit et, par conséquent, rend son statut de morphème problématique. Or, comme je vais démontrer dans la suite, on peut isoler une contribution sémantique constante de *ISTA* à travers ses emplois différents.

J'adopte donc l'hypothèse de travail suivante : *ISTA* a un sens invariant mais plus élémentaire que les rôles thématiques, au sens traditionnel du terme. Pour isoler ce sens, il faut tout d'abord comprendre en quoi un 'causatif réfléchi' est différent du causatif, un inchoatif conventionnel d'un inchoatif en *ISTA*. C'est l'objet de la section suivante.

2.2 ‘Causatif réfléchi’ vs causatif

Quelles sont les propriétés qui distinguent le ‘causatif réfléchi’ du causatif ordinaire ? La réponse à cette question permettra de préciser les spécificités sémantiques de notre *binyan*.

2.2.1 Causeur conscient [+ animé]

La première contrainte est que *ISTA* dans son emploi de ‘causatif réfléchi’ est plus restreint que les *binyans* causatifs. Tandis que le causatif accepte tout type de causeur (26a), *ISTA*-verbe exclut les causeurs inanimés (26b).

Arabe standard

- (26) a. ʔaxraj-at ar-riiH-u ʔal-ʕaSaafir-a min
 ʔaʕʕaaʕ-i-ha
 sortir.CAUS.PF-3fs dét-vent-NOM dét-oiseaux-ACC prép
 nids- GEN-poss
 ‘Le vent a fait sortir les oiseaux de leurs nids’
- b. *istaxrajat ar-riiH-u ʔal-ʕaSaafir-a min
 ʔaʕʕaaʕ-i-ha
 sortir.ISTA.PF-3fs dét-vent-NOM dét-oiseaux-Acc prép
 nids-GEN- poss
 ‘=Le vent a extrait les oiseaux de leurs nids’

Arabe syrien

- (27) a. hada əd-dawa Hassas-ni
 dém dét-médicament sentir.CAUS.PF-3ms-1.ACC
 ‘Ce médicament m’a irrité’
- b. *hada əd-dawa istaHsasni

dém dét-médicament ISTA.sentir.PF-3ms-1ACC

Notons que l'impossibilité des *ISTA*-verbes dans les exemples en (26,27) n'est évidemment pas due à une contrainte morpho-phonologique. Ce sont des formes parfaitement réalisables de ce point de vue.

Le trait [+ animé] et l'intentionnalité sont deux notions intimement liées aux agents, par opposition aux causeurs. Doron (2003) parvient à expliquer plusieurs problèmes dans le système des *binyans* des langues sémitiques en faisant une distinction entre la dimension de la causalité et la dimension de l'action/ acteur/ Agent. Elle propose que les *binyans* non-simples en hébreu encodent une de ces deux dimensions : le *binyan* intensif encode l'agentivité, par opposition au *binyan* causatif. Elle montre que le *binyan* causatif accepte indifféremment un sujet animé/ non animé, tandis qu'un *binyan* intensif accepte exclusivement un sujet animé :

(28) a. ha-yeladim/ ha-mexirim qafcu
dét-enfant/ dét-prix ont sauté-**SIMPLE**
'Les enfants ont sauté/ les prix ont augmenté'

b. ha-yeladim/*ha-mexirim qipcu
dét- enfants/ les prix ont sauté-**INTS**
'Les enfants/ *les prix ont sautillé'

c. mašehu hiqpic et-ha-yeladim/ et-ha-mexirim
qqch sauté-**CAUS** ACC dét enfants/ ACC-dét- les prix
'Quelque chose a fait sauter les enfants / les prix augmenter'

Selon Doron, un contraste comparable apparaît, en anglais, avec la reprise d'un VP par 'do' qui impose une interprétation agentive du sujet :

(29) a. The girls jumped up and down after the boys did it.
b. *The prices jumped up and down after the taxes did it.

Il est à noter que même les causatifs réfléchis en français exhibent les mêmes contraintes par rapport au caractère animé du sujet :

- (30) a. Il s'est fait tabasser dans la manifestation
 b. *Les arbres se sont faits casser les branches

En combinant *ISTA*-verbe avec les adverbes de volonté, on constate un autre contraste avec les verbes causatifs. Les verbes causatifs acceptent des adverbes de type 'involontairement'⁷⁵, ce qui n'est pas possible avec les *ISTA*-verbes. Ce fait va dans le sens de l'hypothèse proposée plus haut selon laquelle *ISTA*-verbe inclut une sémantique impliquant la conscience de l'argument externe au moment de l'éventualité :

- (31) a. **ʕallamət** salma wlaad-a l-kəzəb bəduun ma təHəs
 savoir-CAUS Salma enfants-poss dét-mensonges sans qu'elle sent
 'Salma a appris à ses enfants de mentir sans qu'elle le sente'
- b. ***staʕlam-et** salma ʕan ʔahlāa bi- bagdaad bəduun
 ʔaSdaa
 Salma savoir-ISTA prép ses parents prép-Bagdad sans son
 intention
 '= Salma a demandé des renseignements sur ses parents à Bagdad
 involontairement'

ISTA-V dans son emploi de 'causatif réfléchi' se différencie donc du causatif canonique par rapport au trait [animé] qui est obligatoire dans le premier cas et facultatif dans le deuxième, et aussi par rapport au caractère conscient et intentionnel du sujet syntaxique dans le cas de *ISTA*-verbe. Autrement dit, si la distinction qu'on fait entre causeur et agent est fondée, le sujet de *ISTA*-V sera un agent et non pas un simple causeur.

⁷⁵ Je suis obligée de tester l'agentivité avec des adverbes de ce type parce que les adverbes agentifs comme 'délibérément' peuvent très bien se combiner avec les binyans causatifs.

2.2.2 Causeur affecté ou bénéficiaire

Un causeur n'est pas nécessairement concerné, ou affecté par l'événement qu'il cause⁷⁶, cela se voit dans la vision classique de la décomposition lexicale des prédicats où CAUSE apparaît comme un connecteur qui lie deux propositions. Selon Reinhart, la seule implication définissable qu'on puisse associer à CAUSE est la précédence. Si CAUSE lie entre une action b et une instance i d'une propriété, alors b précède i. Pour une formulation sémantique plus élaborée de la relation de causalité voir Dowty (1979). Je voudrais attirer l'attention sur le fait que le causeur dans toutes ces analyses n'est pas défini comme entité affectée ou concernée par l'événement ; or, *ISTA-V* implique un tel sens. La nécessité du sens d'affectation dans les *ISTA*-verbes causatifs doit donc en principe révéler d'un autre facteur que celui de CAUSE⁷⁷. L'exemple en (32a) représente un radical du verbe 'changer' avec un gabarit causatif, ce qui le rend naturel par rapport au reste de la phrase. Par contre, la phrase en (32b) construit un verbe du radical 'changer' avec le gabarit en *ISTA* ; elle n'est pas naturelle dans la mesure où Bush ne peut pas être bénéficiaire ou être affecté par l'événement de changer le monde de cette façon :

- (32) a. Bush baddal wajh l-ʕaalam la-ʕaalam ʕaniif wa
Haaqed
B. changer.CAUS.PF.3ms face dét-monde prép- monde violent et

haineux
'Bush a changé le monde pour le rendre plus violent et plus haineux'

⁷⁶ Parsons (1990) et Pylkkänen (2002) défendent la théorie selon laquelle CAUSE est un connecteur (opérateur) entre deux événements. C'est une de deux analyses courantes des causatives. L'autre approche, celle de Doron (2003) considère que CAUSE est un rôle thématique. Dans cette vision, l'argument externe est lié à l'événement causé par un rôle thématique causeur. Autrement dit, le causeur est un type d'argument externe. Pylkkänen, pour sa part, dissocie complètement le causeur de l'argument externe ; dissociation qui, pour elle, a plusieurs conséquences sur les similarités et les divergences des causatifs dans les langues.

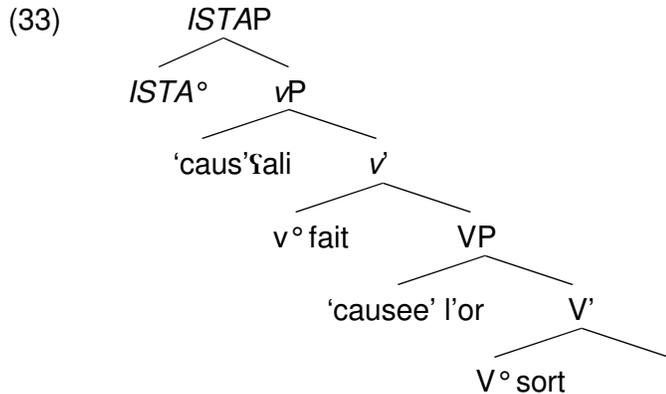
⁷⁷ Certaines langues comme le hindi (Saksena 1980) distinguent l'agent affecté d'un agent ordinaire par le marquage casuel.

- b. #Bush əstabdal wajh l-ʕaalam bi-ʕaalam ʕaniif wa
 Haaqed
 B. *ISTA*-changer.PF.3ms face dét-monde prép-monde violent et
 haineux
 ‘Bush a remplacé/ substitué le monde par un autre plus violent et
 haineux’

Le sujet de *ISTA* n’est pas un simple causeur, il est nécessairement affecté ou bénéficiaire de l’éventualité décrite par le prédicat verbal.

Ces faits distinguant CAUSE de ACTION. Cette distinction n’est pas nouvelle. Davidson (1971) insiste sur le fait qu’une ‘action’ ne peut pas plus être réduite à une ‘cause’, qu’une ‘cause’ ne le peut à une ‘action’. Doron (2003) soutient la même distinction dans le système des gabarits verbaux des langues sémitiques. Au-delà de cette distinction, j’ai montré qu’il existe une décomposition plus fine que celle qui distingue ACTION et CAUSE ; ‘l’intention’ ou ‘l’état mental’ a un reflet morpho-syntaxique dans une langue comme l’arabe.

Quant à la représentation technique de cette décomposition, il s’agit d’ajouter un niveau supplémentaire au-dessus de *vP* qui a pour fonction de modifier les propriétés de l’argument externe en lui attribuant le trait sémantique de [+EM]. Il faut noter que la théorie que j’adopte sur l’engendrement des arguments causeurs est celle présentée dans Harley (1995) et Doron (2003), consistant à dire que les constructions causatives ne sont pas bi-clausales où la cause est un connecteur de deux événements, mais monocausales où la cause est un type d’argument externe ; le causé ‘*causee*’ dans ce cas est engendré dans le spécificateur de VP. Ainsi, une phrase telle que ‘ʕali a extait l’or’ a une représentation syntaxique de type :



Cette décomposition explique le fait que le gabarit en *ISTA* modifie exclusivement les propriétés de l'argument externe sans pour autant ajouter d'arguments sur la valence thématique et sans modifier les propriétés du verbe lui-même. Quant à la dérivation morphologique du gabarit verbal, comme (33) le montre, je suppose qu'elle s'effectue par incorporation de la racine verbale dans la tête v° et, plus tard, dans la tête $ISTA^\circ$, en dépit de la sous-spécification du vocabulaire résultant qui est moins riche que la structure morpho-syntaxique. Suite à cette représentation, il serait légitime de s'interroger sur l'identité catégorielle de la projection *ISTAP*, qui est un modifieur d'une projection de nature verbale, vP . Bien que, je n'aie pas étudié cette question en profondeur, il me semble a priori raisonnable de postuler que la tête verbale y effectue un mouvement quel qu'en soit la nature. Il n'est pas exclu qu'on trouve un ingrédient adverbial à l'intérieur du même mot morphophonologique.

Dans les sections précédentes, j'ai proposé que la contribution sémantique de *ISTA* est un sens [+EM] ; dans ce qui suit, j'examinerai l'emploi inchoatif de *ISTA* à la lumière de cette hypothèse.

2.3 ?istaCCaC inchoatif vs ?iCCaCCa inchoatif

Dans le 2^{ème} emploi, répété ci-dessous en (34), le verbe en *ISTA* est intransitif et, de plus, il est proche des inchoatifs intransitifs qui prennent le gabarit '?iCCaCCa', comme en (35), au sens où on a affaire à un changement d'état :

- devenir crochu/*ISTA*-crochu dét- bâton
 ‘Le bâton est devenu crochu’
- b. ixDarrat/ *staxDarat ʔal-ʔašjaar-u √ʔaxDar = vert
 devenir vert/ *ISTA*-vert dét-arbres
 ‘Les arbres ont verdi’

Ces faits s’expliquent si la propriété associée à *ISTA* exige un contrôle de la part du sujet, comme le montre la phrase agrammaticale ci-dessous⁷⁸ :

- (39) *əstasman ʔali √smiin : gros
 ISTA-devenir gros Ali

Dans ces exemples, le sujet ne peut pas être agentif ; il est le thème d’un changement d’état. L’incompatibilité de *ISTA* avec ces prédicats en arabe indique qu’il ne s’agit pas d’un vrai inchoatif inaccusatif. Encore une fois, l’agrammaticalité du *binyan* n’est pas de nature morpho-phonologique ; le verbe en (39) est bien formé de ce point de vue. Le sujet syntaxique de *ISTA*-verbe est conscient du changement d’état qu’il subit. Ainsi, si l’on construit des prédicats de type ‘devenir sourd’ avec *ISTA*, bien que ce ne soit pas très naturel, on obtient la lecture d’artifice : ‘jouer le sourd’ :

- (40) a. Tereš ʔali √ʔ aTraš = sourd
 devenir sourd-PF.3ms Ali
 ‘Ali est devenu sourd’

⁷⁸ Notons pourtant que le verbe ‘*ʔistaTaal* : *ISTA*- long’ dont le radical est ‘*Tawiil* : long/ grand’ est utilisé dans deux contextes très spécifiques. Le premier est scientifique, relatif aux organes biologiques :

- (i) ʔistaTaal-at al-ʔaSbuun-aat
 ISTA-long.PF.3ms dét- nerf.DIM.PL.
 ‘Les neurones se sont allongés’

Le deuxième contexte est plutôt dérisoire, relatif à un changement d’état plus ou moins métaphorique :

- (ii) ʔistaTaal-a ʔanf-u Pinocchio
 ISTA-long nez-NOM Pinocchio
 ‘Le nez de Pinocchio s’est allongé’

l'exemple (42a), *ISTA* accepte naturellement l'adverbe '*ʔaSdan : délibérément*', qui est incompatible avec un verbe inaccusatif de changement d'état en '*ʔiCCaCCa*' (42b) :

- (42) a. salma əstaRbət ʔaSdan √Rabii = stupide
 Salma devenir stupide délibérément
 'Salma fait la stupide délibérément'
- b. # Salma əHmarr-et ʔaSdan
 Salma rougir-PF.3fs délibérément

Ensuite, on observe que *ISTA* accepte très naturellement un verbe enchâssant tel que 'persuader' (43a), ce qui n'est pas du tout naturel pour un verbe en '*ʔiCCaCCa*' (43b) :

- (43) a. salma ʔaɣnaʔet ʔali ʔənno yəstaRbii
 Salma convaincre.PF-3fs Ali Q *ISTA*-stupide-IMPF.3ms
 ʔəddaam əš-šərTa
 devant dét-police
 'Salma a convaincu Ali de faire le stupide devant la police.'
- b. # salma ʔaɣnaʔet ʔali ʔənno
 Salma convaincre.PF-3fs Ali Q
 yəHmarr ʔəddaam xaTiibt-o
 devenir rouge-IMP devant sa fiancée

Finalement, l'impératif révèle le même effet : *ISTA* est parfait à l'impératif (44a), mais un verbe inaccusatif de changement d'état n'est pas du tout acceptable (44b) :

-
- Sami PROG-connaître-3ms.IMP Paris
 'Sami est en train de connaître Paris'
- b. Sami ʔam –yestaRbii
 Sami PROG-devenir stupide
 'Sami est en train de faire le stupide'

aspectuelle dans laquelle la majorité des verbes inaccusatifs entrent. Il ne peut pas l'être par rapport au paramètre de la durativité, ni à celui de l'agentivité discutée ci-dessus. Les tests distinguant les achevements des activités sont en grande partie des tests censés contraster inergatifs et inaccusatifs, parmi lesquels le paramètre de l'agentivité et la durativité. Je dirai plus précisément que les détecteurs des verbes d'activité sont des détecteurs des verbes inergatifs⁸².

ISTA-verbe accepte le verbe aspectuel 'cesser' qui est compatible avec les activités. La compatibilité indique une opposition dans la temporalité interne de l'événement, entre les verbes d'activité d'un côté et les verbes d'accomplissement ou les verbes d'achèvement de l'autre ; de plus, la compatibilité avec ce verbe aspectuel indique à mon avis un facteur d'agentivité, au sens où un événement contrôlé, ou initié par un être pensant, est apte à être interrompu, au gré du sujet :

(45) sami baTTal ʔistšraas
 Sami cesser. PF.3ms *ISTA*-rude.masdar
 'Sami a cessé de faire le rude'

La compatibilité de *ISTA*-verbe avec ce verbe aspectuel met surtout en relief le contrôle de Sami sur cette propriété, qu'il n'a pas acquise nécessairement de sa propre volonté (ce qui rend d'ailleurs la traduction française imprécise), mais dont il prend au moins conscience, pouvant aussi la dissimuler ou la maîtriser.

Une autre combinaison est possible avec *ISTA*-verbe : il s'agit des adverbes temporelles de type 'for/ pendant' dont on sait qu'ils sont compatibles avec les verbes d'activité atéliques et incompatibles avec les verbes d'achèvement téliques :

se base dans la classification des classes aspectuelles sur des paramètres exclusivement temporels, voir le 3^{ième} chapitre de Dowty (1979) et Smith (1991) qui adoptent la théorie des intervalles temporelles dans la classification de *Aktionsarten*.

⁸² Comme les verbes d'achèvement ne sont pas nécessairement intransitifs : ('trouver', 'atteindre', 'gagner', etc). je ne peux pas dire que les tests d'achevements sont des tests inaccusatifs.

'fondre', il est facile d'expliquer l'agrammaticalité des *ISTA*-inchoatifs dans la mesure où le thème de ces verbes ne peut pas être animé et par conséquent ne peut pas avoir un état mental sur le changement d'état :

- (49) a. *ʔaRSaan əš-šajar əstaksarət
 branches dét-arbres *ISTA*-casser.PF-3fs
 b. *ət-taləj əstadwab
 dét-neige *ISTA*-fondre.PF.3ms

2.3.3 *ISTA* n'est pas un verbe inergatif

Comme *ISTA* est un verbe plus 'agentif' s'opposant ainsi aux verbes inaccusatifs, est-il possible de le classer parmi les verbes inergatifs ? En général ce qu'on traite par verbes inergatifs sont les verbes d'activité durative, tels que 'danser', 'courir' etc. dont l'argument externe est Agent.

Selon l'hypothèse que je soutiens, le primitif morpho-syntaxique [EM] doit être composé avec un verbe inaccusatif dans la syntaxe. Autrement dit, ce trait ne fait pas partie du verbe de base sur lequel on applique le trait de l'état mental. Ainsi, la composante inaccusative de changement d'état, doit rester tangible si on maintient l'idée d'une formation syntaxique du mot. *ISTA*-verbe inchoatif n'est pas un verbe d'activité inergatif dans au sens classique du terme parce qu'avec Dowty (1979) on dira qu'un verbe d'activité (inergatif) n'a pas un primitif d'état ou de changement d'état enchâssé à l'intérieur d'un opérateur DO. Si DO est nécessaire pour la formulation des activités, il n'a pas dans ce cas un opérateur de type BECOME comme complément parce que il n'exprime pas un changement d'état. *ISTA*-verbe, par contre, n'implique pas une activité accomplie par un agent, mais surtout un changement d'état. L'agentivité de l'argument externe de *ISTA*-verbe n'est pas à vrai dire une 'agentivité' dans le sens classique du terme, mais plutôt un état mental auquel manque l'ingrédient de cause. *ISTA* est un ajout à une base plus primitive qui est [BECOME

[état]]⁸³. De plus, un vrai verbe inergatif a un argument externe qui possède les deux traits d'un vrai agent, à savoir [+C, +M]. L'argument externe dans le cas de *ISTA* n'ayant pas nécessairement l'ingrédient [+C]. J'ai essayé de rendre cette idée plus claire en illustrant la situation où l'individu prend conscience de la transformation qu'il subit sans pour autant l'initier (cf.41).

Une manière de tester la complexité de la composition lexicale de *ISTA*-verbe serait l'ambiguïté de portée de certains adverbes⁸⁴ qui pourraient porter sur la partie DO ou sur la partie BECOME du prédicat complexe. Mais le problème est que la sémantique de *ISTA* pourrait très bien être celle d'un modifieur de l'argument externe et non pas celle d'une prédication secondaire.

Dans cet esprit, j'analyse *ISTA* comme une projection qui s'applique sur un verbe plus basique : ce que *ISTA* ajoute n'est pas une partie de l'entrée lexicale du prédicat radical, mais fort probablement une modification.

Pour caractériser une classe naturelle à *ISTA*-V inchoatif, essayons de la comparer à une classe de verbes dénominaux et déadjectivaux qui paraissent plus inergatifs.

En ASy, ces verbes ont la base de noms tels que '*šeeTaan : diable*', '*walad : enfant*', ou '*safdaan : singe*', ou des adjectifs tels que '*malʕuun : vilain*', et qui dérivent le sens de se comporter comme un diable, un enfant ou un singe. Ils sont en général formés par un gabarit spécifique, 'tCaCCan', qui

⁸³ Les seuls verbes que Dowty formule comme DO (BECOME (état)) sont ceux qu'on appelle des actions basiques tels que '*ouvrir les yeux*', '*lever la main*' ; ce sont des événements sous le contrôle de leur agent et qui mènent à un changement d'état sans que l'agent fasse une activité durative dans le sens classique.

⁸⁴ Ce type de test est largement utilisé pour prouver la complexité d'une proposition. Dowty (1979) l'utilise pour montrer que les accomplissements enchâssent des prédicats BECOME à l'intérieur des CAUSE, comme dans la phrase suivante où l'adverbe *again* peut avoir une portée sur l'état de la porte ou sur l'acte de John :

- (i) John closed the door again

Parsons (1990) et Pustejovsky (1995) utilisent le même test pour démontrer qu'un verbe causatif contient deux événements, comme dans la phrase :

- (ii) Mary flew her kite behind the museum

Dans cette phrase, l'adverbe '*behind the museum*' peut porter sur l'événement de faire voler le *kite* ou sur l'événement de voler lui-même.

n'apparaît pas ailleurs avec d'autres racines que nominales ou adjectivales, comme on voit en (50) :

- (50) šeeTaan : diable → tšeeTan : il s'est comporté comme diabolotin
walad : enfant → twaldan : ils s'est comporté comme enfant
saʕdaan : singe → tsaʕdan : il s'est comporté comme un singe
malʕuun : vilain (lit : maudit) → tmalʕan : il s'est comporté comme un vilain
kalb : chien → tkalban : il s'est comporté comme un chien

Doron (2003) rapporte que les équivalents hébreux de ces verbes sont inergatifs :

- (51) yeled → hityaled
enfant se comporter comme un enfant

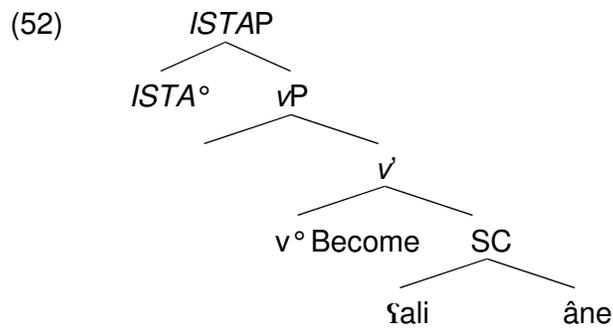
šafan → hištafen
lapin se comporter comme un lapin

On a de bonnes raisons de penser que ces verbes sont le résultat d'un verbalisateur de type 'DO' appliqué à un nom ou un adjectif. Le sujet syntaxique de ces exemples est un véritable agent. Les situations décrites par ces verbes sont des véritables activités et les sujets sont les vrais initiateurs de cette activité. Autrement dit, dans le cas des *ISTA-V* on a affaire à un sujet 'experience' caractérisé selon la terminologie de Reinhart comme [+EM] et sous-spécifié pour le trait de [C] ; en revanche, dans le cas des verbes applicatifs au binyan 'tCaCCaC', on a affaire à un sujet spécifié pour les deux traits à la fois : [+C], et [+EM].

En résumant les généralisations relatives au *ISTA-V*, on peut dire que ce verbe ne se classe pas avec les verbes inaccusatifs, ni avec les verbes inergatifs ; c'est un verbe complexe hybride entre les deux : il s'agit d'un verbe inaccusatif qui exprime un changement d'état que subit le sujet sur lequel on

ajoute plus tard, dans la syntaxe, un trait de [+EM] pour indiquer que le sujet est un *experiencer* de son changement d'état.

Dans le modèle syntaxique que je propose, cette complexité sémantique trouve une traduction syntaxique dans la mesure où *ISTA* est un modifieur qui sélectionne un *vP*, le rendant [+EM]. Par ailleurs, je considère qu'un verbe inaccusatif sélectionne comme tout autre verbe un *vP* bien que ce dernier soit différent d'un *vP* inergatif. Si un verbe inergatif sélectionne un *vP* de type DO, un verbe inaccusatif sélectionne un *vP* de type BECOME (cf. Harley 1995 pour une ample discussion de deux types de *vP*). Dans ces conditions, la complexité de *ISTA* dans son usage inchoatif provient du fait qu'on a combiné un *vP* inaccusatif avec un modifieur sémantique de type [+EM]. Ainsi, une phrase telle que 'ʕali *ISTA*-âne' a la représentation syntaxique suivante :



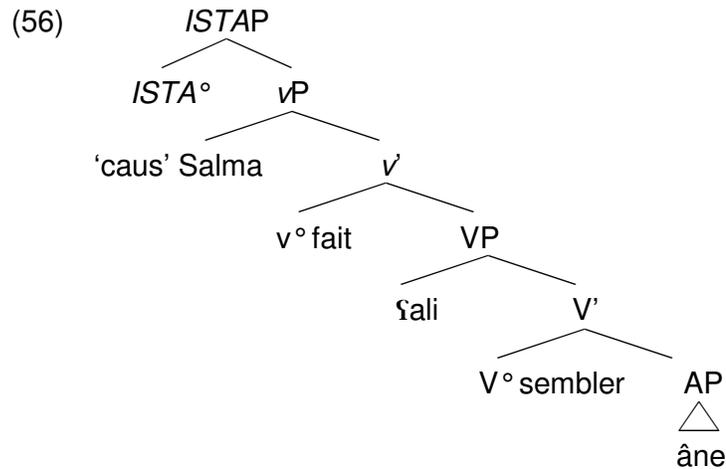
Dans la section suivante j'examine l'emploi évaluatif de *ISTA-V*, afin de vérifier si cette approche concerne aussi ce cas.

2.4 Les structures évaluatives

L'emploi des structures évaluatives est illustré par l'exemple suivant :

- (53) sami staHmar ʕali √Hmaar : âne
 Sami *ISTA*-âne.PF.3ms Ali
 'Sami a pris Ali pour un con'

En considérant, il me semble qu'on peut gloser le sens de *ISTA* évaluatif informellement comme '*x fait y sembler (une propriété)*', comme je propose dans la représentation suivante :



3 Vers une systématisation : *ISTA* et l'état mental

D'après ce qui précède, *ISTA* est l'épellation morphologique du sens de [+EM] qui, s'appliquant à un argument externe d'un verbe, lui attribue la caractérisation d'être conscient ou d'avoir un contrôle sur l'éventualité. La prédiction est que *ISTA* est impossible avec un radical verbal dont l'argument externe est '*Experiencer*' ou '*Agent*', c'est-à-dire avec un argument externe spécifié [+EM], si on suppose qu'un élément ne peut pas recevoir les mêmes traits dans une seule dérivation.

3.1 *ISTA* et les verbes agentifs

Un verbe agentif n'accepte pas l'addition de *ISTA* sans l'introduction d'un nouvel argument causeur ; dans ce cas, *ISTA* caractérisera le causeur comme [+M]. Dans ces conditions *ISTA* attaché à un tel verbe aura obligatoirement deux objets directs, marqués accusatifs en arabe standard :

(57) *Arabe standard*

ʔistaktab-a ʔal-malik-u ʔal-Haajib-a ar-risaalat-a
 ISTA-écrire.PF.3ms dét-roi-NOM dét-page-ACC dét-lettre-ACC
 ‘Le roi s’est fait rédiger la lettre par le page’

Autrement dit, *ISTA* est un modifieur d’un argument externe qui n’est pas spécifié pour le trait de [+EM]. Si un verbe sélectionne obligatoirement un argument externe agentif, on peut conclure qu’il n’apparaîtra pas avec le *binyan* en *ISTA*. Sinon, on aura affaire à un verbe causatif et *ISTA* intervient afin de modifier le causeur en lui assignant un trait qui le décrit comme conscient de l’éventualité qu’il cause. Même si l’argument ‘causé : *causee*’ n’est pas explicite, il est présupposé, comme dans l’exemple suivant où ‘les Etats-Unis’ ne sont pas le vrai agent, mais plutôt le Conseil de sécurité.

(58) *Arabe standard*

ʔistaSdar-at ʔal-wilaayat-u ʔal-mutaHidat-u
 ISTA-paraître.PF-3fs dét-états-NOM unis-NOM
 qarar-an bi-raffl ʔal- ʔuquubaat-l ʔan l-ʔiraaq
 décret prép-lever dét-sanctions-GEN prép dét-Iraq
 ‘Les USA ont fait édicté une résolution levant les sanctions sur l’Iraq’

Il est donc impossible de trouver le gabarit de *ISTA* avec un verbe agentif, sauf dans une lecture de causatif, comme le montre l’inacceptabilité de (56):

(59) *ʔstarkad sami
 ISTA-courir.PF.3msSami

Le contexte qui rend cette forme verbale possible est celui du causatif, avec un objet causé, bien que cet usage de *ISTA* avec un verbe inergatif soit rare en ASy :

(60) ʔ ʔstarkad sami salma
 ISTA-courir-3ms Sami Salma

‘Sami a fait Salam courir (à une fin particulière)’

3.2 *ISTA* avec les verbes psychiques et les verbes de perception

ISTA est donc redondant quand il s’agit d’un radical verbal sélectionnant un sujet déjà spécifié pour [+EM], ce qui explique l’impossibilité des exemples ci-dessus. Par ailleurs, on sait qu’il existe une autre catégorie ‘d’arguments thématiques’ spécifiés pour le même trait de [+EM], selon la décomposition de Reinhart. Il s’agit des arguments ‘*experiercer*’ qui sont des êtres pensants doués de conscience. On peut observer qu’avec des verbes statifs de type ‘*aimer*’ ou ‘*connaître*’ ou bien avec des verbes psychiques tels que ‘*avoir peur*’ ou ‘*s’ennuyer*’ qui ont un sujet pensant et conscient le *binyan* *ISTA* n’est pas attesté :

- (61) *?staʃraf : *ISTA*-connaître
*?staxwaf : *ISTA*-avoir peur
*?starRab : *ISTA*-désirer
*?stamlal : *ISTA*-s’ennuyer

Il existe pourtant quelques exceptions à cette généralisation concernant les verbes psychiques comme, par exemple, le cas de ‘?staʃʃar : *ISTA*-sentir’, mais ce gabarit ‘glisse’ alors de la sémantique de ‘sentir’ à celle de ‘pressentir’ :

- (62) ?staʃʃar-ʔt salma l-xaTar
 ISTA-sentir.PF.3fs Salma dét-danger
 ‘Salma a pressenti le danger’

En principe cela n’empêcherait pas que *ISTA* s’applique au causeur d’un verbe psychique afin de le modifier par le trait [+M]. Or, empiriquement, ce n’est pas le cas : le causatif des verbes statifs est attesté mais on ne trouve pas le gabarit de *ISTA*

3.3 Conclusion

La décomposition sémantique fine des emplois variés de la 10^{ième} forme verbale en arabe a démontré qu'il existe un sens commun à ce gabarit malgré une non prédictibilité apparente. La première étape descriptive menant à une approche syntaxique de la formation de ce gabarit a consisté à montrer la compositionnalité d'un *ISTA-V* et à lui donner le statut d'un morphème discret ou autonome liant une forme unique à un sens unique qui est le trait [+EM]. Si cela est vrai, ce gabarit est tout à fait prédictible, contrairement à ce que laissent penser certaines analyses qui considèrent les gabarits comme idiosyncrasiques. Le sens isolé est commun aux trois emplois de surface.

En outre, on a pu observer que ce gabarit n'augmente pas la valence thématique -- il n'ajoute pas d'argument-- mais plutôt des implications nouvelles à l'argument externe en lui attribuant une 'intentionnalité' explicite. C'est à cela que parvient le deuxième volet de notre hypothèse que le morphème qu'épelle *ISTA* sélectionne une catégorie plus complexe qu'une racine tri-consonnantique ; il sélectionne un vP qui a déjà introduit un argument externe du prédicat verbal. A cet égard, j'ai dû ajouter une précision sur la structure d'un verbe inaccusatif en suggérant qu'il contient lui aussi un vP. Ce dernier, en revanche, n'introduit pas d'argument externe ; il est spécifié comme étant un vP d'un verbe inaccusatif (cf. Harely 1995 sur la nature distincte du vP entre un verbe inaccusatif et un verbe inergatif).

La question qui se pose naturellement à ce stade est de savoir en quoi la compositionnalité qu'on a tenté de motiver justifie une décomposition syntaxique du verbe. Il me semble que le fait que *ISTA* soit un modifieur de l'argument externe et uniquement de ce dernier la justifie précisément dans la mesure où l'argument externe est introduit en syntaxe par le biais d'une projection fonctionnelle indépendante de la prédication verbale. En bref, la modification apportée par *ISTA* est directionnelle ; elle n'opère pas sur la racine verbale, mais exclusivement sur l'argument externe.

Conclusion(s) et perspective(s)

Différentes conclusions peuvent être dégagées au terme de mon analyse, dont découlent aussi certaines perspectives de recherche que je me propose d'approfondir dans des futures recherches.

Une première grande conclusion porte sur la nécessité de réviser radicalement les tests d'argumentalité couramment utilisés dans la littérature ; ces tests supposent que les constituants ont certains comportements syntaxiques types s'ils ont un statut d'argument. J'ai cru pouvoir démontrer à deux reprises que ces tests ne font pas toujours de bonnes prédictions. S'agissait du datif possessif j'ai montré que le comportement syntaxique 'argumental' de cet élément n'indique nullement qu'il est un argument thématique de type possesseur. Dans le cas de l'objet interne, j'ai cru démontrer que bien que M-CO se comporte comme un argument par rapport aux phénomènes de passivisation, pronominalisation, etc. il n'est néanmoins pas un argument mais la pure épellation d'une catégorie fonctionnelle ; dans ce dernier cas, les tests argumentaux constituent plutôt des tests qui distinguent les noms massiques des noms comptables. Si cela est vrai l'argumentalité sémantique et l'argumentalité syntaxique ne sont pas des notions qui puissent être comprises dans une relation bi-univoque. Il serait opportun d'entreprendre une recherche pour comprendre la réalité grammaticale indiquée par les tests syntaxiques d'argumentalité, autre que celle relative au statut thématique sémantique du constituant étudié.

L'idée principale mise en avant tout au long de ce travail est qu'il est nécessaire d'articuler le domaine lexical du verbe en des éléments d'un grain toujours plus fin. J'ai cru pouvoir donner un contenu explicite à cette idée dans les trois phénomènes que j'ai étudiés. Concernant le datif non-canonique, j'ai donné des fortes raisons empiriques en faveur de l'idée selon laquelle le sujet syntaxique est introduit par une tête prédicative autre que le verbe, à savoir celle de v° . J'ai montré à cette occasion qu'on peut rendre compte des propriétés du datif possessif si on considère qu'il est engendré dans le spécificateur de VP. Dans le cas de l'objet interne, j'ai suggéré qu'une tête fonctionnelle de type NumP existe fort probablement dans le domaine de VP et quantifie sur l'éventualité du verbe. Concernant ces deux phénomènes, j'ai

montré également qu'il existe des fortes raisons de penser que l'objet direct a une position de surface qui n'est pas celle où il est interprété, à savoir la sœur de la tête verbale. Cela présuppose encore une fois, qu'il y a une décomposition du domaine de VP. L'articulation syntaxique s'est avérée être une meilleure solution pour analyser la construction du *binyan* ; ceci est explicité dans le chapitre (IV) qui traite le 10° gabarit en arabe. J'ai suggéré que ce *binyan* encode une information adverbiale modifiant la projection de *vP* où l'argument externe est introduit. A partir du moment où un gabarit n'est plus traité comme augmentant ou réduisant le nombre des arguments mais comme l'épelle d'une modification adverbiale, il me paraît légitime de le traiter comme une phrase. C'est-à-dire comme une structure où non seulement les arguments d'un prédicat sont engendrés ('merged') mais aussi différents modificateurs, réalisés dans la phrase comme adverbes, circonstanciels etc.

La démarche qui consiste à décomposer le domaine lexical (VP) me semble fournir d'explications à de nombreux phénomènes empiriques. Cependant, cette entreprise reste peu falsifiable et difficile à justifier si elle ne se trouve pas étayée par des faits supplémentaires. De tels faits devront provenir, dans de futures recherches, de domaines différents. Parmi ceux-là, la morphologie telle qu'elle peut s'inscrire dans un cadre de travail comme celui que mène Travis (2000) sur les langues indonésiennes. L'entreprise consiste à isoler les morphèmes (concaténatifs) verbaux et à leur accorder un sens et une position syntaxique ; cette position syntaxique trouve un reflet dans l'ordre des morphèmes dans le mot. Dans une langue dont la morphologie est non-concaténative, cet aspect du travail reste le plus difficile à réaliser. Néanmoins d'autres pistes restent accessibles en dépit de la morphologie non-concaténative ; pour un syntacticien une argumentation solide peut reposer sur les effets de liage entre les éléments présumés du VP. Une dernière approche potentiellement fructueuse, bien que demandant un travail considérable, serait le recensement lexical complet et minutieux des adverbes d'une langue, dans l'esprit de Cinque (1999), afin d'exploiter les différences de portée pour tester la structure de VP. Le sens exact des primitifs lexicaux et leur position à l'intérieur du VP devraient alors se détecter dans les effets de portée repérés.

Par ailleurs, l'étude menée à propos de ces trois phénomènes empiriques a conduit à quelques conclusions plus spécifiques. Par exemple étudiant le phénomène des datifs non-canoniques, j'ai pu confirmer l'observation selon laquelle le rôle du possesseur n'est pas une notion primitive mais qu'elle découle d'un fait syntaxique – la position d'engendrement comme spécificateur de VP, d'une part et d'un calcul supplémentaire qui ne relève pas d'un module syntaxique. Un travail de plus haut intérêt serait alors de déterminer comment la pragmatique interagit avec la structure syntaxique. Goldberg (1995) explore cette question ; de façon plus fondamentale des travaux récents de Chierchia semblent aller dans le sens d'un calcul pragmatique 'cyclique' accompagnant la dérivation syntaxico-sémantique. Une telle approche pourrait-elle se prêter de façon fructueuse au problème des datifs possessifs, éthiques etc. de l'arabe (dialectale) ?

Une deuxième observation descriptive qu'on peut dégager du deuxième chapitre concerne l'impact du datif réfléchi sur l'aspectualité du verbe et, d'un autre côté, l'impact de nature modale que ce datif peut avoir s'il a comme référent l'interlocuteur non participant à l'éventualité. La question qui se pose dès lors et qui mérite, à mes yeux, une étude approfondie porte sur le mécanisme et la directionnalité de ces effets : comment se fait-il qu'un datif réfléchi modifie l'aspect lexical du verbe ? Comment se fait-il qu'un datif de la 2^{ème} personne rende une phrase affirmative exclamative ?

En outre, j'ai démontré dans le même chapitre (II) qu'il existe une nouvelle réémergence du système casuel en arabe syrien, la consomme 'l' qui précède le DP datif étant vue comme la façon qu'a cette langue de marquer le cas datif.

Etudiant l'objet interne en arabe, je suis arrivée à une observation intéressante ; elle concerne l'expression quantificationnelle de Nombre qui n'est pas réservée à la catégorie du nom, mais qui peut exister dans le domaine verbale. Cette partie de ma recherche aurait pu être plus intéressante si elle aurait été étayée par d'autres preuves issues de la même langue ou d'autres langues explicitant l'existence d'une tête Numb° dans le domaine verbal.

L'analyse des gabarits verbaux en arabe a suggéré que ceux-ci ne sont pas encodés dans une position unique, contrairement à ce qu'on pourrait penser, puisqu'ils n'expriment pas nécessairement une relation thématique argumentale ; en effet ils dénotent parfois des expressions de quantification, comme dans le cas pour du gabarit itératif/ répétitif (cf. le chapitre III) qui exprime un opérateur de pluralisation s'appliquant à l'éventualité. Dans le cas de *ISTA*-verbe, le gabarit n'est que le modifieur de l'argument externe, donc, d'une tête qui se trouve au-dessus de *vP*. L'étude des gabarits a également montré qu'il est tout à fait possible qu'un mot se construise à la base d'un autre mot : un binyan à la base d'une autre binayn. Cela reste tout à fait possible dans un cadre théorique où les sous-parties syntaxico-sémantiques d'un mot ne sont pas nécessairement exprimées par phonèmes explicites. Ce même chapitre a enfin montré une évidence morphologique de l'arabe distinguant la causalité de l'intentionnalité, deux notions qui s'utilisent dans les études lexicales d'une manière interchangeable, mais qui semblent devoir être nuancées si on prend les données de l'arabe syrien en considération.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, S.** (1992). *A-morphous Morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Aoun, J.** (1996) *Clitic-Doubled Arguments*. Ms. University of Southern California.
- Arad, M.** (1998). *VP Structure and the Syntax- Lexicon Interface*. Thèse de doctorat, University college London.
- Bach, E.** (1986). The Algebra of Events. *Linguistic and Philosophy* 9, 5-16.
- Baker, M.** (1988). *Incorporation*. Chicago, Chicago University Press.
- Baker, M.** (1997). Thematic Roles and Syntactic Structure, *Elements of Grammar: Handbook in Generative Syntax*, Heagman (ed), Kluwer Academic Publishers,73-138.
- Baron, N-S.** (1971). On defining "Cognate Object", *Glossa*, 5, 71-98.
- Barra-Jover, M.** (2003). *Datives et télicité en espagnol*. Exposé présenté en Langues et Grammaire. Paris
- Beard, R.** (1998). Derivation. *Handbook of Morphology*, ed. By A. Spencer & A. Zwicky. Oxford
- Belleti, A.** (1988). The case of unaccusatives, *Linguistic Inquiry* 19 : 1-34
- Benmamoun, E.** (1999). Arabic Morphology: The Central Role of the Imperfective, *Lingua* 108: 175-201.
- Benmamoun, E.** (2000). *The Feature Structure of Functional Categories: A comparative Study of Arabic Dialects*. Oxford.
- Bohas, G.** (1997). *Matrices, Etymons, Racines : Elements d'une théorie lexicologiques du vocabulaire arabe*, Peeters, Leuven-Paris.
- Bonami, O.** (1999). Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. Thèse de doctorat. Paris VII.
- Boneh, N.** (2003). *La Représentation Syntaxique du Temps : Le cas de l'hébreu moderne, l'arabe standard et dialectal*.Thèse de doctorat. Paris VIII.
- Borer, H. & Y. Grodzinsky** (1986). Syntactic Cliticization and Lexical Cliticization : The Case of Hebrew Dative Clitics. In Hagit Borer (ed.) *Syntax and Semantics* 19, 175-215. New York : Academic Press.

- Borer**, H. (1991) The Causative- Inchoative Alternation: A Case Study In parallel Morphology. *TLR* 8, 119-158.
- Borer**, H. (1994). The projection of arguments, in *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics* 17, E. Bendicto and J Runner (eds). Amherst: GLSA, University of Massachusetts.
- Borer**, H. (2002). *The Grammar Machine*. MS. University of Southern California.
- Burzio**, L. (1986). *Italian Syntax- A Government- Binding Approach*. Dordrecht: Reidel.
- Carstairs-McCarthy**, A. (1992) *Current Morphology*. Routledge.
- Castañó**, J.M. (2000) Spanish clitics and event structure
- Chomsky**, N. (1970) Remarks on Nominalization, in R. Jacobs & Rosenbaum, (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Conn, 184-221.
- Chomsky**, N. (1995). *The minimalist program*. Cambridge /londres: MIT Press.
- Chomsky**, N. (1998). Minimalist Inquiries: The Framework, *MITOPL*, Cambridge, Ma.
- Cinque**, G. (1999). *Adverbs and Functionnal Heads*. New York : Oxford Univ. Press
- Clark**, E. and Clark, H. (1979). When nouns surface as verbs, *Language*, 55.4, pp.767-811.
- Comrie**, B. (1976). *Aspect*. Cambridge: CUP.
- Corbett**, G. (2000), *Number*. Cambridge University Press.
- Cowell**, M. W. (1964). *A reference of Syrian Arabic*. Washington, Georgetown University Press.
- Davidson**, D. (1967). *The logical form of action sentences, in: The logic of decision and action*. Pittsburgh: University of Pittsburgh Press. 81-95.
- Davidson**, D. (1993). *Actions et événements*. Paris, puf.
- Di Sciullo**, A. et Williams, E. (1987). *On the Definition of Word* MIT Press.
- Doron**, E. (2003). Agency and Voice : the semantics of the Semitic templates, *Natural language semantics* 11 : 1-67.

- Dowty, D.** (1979). *Word Meaning and Montague Grammar*. Dordrecht
- Dowty, D.** (1991). Thematic Proto-Roles and Argument Selection, *Language* 67, 547-619.
- Ellaty, Y.** 1994. *Le cas verbal*. Thèse de doctorat. Paris VIII.
- Fassi Fehri, A.** (1998). Layers in the distribution of Arabic adverbs and adjectives and their licensing, *Perspectives on arabic linguistics XI*, Elabbas Benmamoun, Mushira Eid and Niloofar Haeri (eds), Netherlands, Benjamins.
- Fassi Fehri, A.** (2000). Transitivity as number. Papier présenté à la conférence des langues afro-asiatiques à Paris VII. Paris.
- Fillmore, C.J.** (1968). "The case for case". In Bach and Harms, *Universals in Ling.Theory* 1- 88. London; Holt, Reinhart et Winston.
- Fodor, J. A.** (1970). Three Reasons for Not Deriving "Kill" from "Cause to Die". *LI* 1: 429-438.
- Gleitman, L.** (1991). The structural source of verb meanings, *Language Acquisition*, 1, 3-56.
- Goldberg, A. E.** (1995). *A construction grammar approach to argument structure*. Chicago, University of Chicago Press.
- Grimshaw, J.** (1990). *Argument Structure*. MIT Press.
- Grimshaw, J.** et A. Mester. (1988). Light Verbs and θ -Marking, *linguistic Inquiry*, 19: 205-232.
- Gropen, J., S. Pinker, et al.** (1989). The learnability and acquisition of the dative alternation in English. *Language* 65 (2): 203-257
- Gruber, J.** (1965). *Studies in lexical relations*. Thèse de doctorat. MIT
- Guéron, J.** (1992). La possession inaliénable et l'aspect locatif. En L. Tasmowski & A.Z. Hertz (ed). *De la musique à la linguistique Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication & Cognition.
- Guerssel, M. & J. Lowenstamm** (1996). Ablaut in Classical Arabic Measure Active Verbal forms. In J. Lecarme, J. Lowenstamm & U. Shlonsky (eds), *Studies in Afroasiatic Grammar*. The Hague: Holland Academic Graphics, 123-134
- Haegeman, L.** (1997). Elements of Grammar, *Elements of Grammar: Handbook in Generative Syntax*, Haegeman (ed), Kluwer Academic Publishers, 1-72.

Hale, K. & J. Keyser (1998). The basic Elements of Argument Structure, *Papers from the Upenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, H. Harley (ed), MIT Working papers in Linguistics, vol.32, 73-118.

Hale, K. & S. Keyser (2002). *Prolegomenon to a Theory of Argument Structure*. MIT Press.

Hale, K. and j. Keyser (1993). On argument structure and the lexical expression of syntactic relations, *The view from Building 20*, edited by K. Hale and S.J. Keyser. Combridge, Mass: MIT press.

Halle, M. & Marantz, A. (1993). Distributed Morphology, *The View from Building 20: Essays in linguistics in Honor of Sylvain bromberger*, K. Hale et S. J. Keyser (eds), 111-176, MIT Press.

Halle, M. & Marantz, A. (1994). Some Key Features of Distributed Morphology, *papers in Phonology and Morphology*, A. Carnie et H. Harley (eds), MIT Working Papers in Linguistics, vol.21, 275-288.

Hallman, P. (2000) *The structure of predicates: Interactions of Derivation, Case, and Quantificaton*, Thèse de doctorat, University of California.

Harbour, D. (1999) The Two Types of Predicate Clefts: Classical Hebrew and Beyond, *MITWP*: 34, 159-175.

Harbour, D. (2000). "Radical Decomposition". MIT ms.

Harley, H. (1995). *Subjects, Events and Licensing*. Thèse de doctorat, MIT.

Harley, H. et Noyer, R. (1998). Licensing in the Non-lexicalist Lexicon: Nominalizations, Vocabulary Items and the Encyclopaedia, *Papers from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, H. Harley (ed), MIT Working Papers in linguistics, vol.32, 119-138.

Hay, J., C. Kennedy, & B. Levin, (1999). Scalar Structure Underlies Telicity in "Degree Achievements". En Mathews, T. & D. Strolovitch (eds.): *SALT IX*, CLC Publications, Ithaca, 127-144.

Heim, I. & A. Kratzer. (1998). *Semantics in Generative Grammar*. Oxford: Blackwell Publishers.

Heine, B. (1997). *Possession Cognitive sources, forces, and grammaticalization*. Combridge.

Higginbotham, J. (1985). On semantics. *LI* 16: 547-93

Hoekstra, T. (1992). Aspect and theta theory. En I. Roca, ed. *Thematic structure: its Role in Grammar*

- Holder**, T. (1999). *La sélection d'auxiliaires à travers les langues*. Mémoire de maîtrise. Université Paris VIII.
- Hooper**, J & E. Traugott (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hopper**, P.J & Thompson, S.A (1982). Studies in transitivity, *Syntax and semantics* 15
- Jackendoff**, R (1991). Parts and Boundaries, *Lexical & Conceptual Semantics*, Beth Levin and Steven Pinker (eds), Blackwell.
- Jackendoff**, R (1992). Babe Ruth Homered His Way into the Hearts of America, *Syntax And Semantics*, Tim Stowell and Eric Wehrli (eds), Academic Press, Inc.
- Jackendoff**, R. (1987). The status of thematic relations in linguistic theory. *Linguistic Inquiry* 18.3: 369-411.
- Jackendoff**, R. (1990). *Semantics Structures*. MIT Press.
- Jackendoff**, R. (1990b). On Larson's treatment of the double object construction. *LI* 21: 427-456.
- Jackendoff**, R. (1996). The proper treatment of measuring out, telicity and perhaps even event quantification in English. *Natural Language and linguistic Theory* 14: 305-354.
- Jones**, M. A. (1988). Cognate objects and the case filter. *Journal of Linguistics*, 24, 89-111.
- Kayne**, R. (1975) *French Syntax*, MIT Press, traduction française le Seuil (1977), Paris.
- Kayne**, R. (1994). *The Antisymmetry of syntax* MIT Press.
- Kennedy**, C. & L. McNally, (1999), From Event Structure to Scale Structure: Degree Modification in Deverbal Adjectives. En Mathews, T. & D. Strolovitch (eds.): *SALT IX*, CLC Publications, Ithaca, 163-180.
- Khalaily**, S. (1997). *One syntax for all nominal categories : Merging nominal atoms in multiple adjunction structures*. Thèse de doctorat, Leyden. Holland Institute of Generative Linguistics 27.
- Kiparsky**, P. (1998) *Partitive Case and Aspect*, in M. Butt & W. Geuder (eds) *The projection of Arguments*. Stanford: CSLI.

- Kratzer**, A. (1994). Severing the external argument from its verb. Ms. University of Massachusetts at Amherst.
- Kratzer**, A. (2000). Telicity and the Meaning of Objective Case. Conférence présentée à 'Conference on Tense and Aspect' à Paris.
- Krifka**, M. (1992) Thematic Relations as Links between Nominal Reference and Temporal Constitution, in I.A. Sag & A. Szabolcsi (eds) *Lexical Matters*. Stanford. CSLI.
- Laca**, B. (2003) Temps et Aspect, séminaire à l'université de Paris VIII.
- Laca**, B. ed. (2002). *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Landau**, I. (1999). Possessor raising and the structure of VP, *Lingua* 107, 1-37.
- Larson**, R.K., (1988). On the double object construction, *LI* 19, 335-91.
- Leiber**, R. (1990). *On the Organization Of the Lexicon*. Garland Publishing, INC. London.
- LeTourneau**, M. (1998). Implicit reciprocals in standard arabic, *Perspectives on arabic linguistics XI*, Elabbas Benmamoun, Mushira Eid and Niloofar Haeri (eds), Netherlands, Benjamins.
- LeTourneau**, Mark S. (1996). The interaction of Causativity and Reflexivity in Derived Arabic Verbs. *Perspectives on Arabic Linguistics VIII* ed. by Mushira Eid, 99-131. (= *Current Issues in Linguistic theory*, 134.) Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.
- LeTourneau**, Mark S. (1997) Underspecification of Lexical Entries for Arabic Verb. *Perspectives on Arabic Linguistics X* ed. By Mushira Eid & robert Ratcliffe, 93-122. Amsterdam & Philadelphia: john Benjamins.
- Levin**, B. (1999). Objecthood: An event structure perspective. *CLS* 35
- Levin**, B. et M. Rappaport Hovav. (1995). *Unaccusativity: At the syntax-lexical semantics interface*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Manzini**, R. and A. Roussou. (1997). *A minimalist Theory of control*. Ms, UCL. And University of Bangor.
- Marantz**, A. (1984). *On the nature of Grammatical Relations*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

- Marantz, A.** (1997). "No Escape From Syntax : Don't Try Morphological Analysis in The Privacy of Your Own Lexicon" in A. Dimitriadis, L.Siegel, et al., eds., *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, Vol. 4.2, Proceedings of the 21st Annual Penn Linguistics Colloquium, 1997, pp.201-225.
- Massam, D.** (1990). Cognate Objects as Thematic Objects, *Revue canadienne de linguistique* 35(2): 161-190
- Mittwoch, A.** (1998). Cognate objects as reflections of Davidsonian arguments, en *Events and Grammar*, ed. by Susan Rothstein. 309- 332. Dordrecht: Kluwer.
- Mittwoch, A.** (2003). Do States Have Davidsonian Arguments? Some Empirical Considerations. Papier présenté à IATL 19.
- Moltmann, F.** (1990). Nominal and clausal event predicates. *CLS* 26, 300-314.
- Mourelatos, (1987).** Events, Processes and states. *Linguistics and Philosophy* 2, 415 – 434.
- Mulder, R.** (1992). *The Aspectual Nature of Syntactic Complementation*. Hil dissertations, 3. Holland.
- Nash, L. & Rouveret, A.** (2002). Cliticization as Unselective Attract. *Catalan Journal of linguistics*, 1.
- Nash, L.** (1999). *Georgian i- and Romance SE: Reflexive-benefactive, Mediopassive and Unaccusative Constructions*, papier présenté dans la table ronde franco-hollandaise sur les réfléchis. Paris VII.
- Noyer, R.** (1992). *Features, Positions and Affixes in Autonomous Morphological Structure*, thèse de doctorat non publiée, MIT.
- Owens, J.** (1986). *The Foundations of Grammar, An introduction to Medieval Arabic Grammatical Theory*, Study in the history of the language sciences, 45. John Benjamins Publications.
- Parsons, T.** (1990). *Events in the Semantics of English*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Pereltsvaig, A.** (???). On accusative Adverbials in Russian and Finnish.
- Pereltsvaig, A.** (2002). Cognate objects in modern and biblical Hebrew. En Jamal Ouhalla &Ur Shlonsky (eds.), *Themes and Issues in Arabic and Hebrew*, 107-136. Netherland, Kluwer Academic Publishers.
- Pesetsky, D.** (1995). *Zero Syntax, Experiencers and Cascades*. Cambridge, Mass.: MIT Press.

- Pollock**, J. Y. (1986). La syntaxe de en et le paramètre du sujet nul, *La grammaire modulaire*, M. Ronat et Couquaux D. (eds), 211-246, Paris, Editions de Minuit.
- Pollock**, J. Y. (1989). Verb movement, Universal Grammar, and the structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20, 365-424.
- Pollock**, J. Y. (1997). *Langage et Cognition*. Paris, PUF.
- Pollock**, J. Y. (1997). Notes on Clause Structure, *Elements of Grammar : Handbook in Generative Syntax*, Heagman (ed), kluwer Academic Publishers, 237-280.
- Prunet**, J-F, **Béland**, R, & **Idrissi**, A. (2000). The mental representation of Semitic Words. *Linguistic Inquiry* 31, 4: 583-608.
- Pustejovsky**, J. (1995). *The Generative Lexicon*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Pustejovsky**, J. (ed.) (1993). *Semantics and the Lexicon*. Kluwer academic Publishers.
- Pylkkänen**, L. (1999). Causation and Externl Arguments. *MIT Working Papers in Linguistics* 35, 161- 183. Papers from the Upenn/MIT Roundtable on the lexicon.
- Pylkkänen**, L. (1999). On stativity and causation. In C. Tenny and J. Pustejovsky (eds.), *Events as Grammatical Objects*: CSLI, Stanford, CA.
- Pylkkänen**, L. (2002). *Introducing Arguments*, thèse de doctorat. MIT.
- Reinhart**, T. (2000). The Theta System: Syntactic Realisation of Verbal Concepts. Utrecht University, Utrecht: Uil OTS Working papers.
- Rooryck**, J. (2001). Evidentiality. *Glott International* 4.
- Rothstein**, S. (2000). Incrementality and the Structure of Accomplishments. Conférence présentée à 'Conference on Tense and Aspect' à Paris.
- Rothstein**, S. (ed.) (1998). *Events and Grammar*, Kluwer Dordrecht.
- Safir**, K. (1987) The syntactic projection of lexical Thematic Structure, *Natural language and Linguistic Theory* 5, 561-601.
- Saksena**, A. (1980). The affected Agent. *Language* 4, 812-21.
- Saric**, L. (2002) On the semantics of the 'dative of possession' in the Slavic languages: An analysis on the basis of Russian, Polish, Croatian/ Serbian and Slovenian examples. <http://seelre.org/glossos/>

- Selkirk, L.** (1982). *The Syntax of Words*. MIT Press.
- Shibatani, M. & T. Kageyama** (1988). Word formation in a modular theory of grammar. *Language*, 64. 451-484.
- Shibatani, M.** (1994). An integrational approach to possessor raising, ethical datives and adversative passives. *BLS* 20, 416-485.
- Shlonsky, U.** (1997) *Clause Structure and Word Order in Hebrew and Arabic*, Oxford University Press.
- Smith, C.** (1991). *The parameter of Aspect*. Kluwer Academic Publishers.
- Spencer, A.** (1991). *Morphological Theory*. Oxford, Blackwell.
- Stateva, (2001)** Possessive clitics and the structure of nominal expressions. *Lingua* 112/ 8, 647-690
- Stowell, T.** (1992). The role of the lexicon in Syntactic Theory, in *Syntax and the Lexicon*; vol. 26. Tim Stowell, Eric Wehrli (eds), 9-20.
- Tellier, C.** (1996). *Elements de syntaxe du français : Méthodes d'analyse en grammaire générative*. Les Presses de l'Université De Montréal
- Tenny, C. & J. Pustejovsky** (2000) *Events as grammatical objects. The converging perspectives of lexical semantics and syntax*. Stanford. CSLI.
- Tenny, C.** (1994) *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*. Kluwar, Dordrecht.
- Travis, L.** (1991). Derived Objects, Inner Aspect, and the structure of VP. Ms., McGill University, Montreal.
- Travis, L.** (1992) Inner Aspect, and the structure of VP, in *Cahiers de Linguistique de L'UQAM*, vol: 1:1.
- Travis, L.** (2000). Event Structure in Syntax, in *Events as Grammatical Objects*, ed by C. Tenny and J. Pustejovsky. 145 –185. CSLI publications.
- Van Hout, A.** (1992). Linking and projection based on event structure. Ms., Tilburg University.
- Van Hout, A.** (2000). Event semantics in the lexicon-syntax interface : verb frame alternations in Dutch and their acquisition. *En Events as grammatical objects*. Carol Tenny et James Pustejovsky (eds). CSLI Publications.
- Van Valin, R.D.** (1990). Semantic Parameters of Split Intransitivity. *Language* 66: 221 – 260.

- Vendler, Z.** (1957). Verbs and Times. *Philosophical Review* 56: 143 -160
- Vendler, Z.** (1967). *Linguistics in Philosophy*; Ithaca, Cornell University Press
- Voorst, J.G. van** (1988). *Event structure*, Current issues in Linguistic Theory vol.59, Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins
- Wechsler, S.** et Lee, Y-S. (1996). The domain of direct case assignment, *Natural language and linguistic Theory*, 14 :3, 629-64.
- Williams, E.** (1980). Predication, *LI*, 11: 203-238.
- Williams, E.** (1981b). Argument structure and morphology. *TLR* 1, 81-114.
- Williams, E.** (1983). Syntactic and Semantic Categories, *LI*, 11 (1), 203-238.
- Williams, E.** (1987) Implicit Arguments, the Binding Theory, and Control, *Natural language and Linguistic Theory* 5 (2), 151 -180.
- Williams, E.** (1989). The Anaphoric Nature of Theta Roles, *LI* 20 (30).
- Williams, E.** (1994). *Thematic structure in syntax*. MIT Press